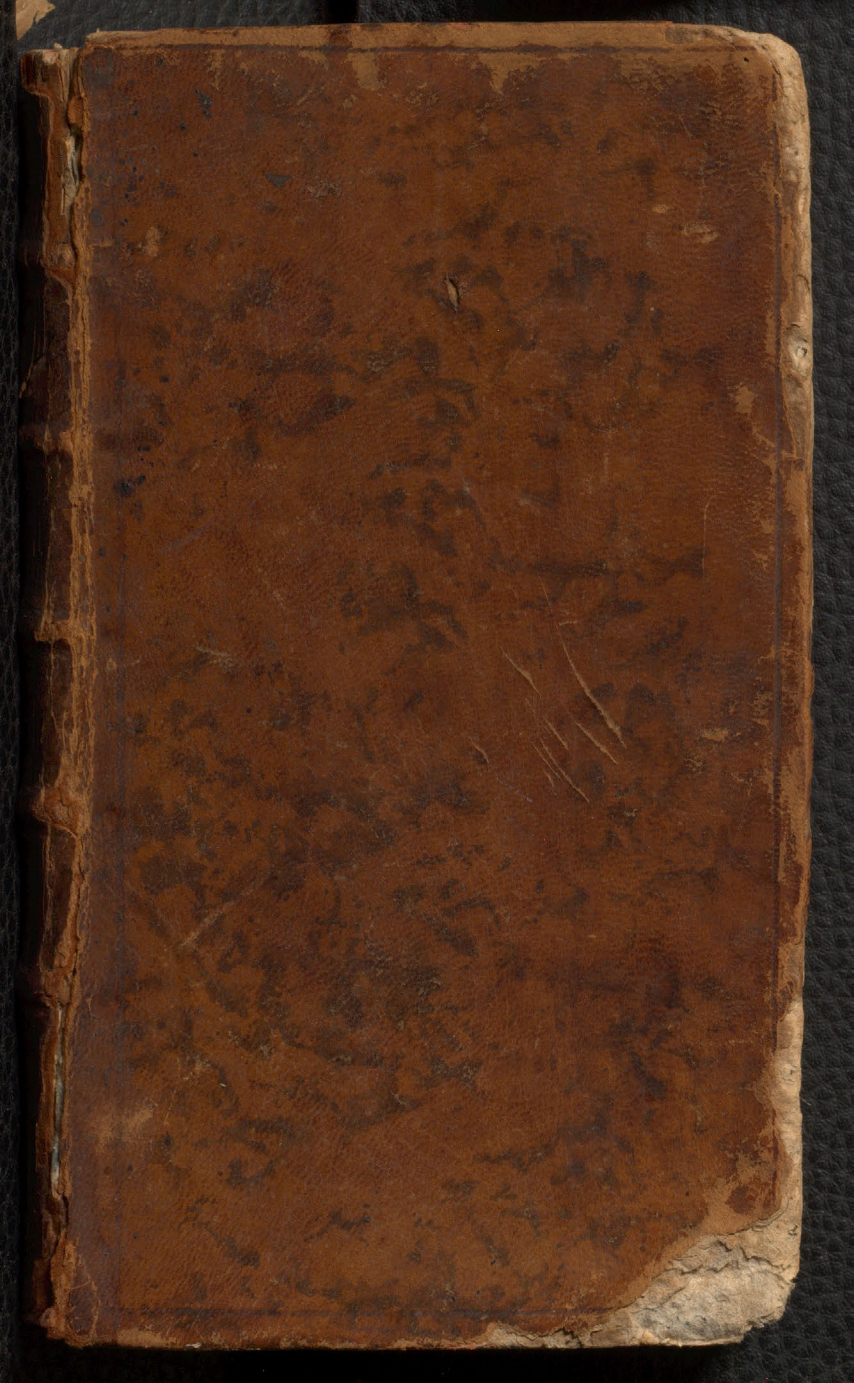
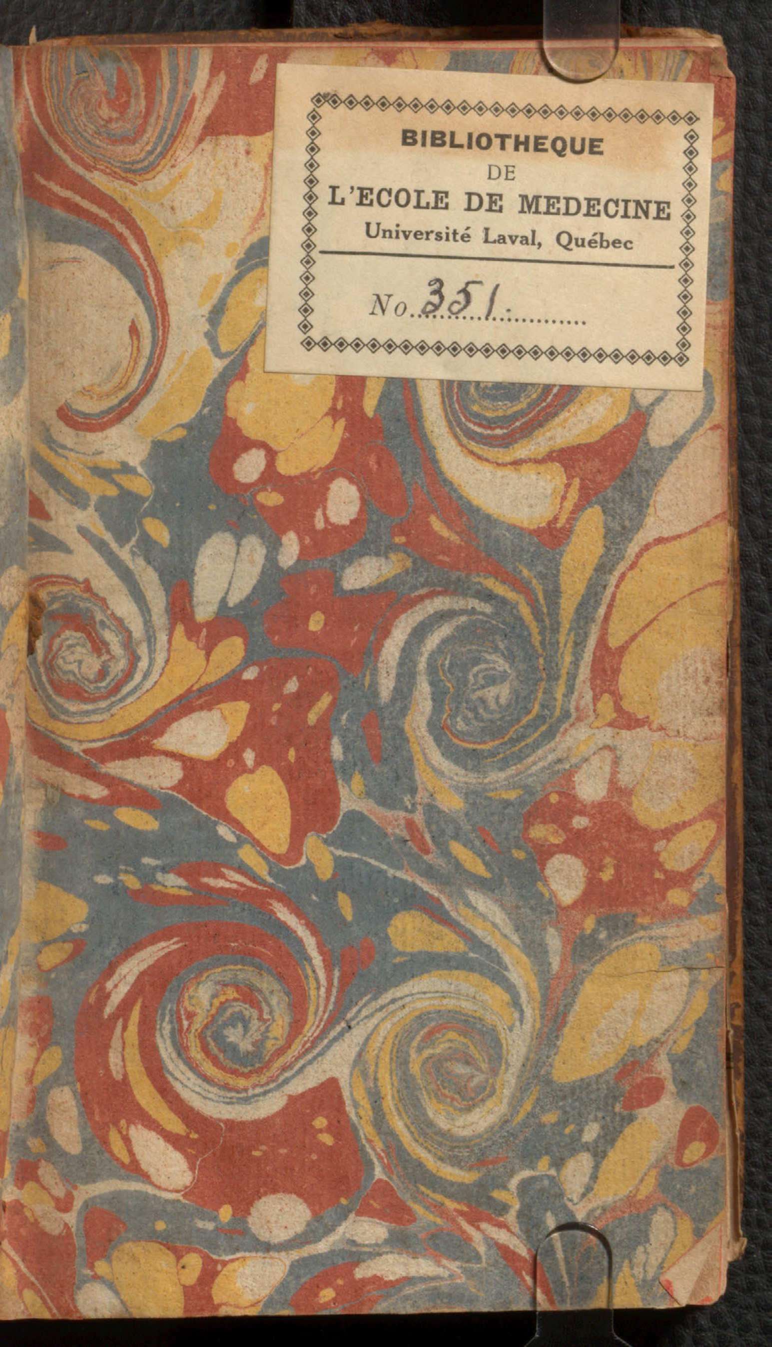







BIBLIOTHÈQUE DE L'
DE
MÉDECINE
UNIVERSITÉ
LAVAL
QUEBEC

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

MÉMOIRES
DE
L'ACADÉMIE
ROYALE
DE CHIRURGIE.

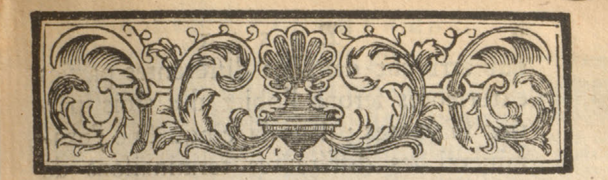
TOME DEUXIEME.



A PARIS,
Chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire,
Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXXIV.
AVEC PRIVILEGE DU ROI.



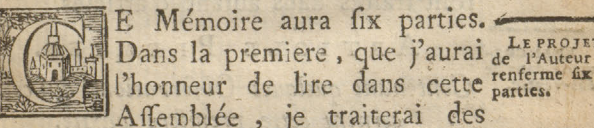


MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE.



ESSAI SUR LES ÉPANCHEMENS, ET EN PARTICULIER SUR LES ÉPANCHEMENS DE SANG;

Par M. PETIT le Fils.



CE Mémoire aura six parties. Dans la premiere, que j'aurai l'honneur de lire dans cette Assemblée, je traiterai des épanchemens dans le bas-ventre : les épanchemens dans la poitrine, les épanchemens sous le crâne, les épanchemens

LE PROJET de l'Auteur renferme six parties.

qui arrivent dans les différentes parties extérieures feront l'objet des trois parties suivantes ; dans la cinquiéme j'examinerai les différentes terminaisons de ces épanchemens ; enfin dans la derniere partie, je proposerai les différentes expériences qu'on pourroit faire pour vérifier certaines choses que je n'ai proposées que sur le fondement de l'Analogie.

PREMIERE PARTIE.

DES EPANCHEMENS DANS LE BAS-VENTRE.

JE commencerai cette premiere partie par le détail de quelques observations ; j'examinerai ensuite comment se fait l'épanchement dans le ventre, & les conséquences qu'on doit en tirer ; je finirai par établir les signes qui peuvent sûrement indiquer l'épanchement dans le bas-ventre. Ces trois points différens seront traités dans autant d'articles.

EPANCHEMENS dans le Bas-ventre.

ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques Observations qui concernent cette premiere partie.

I. OBSERV. communiquée par M. D'ARGEAT, & publiée depuis par M. VA-

JE suis redevable de l'Observation que je vais rapporter à M. d'Argeat notre confrere, dont l'habileté & l'attachement

exact pour la vérité sont généralement reconnus. J'ai sçu de lui qu'un soldat du Régiment de Normandie, âgé de vingt-quatre ans, avoit été blessé d'un coup d'épée un peu au-dessous du cartilage Xyphoïde, & au-dessous du rebord cartilagineux des fausses-côtes du côté droit. Ce fut sur les dix heures du soir que ce soldat reçut la blessure; il vomit peu de tems après, & M. d'Argeat, qui pour lors étoit Chirurgien du Régiment de Normandie, ne fut appellé auprès de ce blessé que le lendemain sur les sept heures du matin; il le trouva déja avec une fiévre considérable, ne respirant qu'avec peine, & ayant toute la région épigastrique dure & tendue: le reste du bas-ventre parut être dans son état naturel.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

CHER Chirurgien Major des Hôpitaux du Roi à Besançon, sur une ouverture faite à la région hypogastrique, pour procurer une issue à du sang épanché dans la capacité du ventre.

La plaie extérieure étoit fort petite, & avoit au plus cinq lignes d'étendue; M. d'Argeat la pressa en différens sens, pour voir s'il en sortiroit du sang, & il n'en vint que cinq ou six gouttes. Il ne jugea pas à propos de sonder cette plaie, ni de la dilater par aucune incision; il mit seulement une compresse trempée dans l'eau vulnéraire, couvrit tout le ventre d'une compresse épaisse trempée dans une décoction d'absinthe, de camomille, de melilot, & de millepertuis, & ordonna que cette fomentation fût re-

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

nouvellée toutes les quatre heures.

M. d'Argeat fit ſaigner ſon malade trois fois dans la journée, & lui fit uſer par cuillerées d'une potion composée d'un demi-gros de confection d'hyacinthe, de quinze grains d'yeux d'écreviſſes, d'autant de corail préparé, d'un grain & demi de laudanum, & de ſix gros de ſyrop violat, le tout diſſout dans quatre onces d'eau diſtillée de chicorée & de chardon bénit. Quoique le malade n'eût vomi qu'une fois depuis ſa bleſſure, M. d'Argeat ayant quelque crainte que l'eſtomac ne fût percé, recommanda qu'on ne donnât au bleſſé pour tout aliment qu'environ deux ou trois cuillerées de bouillon toutes les heures.

Pendant la nuit le bleſſé ſommeilla à différentes repriſes, & le lendemain matin les choſes étant à peu près dans le même état, le bleſſé fut conduit à l'Hôpital de Beſançon. M. d'Argeat continua de le voir chaque jour, avec M. Vacher Chirurgien Major de l'Hôpital; ces Meſſieurs convinrent que le bleſſé ſeroit panſé comme la veille, qu'on lui feroit trois autres ſaignées, qu'on continueroit jour & nuit la fomentation ſur le ventre, qu'enfin on donneroit le ſoir un julep ſemblable à celui qui eſt décrit plus haut; ce qui tranquilliſa le bleſſé, & lui pro-

cura quelques heures d'un bon ſommeil.

Le troiſiéme jour le bleſſé fut trouvé avec bien moins de fiévre ; la région du foie & de l'eſtomac étoit moins tendue, & la reſpiration étoit plus libre : le malade fut ſaigné pour la ſeptiéme fois ; & comme il n'avoit point été à la ſelle depuis ſa bleſſure, on lui fit donner un lavement, qui eut tout l'effet qu'on en pouvoit attendre. Pour remédier à la pareſſe du ventre, M. d'Argeat propoſa de faire bouillir une once de ſéné dans trois chopines de la décoction dont on ſe ſervoit pour faire les fomentations ſur le ventre ; par cette addition aux fomentations, le malade fit régulierement par jour une ou deux ſelles : la nuit ſuivante on lui donna encore un julep.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Le quatriéme jour le bleſſé ſe ſentit fort ſoulagé ; la région épigaſtrique n'étoit preſque plus tendue ; la fiévre étoit très-diminuée ; la reſpiration étoit beaucoup plus aiſée, & la plaie ſe trouva réunie : on ſe contenta de continuer les fomentations.

Le cinq & le ſix ſe paſſerent de même : le ventre s'étant trop relâché, & le malade ayant été à la ſelle ſept à huit fois dans ving-quatre heures, Meſſieurs Vacher & d'Argeat convinrent de faire ôter le ſéné de la décoction dont on fai-

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

foit toûjours des fomentations fur le ventre. Le dévoiement continua jufqu'au dix; & comme à la longue il devenoit fâcheux, dans la vûe de le modérer, on fit prendre au bleffé une prife de confection d'hyacinthe, & fans autre remede le cours de ventre s'arrêta.

Du neuf au dix on commença à s'appercevoir que vers la région hypogaftrique, le bas-ventre s'élevoit & devenoit douloureux. Le onziéme l'élévation & la douleur de l'hypografte furent bien plus fenfibles, & à l'occafion de cet accident la tenfion fe renouvella à la région épigaftrique, elle redevint douloureufe, & la fiévre, qui le huit & le neuf, étoit prefque entierement éteinte, fe ralluma comme le premier jour. L'irritation s'étant communiquée à la veffie, le malade eut de grandes envies d'uriner, & ne rendoit l'urine que goutte à goutte.

Le douziéme le ventre étoit encore plus élevé & plus tendu; alors M. d'Argeat, qui avoit (m'a-t'il dit) remarqué plus d'une fois de femblables accidens à des bleffés, qui enfuite étoient morts d'épanchement dans le ventre, foupçonna que le bleffé, dont il s'agit, étoit réellement dans ce cas. Ce foupçon l'engagea à examiner foigneufement le ventre, & il s'apperçut d'une élévation un

peu plus grande au côté droit: De plus, quoique la tenſion des muſcles ne permît pas de ſentir diſtinctement l'ondulation ou la fluctuation, cependant en tâtant bien attentivement la tumeur du ventre, il parut qu'elle répondoit au toucher comme y ayant collection de matiere. Ce ſentiment, tout obſcur qu'il étoit, ſe trouvant joint aux autres circonſtances: fit juger qu'il y avoit un épanchement dans le bas-ventre.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Meſſieurs d'Argeat, Vacher, Bernier & Morel, qui s'aſſemblerent pour délibérer ſur le parti qu'il y avoit à prendre, convinrent de faire une ouverture au ventre à l'endroit tuméfié; on croyoit ſentir par le toucher la collection des matieres épanchées. M. Vacher fit l'opération à la partie la plus ſaillante de cet endroit, qui étoit du côté droit, entre l'épine antérieure & ſupérieure des os des îles & la tubéroſité du pubis, un pouce au-deſſus de l'anneau de l'oblique externe, parallelement au muſcle droit, & à un travers de doigt de diſtance de ce muſcle.

L'inciſion de la peau avoit environ deux pouces de longueur, mais l'ouverture du péritoine étoit ſeulement aſſez grande pour y pouvoir introduire le bout du petit doigt; ſi-tôt que le péritoine fut

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

ouvert, il ſortit au moins trois chopines d'un ſang noir très-fluide, qui ſembloit avoir été délayé par quelque ſéroſité.

Cette plaie fut panſée avec un lambeau de linge large d'un demi-pouce, qu'on introduiſit dans le ventre de la longueur de deux travers de doigt : on laiſſa au dehors un aſſez long bout de ce lambeau, qu'on retint par des plumaceaux, une emplâtre, des compreſſes trempées dans le vin aromatique, & le bandage de corps.

Le lendemain il ſortit encore par l'ouverture du péritoine environ une chopine de ſang, ſemblable à celui qu'on avoit tiré au moment de l'opération : dès lors les accidens commencerent à diminuer.

Au troiſiéme panſement il ne ſortit que peu de ſang mêlé de pus. On injecta dans le ventre du vin miélé ; mais cette injection faiſant un peu ſouffrir le malade, on la quitta au bout de deux ou trois jours, & on ne ſe ſervit plus que d'une décoction d'orge, dans laquelle on faiſoit fondre un peu de miel roſat. Vers le quatriéme ou le cinquiéme jour après l'opération, il s'établit une ſuppuration très-abondante ; dès qu'elle commença à diminuer, on ceſſa les injections ; dans peu le malade dormit

bien, fut ſans fiévre, ne ſentit plus aucune douleur; & par les bons ſoins de M. Vacher, il fut entierement guéri au bout de trente-ſix jours. Le bleſſé a repris depuis ſes exercices, & M. d'Argeat me l'ayant fait voir deux ans après l'opération, je n'ai trouvé à l'endroit de l'inciſion aucune diſpoſition à hernie.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

II. OBSERV. de l'Auteur ſur le même ſujet.

Un ſoldat reçut un coup d'épée un peu au-deſſus & au côté gauche de l'ombilic; il fut d'abord attaqué de vomiſſement, & il lui ſurvint une tenſion douloureuſe dans tout le bas-ventre, & ſurtout aux environs de la plaie; cette plaie n'avoit que deux ou trois lignes de longueur, & fut panſée ſimplement avec une compreſſe trempée dans de l'eau-de-vie, & ſoutenue par un bandage de corps. On fit une ſaignée du bras au bleſſé, qui demeura ſans autres ſecours juſqu'au ſixiéme jour de ſa bleſſure qu'il fut porté à l'Hôpital établi à Spire pour les bleſſés du ſiége de Philisbourg, Hôpital dont je prenois ſoin comme Chirurgien Major de l'armée.

La premiere fois que je vis ce bleſſé, je lui trouvai le ventre un peu bouffi, flaſque & indolent, ſi ce n'eſt à l'endroit de la plaie, où l'on cauſoit encore quelque légere douleur en appuyant un peu fortement. Il y avoit aux environs de la

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

blessure une noirceur que l'on pouvoit aussi-tôt prendre pour une tache de gangréne, que pour une simple équimose, vû sur-tout le mauvais état du blessé; en effet il avoit un hoquet continuel, & vomissoit aussi-tôt qu'il prenoit quelque chose; il avoit en même-tems un devoiement bilieux fort considérable, & tel qu'il rendoit le plus souvent les excrémens involontairement; sa maigreur & sa foiblesse étoient extrêmes, & son pouls étoit petit & concentré au point qu'on avoit peine à le sentir.

Quoiqu'un état si déplorable annonçât une inflammation gangréneuse au bas-ventre, j'aimai mieux paroître espérer contre toute vraisemblance, que d'abandonner le blessé à son triste sort. J'agis donc conformément à la seule supposition dans laquelle ou pût concevoir quelque espérance, c'est-à-dire, que dans l'idée que la gangréne n'étoit peut-être pas encore confirmée, je mis tout en œuvre pour en arrêter le progrès; malgré la grande foiblesse du pouls, je fis faire de fréquentes petites saignées du bras: je fis appliquer sur tout le ventre des linges trempés dans une décoction chaude de plantes émollientes & résolutives, à laquelle on ajoutoit un quart d'eau-de-vie; on renouvelloit souvent ces fomen-

tations. En même-tems, dans la vûe de consolider; pour ainsi dire, l'estomac, de modérer le dévoiement, & de ranimer les forces du blessé, je lui fis user d'une potion qu'on lui donnoit par cuillerée d'heure en heure, & qui étoit composée d'un gros de Thériaque, d'un demi-gros de confection d'hyacinthe, & de quinze gouttes de *Lilium* dans quatre onces d'une infusion de sommités d'absinthe. Je défendis la grande boisson; je fis donner pour toute nourtiture toutes les deux heures quatre cuillerées de bouillon, dans lesquelles on délayoit environ le quart d'un jaune d'œuf; & pour appaiser la soif du blessé, je lui permis de prendre de tems en tems une gorgée d'une légere émulsion nitrée.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Après les quatre premieres saignées, qui furent faites dans un même jour, le blessé, loin d'être plus affoibli, eut le pouls un peu plus relevé, le hoquet fut un peu moins violent; les nausées & les vomissemens venoient un peu moins souvent, & le blessé gardoit une partie des alimens ou des remédes qu'on lui faisoit prendre. Le lendemain je fis faire encore trois saignées, & le même régime fut observé. Le blessé fut encore un peu mieux, & pouvoit prendre une plus grande quantité de boisson sans la rejet-

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

ter; le hoquet ſubſiſtoit cependant toujours, de même que le dévoiement. Le huit le bleſſé fut encore ſaigné trois fois, & ſon pouls me parut aſſez ranimé pour ceſſer l'uſage de la potion; je lui fis ſeulement donner matin & ſoir une priſe de *diaſcordium* pour calmer le dévoiement, & je fis ajouter à la décoction des plantes émollientes & réſolutives, moitié d'eau-de-vie camphrée.

Du huit au douze le bleſſé demeura à peu près dans le même état, & fut encore ſaigné cinq à ſix fois pendant cet intervalle de tems. Du douze au quinze, le ventre qui étoit devenu un peu moins bouffe & moins flaſque, parut s'élever de nouveau, & le ſeize il ſe manifeſta au côté droit de l'ombilic une noirceur ſemblable à celle qui occupoit déja les environs de la plaie, & qui ſubſiſtoit toujours.

Cette noirceur, que je conſidérai avec encore plus de fondement, ce ſemble, comme un ſigne de gangréne, ne me permit pas de ſoupçonner qu'il y eût quelque autre cauſe des ſymptômes que je voyois: je regardai le bleſſé comme un homme qui n'avoit plus que quelques heures à vivre, & pour lequel il ne reſtoit plus rien à tenter, trois jours néanmoins ſe paſſerent encore dans cet état,

le malade paroissant si près de sa fin, que du soir au matin, & du matin au soir, on étoit surpris de le voir encore subsister. Le dix-neuviéme de sa blessure il me fit appeller à son secours; il étoit travaillé de fréquentes envies d'uriner qu'il ne pouvoit satisfaire: loin d'avoir le dévoiement, il n'avoit point été à la selle depuis deux jours; le hoquet étoit continuel, & le vomissement étoit très-fréquent. Le ventre étoit beaucoup plus élevé, tendu & douloureux, sur-tout à la région hypogastrique: le blessé avoit une fiévre assez vive.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

La rétention des urines pouvant être une nouvelle cause de l'augmentation des symptômes, je sondai le blessé, qui s'en trouva soulagé, quoiqu'il n'y eût que peu d'urine dans la vessie. Ces irritations de la vessie, jointes à la grande élévation du ventre, & à la tension douloureuse qui étoit survenue à la région hypogastrique, commencerent à me donner quelque soupçon d'un épanchement dans le bas-ventre; mais pensant que cet épanchement étoit la suite de quelque ouverture qui s'étoit pû faire par gangréne à l'intestin; je ne crus pas que le blessé pût vivre jusqu'au lendemain; je le trouvai cependant encore

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

en vie ; mais dans un état des plus triſtes ; il vomiſſoit ſans ceſſe, & rendoit, comme par regorgement, les matieres bilieuſes & fécales. Cette circonſtance m'ôta l'idée de l'ouverture de quelqu'inteſtin, & me perſuada que l'épanchement étoit d'une autre nature, & que cette matiere épanchée dans le baſſin, comprimant le col de la veſſie & le canal inteſtinal, étoit cauſe de la rétention d'urine, & du vomiſſement des matieres fécales.

Je ſçavois que dans le cas d'un épanchement ſemblable, on avoit pratiqué avec ſuccès une ouverture au bas-ventre, par le conſeil de M. d'Argeat notre confrere ; & quoique l'état du bleſſé ne me laiſsât entrevoir aucune lueur d'eſpérance, ſa ſituation me parut ſi triſte & ſi inſupportable, que je me rendis aiſément aux inſtances qu'il me fit de tenter quelque choſe pour le ſoulager.

Je fis donc une inciſion au-bas-ventre, un pouce au-deſſus de l'épine antérieure & ſupérieure de l'os des îles, & parallélement au muſcle droit : je fis cette inciſion du côté droit, parce que l'hypogaſtre paroiſſoit plus élevé de ce côté que de l'autre. Si-tôt que le péritoine fut ouvert, il ſortit avec effort plus de deux pintes d'un ſang noir, in-

fecté & délayé par de la sérosité ; il en seroit même sorti davantage, si de crainte de causer trop de foiblesse au blessé, je n'en eusse modéré l'issue ; je mis dans la plaie un bout de bandelette de linge qui ne gênoit pas l'ouverture au point d'empêcher que les matieres épanchées dans le ventre pussent s'écouler insensiblement, & par dégrés d'un pansement à l'autre. Du moment même de l'opération, le blessé n'a plus vomi, & a été bien moins travaillé de hoquets ; mais il ne jouit pas long-tems de ce soulagement. La gangréne des intestins portée au dernier dégré, l'enleva vingt-quatre heures après l'opération, & le vingt-uniéme jour de sa blessure.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Malgré la grande quantité de matiere qui étoit sortie lors de l'opération, & ce qui s'en étoit écoulé depuis dans l'appareil, au point de mouiller plusieurs draps, je trouvai encore à l'ouverture du cadavre plus d'une pinte de matiere sanguinolente épanchée dans le bas-ventre ; mais cette matiere n'étoit point éparse & dispersée dans les différens enfoncemens & replis du mésentère, des intestins & des autres viscères, comme ou est généralement prévenu que cela doit arriver lorsqu'il se

fait quelque épanchement dans le ventre. La matiere épanchée n'avoit qu'un ſeul & unique foyer, & étoit renfermée dans une eſpéce de loge particuliere. La cavité du baſſin faiſoit le fond de cette loge, & par en-haut les inteſtins collés les uns aux autres formoient un plancher, qui adhérant dans tout ſon contour au péritoine, déterminoit le foyer de l'épanchement.

Epanchemens dans le bas-ventre.

Ce foyer étoit inégalement circonſcript, & cette circonſcription inégale dépendoit ſans doute de l'irrégularité avec laquelle le ſang s'étoit répandu lors de ſon épanchement; ayant trouvé plus ou moins de réſiſtance, il s'étoit inſinué plus ou moins avant dans quelques-unes des anfractuoſités des inteſtins; de ſorte que ces anfractuoſités formoient des eſpéces de clapiers & de ſinus, plus ou moins profonds, mais qui tous communiquoient avec le foyer commun, & venoient s'y dégorger; de maniere que l'ouverture que nous avions faite au ventre, ſuffiſoit ſeule pour évacuer le tout. L'intérieur de la cavité que faiſoit le foyer de l'épanchement, étoit revêtu d'une coëne lymphatique intimement collée, tant au péritoine qu'aux inteſtins; cette coëne étoit aſſez ſolide pour former une eſpéce de kiſte d'envi-

ron une demi-ligne d'épaiſſeur qu'on pouvoit ſéparer ſans le rompre, & qui avoit pû retenir dans ſes bornes le fluide épanché, indépendamment de l'adhérence des inteſtins entre eux & au péritoine: au reſte cette adhérence étoit très-facile à détruire avec le doigt, comme il arrive toujours lorſque l'inflammation eſt parvenue au point de dégénérer en gangréne. L'eſpéce de kiſte ou poche dont j'ai parlé étoit par dedans enduite d'un caillot noirâtre, ſemblable à celui qu'on trouve ſous la coëne lymphatique du ſang congelé dans les palettes; ce caillot n'avoit qu'une ou deux lignes d'épaiſſeur dans preſque toute ſon étendue; il étoit d'une conſiſtence aſſez ferme du côté par lequel il ſe confondoit avec la coëne lymphatique, mais par dedans il étoit fort molaſſe & comme délayé: quelques caillots entiérement détachés, & encore plus mous & plus détrempés, flottoient dans une ſéroſité ſanglante.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Le cas que je viens de rapporter n'eſt pas le ſeul dans lequel j'aye obſervé que lorſqu'il ſe fait quelque épanchement de ſang dans le bas-ventre, cet épanchement n'a qu'un ſeul & unique foyer. Depuis l'Obſervation que je viens de rapporter, il n'eſt mort dans les

PRÉCIS DE diverſes autres Obſervations de l'Auteur, avec des Remarques touchant les épanchemens dans le ventre.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Hôpitaux, dont j'ai été chargé, aucun blessé ayant plaie pénétrante dans le bas-ventre, que je n'aye fait l'ouverture, du cadavre & toutes ces Observations ont confirmé la premiere. J'ai trouvé quelquefois que le sang épanché demeuroit aux environs de l'ouverture du vaisseau sans s'étendre beaucoup. D'autres fois aussi j'ai remarqué que le sang s'étoit frayé des routes assez au loin, & dans ce cas j'ai presque toujours observé qu'il y avoit communication entre le sang le plus éloigné de l'ouverture du vaisseau, & celui qui le dernier sorti, en avoit sans doute bouché l'ouverture en se coagulant.

Il est bien vrai que j'ai trouvé certaines fois deux ou trois épanchemens, dont chacun avoit son foyer distinct, mais c'étoit à la suite de coups d'armes à feu ou d'épées, qui faisant de longs trajets dans le ventre, & qui le traversant même de part en part, avoient blessé différentes parties & ouvert ainsi deux ou trois vaisseaux considérables assez distincts & séparés les uns des autres, pour occasionner deux, trois, & même un plus grand nombre d'épanchemens particuliers : dans ces cas là même j'ai observé souvent que les épanchemens particuliers ont entre eux de

petites communications, ou des continuités qui font qu'à proprement parler, on pourroit dire qu'ils ont un foyer commun.

Epanchemens dans le bas-ventre.

Il eſt encore un cas où j'ai trouvai à l'ouverture des cadavres des épanchemens multipliés, lors même que la ſource qui avoit fourni le ſang étoit unique : c'eſt lorſque j'ai ouvert les cadavres de perſonnes mortes peu de tems après leurs bleſſures ; de façon que le ſang épanché n'avoit pas eu le tems de ſe coaguler avant la mort. On verra dans l'article ſuivant pourquoi l'on trouve alors des épanchemens vagues & multipliés : c'eſt la différence entre les caillots de ſang formés depuis la mort, & ceux qui ſe ſont formés du vivant même des bleſſés, qui m'a mis en état de diſtinguer ces cas ; & depuis j'ai toujours remarqué que quand le foyer de l'épanchement étoit vague, indéterminé, multiplié, les caillots avoient le caractere de caillots formés depuis la mort ; au contraire lorſque le caillot a eu le caractere du caillot formé pendant la vie, j'ai toujours trouvé que l'épanchement n'avoit qu'un ſeul & unique foyer ; ce qui fait, comme la ſuite le fera voir, une Obſervation très-importante.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Quand le ſang s'eſt coagulé pendant la vie des bleſſés, j'ai toujours obſervé que toute la ſurface du caillot étoit recouverte d'une coëne lymphatique, preſque également épaiſſe par tout, & aſſez intimement collée aux viſcères qui forment le foyer de l'épanchement; au contraire le caillot qui s'eſt formé après la mort, n'eſt point recouvert d'une coëne lymphatique, du moins uniforme, & qui s'étende également ſur toute ſa ſurface; il na pas non plus d'adhéſion aux viſcères entre leſquels il eſt renfermé, & il en eſt auſſi détaché que le ſang coagulé dans la palette, l'eſt des parois de ce vaſe. La ſéroſité qui ſe ſépare du caillot formé après la mort le détache des parties voiſines, comme la ſéroſité qui ſuinte du ſang coagulé dans un vaſe, le détache peu après des parois de ce vaſe.

Une autre différence très-notable entre le caillot formé pendant la vie, & le caillot formé après la mort, c'eſt que celui-ci eſt toujours molaſſe, d'une conſiſtence égale dans toute ſa ſubſtance, & toute ſemblable encore à cet égard au caillot formé dans une palette, ſi ce n'eſt qu'on n'y remarque point de coëne lymphatique, du moins à beaucoup près auſſi ſenſible, auſſi ferme,

aussi dure que celle qui se forme le plus souvent sur le sang tiré par la saignée. Il n'en est pas de même du caillot de sang formé dans le ventre pendant la vie; il n'est point d'une égale consistence par tout, puisque, comme je l'ai déja dit, il est entouré ou revêtu d'une coëne lymphatique, qui, par la solidité qu'elle acquiert de jour en jour, forme une espéce de membrane, & est, comme on sent assez, beaucoup plus ferme que le reste du caillot. Le corps du caillot formé pendant la vie, est aussi plus solide & plus ferme que les autres caillots, & il l'est, sur-tout pendant les premiers jours de sa formation; car dans les suites il devient molasse, dissout & délayé; mais alors même le tems qui s'est écoulé depuis la blessure, semble indiquer suffisamment que le sang s'est coagulé pendant la vie du blessé: au reste il semble inutile de faire remarquer que la différence doit être peu sensible entre un caillot qui auroit commencé de se former peu d'heures avant la mort, & celui qui ne se seroit formé que depuis.

EPANCHEMENS dans le bas-ventre.

Ce n'est pas seulement entre le caillot formé dans le ventre pendant la vie, ou après la mort, qu'il y a des différences; j'ai bien remarqué que

Epanchemens dans le bas-ventre.

tout ſang épanché ne ſe coaguale pas de même pendant la vie, & l'on conçoit qu'il doit y avoir une infinité de variations ſelon la qualité du ſang épanché, ſoit artériel, ſoit veinal, ſoit pur, ſoit mêlangé, ſoit naturel, ſoit vicié, ſelon la quantité de l'épanchement, & ſur-tout ſelon la forme de cet épanchement, c'eſt-à-dire, ſelon que le ſang épanché eſt contraint de prendre une figure, qui, à proportion de la ſurface, contient plus ou moins de ſolidité.

Dans ces différens cas, non-ſeulement la coagulation du ſang doit être plus ou moins prompte, mais encore le caillot doit avoir des conditions différentes, deſquelles dépendront les différentes terminaiſons, & conſéquemment les ſymptômes différens de l'épanchement. On ſent toute l'étendue & la difficulté des recherches qu'on pouvoit faire ſur les modifications différentes que ſouffre le ſang épanché dans le ventre, & qui ſans doute ne ſont pas moins variées que celles qu'on obſerve chaque jour dans les épanchemens ſanguins, & dans les échymoſes qui ont leur ſiége dans les parties extérieures.

Il me reſte pour finir cet article à

Epanchemens dans le bas-ventre.

parler d'un dernier cas, dans lequel on peut encore, à l'ouverture des cadavres, trouver les matieres épanchées vaguement répandues, & sans foyer particulier, quoique les blessés ne soient morts que plusieurs jours après leur blessure. Ce cas est celui où les adhérences qui limitoient d'abord le foyer de l'épanchement, viennent à se détruire par quelque cause que ce soit; c'est ce qui arriva malheureusement à un blessé que j'ai fort regretté. Il avoit reçu un coup d'épée au côté droit du bas-ventre, un pouce au-dessous & à côté de l'ombilic; il étoit au treiziéme jour de sa blessure lorsque je le vis: l'importance de sa plaie, & les accidens qui l'avoient accompagnée, m'y firent apporter une attention particuliere; & comme par les signes détaillés dans le troisiéme article, j'étois convaincu que ce blessé avoit un épanchement dans le ventre, je résolus de lui faire le lendemain l'opération convenable; mais il en arriva tout autrement: on fit ce jour même un transport de malades; & quoique j'eusse marqué exactement ceux qui devoient être transportés, ce qu'on avoit coutume de suivre réguliérement, le blessé dont il s'agit, qui avoit des parens dans la Ville où l'on

EPANCHEMENS dans le bas ventre.

alloit conduire les malades, fit tant d'inſtances à un infirmier, qu'il le gagna, & ſe fit porter dans un charriot. Voici quel fut ſon ſort: Le déſir d'arriver lui fit ſupporter patiemment les premiers cahots; mais à peine eut-il fait un quart de lieue, qu'il ſe plaignit de colique, de tranchées, & d'une douleur inſupportable dans tout le bas-ventre; il vomit, il fut pluſieurs fois à la ſelle, & involontairement; ſon pouls devint foible, concentré, dur, irrégulier; il eut de fréquentes ſyncopes, & quelques heures après être arrivé, il mourut dans les mêmes accidens. Le Chirurgien qui avoit accompagnée ce convoi de malades, eſt celui qui m'a appris ce que je viens de rapporter; & qui m'a dit de plus qu'à l'ouverture du cadavre on avoit trouvé environ trois chopines d'un ſang noir & très-fluide, répandu dans tout le ventre; & qu'à la région hypogaſtrique au-deſſous de la plaie, il y avoit des adhérences qui formoient une eſpéce de poche, dans laquelle il y avoit un peu de ſang caillé. Ce récit augmenta d'autant plus le regret que j'avois de la perte de ce bleſſé, qu'il me démontra que l'opération que j'avois réſolue auroit pû ſûrement le ſauver.

PRÉCIS

PRÉCIS D'OBSERVATIONS,

Où l'on expoſe les différens cas dans leſquels il eſt néceſſaire de multiplier l'opération du trépan, & où l'on montre, par des exemples remarquables, que le crâne peut être ouvert avec ſuccès, dans une grande étendue, lorſque ces cas l'exigent.

Par M. QUESNAY.

I.

LES fractures qui arrivent ſur la ſuture, obligent ordinairement de trépaner des deux côtés de cette ſuture, parce qu'on craint que la dure-mere ne ſoit, malgré l'effort du coup, reſtée adhérente à l'endroit de cette même ſuture, comme on en peut voir des exemples ci-devant dans la 6me. & la 9me. Obſervation de l'article du trépan dans les cas douteux. Dans ce cas, le trépan que l'on appliqueroit ſur la ſuture pourroit donner atteinte à cette membrane ; c'eſt pourquoi il eſt plus ſûr de le placer à côté ; mais ſi on ne trépane

I. CAS. Fractures ſur les ſutures.

I. CAS. Fractures sur les sutures.

que d'un côté, & que la dure-mere soit effectivement adhérente à la suture, elle empêche que les matieres épanchées des deux côtés ne puissent s'écouler par cette seule ouverture. Il est donc nécessaire, pour leur donner une issue de part & d'autre, d'ouvrir le crâne des deux côtés de la suture : ainsi la même raison qui engage à ne pas trépaner sur la suture, oblige aussi de multiplier les trépans. Cependant s'il étoit vrai, comme le disent *Berengarius* & quelques autres Auteurs (*a*), que la membrane se détachât presque toujours à l'endroit de la suture par la force du coup, & qu'il n'y eût pas tant à craindre d'y trépaner qu'on le pense ordinairement, il seroit presque toujours vrai aussi qu'il ne seroit pas nécessaire de trépaner des deux côtés ; car si véritablement la dure-mere ne se trouvoit pas adhérente à la suture, toutes les matieres épanchées pourroient s'évacuer par une seule ouverture, surtout quand la fracture ne se trouveroit pas d'une grande étendue, & qu'on auroit trépané du côté où elle s'étendoit le plus. Mais l'expérience a tant de fois

(*a*) Voyez la citation de ces Auteurs dans le Traité des Plaies de Tête de Mr. Rouhault, page 82.

fait remarquer la néceſſité qu'il y a de trépaner des deux côtés de la ſuture, qu'on s'en eſt fait un précepte, & qu'on l'obſerve exactement. Les grands écartemens des ſutures confirment la même pratique, l'iſſue que ces écartemens fourniſſent au ſang épanché ne ſuffit ſouvent que pour un ſeul côté; dans ce cas, malgré l'écartement de la ſuture, la dure-mere reſte encore attachée au bord de l'un des os écartés; cette attache forme une eſpéce de digue, qui empêche que le ſang épanché ſous cet os, auquel elle eſt attachée, ne puiſſe ſortir par l'écartement, en ſorte qu'on eſt obligé d'en venir à l'opération pour procurer à l'épanchement une évacuation entiere, comme on l'a vû par l'Obſervation de M. Mouton que nous avons rapportée ci-devant; d'où il s'enſuit qu'il ne paroît pas vrai que la dure-mere ſe détache des ſutures dans les fractures auſſi ordinairement qu'on le dit, & que le plus ſûr eſt de ne pas trépaner ſur ces ſutures, mais d'appliquer une couronne de trépan de chaque côté, & d'en appliquer même davantage ſi l'épanchement ou la fracture l'exige, comme dans l'Obſervation ſuivante.

I. CAS. Fractures ſur les ſutures.

I. OBSERV. Par M. BENOÎT, Chirurgien Major de Dunkerque.

Un Canonier âgé de cinquante-cinq ans, fut bleſſé par un coup d'arme à feu

I. CAS. Fractures ſur les ſutures.

Fracture avec embarrure ſur les ſutures ſagittale & lamdoïde, qui obligea à faire trois trépans.

ſur la partie moyenne & poſtérieure de la ſuture ſagittale ; la plaie ſe trouva avec fracture & embarrure. M. Benoît fit, pour s'aſſurer de l'étendue de cette fracture, une inciſion cruciale, par laquelle il découvrit la plus grande partie des pariétaux ; il ſe trouva que la fracture s'étendoit juſques ſur l'occipital, & que l'opération du trépan preſſoit beaucoup ; cependant il fut obligé, à cauſe de l'hémorrhagie, de la différer au lendemain. Il appliqua trois couronnes de trépan, deux d'un côté de la ſuture ſagittale, & une de l'autre, par le moyen deſquelles il enleva pluſieurs grandes piéces d'os des deux pariétaux & de l'occipital ; la bréche que laiſſerent ces piéces d'os des deux pariétaux de l'occipital diſpenſa Mr. Benoît de faire de l'autre côté de la ſuture lambdoïde un quatriéme trépan qu'auroit exigé la fracture qui s'étendoit au-delà de cette ſuture. Cette bleſſure, quoique fort conſidérable, & quoique faite par arme à feu, ne fut point ſuivie d'accidens fâcheux, & elle fut parfaitement guérie au bout de quatre mois.

Il y a des cas qui obligent quelquefois à trépaner ſur les ſutures.

Si la pratique approuve la circonſpection que l'Anatomie inſpire de ne pas trépaner ſur les ſutures, c'eſt ſurtout à cauſe des ſinus qui ſont placés

ſous quelques-unes de ces ſutures, & qui y ſont attachés, particuliérement le ſinus longitudinal qui ſuit le trajet de la ſuture ſagittale. Les ſinus latéraux ne ſe trouvent ſous les ſutures lambdoïde & ſquammeuſe qu'en les traverſant vers l'endroit où ces deux ſutures ſe réuniſſent, & en repaſſant une ſeconde fois à la baſe du crâne ſous la ſuture lambdoïde. Indépendemment des ſinus, l'adhérence de la dure-mere avec les os du crâne, qui eſt plus forte à l'endroit des ſutures qu'ailleurs, a auſſi quelque part au précepte qui défend de trépaner ſur les ſutures; parce qu'on pourroit, comme nous l'avons déja remarqué, bleſſer cette membrane lorſque ſon adhérence réſiſte à la force du coup: cependant nous avons des Obſervations qui nous montrent qu'il y a des cas où ce précepte ne doit pas nous arrêter.

I. CAS. Fractures ſur les ſutures.

Un garçon Tanneur, âgé de vingt-ſept ans, d'un tempérament robuſte, tomba du haut d'un rocher, & ſe fractura preſque tout le pariétal gauche, & une partie du temporal. Cette fracture étoit accompagnée d'une plaie qui découvrit une partie de la portion ſupérieure & latérale gauche du coronal, tout le pariétal & le temporal, le muſcle crotaphite en étant entiérement ſéparé,

II. OBSERV. Par M. DE VOLPILIERE Médecin & Chirurgien à Beaucaire, ſur une fracture au temporal, où il a trépané ſur la ſuture temporale.

comme si on l'avoit voulu disséquer : Enfin, M. de Volpiliere fit saigner ce blessé, & pansa la plaie, ayant soin de conserver le lambeau ; il fit répéter la saignée, & remit le trépan au lendemain. Comme le fracas étoit des plus considérables, M. de Volpiliere fut obligé d'appliquer deux couronnes de trépan, & d'en placer une sur la suture temporale, sans qu'il en soit rien arrivé de fâcheux : le malade fut saigné le même jour du pied, & le lendemain il le fut deux fois du bras. La dure-mere se trouva gangrénée vis-à-vis toute l'étendue de la fracture : néanmoins cette cure fut très-heureuse ; les exfoliations commencerent à se faire le vingt-deuxiéme jour ; le muscle crotaphite & les lambeaux qui s'étoient détachés se reprirent fort bien, & le malade fut guéri de cette grande blessure en deux mois de tems, quoique trois semaines après l'opération il eût paru des chancres véroliques sur le gland & sur le prépuce, lesquels se dissiperent par l'usage des remédes propres.

I. CAS. Fractures sur les sutures.

Il y a sur-tout un cas qui oblige de trépaner quelquefois sur les sutures, & de multiplier les trépans : c'est lorsqu'il y a un enfoncement ou une piéce d'os qui comprime les sinus, & qui obligent le Chirurgien à se faire des ouvertures suf-

fiſantes à l'endroit des ſutures mêmes, pour relever les os, ou pour enlever les fragmens avec toute la facilité & toutes les précautions qu'exigent les parties que ces os intéreſſent.

I CAS. Fractures ſur les ſutures.

III. OBSERV. Par M. DE GARENGEOT.

Fracture ſur la ſuture ſagittale, où il a été néceſſaire de trépaner ſur le ſinus longitudinal.

M. de Garengeot parle d'une pareille fracture avec enfoncement, faite à un enfant ſur la ſuture ſagittale: il appliqua d'abord cinq trépans, qui ne lui ſuffirent pas pour pouvoir relever une piéce d'os qui comprimoit le ſinus longitudinal, & qui tenoit le bleſſé dans un aſſoupiſſement léthargique très-preſſant. M. de Garengeot fut obligé de lui appliquer encore deux couronnes de trépan, une ſur la ſuture ſagittale, c'eſt-à-dire ſur le ſinus longitudinal même. Par le moyen de ces trépans il vint à bout de dégager ce ſinus, & l'enfant fut dans l'inſtant délivré des accidens qui alloient le faire périr. *Scultet* (*a*) appliqua auſſi au ſommet de la tête, à la circonférence d'un enfoncement ſur le même ſinus, cinq couronnes de trépan, il ſcia les entre-deux des trous faits par le trépan, & enleva par ce moyen toute la partie de l'os qui étoit enfoncée. Le même Praticien (*b*) en appliqua ſept pour un autre enfonce-

(*a*) Armament. Chir. Obſ. 22.
(*b*) Ibid. Obſ. 5.

I. CAS. Fractures sur les sutures.

ment ſur ce ſinus; il détacha la piéce d'os comme la précédente, & l'enleva. Ces opérations lui réuſſirent parfaitement.

II.

Quand on applique le trépan pour une fracture où l'on s'apperçoit que l'épanchement occupe ſur la dure-mere une étendue fort conſidérable, que le ſag extravaſé n'eſt plus fluide, & qu'il cauſe des accidens preſſans, ſoit en comprimant le cerveau, ſoit en irritant les membranes de ce viſcère, on ne doit point héſiter alors à faire autant de trépans qu'il eſt néceſſaire pour évacuer promptement cet épanchement.

IV. OBSERV. Par M. MARÉCHAL.

Trois trépans pour une fracture, avec un grand épanchement.

Un jeune homme de condition fut frappé par une piéce de bois qui lui tomba ſur la tête, il perdit connoiſſance, & ſaigna par les oreilles : la peau ne fut point entamée, mais on ſentoit une fluctuation ſur un des pariétaux; on y fit une ouverture, & on découvrit une fracture d'environ quatre pouces d'étendue qui finiſſoit à la ſuture coronale. M. Maréchal, qui trépana ce bleſſé, jugea à propos pour enlever beaucoup de ſang coagulé répandu ſous le crâne, d'appliquer trois couronnes de trépan, & de rompre avec l'élévatoire les entre-deux ; cette ouverture procura l'évacuation entiere de l'épan-

chement. M. Maréchal panſa la dure-mere avec le baume de *Fioraventi*, & empêcha la ſortie ou le gonflement de cette membrane avec une petite compreſſe graduée, pour faire une compreſſion convenable; par le moyen de cette compreſſe, il ſe paſſa de la plaque de plomb que quelques-uns recommandent pour aſſujettir en pareil cas cette même membrane. Après que l'os fut exfolié, les chairs de la plaie & celles que fournit la dure-mere ſe joignirent pour fermer peu à peu l'ouverture du crâne, la cicatrice fut achevée en deux mois; elle devint très-étroite & ſi ſolide, qu'on n'y ſentoit plus aucun mouvement de la dure-mere, il n'y eut qu'un endroit de l'étendue de quelques lignes qui ne ſe recouvrit pas de cheveux.

II. CAS Les grandes fractures & les grands épanchemens.

V. OBSERV par le même.

Fracture où l'on a fait douze trépans.

M. Maréchal fut obligé, pour un autre épanchement, de multiplier les trépans juſqu'à douze. *Dionis* a parlé de cette cure dans ſon Cours d'Opérations; mais un pareil exemple méritoit que M. Maréchal nous en donnât lui-même l'hiſtoire: Il rapporte qu'une jeune fille tomba ſur un des pariétaux, & ſe fit une contuſion conſidérable avec extravaſion ſous la peau. Il trouva cette jeune fille en léthargie avec un

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

pouls convulsif; elle avoit vomi, & il étoit sorti du sang par les oreilles. M. Maréchal ouvrit la tumeur qu'avoit causée la chûte; il découvrit une fracture qui traversoit l'os des tempes & l'os pariétal jusqu'à l'apophise pierreuse; il fut obligé, pour suivre la fracture, de continuer son incision jusques derriere l'oreille: il arrêta le sang, & le lendemain il commença à appliquer deux couronnes de trépan, sans que la malade se trouvât mieux; on en appliqua deux autres le jour suivant; les accidens persévérerent, & obligerent d'en appliquer jusqu'à douze. M. Maréchal avoit laissé entre les trépans environ une ligne d'intervalle qu'il fit sauter avec l'élévatoire, pour ne faire qu'une seule ouverture de tous ces trépans; le dernier étoit placé très-bas & tout proche de l'oreille, il facilita l'extraction des deux petites portions de l'apophise pierreuse: tout le sang coagulé se fondit; la dure-mere & les bords de la plaie se mirent en suppuration, & les accidens cesserent.

Les grands épanchemens n'obligent pas toujours à multiplier les trépans.

Les épanchemens où le sang se trouve coagulé, même ceux qui sont considérables, n'obligent pas toujours de multiplier les trépans; car quand il n'y a pas d'accidens qui obligent d'enlever

au plûtôt ce ſang, on attend qu'il tombe en diſſolution & qu'il puiſſe s'évacuer, comme on dit, par la ſuppuration ; mais il arrive quelquefois que cette diſſolution, qui eſt toujours putride, devient en peu de tems très-pernicieuſe ; alors on doit, auſſi-tôt qu'on s'en apperçoit, ne pas attendre que la diſſolution de ce qui reſte de ſang coagulé s'acheve, il faut au plûtôt enlever ce ſang. On trouve dans *Magatus* (*a*) un exemple bien remarquable de cette diſſolution parvenue promptement à un dégré de malignité ; car elle ſe manifeſta dès le cinquiéme jour par divers accidens, & par un écoulement ichoreux & fœtide, ſans qu'il y eût aucune apparence de ſuppuration purulente. Ce grand Chirurgien averti par tous ces ſignes du danger preſſant où étoit le bleſſé, ſe détermina à ôter au plûtôt beaucoup de ſang coagulé & fort dur qui étoit épanché ſur la dure-mere. *Magatus* avoit trépané ce bleſſé dès les premiers jours ; mais une ſeule ouverture de trépan ne ſuffiſoit pas pour enlever ce ſang coagulé, il appliqua un autre trépan à un doigt de diſtance du premier, & emporta l'entre-deux, pour ne faire qu'une ſeule ouverture de ces deux trépans ; les

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

(*a*) Lib. 11. cap. 44.

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

piéces d'os qu'il enleva étoient imbues de ſanie, & ſentoient déja fort mauvais: l'épanchement étoit ſi étendu, qu'il fut obligé de courber le bout de ſa ſonde pour acrocher le ſang endurci qui étoit éloigné. Malgré toutes ces attentions il ne put pas enlever tout ce ſang, il étoit ſi adhérent à la dure-mere, qu'il ne put pas le détacher par-tout; mais il eut grand ſoin dans la ſuite, à meſure que ce qui étoit reſté tomboit en diſſolution, de l'enlever au plûtôt. On voit donc par cette Obſervation que quelquefois le ſang épanché devient pernicieux en très-peu de tems, & qu'il faut être en garde contre la dépravation dont il eſt ſuſceptible, lorſqu'on attend, dans les épanchemens ſous le crâne, qu'il s'évacue par diſſolution.

Il y a beaucoup moins de danger pour le malade de multiplier les trépans pour évacuer ces ſucs épanchés devenus pernicieux, que d'attendre une plus grande diſſolution qui augmenteroit le péril; car non ſeulement les grandes ouvertures du crâne, telles que celles des douze trépans dont nous avons parlé, mais encore de beaucoup plus grandes, ſe ferment facilement.

VI OBSERV. Par M. SARRAU.

M. Sarrau dit avoir vû tout un pariétal ſe détacher, ſans qu'il ſoit même

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

Os pariétal enlevé entiérement.

arrivé d'accidens considérables. Le blessé étoit un enfant : il tomba sur le côté de la tête, où il se fit une contusion que le Chirurgien qui le vit d'abord ouvrit. Le même Chirurgien pansa la plaie pendant plusieurs mois, sans pouvoir tarir les matieres purulentes, qui étoient toujours fort abondantes. L'enfant s'obstina à ne vouloir garder ni le lit ni aucun régime. M. Sarrau y fut enfin appellé : il trouva en effet une grande suppuration, & s'apperçut en appuyant aux environs de la plaie que les matieres sortoient entre l'os & les chairs, mais en examinant plus attentivement la plaie & ses environs, il remarqua un écartement considérable à toute la circonférence du pariétal, & sentit que cet os vacilloit sous les doigts. La suppuration fournissoit de plus en plus à proportion que l'on appuyoit sur ce même os ; M. Sarrau ne douta plus que ce pus ne vînt de dessus la dure-mere par l'écartement des sutures. Dans cette persuasion il se détermina à faire une incision sur la plus grande partie de la circonférence du pariétal pour découvrir ses sutures ; il ne s'étoit pas trompé ; il vit effectivement sortir les matieres de dessous l'os à mesure que l'on appuyoit dessus ; cet os étoit tellement détaché

de tous côtés, que dans la ſuite il abandonna en partie de lui-même la place, & on l'enleva entiérement. La dure-mere ſe trouva preſque toute couverte de chairs grenues qui avoient déja pouſſé ſous l'os avant qu'il fût enlevé : ces chairs s'étendirent de plus en plus, elles gagnerent les bords du cuir chevelu, & formerent avec lui une cicatrice aſſez ferme pour contenir & défendre le cerveau. *Raigerus* (*a*) rapporte une Obſervation à peu près ſemblable que lui a fournie un Soldat, qui fut traité avec ſuccès par un Chirurgien François, d'un coup à la tête qui fractura un des pariétaux, de façon qu'une portion de cet os de la grandeur de la paume de la main fut enlevée. On trouve dans *Blegny* (*b*) une Obſervation qui lui a été communiquée par M. Tamponet Chirurgien ordinaire du Roi, dans laquelle on rapporte qu'un des pariétaux s'eſt détaché avec quelques lames des os voiſins. La cicatrice ſe forma ſi bien, qu'elle ferma parfaitement la grande ouverture, que la perte de cet os avoit laiſſée au crâne. On trouve dans *Saviard* Chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, un fait de même genre beaucoup plus étonnant ;

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

(*a*) Ephem. Germ. anno. 3. n°. 278.
(*b*) Zod. Apr. Obſ. 8.

la partie ſupérieure de l'os coronal, les deux pariétaux entiers, & une grande portion de l'os occipital ſe ſéparerent en même tems : cette grande étendue d'os qui ſe détacha, comprenoit toute la calotte du crâne : le malade pour ſuppléer à cette partie, ſe ſervoit du fond d'une courge pour défendre le cerveau, & couvrir la cicatrice qui ſe forma après cette grande déperdition.

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

Il y a des cas où les ſucs épanchés ſous le crâne viennent de trop loin chercher une iſſue faite par le trépan ou autrement, en ſorte qu'elles ne peuvent s'évacuer qu'en partie, quelqu'induſtrie qu'on emploie pour en faciliter l'écoulement. On ne doit pas alors s'en tenir à cette ſeule ouverture qu'on a fait d'abord; il faut abſolument, pour procurer aux matieres une iſſue ſuffiſante, multiplier les trépans; mais il n'eſt pas toujours néceſſaire de faire, comme dans les Obſervations précédentes, une ſeule ouverture auſſi étendue que le trajet que parcourent les matieres épanchées ; on peut, de même que dans les abſcès fiſtuleux des chairs, avoir recours à une contre-ouverture, à l'endroit où les matieres s'accumulent, & où l'on peut leur procurer une iſſue faci-

le, comme a fait M. Chauvin dans la cure suivante.

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

VII. OBSERV. Par M. CHAUVIN. Contre-ouverture au crâne.

Un homme se fit une petite plaie par une chûte; cette plaie, qui étoit simple en apparence, étoit placée sur la partie supérieure de l'occipital un peu à gauche. Les accidens devinrent considérables, & déterminerent à faire une incision à l'endroit de la blessure. On découvrit une fracture en étoile sur la partie postérieure & supérieure du pariétal droit, dont un rayon s'étendoit du côté droit à quatre lignes au-delà de la suture lambdoïde. On appliqua deux couronnes de trépan, l'une sur l'occipital & l'autre sur le pariétal; cette opération dissipa les accidens, à la réserve d'une paralysie sur la paupiere de l'œil gauche. Au bout d'un mois on apperçut par l'ouverture du trépan faite sur l'occipital, du sang en partie fluide & en partie grumelé, qui étoit chassé par les battemens de la duremere; il en sortit pendant trois ou quatre jours deux ou trois cuillerées à chaque pansement, & chaque fois la paupiere paralytique reprenoit son action immédiatement après l'évacuation; mais cette paralysie revenoit deux ou trois heures après. Les mêmes évacuations continuerent, à la différence que c'étoit

du pus qu'elles fourniſſoient au lieu de ſang ; ce pus fut d'abord ſéreux, & prit enſuite une bonne conſiſtence : on remarqua qu'il venoit de fort loin, & qu'il ne pouvoit ſortir que pendant le panſement, lorſqu'on abaiſſoit la dure-mere. M. Chauvin, qui traitoit ce bleſſé, chercha la ſource de ces matieres, & la trouva ſous le milieu du pariétal : on eut recours, par le conſeil de M. Petit, à une goutiere de plomb ; cet inſtrument convenoit mieux en pareille occaſion que la canule de plomb applatie dont ſe ſervit *Paré* (*a*) avec ſuccès cependant, pour procurer de même à des matieres retenues ſous le crâne, une ſortie par l'ouverture d'un trépan qui étoit au-deſſus de leur ſource. Dans le cas préſent, il s'agiſſoit d'empêcher que le gonflement de la dure-mere ne s'opposât à la ſortie des matieres ; on devoit ſeulement ſe propoſer de tenir cette membrane un peu écartée du crâne, afin qu'elle laiſsât au pus une voie libre entr'elle & l'os. La goutiere étoit donc dans cette circonſtance ce qu'on pouvoit inventer de mieux ; mais la ſituation trop baſſe du fond du ſinus en empêcha le ſuccès. M. Chauvin propoſa un trépan en forme de contre-ouver-

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

(*a*) Lib. 10. chap. 21.

ture qui fut fait, & qui, avec le ſecours de cette goutiere, qui fut encore utile pendant quelques jours, réuſſit parfaitement.

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

Il eſt étonnant que nous ayions ſi peu d'exemples de contre-ouvertures pratiquées au crâne ; l'analogie montre aſſez, par le ſuccès de celles qui ſe pratiquent aux chairs, les avantages que l'on peut en attendre au crâne, toutes les fois que le cas ſe trouve le même que celui qui oblige à y avoir recours aux autres parties du corps. Pourquoi donc de grands Praticiens n'en ont ils pas compris l'utilité, dans ces occaſions où l'on ne pouvoit s'en paſſer ſans laiſſer mourir les malades, ou du moins ſans les expoſer à mourir ? M. Saviard (*a*) eſt ſurpris lui-même qu'une femme qu'il trépana à l'Hôtel-Dieu de Paris n'ait pas péri, parce qu'il y avoit des matieres ſous l'os temporal qui ne pouvoient s'échapper par l'ouverture du trépan qu'il avoit fait. Heureuſement les matieres réduites en ſanie, percerent à travers de la fracture qui s'étendoit juſqu'à l'os qui les couvroit ; mais toujours eſt-il vrai que c'étoit entiérement riſquer la vie de cette femme, que de compter ſur une pareille

(*a*) Art. des Exfoliations du crâne, Obſ. 4.

iſſue pour l'évacuation de ces matieres. Ce Chirurgien attendoit les accidens pour ſe déterminer à un ſecond trépan, qu'il redoutoit plus apparemment que la préſence d'une matiere ſanieuſe, & par conſéquent corrompue; mais il s'expoſoit fort à être averti trop tard.

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

Il y a des cas où les injections peuvent ſuppléer à une contre-ouverture; nous rapporterons dans la ſuite une Obſervation, dans laquelle on voit que M. de la Peyronie ſe propoſoit de faire une contre-ouverture, pour donner iſſue à des matieres purulentes qui ſéjournoient ſous le milieu de l'os du front, & qui ne pouvoient s'écouler entiérement par la fracture qui étoit à la partie latérale de ce même os, qui eſt couverte par la partie antérieure du muſcle temporal; cependant M. de la Peyronie voulut tenter l'uſage des injections avant que de ſe déterminer à cette contre-ouverture; & par le moyen de ces injections il fut effectivement diſpenſé de la faire. Du tems de *Paré* on n'oſoit encore trépaner ſous le muſcle temporal, ce qui obligea ce Chirurgien à trépaner au-deſſus d'une fracture qui étoit ſous ce muſcle, & il eut recours aux injections pour enlever les ſucs qui

II. CAS. Les grandes fractures & les grands épanchemens.

étoient épanchés vis-à-vis la fracture ; il remédia par cette industrie aux inconvéniens ausquels il s'étoit exposé par une fausse circonspection, à laquelle on étoit alors assujetti.

III.

III. CAS. Dans les caries.

S'il y a des cas qui exigent qu'on multiplie beaucoup les trépans, & qu'on emporte même de grandes portions du crâne, ce sont sur-tout les caries qui arrivent à cette partie.

VIII. OBSER. Par M. DAVIEL Professeur Royal en Chirurgie à Marseille.

Huit trépans pour une carie considérable au crâne.

M. Daviel rapporte qu'il survint à un homme une carie à l'occasion d'un coup qu'il avoit reçu au sommet de la tête plusieurs années auparavant ; il lui resta une douleur, qui s'appaisa un peu par la suite, & qui après revint très-vive. Il parut à l'endroit de la blessure une tumeur de la grosseur d'un œuf de poule ; on l'ouvrit, il en sortit beaucoup de pus sanguinolent, & de mauvaise odeur. M. Daviel qui y fut appellé alors, étendit l'incision, & découvrit une carie de la largeur de la paume de la main ; & au milieu de cette carie un trou de la grandeur d'un écu de trois livres. Il essaya différens moyens pour détruire cette carie, mais il ne put réussir que par le trépan. Il l'appliqua d'abord à l'endroit où le malade sentoit sa plus grande douleur. Cette opération ne suffit pas à

beaucoup près, car ce même Chirurgien fut obligé d'en appliquer ſept autres à la circonférence de cette carie, pour enlever toute la partie d'os cariée. Les douleurs ne ceſſerent qu'après une entiere exfoliation de l'os à la circonférence de l'ouverture ; cette exfoliation ſe fit au bout de cinq ſemaines après l'opération. Le grand vuide ſe remplit peu-à-peu de chairs qui croiſſoient à vûe d'œil ; les lévres de la plaie extérieure ſe rapprocherent aſſez promptement auſſi ; la cicatrice eut cependant de la peine à ſe fermer, du reſte le ſuccès de cette opération fut très-heureux. L'Académie a vû cet homme dans un voyage qu'il a fait depuis à Paris.

III. CAS. Dans les caries.

Il y a des cas où l'on ne ſe borne pas dans les caries du crâne à l'application du trépan ; cette maladie rampe & s'étend quelquefois ſi irrégulierement, que l'on eſt obligé d'employer différens moyens pour emporter les piéces d'os cariées. Un homme âgé d'environ cinquante ans, d'un tempérament ſanguin & vigoureux, eut une fiévre continue avec des redoublemens & un mal de tête extraordinaire, principalement à la partie ſupérieure ; cette fiévre ſe termina au bout de vingt-cinq ou trente

IX. OBSERV. Par M. SOULIER Chirurgien de Montpellier.

Sur une carie au crâne.

III. CAS. Dans les caries.

jours, mais le mal de tête ne diminua pas ; il augmenta au contraire, & tous les ſoirs il étoit ſi violent, que le malade déſiroit qu'on lui ouvrît la tête pour en découvrir la cauſe ; le retour périodique de cette augmentation de douleur tous les ſoirs, engagea à recourir au Quinquina & aux Narcotiques ; mais ces remédes ne procurerent aucun ſoulagement au malade. On remarqua au ſommet de la tête une eſpéce d'œdéme qui occupoit en tous ſens environ quatre pouces d'étendue ; on y appliqua les réſolutifs ; on ſaigna & purgea pluſieurs fois le malade ; on lui fit prendre des bouillons altérans & des tiſanes apéritives ; tous ces remédes n'eurent aucun ſuccès. M. Soulier qui fut appellé, examina la maladie, & remarqua dans le milieu de l'œdéme une dureté de la groſſeur d'une amande ; il ſoupçonna un épanchement dans cet endroit, ce qui le détermina à ouvrir la tumeur ; mais comme le malade craignoit l'inſtrument tranchant, M. Soulier ſe contenta d'appliquer d'abord une pierre à cautére ſur la dureté ; il perça l'eſcarre, & il ſortit du pus auſſi-tôt ; ce qui engagea M. Soulier à étendre ſon inciſion au-delà de l'eſcarre ; il y introduiſit le petit doigt, & reconnut

que le fonds de l'abſcès s'étendoit juſqu'à l'os, où il ſentit un petit creux, cauſé par une carie, qui pouvoit contenir la moitié d'un pois. Voyant que le pus ſortoit de la plaie, comme s'il eût été chaſſé par pulſation d'artères, il conjectura que ce pus venoit de deſſous le crâne : pour s'en aſſurer, il ordonna au malade de retenir ſon haleine, le pus ſortit alors en plus grande quantité qu'auparavant, ce qui détermina M. Soulier à faire une inciſion cruciale ; il remplit la plaie de charpie ſéche. Le lendemain il y eut une conſultation, & on conclut qu'il falloit appliquer une couronne de trépan proche le petit creux dont on a parlé ; mais à peine M. Soulier eut-il commencé l'opération, que la portion de la table extérieure, qui étoit compriſe dans la couronne du trépan, ſe ſépara, & le pus ſortit plus abondamment : la ſeconde table ſe trouva ſi cariée & ſi vermoulue que la ſonde la perçoit facilement & pénétroit juſqu'à la dure-mere. M. Soulier reconnut que la carie de la ſeconde table étoit plus étendue que le trou que la couronne de trépan avoit fait à la table extérieure ; il étendit l'inciſion cruciale, & appliqua le lendemain un ſecond tré-

III. CAS. Dans les caries.

III. CAS. Dans les caries.

pan dans un endroit où l'os paroiſſoit aſſez ſolide pour ſoutenir l'opération ; les membranes du cerveau, & même la ſurface de ce viſcère ſe trouverent rongées & abſcédées dans l'étendue de deux pouces ; on enleva enſuite avec la gouge, le ciſeau & le maillet de plomb plus de quatre travers de doigt de la premiere table du pariétal, ce qui découvrit toute l'étendue de la carie de la ſeconde ; cette carie heureuſement n'avoit pas entiérement pénétré l'os vis-à-vis le ſinus longitudinal. On emporta toute cette carie ; de ſorte que l'ouverture du crâne avoit environ cinq pouces de long & quatre de large. M. Soulier s'attacha enſuite à remédier au mauvais état des membranes & de la ſurface du cerveau ; l'exfoliation ſe fit aſſez promptement, & l'ouverture du crâne fut refermée au bout de quatre mois, & bien-tôt après la plaie fut entiérement cicatriſée.

X. OBSERV. Par M. DE LA PEYRONIE. Os frontal emporté preſque tout entier, à cauſe d'une carie.

M. De la Peyronie a donné l'hiſtoire d'une carie encore bien plus conſidérable. Elle occupoit non-ſeulement toute la partie du coronal qui forme le front, & celle qui contribue à former les orbites, mais elle avoit de plus gagné l'os ethmoïde, dont elle

avoit

le avoit détruit la partie qui appartient à l'orbite, & qu'on appelle *os planum* ; un des os des temples en fut même considérablement atteint. Le malade qui étoit étranger, avoit eu en vain recours aux plus célébres Médecins & Chirurgiens de sa nation. Il se détermina enfin à venir chercher du secours à Montpellier, & s'adressa à M. de la Peyronie, lequel se détermina à enlever cette carie ; mais il eut l'attention en emportant la peau du front & des temples, d'en ménager au milieu, depuis le haut du front jusqu'à la racine du nez, une portion en forme de bande, pour ne pas séparer entiérement la peau de la face de celle du haut de la tête, & pour que cette portion concourût par ses côtés à la production des cicatrices qui devoient réparer la peau qu'il falloit enlever M. de la Peyronie se servit pour cet effet de pierres à cauteres, & après avoir découvert la carie, de la maniere qu'il l'avoit projetté, il s'apperçut que la premiere table de l'os coronal formoit une voûte unie qui avoit plusieurs trous, à travers desquels on touchoit des piéces d'os de la seconde table, dont quelques-unes étoient branlantes & en partie détachées. M. de la

II. CAS. Dans les caries.

emporté presque tout entier, à cause d'une carie.

III. CAS. Dans les caries.

Peyronie enleva cette premiere table ; & ces piéces d'os parurent à découvert, elles avoient acquis un volume très-considérable & une dureté à l'épreuve des instrumens d'acier de la meilleure trempe. Il étoit nécessaire de débarrasser au plutôt la dure-mere, comprimée par ces piéces d'os, & piquée par leur irrégularité & leurs pointes. Les trépans, les élévatoires, les tenailles, les scies, les limes, les villebrequins, les maillets de plomb, les gouges, les cifeaux de presque toutes les espéces furent employés à cette opération, qui demandoit de la part du malade un courage à toute épreuve. Presque tout le coronal fut emporté ; on épargna néanmoins quelques pointes ou élévations qui étoient les moins endommagées ; on les conserva pour soutenir les cicatrices, & pour en diminuer la difformité, qui ne pouvoit manquer d'être fort grande à la suite d'une telle ouverture ; car on fut même obligé d'emporter quelque portion d'os de la racine du nez. Pour détruire le reste de la carie, on eut recours à l'essence de girofle, à l'euphorbe & aux drogues exfoliatives, même au feu. L'exfoliation fut environ deux mois à se faire, alors on vit paroître quelques points

de régénération des chairs, mais une grande quantité d'humidité crues, glaireuses, & apparemment corrosives, retardoient beaucoup le progrès de ces chairs naissantes.

III. CAS Dans les caries.

M. de la Peyronie pansoit cette plaie deux fois le jour avec les remedes usités en pareil cas; cette méthode ne réussissant pas à son gré contre ces mauvais sucs, il eut recours à une sorte d'ablution ou lavage, qu'il réitéroit trois fois par jour, & pendant une demi-heure chaque fois, tantôt avec les eaux de Balaruc, tantôt avec d'autres liqueurs vulnéraires. Les changemens que produisit cette nouvelle maniere de panser furent si prompts, & si avantageux, qu'on se détermina à envoyer le malade aux Bains de Balaruc mêmes, afin d'avoir le remede dans toute sa force, pour déterger encore plus efficacement, & pour faire avancer plus promptement la cicatrice. M. de la Peyronie le fit panser trois ou quatre fois par jour, en faisant doucher la plaie pendant une demi-heure ou environ chaque fois : on avoit attention que la nappe d'eau fût si bien entretenue sur la plaie, qu'elle la couvrît sans interruption, afin que cette plaie, quoique dégarnie pendant ces

Pansement par ablution.

III. CAS. Dans les caries.

longs pansemens, ne reçut aucune atteinte de l'air. Cette pratique réussit si heureusement à cette source, qu'en vingt jours la plaie fut presque fermée.

Un succès si heureux & si décisif doit éloigner toutes les réflexions que la timidité ou le préjugé peuvent inspirer contre ces ablutions. Les Chirurgiens intelligens, instruits par cette expérience, & attentifs aux indications que présentent les maladies qui doivent être traitées par cette méthode, appercevront facilement les avantages qu'on doit espérer d'une pratique si salutaire. Nous pourrions, s'il étoit nécessaire, rapporter encore ici l'exemple d'une autre cure que M. de la Peyronie a conduit à peu près de la même maniere. Nous avertirons seulement en passant, qu'au défaut des eaux de Balaruc, M. de la Peyronie emploie avec un grand succès les lessives des cendres de sarment de geneft, même les cendres ordinaires de bois neuf, & il joint aux douches le bain, quand la partie malade en est susceptible.

Cette Observation, qui fournit un des plus grands faits de Chirurgie, tant par la grandeur de la maladie & la constance du malade, que par l'intrépidité

du Chirurgien, eſt un de ces exemples extraordinaires dûs à l'humanité, qui dans les cas déſéſpérés, a porté de grands Chirurgiens à des entrepriſes audacieuſes, qui ont ſervi à faire connoître de plus en plus les forces de la nature & les reſſources de l'art, & il eſt important, ſans doute, de les connoître; car faute d'être inſtruit de ces merveilles de la nature & de l'art, on croit ſouvent des maladies incurables, qui au fond ne le ſont pas: c'eſt ainſi qu'on le penſa, par exemple ſur l'état de cet homme dont parle *Benevenius* (*a*) à qui une carie détruiſit pareillement preſque tout l'os du front, ſans endommager la peau; perſonne n'oſa en entreprendre la cure: cependant s'il s'étoit trouvé, comme dans le cas précédent, un Chirurgien aſſez entendu & aſſez courageux pour faire les opérations capables de vaincre cette terrible carie, on auroit pû ſauver le malade, car il eut encore aſſez de force pour réſiſter pluſieurs années à ſa maladie, après avoir été abandonné des Chirurgiens.

III. CAS. Dans les caries.

I V.

Toutes ces Obſervations firent naître dans l'Académie une queſtion qui n'eſt

IV. CAS. Comment ſe referment les ouvertures du crâne.

(*a*) Bonet. Biblioth. de Chir. Cent. 11. Obſ. 86.

IV. CAS. Comment se referment les ouvertures du crâne.

pas inutile pour la pratique : sçavoir ; comment se referment les ouvertures du crâne, & quels sont les différens moyens dont la nature se sert ordinairement pour réproduire une nouvelle substance, selon que ces ouvertures sont plus ou moins grandes ? Messieurs Faget & Morand firent voir à l'Académie, des crânes de personnes qui avoient été guéries de trépan long-tems avant leur mort. On trouva que les trous du trépan étoient fermés à quelque chose près par une reproduction osseuse, & le reste par une substance plus tendre, qui s'étoit détruite, & avoit laissé un petit trou au milieu de cette reproduction osseuse. M. Malaval dit, que M. Duvernay montroit au Jardin du Roi un crâne, où le trou du trépan étoit bouché par une excroissance dure, qui avoit été fournie par la dure-mere, & qui dans la dissection se détacha du crâne, de façon que le trou du trépan se trouva entiérement ouvert & dans sa premiere forme ; ce tampon étoit calleux, sa surface extérieure étoit par sa ressemblance & sa consistence comme une corne naissante, d'une substance par conséquent fort différente de celle de l'os, & fort différente aussi de celle de la dure-mere, dont elle étoit néanmoins une production. On

a vû des ouvertures du crâne être refermées par une substance assez ferme & solide, qui partoit de la substance même du cerveau. Fabrice de Hilden (*a*) en rapporte un exemple dans l'Observation trente-huitiéme communiquée par M. Maréchal ; les chairs extérieures gagnerent celles qui partoient de la dure-mere, elles concoururent ensemble à fermer l'ouverture des trois trépans, & devinrent enfin fort dures. M. Rouhault, croit qu'en pareil cas, la chair que fournit la dure-mere s'unit avec une chair semblable qui sort du diploé pour refermer le trou du trépan. La grande ouverture dont parle M. Sarrau, causée par la chûte de tout le pariétal, se referma principalement par des chairs fournies par la dure-mere, lesquelles devinrent assez fermes pour mettre le cerveau en sûreté. On lit dans l'Observation que nous avons citée de *Raygerius*, que pour suppléer à cette grande partie du pariétal, qu'il dit qui fut emportée, on y appliqua une plaque d'argent percée de plusieurs trous, à travers desquels les chairs passerent & se joignirent par dessus la plaque, qu'elles enfermerent. *Raygerius* dit, qu'on sentoit cette plaque & ses trous, lorsqu'on

IV. CAS. Comment se referment les ouvertures du crâne.

(*a*) Cent. 2. Obs. 13.

IV. CAS. Comment se referment les ouvertures du crâne.

portoit le doigt sur la cicatrice. On ne manquera pas de douter du fait, & l'Auteur mérite bien qu'on soupçonne son témoignage ; un fait aussi étonnant demandoit qu'il prît les mesures nécessaires pour le bien constater, avant que de le rapporter. Borel (*a*) dit avoir vu un trou de trépan fait par Jean le Juif célébre Chirurgien de Paris, qui ne se remplit point. Ce trou se recouvrit seulement d'une peau fort mince, à travers laquelle on sentoit le mouvement du cerveau, quoiqu'il y eût huit ans que l'opération fût faite.

Quand des ouvertures considérables ne se trouvent pas refermées par une cicatrice assez ferme pour résister à la force du cerveau, on est obligé d'y suppléer, afin de s'opposer aux accidens qui peuvent arriver.

XI. OBSERV. par M. MARÉCHAL. Bandage pour soutenir une cicatrice du crâne trop foible.

M. Maréchal rapporte, qu'une personne guérie d'une grande plaie de tête, où une portion un peu considérable du crâne fut emportée, avoit de tems en tems des convulsions dans lesquelles elle perdoit connoissance. Il se douta que ces accidens venoient d'un étranglement que souffroient les meninges poussées par le cerveau dans l'endroit où le crâne avoit été ouvert ; ce qui

(*a*) Bonet, Biblioth. Chir. Cent. 11. Obs. 32.

formoit à cet endroit une espéce de hernie. Pour y remédier, M. Maréchal fit faire un bandage ou espéce de brayer, avec un petit écusson qui portoit sur la cicatrice ; par ce moyen il fit cesser pour toujours les convulsions & leurs suites.

IV. CAS. Comment se referment les ouvertures du crâne.

Cet accident a bien moins lieu quand les ouvertures du crâne ont été fort grandes, que quand elles n'ont été que peu considérables ; car pendant que le crâne est ouvert dans les plaies de tête, le gonflement de la dure-mere n'arrive guères quand l'ouverture est fort grande, & si l'on applique quelque chose après que la plaie est guérie, pour suppléer à la partie de l'os enlevée, c'est seulement pour défendre le cerveau, lorsque la cicatrice de ces grandes ouvertures est encore foible. M. Soulier qui avoit emporté, comme nous l'avons vû dans la neuviéme Observation, une partie du pariétal ; fit faire pour défendre la cicatrice une calotte d'argent fort mince, que le malade portoit sous sa perruque. M. de la Peyronie dit dans la onziéme Observation, que le malade dont la cicatrice avoit détruit l'os du front, se servit aussi d'abord d'une plaque d'argent pour défendre la cicatrice, mais que s'étant apperçu que cette plaque s'échauffoit trop, il préféra une

IV. CAS. Comment se referment les ouvertures du crâne.

calotte faite en partie de carton & en partie de cuir, ce qui lui réussit beaucoup mieux. Nous trouvons dans Paré (*a*), qu'un homme qui eut une portion du pariétal de la grandeur de la main détruite par une carie, à la suite d'un coup à la tête, se servit aussi d'une calotte de cuir bouilli pour défendre le cerveau jusqu'à ce que la cicatrice fût devenue assez ferme pour mettre ce viscère en sûreté.

(*a*) Liv. 10. chap. 22.



MÉMOIRE

SUR UNE TUMEUR ENORME ;

Dans lequel on recherche par diverſes expériences à déterminer la nature des humeurs dont cette tumeur étoit formée, & les remédes qui auroient pû la réſoudre.

Par M. DU FOUART,

Chirurgien de l'Hôpital de Bicêtre.

I.

Description de la tumeur.

LE malade dont je préſentai la cuiſſe il y a quelque temps à l'Académie, étoit un homme âgé de trente ans, qui, le 12 Septembre 1740, ſe fit porter à l'Hôpital de Bicêtre, dans l'eſpérance de trouver quelque reméde à l'énorme tumeur qui l'a fait périr.

J'examinai ſa maladie, & je trouvai que la cuiſſe malade avoit deux pieds de circonférence, de maniere qu'elle étoit du moins du double plus groſſe que l'autre.

La peau qui paroiſſoit également unie dans toute ſa circonférence, ſembloit

DESCRIPTION de la tumeur.

aussi présenter par-tout une égale résistance ; j'observai néanmoins quelques légers enfoncemens, dont le plus grand n'avoit pas plus de trois lignes de diamétre. Dans ces enfoncemens je sentis la fluctuation d'une matiere extrêmement superficielle, que j'apperçus ensuite s'échapper par des petits boutons qui occupoient le centre de ces enfoncemens, & qui ouverts à leur sommités, donnoient issue par un trou presque imperceptible au liquide contenu dans ces espaces bornés où j'avois senti la fluctuation. La liqueur qui sortoit par ces boutons, étoit extrêmement lympide & d'une couleur roussâtre.

Voilà tout ce que j'observai à l'extérieur de la tumeur ; si j'en excepte néanmoins une circonstance qui me paroît ne devoir pas être oubliée, c'est que toute la peau étoit couverte d'un très-grand nombre de veines variqueuses qui étoient comme parsemées sur sa surface.

J'interrogeai le malade, pour tâcher de découvrir la cause de sa maladie. Il me dit, qu'étant sur le milieu d'une route de deux cens lieues, qu'il avoit été forcé d'entreprendre, il avoit senti une douleur si violente à la cuisse gauche, vers le grand Trocanter, qu'il fut obligé de

s'arrêter au milieu de sa course, & même de séjourner six semaines dans une auberge, où il ne reçut aucune espéce de secours, faute de Chirurgien qui fût à portée de lui en donner.

DESCRIPTION de la tumeur.

Il ajouta, qu'ayant senti quelque soulagement, mais néanmoins souffrant encore beaucoup, il reprit sa route, & arriva chez lui avec les mêmes douleurs qui depuis son départ persisterent toujours dans le même dégré, jusqu'au mois d'Octobre 1739, sans que, pendant ce tems, qui fait l'espace d'un an, il eût remarqué aucune espéce de gonflement ni changement de couleur à la peau; mais que les douleurs étant depuis devenues aussi vives & aussi véhémentes qu'elles l'avoient été pendant les six premieres semaines, il se forma à l'endroit du grand Trocanter, une tumeur, qui du moment de sa naissance, n'avoit jamais cessé d'augmenter.

Ce fut là tout ce que j'appris du malade; en vain je poussai plus loin mes recherches, je ne trouvai aucun signe de vérole, de scrophule ni de scorbut.

Le malade dans cet état marchoit encore malgré ses grandes souffrances; mais toutes les fois qu'il appuyoit le talon, la douleur devenoit si violente, qu'il tomboit dans l'instant en syncope.

Description de la tumeur.

La tumeur, par les accroissemens qu'elle prenoit chaque jour, devint bientôt si considérable, que le malade ne put absolument plus marcher; elle a continué d'augmenter par des progrès sensibles jusqu'au 8 Février, qu'il est mort.

Pendant les quinze derniers jours, il suintoit en forme de rosée une eau extrêmement claire de toute la surface de la tumeur, dont la circonférence étoit pour lors de trois pieds & le poids y compris la cuisse, de quarante-une livres & demie.

Dissection de la tumeur.

Messieurs *Gramont*, *Sorbier* & *Hevin*; furent présens à la dissection que j'en fis. Je trouvai que la tumeur étoit divisée, comme en trois kistes, dont le premier & le plus considérable de tous occupoit toute la partie antérieure du fémur, par dessous les muscles crural, grêle antérieur, & les deux vastes, qui tous étoient considérablement émincés, sans cependant être confondus avec la tumeur.

Etat des muscles de la partie.

Le second n'étoit autre chose que la propagation de la tumeur, qui s'étant continuée par-dessous les muscles grand fessier & *fascia lata*, passoit ensuite par l'échancrure sciatique, & entroit dans le bassin où elle formoit plusieurs éminences ou prolongemens, remplis d'une humeur plus ou moins épaisse & gélatineuse.

Le troisiéme Kiste s'étendoit tout le long de la partie intérieure & postérieure de la cuisse, & se joignoit au second, vers la tubérosité de l'*ischion*.

Description de la tumeur.

J'emportai les deux dernieres parties, afin de pénétrer plus aisément jusqu'au centre de la tumeur. Je détachai même la cuisse de l'os des isles. L'articulation étoit en bon état, la tête du fémur, le ligament rond pas plus gros qu'à l'ordinaire: mais l'os étoit fracturé deux pouces au-dessous du petit Trocanter.

Il paroît simple de croire, que c'est sur cet endroit, que les premieres atteintes de la douleur se firent sentir, ou, ce qui revient au même, que c'est-là précisément où la cause morbifique, dont les progrès se sont depuis étendus si loin, porta ses premiers coups.

Je ne dois pas obmettre deux circonstances que la dissection me découvrit; & dont la singularité m'a paru mériter l'attention de l'Académie.

Elle avoit son siége dans la substance même du perioste.

La premiere de ces circonstances, est que la tumeur avoit son siége dans le seul perioste; la preuve en résulte de ce que sa surface extérieure n'étoit autre précisément que la surface externe de cette membrane elle-même; & cela est si vrai, que l'attache des muscles qui s'implantent dans le fémur se voyoit

à découvert sur le dehors de la tumeur ; de sorte que la face externe du périoste & l'attache des muscles soulevées ensemble par les humeurs qui formoient l'engorgement, se trouvoient éloignées du corps de l'os de toute l'épaisseur de la tumeur.

Description de la tumeur.

Concrétion solide & comme osseuse au centre de la tumeur.

La seconde circonstance que je crois devoir faire observer, regarde une concrétion osseuse, ou plutôt d'une matiere blanche & friable que je trouvai au milieu de la tumeur : elle ne tenoit en rien à l'os, dont elle étoit séparée par la chair, ou par la substance de la tumeur qui la revêtissoit & l'environnoit partout également. Ce qu'on peut spécialement remarquer dans cette concrétion, c'est que les couches de la matiere qui la forme, ne sont point un composé véritablement solide, puisque les parties en sont très-friables, & se détachent presqu'aussi aisément que les parties d'un os calciné ; elles ne produisent pas même une masse unie & continue, puisque ces parties sont séparées entr'elles par une infinité de pores ou d'intervalles très-sensibles : enfin elles ne forment point un tout organique, puisque ce n'est qu'un amas de lames informes, & telles que la congestion a pû les amonceler, sans vaisseaux, sans fibres intermédiaires sans liai-

ſon, ſans ordre & ſans ſyſtême; ce ne ſont en un mot que les ſucs épaiſſis juſqu'à prendre une conſiſtence en apparence oſſeuſe, qui verſés d'abord par les bouches ouvertes des vaiſſeaux deſtinés à les porter, ſe ſont enſuite réunis enſemble par le ſeul obſtacle qu'ils ont trouvé à ſe répandre, & ont ainſi formé un aſſemblage irrégulier, qui n'a d'autre figure que celle qui lui a été preſcrite par le plus ou le moins de réſiſtance, que la ſubſtance de la tumeur a oppoſée à l'épanchement de ces mêmes ſucs.

Description de la tumeur.

II.

Voilà à peu près à quoi ſe réduit tout ce que j'ai pû remarquer, ſoit par l'inſpection de l'extérieur, ſoit par la diſſection de l'intérieur de la tumeur. Il eſt inutile que j'entre dans le détail des remédes que j'ai mis en uſage pour le ſoulagement du malade, & je paſſe aux premieres expériences que j'ai faites pour tâcher de découvrir l'eſpéce & le caractére de l'humeur en queſtion.

Expériences pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

J'ai pris d'abord une tranche de la tumeur, & je l'ai jettée dans l'eau chaude : auparavant unie molle & peu élaſtique, je l'ai retirée dans le moment grumeleuſe, ou plutôt grenue dans toute ſa ſurface, dure & racornie dans ſa ſubſtance, & de plus fai-

Expériences par l'action du feu, qui découvrent des ſucs gélatineux.

EXPÉRIENCES pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

ſant preſque autant de reſſort qu'un cuir battu.

Cet effet de l'eau chaude ſur la tumeur ſembloit m'annoncer évidemment le caractere des ſucs albumineux, c'eſt-à-dire, de la lymphe que l'on ſçait s'endurcir par le feu, de même que le blanc d'œuf; cependant comme au premier coup d'œil, cette tumeur paroiſſoit vraiment graiſſeuſe, & que j'avois vu ſouvent du vrai lard ſurpris par la chaleur, devenir plus dur dans l'eau bouillante; je pris le parti d'exprimer le ſuc de la tumeur, pour voir quel ſeroit l'effet de l'eau chaude ſur ce ſuc lui-même: s'il ſe fondoit, alors je devois néceſſairement y reconnoître la nature des ſucs graiſſeux, ou du moins la nature des ſucs bien différens du ſuc lymphatique; ſi au contraire il s'endurciſſoit, cette preuve, jointe à la premiere, devoit me montrer le caractere d'un ſuc lymphatique: voici quel fut le ſuccès de mon expérience.

Expérience, par l'action du feu, qui y découvre de la lymphe.

On n'y découvre point de ſucs graiſſeux.

Les ſucs exprimés qui avoient la conſiſtence d'une gelée aſſez épaiſſe, loin de s'endurcir dans l'eau chaude, s'y fondirent totalement, & s'y mêlérent ſi bien, qu'ils la rendirent également trouble dans toute ſon étendue, ſans que je puſſe remarquer qu'aucune ef-

péce de graisse surnageât (*a*).

Il s'en falloit donc bien que ces sucs soutinssent le caractére lymphatique que j'avois cru d'abord remarquer ; d'autre part, ils s'étoient mêlés parfaitement avec l'eau, & encore une fois aucune graisse n'avoit paru surnager : il s'en falloit donc encore plus que ces mêmes sucs fussent graisseux : alors je ne pus m'empêcher de reconnoître le vrai caractére des sucs gélatineux, dont le propre est de prendre par le froid une consistence de gelée, de se fondre à la chaleur, & de se mêler avec de l'eau.

Expériences pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

Ces sucs venoient de se manifester à moi par toutes ces marques ; il me res-

(*a*) M. Bouquot a aussi communiqué à l'Académie une Observation d'une tumeur énorme, qui occupoit toute la cuisse, dont on a donné la description ci-devant. M. Bouquot jetta aussi quelques tranches de la substance de cette tumeur dans l'eau bouillante, elle se durcit ; ce qui fit penser que les sucs de cette substance étoient entiérement lymphatiques. Ces sucs étoient si epaissis, qu'on n'en put pas exprimer pour les éprouver seuls à la chaleur de l'eau bouillante. Les différens genres d'expériences qu'on a fait ici, & qui ont découvert beaucoup de sucs gélatineux, nous fait douter que la tumeur rapportée par M. Bouquot, fût entiérement formée de sucs lymphatiques ; car elle paroissoit être de même nature que celle dont on parle ici. L'Académie prie ceux qui auront occasion de voir de pareilles tumeurs, de faire les expériences qu'on a fait dans le cas présent, & autres, afin de s'assurer si ces tumeurs sont toutes formées par les mêmes genres de sucs.

EXPÉRIENCES pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

toit néanmoins à éclaircir pourquoi la premiere épreuve ne m'avoit présenté pour tout phénomène que l'endurcissement de la partie de la tumeur que j'avois jetté dans l'eau ; lorsque néanmoins le propre des sucs gélatineux est de se fondre par la chaleur. Ne pouvant donc point douter, après les expériences que j'avois faites, que ces derniers sucs ne fissent la partie dominante de la tumeur, je conclus que si la chaleur du feu ne m'avoit point donné la fonte de ces sucs, c'étoit parce que j'avois mal appliqué son action ; & revenant sur ma premiere épreuve, je me figurai d'abord que la premiere surprise de la chaleur avoit pû en endurcissant les vaisseaux, ou même les sucs albumineux, emprisonner pour ainsi dire les sucs gélatineux, & en empêcher ainsi l'écoulement malgré leur fonte ; d'où je présumai, qu'en poussant plus loin la chaleur, les sucs gélatineux fondus & raréfiés pourroient par leur expension, forcer les barrieres opposées par les vaisseaux ou par les sucs albumineux, & se faire ainsi jour malgré les obstacles. Ce n'étoit encore que des conjectures, l'expérience les confirma : je pris un morceau de la même tumeur ; je le mis dans une poële sur un feu très-

clair & très-vif, après quelques instans de pétillement, cette partie de la tumeur fondit presqu'en entier ; je retirai le suc, & ce suc prit en se refroidissant la consistence d'une véritable gelée.

Expériences pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

Ce que j'avois fait en exposant la partie de la tumeur au feu, sans l'intermède de l'eau, je crus pouvoir le faire en employant l'eau même, pourvû que j'employasse aussi une chaleur plus long-tems soutenue. Je ne me trompai point dans mes idées : le morceau de la tumeur après s'être d'abord endurci dans l'eau, comme dans la premiere épreuve, s'amollit ensuite, diminua peu à peu, & rendit enfin, après deux heures de cuisson, un suc qui donna à l'eau un caractere si gélatineux, que retirée du feu, elle prit en quelques instans la consistence d'une colle plus que médiocrement forte.

Je fis plusieurs fois chauffer & refroidir ces deux matiéres, tant celle que j'avois extraite par le rissollement, que celle que m'avoit donnée l'ébullition ; la chaleur les fondit toujours, & toujours le froid les épaissit en forme de gelée, avec cette différence néanmoins que la gélée que j'avois eue par la cuisson dans l'eau chaude, étoit plus forte, plus glu-

EXPÉRIENCES pour decouvrir la nature des humeurs de la tumeur.

tineuse, plus liante, plus élastique ; que celle du suc que j'avois extrait, par le rissollement. Il paroissoit assez inutile, après toutes ces expériences, de chercher à s'éclaircir davantage sur le caractere des sucs gélatineux qui formoient la tumeur, néanmoins je voulus encore éprouver si par les sels qu'on sçait être propres à ces sucs, ils soutenoient encore leur caractere.

Un Chirurgien, qui n'a pas négligé les lumieres que la Physique peut répandre sur notre Art, nous a démontré que ce sont les sucs gélatineux qui sont chargés de tout le sel essentiel du chyle, que ce sel est vraiment acescent, que la cuisson même change si peu sa nature, qu'au premier mouvement spontanée, il devient très-acide, comme on le voit dans les bouillons, qui ne sont autre chose qu'une eau chargée de sucs gélatineux extraits par l'ébullition. Conduit par ces connoissances, dont j'étois redevable à la lecture des ouvrages de cet Auteur, je fis fondre une certaine quantité de geléee ; j'en mêlai une partie avec le syrop violat, j'en versai une autre sur le papier bleu, & je mis le reste dans un vase de cuivre non étamé, & extrêmement net. Le syrop violat changea de couleur, le papier bleu fut rougi, &

le cuivre, dans moins de vingt-quatre heures, fut couvert de verd-de-gris qui s'en alloit par écailles. A ces effets, qui sont propres aux sels acides, il étoit impossible de ne pas reconnoître la nature des sucs qui en étoient chargés; je ne fus donc plus en doute sur cet article, puisque l'assemblage de tous les phénomènes, la fusion par la chaleur, l'épaississement par le froid, la dissolution du cuivre par les sels, le changement de couleur du syrop violat & du papier bleu par ces mêmes sels, concouroient à m'en fournir les preuves les moins équivoques.

Expériences pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

Si je n'avois plus de doute sur ce point, il m'en restoit un très-grand sur un autre, dont il me paroissoit au moins aussi important de m'éclaircir. On se rappellera que dans la premiere épreuve l'endurcissement m'avoit fait soupçonner dans les sucs un caractere lymphatique, que néanmoins dans les dernieres expériences aucun phénoméne n'avoit déposé pour l'existence de ces sucs. Loin de s'endurcir au feu, ils s'y fondoient, comme je l'ai dit tant de fois; & en se refroidissant, je ne voyois aucun sédiment, ni aucune de ces concrétions filamenteuses qui se font remarquer dans l'eau ou l'on a saigné du bras ou du pied;

Expériences pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

mais ces preuves négatives étoient-elles assez décisives pour conclure contre la présence du suc lymphatique dans la tumeur ? Je ne le pensai pas de même, & je me crus fondé, non-seulement sur la premiere expérience, qui sembloit déposer pour l'existence de ce suc, mais encore sur une autre circonstance dont je n'ai parlé qu'en passant, & qu'il importe de se rappeller ici ; c'est que les sucs extraits de la tumeur, sur-tout celui que l'ébullition m'avoit donné, prenoient en se refroidissant une consistence, une liaison, une ténacité, qui ne se font point remarquer dans les gelées les plus fortes. Or, à quoi attribuer cet excès de ténacité & de consistence, si ce n'est aux parties lymphatiques qui étoient mêlées dans ces sucs ? C'étoit du moins ce que je pensois ; & dans cette idée je ne fus point surpris que la gelée qu'avoit donnée la cuisson dans l'eau chaude, fût beaucoup plus forte que celle qu'avoit donné le suc extrait par le rissolement parce qu'il est évident que l'eau chaude, en macérant peu à peu le morceau de la tumeur, avoit dû enlever une assez grande quantité de parties fibreuses ou lymphatiques : lorsqu'au contraire le feu trop vif du rissollement avoit dû d'abord endurcir ces derniers sucs ; de sorte que les

les sucs gélatineux dans leur fonte n'en avoient pû entraîner qu'une très-petite quantité.

EXPÉRIENCES pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

Expériences par divers mêlanges, pour reconnoître la lymphe.

Ces idées n'étoient pas sans fondement; mais il manquoit toujours pour une entiere certitude, de reconnoître en elle-même la substance de la lymphe, de la séparer, s'il se pouvoit, des autres sucs qui la noyoient, pour faire ensuite sur cette humeur séparée, les expériences qui pouvoient le mieux constater sa nature. J'imaginai donc de verser sur la gelée fondue les différentes substances que je sçavois propres à fixer & à épaissir la lymphe. J'employai successivement l'esprit de vitriol, l'esprit de vin & le sel volatil de vipére. Mes tentatives furent suivies du succès que j'espérois. L'esprit de vitriol précipita un *coagulum* qui égaloit environ le sixiéme de toute la liqueur, & dont la consistence étoit glaireuse & peu ténace; l'esprit de vin après avoir excité une grande effervescence dans la gelée, que son mêlange parut rendre laiteuse, précipita aussi comme le vitriol un *coagulum*, mais beaucoup plus grand, beaucoup plus fort & beaucoup plus ténace, que celui que l'acide minéral m'avoit donné. Les mêmes effets se montrerent, mais d'une maniere plus marquée, dans le mêlange du sel de

vipéres avec les sucs de la tumeur, l'effervescence fut d'abord extrêmement violente, les humeurs parurent s'épaissir & blanchir beaucoup plus qu'avec l'esprit de vin; & presque dans le moment il se forma un *coagulum* égal, ou peu s'en faut, à tout le volume des liqueurs mêlées, mais d'une dureté & d'une ténacité si grande, que je ne pouvois qu'avec peine y enfoncer une éguille, que j'avois encore autant de peine à retirer. A ces phénoménes je ne pouvois m'empêcher de reconnoître l'existence de la lymphe; ces concrétions que donnoit le mêlange de l'esprit de vitriol, du sel de vipére & de l'esprit de vin, annonçoient évidemment la présence du suc albumineux, dont le propre est d'être épaissi dans le même dégré que l'expérience venoit de marquer. C'est ainsi qu'on voit les parties fibreuses du sang dans la pallette, prendre une consistence médiocre avec l'esprit de vitriol, une plus forte avec l'esprit de vin, laquelle est encore de beaucoup surpassée par celle que donne le sel de vipére. J'aurois pû, ce semble, m'en tenir à ces expériences; néanmoins je n'étois pas content: la lymphe s'étoit bien fait découvrir par toutes les épreuves qu'on vient de voir; mais il me paroissoit toujours assez singulier que cette

Expériences pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

lymphe, qui faisoit une bonne portion des sucs, ne donnât aucune concrétion filamenteuse, telle qu'on en voit dans l'eau où l'on a saigné du pied, dans laquelle certainement la lymphe se trouve en une quantité beaucoup moindre.

Expériences pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

Il est vrai que je ne devois attendre aucune de ces concrétions, tandis que la chaleur tenoit en fusion l'humeur gélatineuse & lymphatique ; par la même raison, qu'on ne voit aucune concrétion semblable dans l'eau où l'on a saigné du pied, tandis que cette eau se tient chaude : mais pourquoi ce mêlange des sucs gélatineux & lymphatiques ne permettoit-il pas en se réfroidissant, de même que l'eau, l'approche & l'agglutination des parties fibreuses ou albumineuses, pour former ces filamens blanchâtres qu'on apperçoit dans l'eau ? Je crus après un peu de réflexion en avoir saisi la vraie raison. La gelée fondue étoit à peine sortie du feu, qu'elle reprenoit presque aussitôt sa consistence gélatineuse ; de sorte que les parties lymphatiques enchaînées par les parties gélatineuses qui se figeoient, ne pouvoient point malgré leur affinité s'approcher & s'unir entr'elles, pour former par leur union ces floccons lymphatiques qu'on voit dans l'eau où l'on a saigné. Cette raison me parut si

EXPÉRIENCES pour découvrir la nature des humeurs de la tumeur.

plausible, que je crus pouvoir attendre la formation de ces floccons, si je mêlois assez d'eau dans la gelée pour empêcher qu'elle ne reprît, du moins aussi-tôt, sa consistence gélatineuse. Suivant cette idée, après avoir fait fondre une certaine portion de gelée dans un vase cylindrique, je versai dessus le double d'eau froide; j'eus le plaisir de voir dans l'instant bien plus que je n'avois espéré, à peine l'eau fut-elle mêlée, que les floccons se formerent aussi-tôt, & tomberent comme une neige épaisse.

Je voulois avoir la satisfaction de tenir en mes mains la lymphe que je venois de voir enfin se séparer des sucs gélatineux, dans le dessein de faire sur cette humeur ainsi séparée, les expériences qui peuvent le mieux constater sa nature. J'attendis donc à peu près demi-heure, dans le dessein de décanter la liqueur, & retirer ensuite le sédiment lymphatique; mais à la place de cette opération, je fus obligé d'en faire une autre. Les sucs, malgré la grande quantité d'eau que j'y avois mêlée, se figerent de nouveau, reprirent la consistence de gelée, ce qui ne m'empêcha pas de séparer le sédiment blanchâtre & opaque, qu'on pouvoit voir au fond à travers la gelée qui étoit par-tout, excepté vers ce fond, très-claire & très-

pellucide. Ayant séparé ce sédiment, qui étoit encore fort chargé de sucs gélatineux, je fis fondre ces sucs par la chaleur de mes mains en maniant les floccons lymphatiques, & j'eus alors une lymphe toute pure, sur laquelle je fis les expériences suivantes. Je la mis dans l'esprit de vin, qui la durcit extrêmement; je l'exposai au feu, qui loin de la fondre, la racornit d'abord & ensuite la calcina.

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeur.

Toutes ces expériences attestoient d'une maniere si décisive l'existence de la lymphe, & son mêlange dans le suc gélatineux, qu'il ne me restoit plus pour avoir un éclaircissement, tel que je pouvois le souhaiter, qu'à déterminer, du moins à peu près, dans quelle proportion ces différens sucs étoient mêlés; mais une partie des expériences que j'avois déja faites, sembloit suffire pour me décider sur ce point.

Proportion dans laquelle les sucs gélatineux & lymphatiques se sont trouvés dans cette tumeur.

La partie de la tumeur que j'avois exposée au feu dans la poële, avoit beaucoup diminué; mais cette diminution, quelque grande qu'elle fût, n'alloit au plus qu'au quatre cinquiémes de son volume & de son poids; de sorte que le résidu rissolé qui resta dans la poële faisoit un bon cinquiéme de toute la substance que j'avois mise en expérience. Or, certainement ce résidu n'étoit que la con-

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeur.

crétion des sucs lymphatiques, si on en excepte toutefois les vaisseaux du périoste, qui évidemment ne sçauroient entrer en ligne de compte, puisqu'enfin ils ne pouvoient être qu'une légere portion de ceux qui composent cette membrane si mince. On peut donc assurer qu'à raison de ce résidu, il y avoit au moins un cinquiéme de sucs lymphatiques; mais d'autre part, le suc gélatineux fondu dans le rissolement, avoit entraîné une partie de la lymphe: par conséquent, il y avoit plus d'un cinquiéme de cette humeur dans les sucs qui formoient la tumeur.

Le résidu que m'avoit laissé la cuisson dans l'eau chaude, joint au sédiment que m'avoit donné, au moyen de l'eau froide, la gelée extraite par la même cuisson, me fournissoit encore un calcul plus précis. Le résidu de la cuisson n'égaloit à la vérité qu'un sixiéme; mais aussi le sédiment dont j'ai parlé, alloit à son tour à peu près à une quantité égale, puisqu'il occupoit, ou peu s'en faut, deux lignes dans le vase cylindrique, où je n'avois mis en expérience qu'environ un pouce de gelée fondue. Il est bien vrai que ce sédiment n'étoit pas entiérement lymphatique; mais aussi vraisemblablement, il s'en falloit beaucoup que toute la lymphe eût été précipitée par le mê-

lange de l'eau-froide ; car il eſt très-probable qu'une grande partie de cette humeur, intimement mêlée avec le ſuc gélatineux, y étoit demeurée ſuſpendue : ainſi toute compenſation faite, prenant le ſédiment lymphatique à peu près pour un ſixiéme, y compris la partie de cette humeur albumineuſe qui reſta parmi le ſuc gélatineux, & ajoutant cette quantité au réſidu de la cuiſſon que j'ai dit égaler auſſi environ un ſixiéme, on trouvera que les ſucs lymphatiques alloient à peu près au tiers des ſucs de toute la tumeur ; de ſorte qu'on peut aſſurer, du moins ſans crainte d'une erreur ſenſible, qu'elle étoit formée de deux tiers de ſucs gélatineux & d'un tiers de ſucs lymphatiques.

Expériences des remédes qu'on peut oppoſer à ce genre de tumeur.

Remarques ſur ces expériences.

Avant que de paſſer aux expériences que je tentai enſuite, pour trouver les matieres qui auroient été plus propres pour réſoudre la tumeur, on me permettra de faire quelques réfléxions ſur celles que j'ai détaillées. Il eſt d'abord évident que ſi on s'en fût tenu à la premiere expérience, c'eſt-à-dire, au racorniſſement d'une partie de la tumeur par l'eau bouillante, ou bien au réſultat que donna le mêlange du ſel de vipére avec le ſuc de la tumeur, il eſt certain que ces deux expériences ne dépoſant que

EXPÉRIENCES des remédes qu'on peut oppofer à ce genre de tumeur.

pour l'exiftence de la feule lymphe ; on n'auroit point reconnu d'autre humeur dans la tumeur. On peut faire la même remarque fur les expériences qui décelérent les fucs gélatineux, c'eft-à-dire, fur la fufion des humeurs extraites par la chaleur, & fur leur concrétion en forme de gelée par le froid. On peut affurer que fi on eût commencé par cette derniere expérience, & qu'on eût négligé les premieres, on auroit crû que le fuc gélatineux formoit feul cette congeftion ; cependant on voit combien il étoit important de reconnoître les différentes humeurs dont elle étoit réellement formée : & delà il eft aifé de conclure combien il eft effentiel auffi, quand on veut pénétrer la véritable conftitution des mixtes, de multiplier les épreuves, & de ne point fe contenter de ces expériences ifolées, qui loin de nous faire faifir au jufte le vrai, ne peuvent fervir fouvent qu'à nous jetter dans l'illufion ; & cela d'autant plus fûrement, que ce qu'elles nous découvrent, ou femblent nous découvrir, eft toujours moitié erreur & moitié vérité.

La feconde remarque que nous ferons, c'eft que nos expériences, malgré les premieres apparences, affurent aux fucs gélatineux & lymphatiques leur ca-

ractére diſtinctif ; car ſi les ſucs gélatineux ne ſe ſont point fait reconnoître par leur fuſion, lorſqu'on s'eſt contenté de jetter un morceau de la tumeur dans l'eau bouillante, & ſi d'autre part aucune concrétion lymphatique n'a montré l'exiſtence d'une humeur albumineuſe, ni dans la fuſion des ſucs exprimés, ni dans leur concrétion en forme de gelée ; on doit s'en prendre aux circonſtances étrangeres qui empêchoient ces effets, puiſqu'on les a parfaitement obtenus dès qu'on a fait ceſſer ces circonſtances. A-t-on ſéparé les parties lymphatiques des ſucs gélatineux qui les tenoient diviſées ? Elles ſe ſont réunies, ont pris une forme filamenteuſe, & ſe ſont racornies au feu : de même dès qu'on a forcé les barrieres oppoſées aux ſucs gélatineux par l'endurciſſement des ſucs lymphatiques, on a vû les premiers ſe fondre, & s'écouler auſſi-tôt ; de ſorte que nos expériences, loin de donner quelque atteinte au caractére qu'on aſſigne à ces ſucs, confirment ce même caractére de la maniere la moins équivoque.

Expériences des remédes qu'on peut oppoſer à ce genre de tumeur.

Je viens aux expériences que j'ai faites pour reconnoître les remédes par leſquels on auroit pû obtenir la réſolution de la tumeur.

Expériences des remédes qu'on peut oppoſer à ce genre de tumeurs.

III.

Il étoit naturel de penſer que les remédes capables de tenir en fuſion les ſucs gélatineux, & de les fondre lorſqu'ils étoient figés en gelée ; il étoit, dis-je, naturel de penſer que les matieres capables de produire ces effets étoient les plus propres à réſoudre la tumeur. Je m'appliquai donc à rechercher quelles pouvoient

Epreuve par la chaleur.

être ces matieres ; mais avant que de tenter mes épreuves ſur les ſucs exprimés, je voulus voir ce que feroit la ſimple eau chaude ſur une partie de la tumeur qui me reſtoit : je pris donc cette partie de la tumeur que je jettai dans l'eau après l'avoir fait chauffer juſqu'à quelques dégrés au-delà de la chaleur naturelle, c'eſt-à-dire, juſqu'à un dégré de chaleur que la main ſupportoit facilement, & qui ſuffiſoit pour fondre les ſucs gélatineux, ſans néanmoins endurcir les ſucs lymphatiques. Je ſoutins l'eau dans le même point de chaleur pendant huit heures, & la partie de la tumeur que j'y avois miſe en expérience, y perdit près du dixiéme de ſon poids. Cet effet eſt d'autant plus remarquable, que les parties de l'eau dont le morceau de la tumeur devoit s'être abreuvée, pouvoient

aussi faire une partie considérable du poids restant. A cette premiere expérience je fis succéder celle des matieres qui me semblérent pouvoir soutenir les sucs exprimés en fusion ; je n'eus garde d'attendre cet effet ni de l'esprit de vitriol ni de l'esprit de vin, & moins encore du sel de vipére. On se souviendra que ces matieres avoient précipité un *coagulum* plus ou moins grand ; mais je dois ajouter que le résidu de ces précipitations n'avoit pas moins pris la consistence de gelée, si l'on en excepte toutefois le résidu que laissa le mêlange du sel de vipére avec les sucs de la tumeur ; car ce résidu, qui étoit en très-petite quantité, demeura toujours très-liquide & très-clair. Mais loin que cette exception prouve pour la vertu résolutive de ce sel, les circonstances de l'expérience démontrent que ce n'est qu'à la force épaississante de ce sel même qu'on peut attribuer le phénoméne en question. On doit se rappeller que le *coagulum* qu'il forma égaloit presque le volume de la matiere, & que la dureté de ce *coagulum* ne cédoit presque point à celle de la corne. Est-il extraordinaire que quelques parties aqueuses en aient été exprimées par la force de la coagulation, & que ces parties ainsi séparées des au-

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

tres ſubſtances ſuſceptibles de concrétion, ayent conſervé leur liquidité ? Laiſſant donc à part les matieres dont je viens de parler, je tournai d'abord mes regards ſur les acides végétaux, & enſuite ſur les ſels neutres.

EXPÉRIENCES des remédes qu'on peut oppoſer à ce genre de tumeurs.

Epreuves par divers mêlanges.

Ce ne fut pas ſans raiſon que je préférai ces matieres. La vertu fondante & réſolutive du ſel ammoniac atteſtée par tant d'heureuſes cures dans la pratique commune de la Chirurgie, & les effets qu'opérent ſur le ſang, conformément aux Obſervations de M. *Queſnay*, ſoit les ſels aceſcens qui ne ſont pas acerbes, ſoit les acides ou aigrelets du genre végétal, ſoit la plûpart des ſels neutres, mais particulierement le ſel ammoniac, m'avertiſſoient à peu près de ce que je pouvois attendre du mêlange de ces matieres. Ayant donc fait fondre une partie de ma gelée, je la diviſai en quatre portions, que je mêlai chacune à part, avec une égale quantité de vinaigre ordinaire, de vinaigre diſtillé, de ſyrop violat & de ſel ammoniac; l'effet commun de ces trois dernieres matieres fut de ſoutenir la liqueur en fuſion, le ſel ammoniac ſur-tout lui conſerva une liquidité parfaite; mais quant au vinaigre ordinaire, il n'empêcha pas l'humeur de reprendre une conſiſtence gélatineuſe un

peu forte. Cet effet du vinaigre ordinaire, si différent de celui que venoit de produire le vinaigre distillé, auroit de quoi surprendre, si je n'avertissois que j'avois employé dans mon expérience du vinaigre encore récent, & par conséquent chargé d'esprits ardens, comme son odeur encore vineuse le prouvoit. Il est clair que cette liqueur, à raison de l'esprit inflammable, devoit tenir de l'esprit de vin, & par conséquent produire les effets dont la ressemblance annonçât la présence du même principe.

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

L'effet de ces matieres, qui venoient de tenir les sucs en fusion, formoit ce semble un préjugé favorable en faveur de leur efficacité, pour la résolution des tumeurs semblables à la nôtre; mais le préjugé devoit être bien plus puissamment confirmé, si ces matieres étoient non-seulement capables de soutenir la liquidité des sucs gélatineux fondus, mais encore de les liquéfier & les fondre lorsqu'ils étoient figés en gelée. Je me hâtai donc d'essayer quel seroit l'effet du mêlange de ces matieres sur la gelée elle-même; mais d'autre part, curieux de voir ce que feroient sur cette gelée non fondue, les premieres matieres, qui mêlées avec les sucs, lorsqu'ils étoient en fusion, en avoient hâté la

EXPÉRIENCES des remédes qu'on peut oppoſer à ce genre de tumeurs.

congrétion gélatineuſe, je ne négligeai point auſſi à éprouver l'effet de ces matieres ſur les ſucs figés. Ayant donc diviſé toute la gelée qui me reſtoit, en autant de portions que j'avois de matieres dont je devois faire l'épreuve, je les mêlai chacune à part avec une portion de la gelée que j'avois diviſée. Le mêlange de l'acide minéral, celui de l'eſprit de vin & du ſel de vipére, firent voir l'effet qu'on pouvoit naturellement préſumer. Si l'eſprit de vitriol ne durcit pas la gelée, il ne la ramolit pas non plus, du moins d'une maniere ſenſible; les deux autres matieres la racornirent extrémement: & cet effet ſe fit ſur-tout remarquer dans la gelée ſur laquelle j'avois verſé du ſel de vipére. Quant aux autres mêlanges, voici quels furent leurs effets: le vinaigre ordinaire & le ſyrop violat ne firent que ramollir la gelée, mais le vinaigre diſtillé & le ſel ammoniac la fondirent totalement, avec cette différence, que le ſel ammoniac produiſit dans l'inſtant même cet effet, au lieu que le vinaigre diſtillé ne la fondit que peu à peu; encore faut-il remarquer, que cet acide ne donna point aux ſucs fondus une liquidité égale à celle qui ſe remarquoit dans la gelée diſſoute par le ſel ammoniac.

J'aurois souhaité de pouvoir éprouver ce qu'auroit produit sur les sucs gélatineux figés le mêlange de bien d'autres matieres, comme des différens sels neutres, des huiles savoneuses, du camphre, des décoctions, des sels ou des extraits des bois sudorifiques, particuliérement des sucs de *Solanum lignosum*, de Mélisse, de Matricaire, de racines d'*Enula campana*, de Bryonne, de *Sigillum Mariæ*, de *Corona Imperialis*, & d'autres que les expériences faites par l'Auteur que nous avons cité, semblent mettre au rang des remédes dissolvans que nous cherchons, qu'on croit fort abondans & fort connus, & qui cependant le sont si peu; mais ayant employé toute la gelée aux expériences précédentes, & n'en ayant pû extraire du reste de la tumeur, qui s'étoit putréfié, tout ce que je pus faire fut d'essayer le sel commun & le sel de chicorée que j'avois sous la main, non sur la gelée pure, puisque je n'en avois plus, mais sur une portion de cette gelée claire limpide, que m'avoit donné le mêlange des sucs gélatineux avec le double d'eau froide, & que le seul hazard m'avoit conservée. L'effet de chacun de ces sels fut de fondre assez prompteme ntcette

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

gelée claire; mais auroient-ils produit le même effet ſur la gelée pure? C'eſt ce que je ne puis dire, & ce qu'à peine j'oſerois préſumer.

EXPÉRIENCES des remédes qu'on peut oppoſer à ce genre de tumeurs.

Telles ſont les expériences que j'ai faites & que j'aurois ſouhaité de pouſſer plus loin, ſi les circonſtances me l'euſſent permis. J'en tirerai quelques conſéquences, qui en ſont, ce me ſemble, une ſuite aſſez naturelle.

1°. Les effets de l'eſprit ardent & de ſel de vipére, prouvent que ce n'eſt point dans ces matieres, qu'il auroit fallu chercher des remédes propres pour la réſolution de la tumeur; & ſi tant de différens Auteurs ont célébré ces matieres comme des atténuans d'une efficacité ſouveraine, cela prouve uniquement qu'ils ont plus conſulté leur imagination que l'expérience.

Applications de ces tentatives à la pratique.

2°. Que ſi ont eût pû efficacement tenter la réſolution de la tumeur, ç'eût été principalement par le bain d'eau chaude, puiſſamment animé par un fort mêlange de ſel ammoniac, & dont l'action auroit été ſecondée par les remédes généraux, & ſur-tout par les purgatifs donnés à propos, dans l'intention d'entraîner au dehors les matieres de la réſolution.

3°. Qu'on auroit pû employer, & peut-être avec une assez grande utilité, les plantes fournies des sucs acidules ou acescens, sur-tout en rendant leur action plus efficace par l'addition du sel ammoniac, ou même des autres sels neutres.

EXPÉRIENCES des remedes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

4°. Qu'entre les différens remédes qu'on auroit pû employer dans tous les tems où la tumeur étoit curable, le sel ammoniac eût été préférable. La preuve de ce que nous avançons peut se tirer, de ce que ce sel réunit ensemble deux vertus, celle de fondre plus efficacement que les autres matieres les sucs épaissis dans les vaisseaux, & celle d'exciter puissamment le jeu de ces mêmes vaisseaux, avantages qu'on ne trouve point dans les acides végétaux, qui certainement affoiblissent ou brident par leur action astringente le mouvement organique de nos parties; de sorte que quand les acides auroient par rapport aux sucs une vertu aussi fondante que le sel ammoniac, néanmoins ce sel devroit l'emporter toujours sur les acides, par cette seule raison que celui-là excite le jeu des vaisseaux, & qu'au contraire ceux-ci le gênent ou le brident par leur astriction.

Qu'on ne pense point que lorsque nous

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

disons, qu'on auroit pû tenter peut-être avec succès la résolution de la tumeur par les remédes dont nous venons de parler, qu'on ne pense pas, dis-je, qu'à cause de l'efficacité que nous avons reconnue dans ces remédes, nous croyions qu'on eût pû les appliquer utilement dans le dernier tems de la tumeur. Nous sommes persuadés, au contraire, que c'est sans aucun fruit qu'on auroit fait usage des remédes les plus fondans.

Tel étoit sans doute l'affoiblissement de la chaleur naturelle dans la tumeur, que les sucs devoient y être nécessairement épaissis, ou peut-être même en partie figés; mais ce n'est pas cet état des sucs qui nous feroit regarder comme inutile l'application de tout remède dans le dernier tems de la maladie : c'est l'état des vaisseaux dans lesquels la grandeur de l'engorgement avoit dû anéantir, ou peu s'en faut, tout mouvement organique, sans compter le coup mortel porté au principe vital, par la malignité des sucs qu'une stagnation aussi longue avoit dû faire tomber dans une extrême dépravation. Mais si d'une part il est évident, qu'on auroit tenté inutilement de rappeller à la vie des vaisseaux frappés à la mort; si d'autre part il est constant, ainsi

que la Physiologie nous l'apprend, que c'est par la seule action des vaisseaux, que les sucs stagnans peuvent reprendre leur cours & être rendus au torrent de la circulation, à quoi eut-il servi d'entreprendre, dans le cas de notre Observation, de procurer la fonte des humeurs épaissies, lorsque par l'extinction du mouvement organique dans les vaisseaux, il n'étoit plus d'agent qui pût les pousser hors du lieu de leur stagnation.

EXPÉRIENCES des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

J'ai dit que les sucs avoient dû tomber dans une grande dépravation : c'est la suite naturelle de leur long séjour dans la tumeur; mais si l'on demandoit quelle étoit la perversion propre à chacun des sucs qui la formoient, c'est à-dire, au suc gélatineux & au suc lymphatique ; il faudroit pour résoudre la question, revenir aux faits dont nous avons déja parlé. On se souviendra d'abord que la tumeur étoit suppurée en plusieurs points, & de plus, qu'une suppuration ichoreuse avoit même entiérement carié l'os. Or, certainement toutes ces suppurations étoient putrides & ne pouvoient manquer d'intéresser la lymphe; puisqu'il est sûr que le premier & le seul mouvement spontanée dont elle soit susceptible, est celui de putréfaction. On sçait qu'il n'en est pas de même des sucs gé-

Etat de la dépravation des sucs de la tumeur.

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

latineux ; mais si par le caractére des sels dont ils sont chargés, ils ont pû se soutenir contre les atteintes de la putréfaction, ils ont dû aussi contracter le genre de dépravation qui répond à la nature des sels acescens ; c'est-à-dire qu'ils ont dû fermenter du moins sourdement. Les faits prouvent ici ce que les connoissances de la théorie font présumer. Le suc gélatineux de la tumeur rougit le papier bleu & couvrit le cuivre de verd-degris ; c'est-à-dire qu'il opéra les effets qui sont toujours produits par les acides développés, tels que sont ceux que donnent les fermentations acides, mais qui jamais ne le font par les sels simplement acescens, tels que sont ceux des sucs gélatineux non fermentés. D'où suit incontestablement, qu'il falloit dans le cas de notre Observation, que la fermentation eût donné aux sucs gélatineux de la tumeur un caractére d'acidité très-considérable.

Pourquoi les sucs stagnans ont été longtems préservés de pourriture.

Je crois qu'après ces éclaircissemens, on ne pourra plus douter de la perversion des sucs de la tumeur. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'énormité de l'engorgement n'ait pas plutôt entraîné la pourriture ; mais on sçait que les sels acescens, dont les sucs gélatineux sont chargés, sont naturellement antiputrides, &

qu'ils le deviennent encore davantage, par le nouveau dégré d'acidité que leur donne la fermentation : on peut y ajouter le défaut d'accès de l'air ſur ces ſucs diſtribués & enfermés dans le tiſſu de la tumeur, & le peu de fluidité de ces mêmes ſucs. Il n'eſt donc pas ſurprenant que puiſque les ſucs gélatineux dominoient dans la tumeur en queſtion, ils l'ayent préſervée pendant un tems conſidérable des atteintes de la putréfaction.

EXPÉRIENCES des remédes qu'on peut oppoſer à ce genre de tumeurs.

Ce que nous venons de dire ne pourroit-il point nous autoriſer à tirer quelques conſéquences, que nous hazardons, moins parce que nous les croyons ſûres, que parce qu'elles ſont intéreſſantes en elles-mêmes, & qu'elles font du moins ſentir l'importance des Obſervations qui pourroient ou en vérifier la juſteſſe, ou en démontrer la fauſſeté. Nous diſons donc que nous ſerions, ce ſemble, fondés à conclure de ce qui a été remarqué en dernier lieu :

Conjectures concernant la pratique.

1°. Que parmi les tumeurs formées par la congeſtion des ſucs blancs, celles qui durent long-tems ſans s'altérer, quoique néanmoins elle ne ſoient pas ſchirreuſes, ſont probablement des congeſtions ſemblables à celles de notre Obſervation ; c'eſt-à-dire qu'elles ſont dominament formées de ſucs gélatineux.

EXPÉRIENCES des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

2°. Que si parmi la congestion des sucs blancs, il en est quelques-unes qui prennent un caractére schirreux ; celles-ci, à la différence des premieres, paroissent être dominament formées, non de sucs gélatineux, mais de sucs lymphatiques : car le propre de la chaleur est d'endurcir l'humeur lymphatique, & de soutenir au contraire la liquidité des sucs gélatineux, en les tenant en fusion ; sans compter d'ailleurs que ces derniers sucs ne sont tout au plus susceptibles que d'une concrétion gélatineuse, & non d'une concrétion schirreuse.

3°. Que comme les concrétions schirreuses ne se font ordinairement que dans les glandes (*a*), il semble suivre delà, que les sucs qui abreuvent ces organes sont plutôt lymphatiques que gélatineux.

4°. Qu'il doit être infiniment plus dangereux de tenter la résolution des congestions lymphatiques un peu anciennes, que de tenter celles des engorgemens formés par les sucs gélatineux, quoique ces engorgemens ne soient pas plus récens (*b*). La raison de cette différence,

(*a*) On dit ordinairement ; car il se peut faire des engorgemens lymphatiques dans les parties charnues : l'Observation tirée des Ephémérides d'Allemagne, rapportée ci-devant, le prouve.

(*b*) D'ailleurs cette résolution est-elle possible dans ces tumeurs où la lymphe n'est point divisée par des

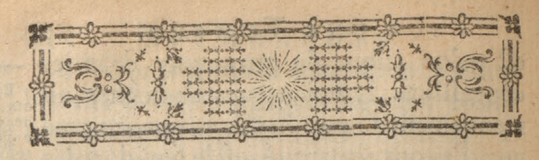
eſt qu'on riſque de provoquer dans les congeſtions lymphatiques anciennes un mouvement de putréfaction, qui, comme nous l'avons remarqué, eſt le ſeul dont les ſucs albumineux ſoient ſuſceptibles (*a*); & qu'au contraire on n'a jamais à craindre qu'un pareil mouvement s'empare des ſucs gélatineux.

Expériences des remédes qu'on peut opposer à ce genre de tumeurs.

ſucs, & où elle eſt fort condenſée par d'autres ſucs? On ne connoît point encore de diſſolvant qui puiſſe mordre ſur cette humeur épaiſſie; le ſel ammoniac même ne peut la diviſer, Monſieur DE LA PEYRONIE envoya de Fontainebleau à M. QUESNAY une tumeur d'une mammelle qu'il avoit amputée; cette tumeur étoit de même nature que celles qu'on a rapportés dans le premier de ces Mémoires, M. QUESNAY coupa quelques tranches de cette tumeur, & les mit dans de l'eau ſalée de ſel ammoniac, & dans du vinaigre ſaoulé auſſi du même ſel, & il les trouva au bout de huit jours dans le même état qu'il les avoit mis.

(*a*) Cependant la réſolution qu'on peut tenter avec le ſel ammoniac eſt moins dangereuſe, parce que ce ſel réſiſte puiſſamment à la pourriture: peut-être auroit-on à craindre qu'il n'irritât la partie, & n'excitât quelqu'inflammation, ſuivie d'une ſuppuration qui favoriſeroit la pourriture: il faut néanmoins remarquer que le ſel ammoniac, quoique vif, n'eſt preſque point inflammatoire.





PRÉCIS D'OBSERVATIONS SUR LES EXFOLIATIONS DES OS DU CRANE,

Avec des Remarques sur les moyens dont on se sert pour hâter l'exfoliation des os, ou pour l'éviter.

Par M. QUESNAY.

I.

I. CAS OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

LES exfoliations retardent quelquefois beaucoup la guérison des plaies de tête, & les remédes qu'on employe ordinairement pour hâter ces exfoliations, ne réussissent pas toujours, ce qui a engagé les Chirurgiens à tenter quelqu'autre moyen plus efficace; ils ont trouvé, comme on va le voir dans l'observation suivante, qu'en certain cas on peut avancer beaucoup cette opération de la nature, en perçant plusieurs petits

petits trous à la ſurface de l'os qui doit s'exfolier.

I. CAS. OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

I. OBSERV. par M. TURSAN.

Uſage du trépan perforatif pour accélérer l'exfoliation.

Un Cocher ſujet à l'épilepſie tomba de ſon ſiége, & ſe fit une contuſion avec échymoſe à la partie ſupérieure & moyenne du pariétal droit. On n'apperçut au crâne, quand cette tumeur fut ouverte, qu'une légére impreſſion ſans fracture ; mais les accidens qui étoient conſidérables, & qui perſiſtoient, ne permirent pas de douter qu'il n'y eût épanchement ſous le crâne, & qu'il ne fût néceſſaire de trépaner. L'opération fut très-longue, parce que l'os étoit extraordinairement épais, très-dur & ſans diploë ; elle réuſſit cependant très-bien, à la réſerve de l'exfoliation qu'on attendit en vain dans ſon tems ordinaire. Deux mois & demi ſe paſſérent ſans que la nature eût rien avancé de ce côté-là : ce retardement obligea d'avoir recours au trépan perforatif; mais le ſuccès en paroiſſoit douteux, parce que dans le cas de cette obſervation, l'os s'étoit trouvé extrêmement dur & ſans aucune apparence de diploë. M. Turſan ſe détermina néanmoins à faire pluſieurs trous à la premiere table du crâne : cette tentative réuſſit mieux qu'il n'avoit eſpéré, car il parut peu de jours après de petits mamelons charnus qui ſe montroient par ces trous.

I. CAS. OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

Cette chair naissant croissant de jour en jour, chassa peu à peu la lame qui devoit partir par l'exfoliation qu'on avoit tant attendue.

L'opération à laquelle M. Tursan a eu recours pour procurer l'exfoliation, est proposée par M. *Beloste* (a), mais dans des vûes entiérement opposées ; car c'est pour empêcher l'os de s'exfolier qu'il la conseille, c'est-à-dire, qu'il la propose à la place de la rugine que quelques-uns ont recommandée en pareil cas, & dans les mêmes vûes ; aussi ne prescrit-il cette opération que dans les plaies récentes, où l'os n'est point encore altéré : alors les trous que l'on fait fournissent des chairs, qui peu à peu recouvrent l'os.

II. OBSERV. par M. BOUTENTUIT. Mauvais succès du trépan perforatif pour empêcher ou pour avancer l'exfoliation.

Cependant cette observation ne réussit pas toujours dans l'un ni dans l'autre cas, comme M. Boutentuit l'a remarqué. Un homme en tombant se fit une plaie presque ronde, d'un pouce & demi de diamétre, sur la partie supérieure & latérale du coronal ; cet os fut découvert, on se proposa pour hâter la cure de cette plaie, d'empêcher l'exfoliation de l'os, & d'avoir pour cet effet recours à l'expédient de M. Beloste. M. Boutentuit fit avec le trépan perforatif plusieurs petits trous

(a) Chirurg. d'Hôp. p. 85.

aſſez profonds pour atteindre le diploë, & en attendant les petits bourgeons de chair qui devoient ſortir par ces petits trous, il panſoit la plaie avec le beaume de Fioraventi & avec l'eau vulnéraire; il continua ſes panſemens pendant un mois ſans qu'il parût rien par ces trous; il s'apperçut au contraire que l'os perdoit ſa couleur naturelle, & qu'il s'altéroit de maniere qu'il n'y avoit plus à compter que ſur l'exfoliation. M. Boutentuit laiſſa alors le malade ſous la conduite de ſon Chirurgien ordinaire, qui continua de le panſer encore ſix ſemaines; enſuite on fit venir M. Boutentuit, qui trouva la plaie dans le même état par rapport à l'exfoliation. Il examina attentivement cette plaie, & il s'apperçut que les chairs des lévres de la plaie avoient enclavé la piéce d'os qui devoit s'exfolier; il la dégagea, & l'enleva ſur le champ. Cette piéce avoit environ un pouce & demi de diamétre, & ſon épaiſſeur comprenoit preſque toute celle de la table extérieure du crâne; les chairs qui ſe trouverent deſſous étoient vermeilles, & recouvroient entiérement l'os. Rien ne s'oppoſa plus à la guériſon de la plaie; elle fut achevée huit ou dix jours après l'exfoliation.

I. CAS. OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

Exfoliation retardée par les chairs des lévres de la plaie.

Cette obſervation nous eſt fournie

I. CAS. Opérations pour hâter l'exfoliation.

Certains pansemens peuvent empêcher le succès de l'opération.

fort à propos, pour nous apprendre l'incertitude du succès de l'opération qu'on avoit tentée, soit pour éviter l'exfoliation, soit pour l'avancer: néanmoins on ne peut pas en conclure que cette opération soit à rejetter; car son effet dans l'un & dans l'autre cas dépend des petits mamelons de chair qu'elle procure: or, ces petits bourgeons ne sont pas imaginaires, ils sont prouvés par l'observation de M. Tursan, par le témoignage de M. *Beloste* & d'autres Praticiens; ces chairs peuvent même naître de la surface du crâne sans qu'elle ait été percée. *Fabrice de Hilden* rapporte que dans une plaie où les tégumens furent détachés du crâne, il releva le lambeau & en recouvrit l'os autant qu'il lui fut possible; il mit promptement de la charpie séche sur ce qui restoit d'os découvert, & pansoit cette plaie les jours suivans avec beaucoup de précaution & de promptitude: on apperçut au bout de quelques jours de petites taches rouges qui paroissoient comme autant de petites gouttes de sang: ces taches augmenterent à vûe d'œil, & fournirent une chair qui paroissoit spongieuse, & qui couvrit l'os en peu de tems. Pour raffermir ensuite un peu cette chair, *Fabrice* saupoudra dessus une poudre dessicative, par cette

pratique la plaie qui étoit fort considérable a été guérie dans l'espace d'un mois sans que l'os découvert se soit exfolié.

I. CAS. OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

Cependant la pratique de M. Boutentuit n'a pas eu le même succès : peut-être que s'il eût pansé la plaie très-rarement, comme le prescrit Belofte, l'os qui a pu se dessécher par l'accès de l'air & par l'usage trop fréquent des remédes spiritueux & dessicatifs qui ont dû empêcher par le desséchement de l'os, l'issue des petits bourgeons charnus, peut-être, dis-je, que la partie de l'os découverte n'auroit pas péri, & que l'opération auroit eu le succès qu'on en avoit espéré.

Ce desséchement de l'os a dû rendre aussi la même opération inutile pour procurer l'exfoliation, car les bourgeons des chairs n'ayant pas poussé d'abord, on ne devoit pas s'attendre qu'ils pousseroient dans la suite pour chasser la lame d'os qui devoit s'exfolier ; on pouvoit penser au contraire que les trous qu'on avoit fait d'abord, & qui ont été longtems exposés à l'impression de l'air, ont dû retarder l'exfoliation, parce que par leur moyen l'air a pû dessécher l'os plus profondément. Il falloit donc, quand on n'a plus eu en vûe que l'exfoliation, répéter l'opération, & ne pas s'en tenir à la premiere.

I CAS. OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

Usage de la rugine pour procurer l'exfoliation.

L'uſage de la rugine peut encore avancer l'exfoliation, quand elle eſt retardée par l'épaiſſeur de la piéce d'os qui doit s'exfolier, & qui ne peut pas être aiſément forcée par les chairs qui doivent la chaſſer : on peut, dis-je, dans cette circonſtance avoir recours à la rugine, mais on ne doit s'en ſervir que quand l'os eſt viſiblement altéré, & quand l'exfoliation eſt bien décidée ; car l'exfoliation ne ſe fait pas toujours, du moins ſenſiblement. Quand on s'apperçoit donc par la couleur obſcure, ou jaunâtre de l'os, & par le retardement de l'exfoliation, que vraiſemblablement cette opération de la nature ſera conſidérable, on pourra l'accélérer par la rugine, mais il ne faut pas attendre que la piéce d'os qui doit ſe ſéparer ſoit vacillante, non-ſeulement parce qu'alors l'opération de la nature étant fort avancée, ce moyen ſeroit inutile, mais encore parce qu'on s'expoſeroit à froiſſer les chairs de deſſous en péſant ſur cette piéce d'os, & en l'ébranlant rudement par l'action de la rugine.

Usage des couronnes de trépan pour procurer l'exfoliation.

Il y a des cas où la piéce d'os qui doit s'exfolier eſt ſi conſidérable, qu'on eſt obligé d'appliquer pluſieurs couronnes de trépan qui prennent les unes ſur les

autres, & qui pénétrent à proportion de l'épaiſſeur que l'on ſoupçonne que la piéce d'os altérée peut avoir. Ce moyen a lieu, ſur-tout aux grandes exfoliations qui arrivent aux gros os des différentes parties du corps. Ces couronnes de trépan font que la piéce d'os obéit plus facilement aux chairs qui naiſſent desſous, & l'exfoliation s'en fait beaucoup plus promptement.

I. CAS. OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

III. OBSERV. par M. PETIT, ſur une exfoliation où il a fallu employer le ciſeau.

On a quelquefois recours auſſi au ciſeau pour enlever par petites piéces la paitie de l'os qui doit s'exfolier, & que la nature ne peut chaſſer. Une femme qui avoit été trépanée vint conſulter M. Petit plus d'un an après l'opération, l'exfoliation ne s'étoit faite que d'un côté du trou du trépan. Pluſieurs Chirurgiens avoient traité ſucceſſivement cette femme, & s'étoient appliqués ſans ſuccès à procurer le reſte de l'exfoliation: M. Petit trouva le côté de l'os qui ne s'étoit pas exfolié fort noir; mais il ne vit pas encore de diſpoſition à l'exfoliation; il ſe détermina à enlever à pluſieurs repriſes cette partie noire de l'os avec le ciſeau & le maillet de plomb, & il reconnut la cauſe du retardement de cette exfoliation. La partie d'os, qui devoit quitter, avoit du côté

I. CAS. OPÉRATIONS pour hâter l'exfoliation.

de l'os ſain une rainure, dans laquelle le bord de cet os étoit engrené, & la piéce d'os étoit retenue en devant par le bord de la circonférence de l'os qui s'étoit exfolié, & en partie reproduit, ainſi cette piéce d'os étoit de toute part trop fortement enclavée pour pouvoir ſe détacher d'elle-même, & l'opération que fit M. Petit étoit abſolument néceſſaire; mais cette opération, & celle qui conſiſte, comme nous l'avons dit, à appliquer pluſieurs couronnes de trépan, demandent la même attention que celle que nous avons dit qu'il faut avoir, lorſqu'on ſe ſert de la rugine, car ſi les chairs commencent à ſéparer du corps de l'os la piece qui doit s'exfolier, on doit craindre de les meurtrir en pratiquant ces opérations.

I I.

II. CAS. LES OS NE s'exfolient pas toujours, même après de longues ſuppurations.

On n'eſt pas étonné de ce que les os ne s'exfolient pas dans les plaies qu'on ne laiſſe pas ſuppurer; mais on a de la peine à comprendre que quelquefois ils ne s'exfolient pas même dans les plaies avec perte de ſubſtance, qui ſuppurent long-tems. Les Praticiens parlent beaucoup d'une exfoliation inſenſible qui ſe

fait souvent en pareils cas ; mais il y en a peu qui ayent crû, ou qui ayent observé que quelquefois il ne s'en fait point du tout.

II. CAS. LES OS NE s'exfolient pas toujours même après de longues suppurations.

M. de la Peyronie vient de traiter une plaie de tête où l'os coronal étoit découvert de la grandeur d'un liard à sa partie supérieure latérale ; l'exfoliation qui ne se faisoit point, retardoit beaucoup la guérison de cette plaie. M. de la Peyronie proposa l'opération dont on a parlé dans les deux premieres Observations ; mais le mot de trépan effraya le malade. M. de la Peyronie, qui ne voyoit aucune disposition à l'exfoliation, & qui avoit envie de voir ce qui en arriveroit naturellement, ne s'attacha point à déterminer ce malade à cette opération, il l'assura au contraire qu'on pouvoit s'en dispenser, & qu'il ne falloit que du tems, un tems même qui lui coûteroit peu, parce qu'il pouvoit déja se regarder comme guéri ; car cette petite plaie ne lui causoit plus d'incommodité, il suffisoit de la garnir d'un peu de charpie sans façon, & de la couvrir d'un emplâtre qu'on levoit rarement. M. de la Peyronnie attentif à ce qui arriveroit à l'os, l'examinoit de tems en tems, & il remarqua que peu à peu la

IV. OBSERV. par M. DE LA PEYRONIE.

Dénudation d'os avec suppuration sans exfoliation.

plaie diminuoit, que les chairs s'avançoient insensiblement sur l'os, & qu'elles s'y attachoient fortement : le progrès de ces chairs fut à la vérité très-lent ; car cette petite plaie fut plus de neuf mois à se fermer. M. de la Peyronie ne s'en inquiéta point, parce que tant qu'un os découvert ne tourne point à la carie, & que la plaie est sans conséquence, on peut attendre l'exfoliation sans inconvénient. Il y a une Observation de *Ruisch*, où il paroît qu'en pareil cas l'os se revivifie quelquefois à mesure que les chairs s'approchent ; car dans la cure dont il parle, il se forma à l'os qui avoit été long tems exposé à l'air, & qui s'étoit noirci, un cercle blanc proche des chairs qui avançoient pour le couvrir. M. Rouhaut rapporte une Observation semblable : On attendit, dit-il, en vain pendant six mois l'exfoliation de l'os qui étoit découvert, & qui étoit noir comme de l'encre. M. Rouhaut qui fut enfin chargé de panser le malade, supprima les bourdonnets qu'on mettoit à force dans la plaie, & laissa revenir les chairs. Il se forma, comme dans le cas précédent, un cercle blanc à la circonférence de la plaie; ce cercle approchoit de jour en jour du centre à mesure que

II. CAS. LES OS NE s'exfolient pas toujours, même après de longues suppurations.

La surface de l'os se revivifie quelquefois au lieu de s'exfolier.

les chairs croissoient, & la plaie fut entiérement fermée en un mois sans aucune apparence d'exfoliation.

II. CAS. LES OS NE s'exfolient pas toujours, même après de longues suppurations.

Nous avons vû à l'article de la multiplicité des trépans, dans l'Observation septiéme, communiquée par M. Chauvin, que l'os qui se trouva à nud intérieurement ne s'exfolia pas, du moins sensiblement, quoiqu'il eût été découvert dans une grande étendue, & qu'il eût été mouillé par les matieres purulentes pendant tout le tems de la cure.

V OBSERV. par M. DE LA PEYRONIE, sur le même sujet.

Plaie au muscle temporal, avec fracture & lésion au cerveau.

La même chose arriva à un jeune homme que M. de la Peyronie trépana à Fontainebleau; il avoit été blessé d'un coup de pied de cheval à la partie antérieure & supérieure du muscle temporal: M. de la Peyronie fut obligé d'emporter une partie de ce muscle pour découvrir la fracture, dont une esquille assez considérable étoit entrée dans la substance du cerveau. On s'apperçut pendant la cure d'un écoulement de matieres purulentes qui venoient d'un sinus placé sous l'os coronal; ce sinus s'étendoit jusques sur l'os etmoïde les matieres qui y croupissoient occasionnoient un Emphyséme œdémateux qui s'étendoit par-tout le visage, & même jusqu'aux mains. M. de la Peyronie crut

II. CAS. LES OS NE s'exfolient pas toujours, même après de longues suppurations.

qu'il feroit obligé d'appliquer une couronne de trépan vers le milieu du front au-delà du finus fourcilier, pour procurer par cette contre-ouverture une iffue facile aux matieres qui croupiffoient ; cependant il jugea à propos de tenter auparavant les injections & une fituation convenable, afin d'éviter cette opération, s'il étoit poffible : cette tentative réuffit, les matieres fe tarirent, l'os qui étoit découvert intérieurement, & touché par les matieres purulentes qui venoient du finus, ne s'exfolia point ; les chairs qui partirent de la dure-mere & du cerveau s'y attacherent & le regarnirent.

Injections pour une plaie au cerveau.

Ce qu'on a remarqué de plus étonnant par rapport à notre fujet, c'eft que quelquefois il n'a point paru non plus fe faire d'exfoliation à des os cariés : ces os fe font revêtus de chairs louables qui ont procuré une guérifon parfaite. *Fabricius de Hilden* dit qu'il traita une petite fille d'un ulcère avec carie, venu à la fuite d'une petite vérole ; cet ulcère fe confolida parfaitement, fans qu'on fe foit apperçu d'aucune exfoliation. Il n'eft pas douteux cependant que la partie viciée de l'os n'ait été enlevée infenfiblement par la fuppuration.

Un bon Praticien peut facilement distinguer les cas où il se fait une exfoliation insensible, de ceux où il ne s'en fait point; car dans le dernier cas ce sont les bords de la plaie qui viennent peu à peu recouvrir l'os, & la surface de cet os qui n'est pas encore recouverte reste unie jusqu'à ce que les bords des chairs se soient avancés pour la couvrir entiérement. Mais lorsque l'os s'exfolie, la chair sort de la surface de l'os même; & c'est cette chair qui chasse la superficie de l'os qui doit s'exfolier sensiblement ou insensiblement.

II. CAS. LES OS NE s'exfolient pas toujours, même après de longues suppurations.

Tous ces faits présentent aux jeunes Chirurgiens différens objets. Ils y voyent les opérations que l'art peut fournir pour aider les exfoliations difficiles, ils y apprennent à ne pas attendre toujours une exfoliation, du moins une exfoliation sensible, & à ne pas tourmenter mal-à-propos la nature pour l'obtenir, à moins que la longueur du tems que l'os qui ne s'exfolie pas employe à se recouvrir, n'engageât à la procurer; ils sont enfin avertis qu'il pourroit paroître ne se pas faire d'exfoliation, parce que les chairs voisines semblent vouloir venir recouvrir l'os, tandis que ces chairs en s'avançant sur ces os, engagent la piéce qui

RESULTAT.

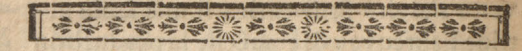
II. CAS. Les os ne s'exfolient pas toujours, même après de longues ſuppurations.

doit s'exfolier, comme on l'a vu dans l'Obſervation de M. Boutentuit. Ainſi ces chairs deviennent alors un obſtacle à l'exfoliation, & retardent la guériſon; c'eſt pourquoi il faut conſidérer attentivement ſi les bords de la plaie qui avancent ſur l'os s'y attachent à meſure. D'ailleurs on ſçait que quand une lame d'os doit s'exfolier, les chairs qui pouſſent deſſous cette lame l'ébranlent peu à peu, & la rendent enfin vacillante; alors l'exfoliation eſt clairement décidée, & il n'y a pas à héſiter à débrider les bords de la plaie, ſi ces bords engagent & retiennent la piéce d'os qui doit ſe ſéparer. On a vû dans la troiſiéme Obſervation communiquée par M. Petit, une exfoliation empêchée par un obſtacle qui n'eſt pas fort ordinaire, & qui fait voir combien on doit être attentif dans les exfoliations extraordinairement longues, à examiner ſi le retardement ne dépend pas de quelque empêchement particulier qu'on n'apperçoit pas. Outre les opérations que nous avons indiquées pour avancer l'exfoliation, comme le trépan perforatif, les rugines, les couronnes de trépan, le ciſeau, il eſt quelquefois néceſſaire de recourir à un autre moyen; car ſi la partie de l'os décou-

verte s'altére & se carie ; si une sanie putride l'abreuve, & empêche la production des chairs par lesquelles l'exfoliation se peut faire, les remédes dessicatifs, même la poudre d'euphorbe, ne suffisent pas toujours pour dessécher la carie, on est obligé d'y appliquer le cautére actuel, qui est en pareil cas le moyen le plus efficace & le plus sûr pour arrêter la carie, & hâter l'exfoliation.

II. CAS. LES OS NE s'exfolient pas toujours, même aprês de longues suppurations.





DESCRIPTION D'UN NOUVEL ELEVATOIRE,

Avec des réflexions ſur ceux qui ont été en uſage juſqu'ici.

Par M. PETIT.

DANS les plaies de tête avec fracas & enfonçûre, on ſçait combien il eſt important de relever, & de remettre en leur niveau les piéces d'os qui bleſſent ou compriment la dure-mere & le cerveau. On connoît auſſi les différens inſtrumens qui ont été imaginés par les Praticiens pour exécuter cette opération, qui dans un inſtant peut changer le ſort d'un bleſſé, & le rappeller, pour ainſi dire, de la mort à la vie; mais l'uſage m'ayant fait découvrir dans ces inſtrumens pluſieurs défauts, j'ai crû qu'il ſeroit utile de les faire connoître, & de propoſer en même-tems un nouvel Elévatoire où je crois les avoir évités.

DÉFAUTS DES Elévatoires ordinaires.

Les inſtrumens dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent pour relever les os du crâne

enfoncés ſur la dure-mere, ſont principalement *l'Elévatoire ordinaire*, la *Griffe*, ou le *pied de Griffon*, & le *Triployde*, avec, ou ſans *Tire-fond*, & quelquefois le *Tire-fond* ſeul.

DÉFAUTS DES Elévatoires ordinaires.

On ne peut faire uſage des Elévatoires, du Pied de Griffon ou de la Griffe, qu'en s'en ſervant comme de léviers qui ont beſoin d'un appui & d'une force mouvante. Perſonne n'ignore que cet appui ſe trouve dans la main de celui qui opére, ou ſur le voiſinage de l'os qu'il faut relever.

Dans le premier cas, je veux dire lorſque la main, qui eſt la force mouvante, ſert en même tems d'appui au lévier, le bout du pouce tient l'Elévatoire appuyé ſur le milieu du doigt indicateur : la longue branche du lévier eſt enfermée dans la paume de la main par les autres doigts & par le henar ; celui-ci appuyant ſur l'extrémité de cette longue branche, lui communique toute la force qu'il reçoit de la main, & que la main elle-même reçoit du bras, ce qui fait baiſſer la longue branche du lévier, & relever la petite branche qui eſt ſous l'os enfoncé.

Je ſçai qu'en agiſſant ainſi, l'on a beaucoup de force ; mais la main n'ayant pas la préciſion & la fermeté néceſſaire, vacille, & le bout de l'Elévatoire peut s'é-

DÉFAUTS DES Elévatoires ordinaires.

chapper ; cet accident ébranleroit tout le crâne, & causeroit un étonnement ou une espéce de commotion, qu'il faut absolument éviter.

Dans le second cas, c'est-à-dire lorsqu'on veut appuyer l'Elévatoire, le Pied de Griffon ou tel autre lévier, sur l'os voisin de celui qu'il faut relever, j'avoue que le lévier se trouve mieux affermi, mais aussi on court risque d'enfoncer l'os sur lequel on l'appuye, sans relever celui qui est enfoncé.

Le Triployde a beaucoup plus de force que les autres léviers, mais ce n'est pas en cela qu'il seroit préférable ; la résistance des os enfoncés n'est pas si grande, qu'on ne puisse la vaincre avec des forces bien moins considérables que celle du Triployde.

Cet Instrument a trois pieds ou trois branches comme un trépié : on les appuye sur trois points un peu éloignés de la circonférence de la plaie ; & comme d'ailleurs ces trois branches sont à distances équilatérales, c'est-à-dire égales, toute la plaie se trouve sous la voûte que forment ces trois branches.

La force mouvante est appliquée à un écroue qui engréne dans la vis du bout supérieur d'une tige ou d'un montant, dont la partie inférieure passe quarrément au

Défauts des Elevatoires ordinaires.

centre de la voûte ; cette portion inférieure du montant se recourbe à son extrémité en forme de crochet qu'on introduit sous l'os qu'on veut relever : de sorte qu'en tournant l'écroue à droite, la tige monte peu à peu à mesure que l'écroue suit les pas de la vis ; ainsi le crochet en montant, reléve la piéce enfoncée sous laquelle on l'a introduit, & cela avec toute la force dont une vis est capable.

Telle est la maniere de se servir du Triployde seul ; mais il faut qu'il y ait un trou au crâne, & que ce trou soit assez grand pour qu'on puisse introduire le crochet sous la piéce enfoncée : c'est ce qui ne se trouve que lorsqu'il y a de grands fracas d'os avec perte de substance, ou bien lorsqu'on a déja appliqué une couronne de trépan. Lorsqu'au contraire il n'y a pas moyen d'introduire le crochet du Triployde, on fait un trou avec le trépan perforatif sur la piéce d'os qu'on a dessein de relever ; on engage dans ce trou un tire-fond le moins long qu'il est possible ; & après avoir passé le crochet du Triployde dans l'anse de ce tire-fond, on tourne l'écroue, la tige remonte, elle éleve en même tems le tire-fond & la piéce d'os enfoncée : voilà les deux manieres de se servir du Triployde, c'est-à-dire sans tire-fond, ou avec le tire-fond.

Défauts des Elévatoires ordinaires.

Celui qui a inventé le Triployde, a bien senti les défauts du Pied de Griffon & des Elévatoires ordinaires. Il y a remédié par les trois branches, qui ayant leur appui éloigné des os fracturés, ne courent point risque de les enfoncer, comme nous avons dit que pourroient faire les Elévatoires lorsqu'on les appuye sur le bord de la fracture. Cette espéce de trépié étant fixe, son crochet bien engagé sous l'os ne peut s'échapper, comme fait souvent, ainsi que nous l'avons démontré, l'Elévatoire, lorsqu'il n'a d'autre appui que le doigt indicateur de la main qui le meut, mais malgré tous ces avantages que nous donnons au Triployde sur les autres Elévatoires, il faut convenir qu'il a beaucoup de défauts.

1°. Il est difficile de trouver trois points où l'on puisse l'appuyer sans causer de la douleur, & souvent même on n'en trouve pas un seul, parce que les environs de la plaie sont meurtris, gonflés ou douloureux.

2°. Il faut que cet instrument soit appliqué de maniére que le sommet de la voûte se trouve directement vis-à-vis de l'os enfoncé, soit pour y placer le crochet seul, soit pour y engager le tire-fond; d'ailleurs si l'on n'a pas bien pris les mesures qu'il est nécessaire, & assez difficile de prendre en pareil cas, on est

obligé de détourner l'écroue pour chercher le point juste.

Défauts des Elévatoires ordinaires.

3°. Il ne suffit pas d'avoir trouvé ce point, il faut encore introduire le crochet de la tige sous l'os, ce qui est très-difficile : car s'il s'en manque seulement une ligne qu'il ne puisse être introduit au lieu convenable, on est encore obligé de déplacer les trois branches.

4°. On ne peut employer le crochet que dans le cas où il y a de grandes ouvertures au crâne, parce que ce crochet a une certaine longueur qui lui est nécessaire pour qu'il puisse avoir prise sous l'os enfoncé ; & que cette longueur demande une ouverture plus grande que ce crochet n'est long, parce qu'il ne faut pas le faire entrer à force.

5°. Un des plus grands défauts du Triployde, c'est que pour l'appliquer avec le tire-fond, l'on est obligé de faire auparavant un trou avec le perforatif sur l'os même qui est enfoncé, & qu'en faisant ce trou sur un os enfoncé, on risque de l'enfoncer davantage.

6°. Cet instrument est si composé, qu'il ne peut guére être mis en usage que par ceux qui ont une grande dextérité ; & au contraire il seroit à souhaiter que le manuel des opérations Chirurgicales fût simplifié, afin qu'il pût être exercé

dans les Villages comme dans les grandes Villes : Enfin les plus grands Praticiens de nos jours ſont ſi perſuadés de l'inutilité du Triployde, qu'il en eſt très-peu qui l'ayent, ſi ce n'eſt pour orner leur Arcenal.

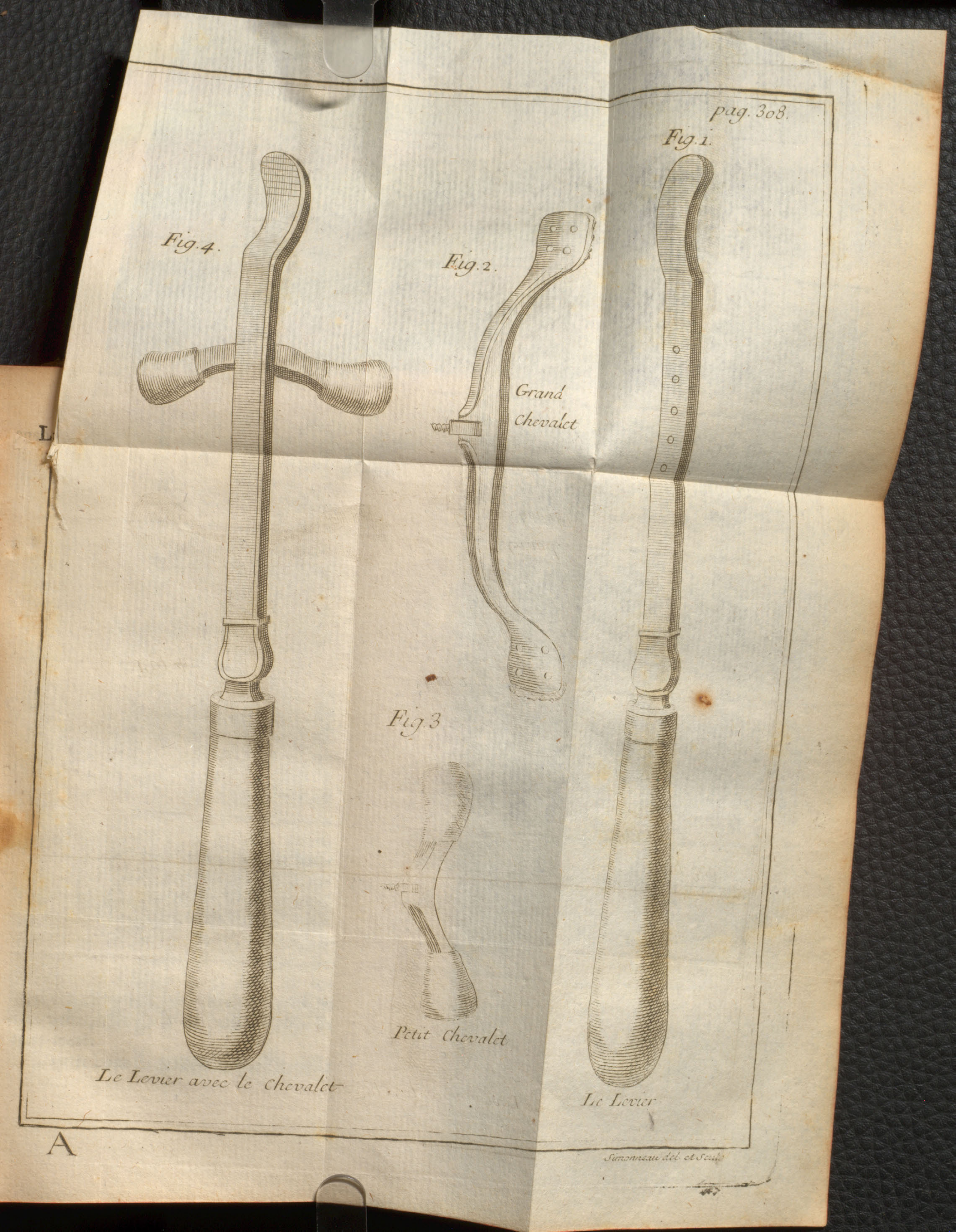
DÉFAUTS DES Elévatoires ordinaires.

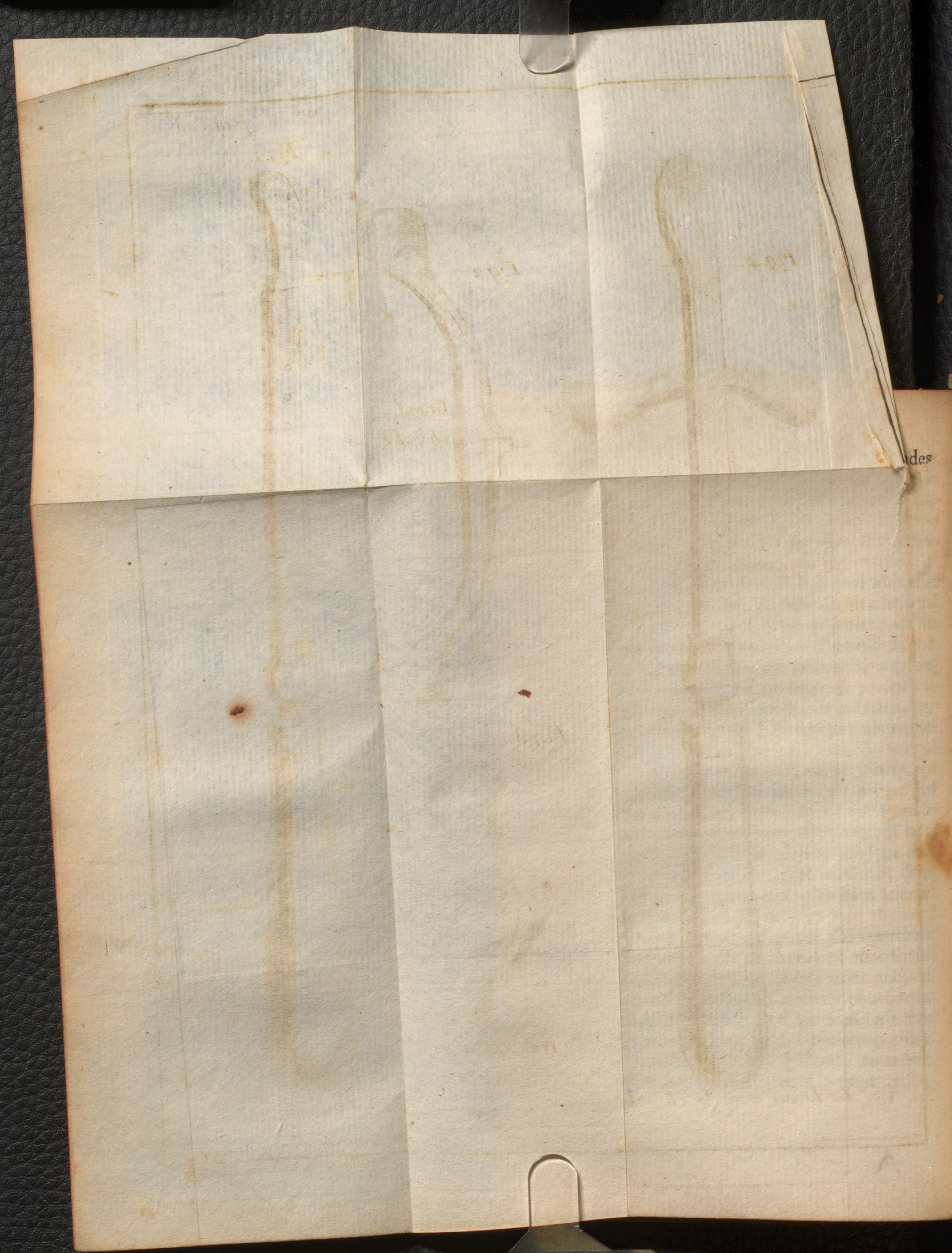
Les réfléxions que l'uſage m'a donné lieu de faire ſur les défauts des inſtrumens dont nous venons de parler, m'ont engagé à conſtruire un Elévatoire, par le moyen duquel on évitera le manuel long, difficile, dangereux, & preſqu'inſéparable du Triployde, de la Griffe, & de tous les autres Elévatoires qui ont été employés juſqu'ici.

On conviendra qu'il s'agit principalement dans cette opération de trouver ſur le crâne un appui pour le lévier, le plus près qu'il eſt poſſible de l'os qu'il faut relever, & qu'il faut que cet appui ſoit ſur un plan ſolide, pour ſoutenir, ſans ſe rompre, l'effort qu'on fait pour relever l'enfonçure.

NOUVEL Elévatoire.

C'eſt dans ces vûes que j'ai fait fabriquer une eſpéce de chevalet, pour ſervir d'appui au lévier ; moyennant quoi la main du Chirurgien n'en eſt plus que la force mouvante ; & cette force n'a pas beſoin d'être ſi grande, à beaucoup près, que lorſque la main ſe trouve en même tems l'appui du lévier & la force qui le meut.


pag. 308.
Fig. 1.
Fig. 2.
Fig. 3
Fig. 4.
Grand Chevalet
Petit Chevalet
Le Levier avec le Chevalet
Le Levier
A
Simonneau del. et Sculp.



La manœuvre de cet inſtrument n'eſt ni auſſi longue ni auſſi embarraſſante que celle du Triployde; d'ailleurs on peut lui donner autant de force que l'on veut; & il a de plus toute la juſteſſe & la préciſion qui manquent, ou que nous avons dit être ſi difficile à trouver dans les autres inſtrumens. Voici comment il eſt conſtruit.

NOUVEL Elévatoire.

Cet Elévatoire eſt compoſé de deux parties principales, ſçavoir d'un lévier, & d'un chevalet qui lui ſert d'appui.

Le lévier a environ huit pouces de longueur, ſur quatre à cinq lignes de largeur, & deux lignes d'épaiſſeur; il eſt tout droit, ſi l'on en excepte une courbure qui eſt au bout deſtiné à faire la courte branche du lévier; cet endroit eſt même un peu plus étroit, plus mince, & plus applatti que le reſte, afin qu'on puiſſe le gliſſer & le conduire plus facilement ſous l'os qu'on entreprend de relever: de plus ce bout eſt taillé de pluſieurs petites rainures tranſverſales pour l'empêcher de gliſſer, & de s'échapper de deſſous l'os auquel on l'applique; au contraire le deſſous de ce bout & les bords qui le terminent, ſont arrondis & très-polis, afin qu'il ne puiſſe bleſſer la dure-mere.

L'autre bout de ce lévier, que j'appelle

NOUVEL Elévatoire.

la longue branche, eſt emmanché dans du bois exactement poli, pour que la main qui le gouverne n'en ſoit point incommodée. La ſurface de deſſous ce lévier eſt percée de pluſieurs trous dans le milieu de ſa largeur & ſuivant ſa longueur; ces trous, qui ſont tarraudés, ſont éloignés les uns des autres de deux ou trois lignes, ils ſervent à recevoir une vis qui borne & fixe le point d'appui du lévier, & cette vis peut également ſe loger dans tous ces différens trous. Le nombre de ces trous, diſpoſés comme nous l'avons dit, procure la facilité d'approcher ou d'éloigner l'appui, & par conſéquent de donner au lévier plus ou moins de force, ainſi qu'on le verra ci-après.

La ſeconde partie de cet Elévatoire, & que je regarde comme l'eſſentielle, eſt un chevalet, ſur lequel ce lévier doit s'appuyer; il reſſemble aſſez au chevalet qui ſoutient les cordes d'un violon, & mieux encore à celui dont les Charpentiers & autres Ouvriers ont coûtume de ſe ſervir.

La partie de ce chevalet qui s'applique ſur le crâne eſt arcquée, afin qu'il n'appuye que par ſes deux jambes ou extrémités.

On donne à ces deux jambes le plus de ſurface

surface qu'il est possible, non-seulement pour rendre l'appui du lévier plus stable, mais afin que l'effort que l'os doit soutenir soit partagé sur une plus grande étendue de sa surface ; ces extrémités sont garnies de chamois, tant pour les empêcher de glisser, que pour qu'elles ne fassent aucune impression sur l'os. Enfin à la sommité du chevalet se trouve la vis dont nous venons de parler, laquelle s'engrénant dans un des trous que nous avons dit être tarraudés sous le lévier, l'assujettit au chevalet ; cet assujettissement est absolument nécessaire pour que le lévier n'échappe jamais de dessus l'appui.

NOUVEL Elévatoire.

On sçait que quand les Ouvriers, sans avoir pris leurs mesures, font faire la bascule à leurs léviers, il arrive souvent que la résistance du fardeau repousse le lévier de dessus l'appui, & lui fait changer de place. L'on juge bien qu'un pareil inconvénient seroit de très-grande conséquence dans notre opération : En effet, dans l'instant même qu'on fait l'élévation de la piéce d'os enfoncée, si la résistance de cette piéce venoit à repousser le lévier, alors le point d'appui changeroit ; & l'extrémité du lévier s'échappant de dessous l'os qu'on veut relever, cet os retomberoit sur la dure-mere, & la frap-

peroit avec d'autant plus de violence que l'échappement du lévier feroit plus fubit.

NOUVEL Élévatoire.

Il a donc fallu affujettir le lévier au chevalet : mais il falloit en même tems que cet affujettiffement fût tel qu'il pût permettre à ce lévier de faire la bafcule, & de fe mouvoir fur le chevalet, fans que celui-ci fuivît fes mouvemens ; c'eft l'avantage que nous tirons de la charniere par laquelle cette vis tient à la fommité du chevalet, qui fans cela eût été obligé de fuivre le lévier dans tous fes mouvemens.

Un autre avantage que nous tirons encore de cette vis, c'eft qu'en obfervant de ne la point faire entrer jufqu'au fond du trou tarraudé, les pas qui reftent donnent du jeu au lévier, & nous permettent de le tourner à droite & à gauche, fur fon appui comme fur un pivot ; au moyen de quoi l'on peut placer ce lévier fous tous les différens endroits qui ont befoin d'être relevés, fans qu'on foit obligé pour cela de changer fon appui de place.

Quant aux cas où il y auroit impoffibilité de placer le point d'appui fur les os découverts, foit à raifon du grand fracas ou brifement des piéces, foit à caufe du peu d'étendue de la plaie, ou

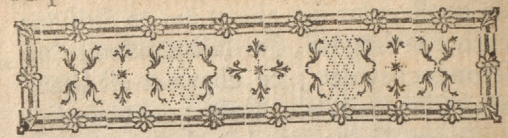
du gonflement des chairs qui en diminue encore la largeur, j'ai fait conſtruire un ſecond chevalet ; ce chevalet eſt beaucoup plus long, plus élevé : on peut même dans le beſoin lui donner encore plus d'étendue, pour faire appuyer ſes deux branches au-delà des bords de la plaie, afin qu'ils n'en ſoient pas incommodés, & que le Chirurgien puiſſe exécuter ſans aucun inconvénient tous les mouvemens néceſſaires pour relever les différentes piéces d'os enfoncées.

NOUVEL Elévatoire.

Au reſte, j'ai fait faire la vis de ce ſecond chevalet exactement conforme à celle du premier, afin qu'elle pût entrer dans les mêmes trous.

En prenant ces meſures, on peut faire fabriquer pluſieurs chevalets de différentes grandeurs, pour s'en ſervir ſelon les différentes circonſtances qui peuvent ſe rencontrer.





REMARQUES SUR LES PLAIES DU CERVEAU.

Où l'on prouve par beaucoup d'Observations que le Cerveau est susceptible de plusieurs Opérations qui peuvent dans beaucoup de cas sauver la vie aux malades, & où l'on examine, quels sont les remédes qui conviennent le mieux pour la cure des plaies de ce viscère.

Par M. QUESNAY.

I.

Plaies du cerveau guéries.

LE Cerveau est formé d'une substance si tendre, & ses fonctions sont en général si importantes à la vie, qu'il semble que le moindre choc, ou la moindre blessure, doive causer dans cette partie un désordre irréparable, & y attaquer la vie dans son principe. Cependant nous avons une infinité d'Observations qui nous rassurent, & qui nous font connoî-

tre que les plaies de ce viſcère, ſurtout celles de la ſubſtance corticale & de la ſubſtance médulaire, ſe guériſſent à peu près auſſi facilement que celles de la plûpart des autres viſcères.

PLAIES DU cerveau gueries.

Un enfant de ſept ans tomba de ſept ou huit pieds de haut, & ſe fit une plaie très-conſidérable à la partie latérale droite du coronal avec fracture & embarrure. Le ſinus ſourcillier fut compris dans cette fracture qui s'étendoit juſqu'à l'orbite. Il y avoit quatre fragmens qui étoient un peu enfoncés par leurs angles dans la ſubſtance du cerveau, & qui après avoir été enlevés, laiſſerent une ouverture qui diſpenſa du trépan. La dure & la piemere furent contuſes & déchirées de la grandeur d'un denier, une petite portion de la ſubſtance du cerveau ſortit par cet endroit déchiré. Il ne ſurvint d'ailleurs aucun accident, malgré la conduite irréguliere de l'enfant, qui ne voulut ni garder le lit ni aucun régime; mais la grandeur de la plaie fit que cette cure dura ſix mois, au bout deſquels l'enfant fut entiérement guéri.

I. OBSERVAT. par M. FROUMANTIN, Chirurgien d'Angoulême.

Plaie au cerveau guerie malgré beaucoup de dérangement.

Cette Obſervation au reſte n'a rien d'étonnant, elle ne peut ſervir qu'à confirmer beaucoup de faits ſemblables rapportés par les Auteurs. Bernard Suevus entre autres a ramaſſé dans ſon Traité *de*

PLAIES DU cerveau guéries.

Inspectione vulnerum lethalium & sanabilium, imprimé il y a plus d'un siécle, plusieurs guérisons de ce genre prises chez les Anciens. Avant Bernard Suevus, *André de la Croix* avoit déja fourni un ample Catalogue de pareilles cures faites par les Praticiens qui l'avoient précédé. Les Observations qui suivent sont plus importantes que celle que je viens de rapporter; on y voit sur le même sujet des cures très-intéressantes.

II. OBSERVAT. par M. BELAIR.

Fracture avec plusieurs fragmens, & grande contusion avec perte de substance au cerveau.

Un petit garçon de huit ans fut frappé par un cheval au côté de la tête; le pariétal fut blessé à la partie postérieure & supérieure. M. Belair, qui y fut appellé, tâcha de replacer les piéces d'os; mais le cerveau étoit tellement maltraité sous cette fracture, qu'à chaque mouvement qu'il faisoit pour ajuster ces fragmens, il sortoit des morceaux de la substance corticale; il en sortit même plus gros qu'un œuf de poule pendant le tems qu'il replaça ces piéces d'os. M. Belair obligé de partir, laissa le blessé entre les mains du Chirurgien du Village, avec lequel il conféra sur la maniere de conduire cette blessure, n'ayant cependant aucune espérance de guérison: aussi sa surprise fut-elle très-grande, lorsqu'il apprit l'année suivante que cet enfant étoit guéri; il voulut le voir, & véritablement il le

trouva en bon état; on appercevoit seulement à l'endroit de la blessure un petit enfoncement à mettre une noix muscade; & des inégalités sur la cicatrice; l'esprit ne se ressentoit aucunement de cet accident.

PLAIES DU cerveau guéries.

Les os qui s'étoient mal ajustés avoient sans doute laissé des intervalles qui ont tenu lieu de trépan, & qui ont donné issue aux matieres qu'une si grande contusion a dû fournir; il faut croire même que si les piéces d'os n'avoient pas laissé entr'elles des intervalles qui pussent procurer une issue suffisante aux matieres que la suppuration devoit produire, M. Belair, au lieu d'avoir ajusté ces fragmens, auroit du moins ôté ceux qui auroient pû s'opposer à l'écoulement de ces matieres; car les suppurations extrêmes dont le cerveau est susceptible, sont toujours fort à craindre, & demandent de la part du Chirurgien beaucoup d'attention. Mais quelques redoutables que soient ces grandes suppurations, elles ont eu souvent un heureux succès, & ont servi sur-tout à faire connoître davantage les forces de l'Art. L'observation suivante marque assez les avantages qu'on peut attendre en pareil cas de la Chirurgie.

III. OBSERVAT. par M. BAGIEU.

Un jeune homme de dix-sept ans, grand & robuste, fut blessé d'une balle

PLAIES DU cerveau guéries.

Coup d'arme à feu pénétrant dans le cerveau.

de fusil; cette balle, qui étoit partie de bas en haut, lui perça la lévre supérieure, de-là elle passa dans la narine droite, & vint percer la voute de l'orbite pour entrer dans le crâne, d'où elle sortit par le haut de la tête à la partie supérieure du coronal vers la suture sagittale; elle fit à cet endroit une fracture qui s'étendoit jusqu'au pariétal, & causa dans les tégumens une grande plaie, avec perte de substance; il survint un gonflement qui rendit la tête monstrueuse. On fit d'abord une incision à la plaie de l'orbite, d'où il sortit à la levée du premier appareil une portion des deux substances du cerveau environ de la grosseur d'un petit œuf de poule; l'œil étoit devenu fort gros, principalement la paupiere supérieure, à laquelle on fit une incision pour donner issue au sang que l'on croyoit y être épanché; mais au lieu de sang il sortit une esquille d'os & une portion des deux substances du cerveau, laquelle étoit à peu près égale au tiers de celle qui sortit la premiere fois. On pansoit mollement ces plaies avec des plumaceaux trempés d'abord dans l'eau d'arquebusade, & quelques jours après dans un digestif animé d'esprit de vin; les saignées, tant du bras que du pied, ne furent point oubliées, il sortit

encore quelque petite portion du cerveau. Le quatriéme jour la suppuration de la substance de ce viscère commença à paroître par un écoulement de matieres un peu fluides : dès le cinquiéme jour cet écoulement fut fort considérable ; le sixiéme la suppuration devint générale : depuis les saignées, le blessé fut assez bien, à quelques foiblesses près, jusqu'au onziéme jour ; le lendemain ces foiblesses devinrent plus considérables : le treiziéme les matieres qui venoient du cerveau, & qui avoient coulé abondamment par la plaie d'en haut & par celle d'en bas, furent en partie retenues, le malade tomba dans un assoupissement & un abbatement universel. M. Bagieu qui traitoit ce blessé, examina de nouveau les plaies avec beaucoup d'attention, il apperçut à la plaie d'en haut une grande piéce d'os branlante qu'il tira sans peine ; mais le malade ne s'en trouva pas mieux, il fut même plus mal jusqu'au quinziéme jour, où l'on crut qu'il périroit. M. Bagieu remarqua qu'en pressant la peau à l'endroit d'où il avoit tiré la piéce d'os, il sortit du pus, ce qui lui fit soupçonner que les matieres s'étoient accumulées en cet endroit : dans cette idée, il emporta la peau & quelques portions de la dure-mere, qui retenoient ces matieres. Cette opé-

PLAIES DU cerveau guéries.

PLAIES DU cerveau guéries.

ration rétablit l'écoulement des matieres de la ſuppuration : le pouls ſe releva, la parole revint au malade le lendemain, la ſuppuration tarit enſuite peu à peu : vers le dix-neuf les chairs commencerent à bourgeonner, & la plaie du ſommet de la tête ſe regarnit en peu de tems; il n'en fut pas de même de celle de la paupiere, car il ſurvint un fungus conſidérable occaſionné par des eſquilles qui ſe détachoient de l'os voiſin, & malgré l'attention que l'on eut d'abord de couper ce fungus & de le conſumer, il fallut prendre le parti d'attendre que toutes ces eſquilles fuſſent ſorties, alors on vint aiſément à bout de détruire cette excroiſſance; la plaie fut bien-tôt fermée, & le bleſſé entiérement guéri ſans difformité.

On trouve dans *Valeriola* (*a*) une Obſervation du même genre, excepté qu'il ne paroiſſoit pas que dans la cure on eût eu d'auſſi fâcheux accidens à combattre. Un Soldat reçut un coup d'arme à feu, la balle lui traverſa la tête en allant de la tempe gauche à la tempe droite; mais le bleſſé demeura aveugle & un peu ſourd. *Rhodius* (*b*) rapporte auſſi l'hiſtoire d'un Soldat guéri d'un coup de javeline qui avoit paſſé entre les deux yeux,

(*a*) Liv. 4. Obſ. 10.
(*b*) Bonet, Biblioth. de Chir. Cent. 1. Obſerv. 72.

& qui étoit ſorti par le ſommet de la tête ; mais il eſt à remarquer qu'il y a bien de la différence entre un coup d'arme à feu & un coup d'un inſtrument ſimplement perçant, puiſque *Wepfer* (*a*), croit, fondé ſur ſa propre expérience, que perſonne ne peut échapper d'un coup d'arme à feu, lorſqu'il pénétre profondément dans la ſubſtance du cerveau; cependant nous allons voir en parlant des plaies du cerveau avec corps étrangers, qu'il y a des faits qui prouvent le contraire, auſſi-bien que ceux que nous venons de rapporter, ſur tout celui de M. Bagieu, lequel ne peut être révoqué en doute, puiſque cette cure s'eſt paſſée ſous les yeux de beaucoup de Chirurgiens des plus éclairés; mais ce qu'il y a de plus étonnant dans les plaies du cerveau, c'eſt que la ſubſtance de ce viſcère, qui eſt ſi délicate & ſi molle, puiſſe ſouffrir la préſence de corps étrangers conſidérables, & de plus les retenir pendant longtems ſans qu'ils cauſent d'accidens.

PLAIES DU cerveau guéries.

Un Brigadier des Armées du Roi reçut un coup de mouſquet au-deſſus du ſourcil; la balle perça l'os, & ſe perdit dans le cerveau. Le bleſſé fut aſſez bien rétabli pour retourner l'année ſuivante en campagne, où il mourut, ſuivant ce

IV. OBSERVAT. par M. MARECHAL. Balle reſtée dans le cerveau.

(*a*) Diſſert. de Apopl. 228, & 345.

PLAIES DU cerveau guéries.

qu'on rapporte, d'un coup de ſoleil : on lui ouvrit la tête, on y trouva la balle entrée de deux travers de doigt dans la ſubſtance du cerveau, où elle étoit reſtée, ſans y cauſer aucun déſordre.

V. OBSERVAT. par M. DE LA MARTINIERE ſur le même ſujet.

M. de la Martiniere a préſenté à l'Académie un Grenadier du Régiment de Montmorency, auquel il reſtoit à la partie moyenne inférieure du coronal entre les deux ſinus frontaux un petit ſinus fiſtuleux, cauſé par un coup de fuſil dont la balle avoit percé l'os ſans s'être fait une iſſue; elle avoit en entrant porté du côté gauche contre le ſinus ſourcilier qu'elle avoit fracturé : la dure-mere fut déchirée. Pendant la cure de cette plaie on tira pluſieurs eſquilles qui s'étoient détachées de la table interne du coronal. On ſuivoit facilement le trajet de la balle avec la ſonde le long du ſinus; mais il fut impoſſible de la trouver. Le bleſſé eut à pluſieurs repriſes divers accidens, comme la fiévre, des aſſoupiſſemens, le délire, &c. On eut recours aux ſaignées, & à tous les autres ſecours convenables; ce bleſſé parut hors de danger dès le vingt-ſeptiéme jour, & alors les recherches de la balle étant devenues inutiles, on penſa à fermer la plaie; le malade a été guéri à un petit ſinus près, qui pouvoit bien dépendre du ſinus ſourcilier qui

avoit été fracturé. Ce Soldat est actuellement aux Invalides, il ne lui est arrivé depuis aucun accident qui ait paru dépendre de la balle. Ces Observations confirment beaucoup de faits de cette nature rapportés par plusieurs Auteurs ; par exemple, celui de *Preussius*, touchant une balle qui entra par le haut des narines dans le crâne où elle resta sans faire périr le malade. *Fabricius de Hilden* (*a*) a donné aussi l'histoire d'une balle qui perça le coronal, & qui se perdit dans la tête ; la cure fut considérable à cause du fracas que cette balle fit à l'os ; néanmoins elle fut heureusement terminée. Le malade mourut six mois après d'une maladie aiguë, on lui ouvrit le crâne pour chercher la balle, on la trouva vers la suture sagittale, entre le crâne & la dure-mere, sans que cette membrane fût endommagée. *Veslingius* (*b*) trouva dans le cerveau d'une femme qu'il disséquoit publiquement un bout du stilet dont cette femme avoit été frappée cinq ans auparavant, sans qu'il lui fût resté d'autre incommodité qu'une douleur de tête toutes les fois qu'il devoit pleuvoir. *Zacutus* (*c*) rapporte qu'un homme a eu

PLAIES DU cerveau guéries.

(*a*) Cent. 2. Obs. 2.
(*b*) Bonet, Bibl. de Chir. Cent. 1. Obs. 73.
(*c*) Bonet, ibid.

PLAIES DU cerveau Suéries.

dans le cerveau pendant huit ans la moitié d'un coûteau ſans en être incommodé. *Jean-Dominique Sala* a vû un homme qui avoit reçu un coup d'épée dont il guérit parfaitement, quoique le bout de cette épée lui fût reſtée dans le cerveau, & qu'il l'eût gardé toute ſa vie.

Nous avons d'ailleurs beaucoup de faits ſemblables arrivés de nos jours, & dont il ne nous eſt pas permis de douter. Telle eſt l'hiſtoire rapportée par M. *Anel* (*a*) d'une balle qui caſſa l'os coronal, & entra dans le cerveau; le bleſſé fut guéri, & la balle lui reſta dans la tête pendant pluſieurs années ſans incommodité; enfin il mourut ſubitement en jouant aux cartes. Les Chirurgiens qui l'avoient traité de ſa bleſſure lui ouvrirent la tête, & trouverent la balle ſur la glande pinéale avec du ſang nouvellement extravaſé qui étoit coagulé. Ce bout de fléche que M. *Majault*, Chirurgien Major de l'Hôpital de Douay, dit avoir reſté quatre mois dans le cerveau d'un Soldat, & qui en fut guéri, eſt un fait inconteſtable; M. *Briſſeau*, Médecin du même Hôpital, qui a donné auſſi l'hiſtoire de cette bleſſure, M. de la Foſſe, premier Chirurgien

(*a*) Manget, Bibliot. Chirurg. Cranii fracturæ. On trouve auſſi dans les *Tranſactions Philoſ.* l'hiſtoire d'une balle reſtée pluſieurs années dans la ſubſtance du cerveau, ann. 1709. n°. 310. art. 6.

de la Reine, Inſpecteur Général des Hôpitaux, & des autres perſonnes de l'Art en ont été témoins.

PLAIES DU cerveau guéries.

Il eſt ſouvent arrivé que des eſquilles ou piéces d'os du crâne ſont reſtées fort long-tems engagées & cachées dans la ſubſtance du cerveau. M. *Manne* en rapporte un exemple. L'eſquille dont il parle reſta un mois implantée dans le cerveau ſans cauſer aucun ſymptôme fâcheux; M. *Fanton* (*a*) a vû une portion de la lame inférieure de l'os du front qui étoit entrée dans la ſubſtance du cerveau d'un Maçon, où elle reſta pluſieurs mois ſans que le bleſſé diſcontinuât ſes travaux.

Expériences faites ſur le cerveau.

Hartſoëker (*b*) pour s'aſſurer que les plaies du cerveau ne ſont pas abſolument mortelles, attacha par la tête pendant quelques tems un chien à une table avec un clou qui lui traverſoit le cerveau; & quand l'animal fut détaché, on verſa dans la plaie un peu de vin du Rhin, & elle fut bientôt guérie ſans qu'il ſurvint aucun accident. *Verdriez* a donné une expérience à peu près ſemblable dans les Ephémérides d'Allemagne; mais il n'en eſt pas tout-à-fait de même des plaies du cervelet, car on a remarqué qu'elles cauſent preſque toujours la mort.

(*a*) Manget. Bibl. Chir. Cranii fracturæ.
(*b*) Goëlike, Hiſt. Chir. p. 325.

PLAIES DU cerveau guéries.

(*a*) *Willis* (*b*) dit qu'on peut couper tout le cerveau d'un chien ſans que le mouvement du cœur ni celui de la reſpiration ceſſent, mais que ces mêmes mouvemens finiſſent auſſi-tôt qu'on donne atteinte au cervelet ; cependant nous avons pluſieurs Obſervations par leſquelles nous voyons qu'on a ſouvent trouvé le cervelet preſque tout gangréné. M. de la Peyronie l'a trouvé tout détruit par une tumeur dure qui s'y étoit formée peu à peu, & qui avoit groſſi de façon qu'il ne reſtoit plus du cervelet qu'une lame informe qui couvroit la tumeur ; on trouve auſſi quelques exemples de plaies du cervelet où la ſubſtance de cette partie a été preſqu'entiérement détruite, & l'on a vû les bleſſés ſurvivre pluſieurs jours à ces plaies. M. *Goëlike* a remarqué que proche le cerveau les plaies de la moëlle de l'épine ſont abſolument mortelles ; il pouſſa un coûteau fort aigu entre la premiere & la ſeconde vertébre du col d'un chien ; cet animal entra auſſi-tôt dans de terribles mouvemens convulſifs, & périt. M. de la Peyronie ayant remarqué par beaucoup d'Obſervations que le cervelet, les lobes du cerveau, des corps canelés, de la glande pinéale, &c. pris cha-

(*a*) Alberti Jur. Med. P. 1. p. 317. §. 43.
(*b*) De conſtan. animi Bibl. 4. cap. 1.

cun en particulier, ne ſont pas abſolument néceſſaires à la vie, ni même aux facultés de l'ame, particuliérement à la connoiſſance & au jugement ; il a été convaincu de la fauſſeté des différentes opinions qu'on a eu touchant le ſiége de l'ame, & il a reconnu par toutes les Obſervations que la Chirurgie & l'Anatomie lui ont fournies, qu'au contraire le corps calleux ne peut être bleſſé que ces facultés ne ſoient troublées ou abolies ; d'où il conclut avec évidence que le corps calleux eſt la partie du cerveau où l'ame excerce ſes fonctions (*a*).

PLAIES DU cerveau guéries.

La connoiſſance de tous ces faits préſente d'ailleurs aux Chirurgiens un point de vûe particulier ; car non-ſeulement les cures que nous venons de rapporter, mais beaucoup d'autres ſemblables qui ſe trouvent dans les Obſervations, doivent les encourager à traiter les plaies de la ſubſtance du cerveau, quelque conſidérables qu'elles ſoient, avec toute l'attention poſſible, puiſqu'on peut eſpérer de réuſſir ; mais elles leur font appercevoir encore qu'ils peuvent tenter ſur le cerveau même, particuliérement dans les cas déſeſpérés, certaines opérations, que

Le cerveau eſt ſuſceptible d'opérations.

(*a*) M. de la Peyronie a donné ſur ce ſujet un Mémoire à l'Académie des Sciences, qui a été lû à la rentrée publique du Mercredi d'après la Quaſimodo de l'année 1471.

PLAIES DU cerveau guéries.

le danger, dans lequel ſe trouve le malade, permet, & que les indications preſcrivent, comme l'unique ſecours que l'on puiſſe employer; qu'ils peuvent, par exemple, ouvrir des abſcès dans la ſubſtance du cerveau, rechercher, lorſque les accidens le demandent, des corps étrangers que l'on croît retenus dans ce viſcère, retrancher des portions de la ſubſtance du cerveau lorſqu'elle eſt atteinte de mortification, emporter des fungus & des tumeurs carcinomateuſes auxquelles le cerveau eſt ſujet. On doit ſe rappeller ici le précis d'Obſervations que nous avons rapportées ſur la multiplicité de trépans, afin de remarquer qu'on peut faire au crâne les ouvertures néceſſaires pour pratiquer facilement ces opérations.

OPÉRATIONS dont le cerveau eſt ſuſceptible.

Pour faire ſentir la néceſſité de ces différentes opérations, & pour expoſer les circonſtances qui peuvent les rendre plus ou moins poſſibles ou plus ou moins difficiles, nous allons rapporter quelques Obſervations, & faire quelques remarques qui feront connoître les différens cas où ces entrepriſes peuvent être plus ou moins ſûres. Commençons par les abſcès cachés dans la ſubſtance du cerveau.

Il y a des cas dans les plaies de tête, où après avoir ouvert le crâne on eſt

obligé d'ouvrir les membranes du cerveau, pour chercher la cause des accidens qui persistent après le trépan. Cette derniere opération ne suffit pas toujours; ces accidens sont souvent entretenus par une suppuration qui s'est faite dans la substance même du cerveau, & assez ordinairement vis-à-vis la fracture qui a obligé de trépaner. Cette suppuration forme des abscès qui ne se manifestent par aucun signe extérieur; on ne pourroit se déterminer que par des accidens pressans à ouvrir la substance du cerveau, dans la vûe de donner issue aux matieres de l'abscès que l'on soupçonne être la cause de ces accidens; mais l'incertitude du succès l'a toujours emporté sur ces conjectures. Dans la crainte de trop exposer leur réputation, les Chirurgiens ont mieux aimé laisser périr le blessé que de faire une telle tentative, cependant notre crainte d'ouvrir le cerveau peut être comparée à celle que les Anciens avoient d'ouvrir la dure-mere: aujourd'hui l'on n'hésite plus à ouvrir cette membrane, & cette opération a sauvé la vie à une infinité de blessés. Peut-être que les Praticiens qui nous suivront seront surpris aussi de notre timidité à ouvrir la substance du cerveau nous avons déja beaucoup de faits qui nous reprochent cette

OPÉRATIONS dont le cerveau est susceptible.

Opérations dont le cerveau est susceptible.

timidité, & qui nous excitent puissamment à risquer dans les cas désespérés l'opération que nous proposons.

VI. Observat. par M. de la Peyronie.

Un enfant fit une chute sur le pariétal gauche, qui fut suivie d'accidens qui indiquerent le trépan. Cette opération donna issue à un épanchement considérable qui s'étoit fait sur la dure-mere; du reste cette membrane se trouva en bon état, & les accidens disparurent jusqu'au vingt-huitiéme jour qu'il survint des mouvemens convulsifs, une paralysie incomplette du côté droit, un assoupissement & une perte de connoissance presque continuelle. M. de la Peyronie ouvrit la dure-mere, dans le soupçon qu'il y avoit dessous quelque abscès qui causoit ces accidens; car d'ailleurs il n'y avoit aucuns signes particuliers qui l'en assurassent; aussi ne trouva-t-il rien sous cette membrane. Le péril pressant où étoit le blessé, lui inspira d'ouvrir le cerveau même; l'entreprise parut trop hardie, on s'y opposa, & l'enfant périt dans les convulsions. M. de la Peyronie lui ouvrit la tête, où il trouva en effet vis-à-vis l'ouverture du trépan un abscès dans la substance du cerveau, qui n'étoit qu'à trois ou quatre lignes de profondeur; ainsi il n'est pas douteux par tous les exemples qu'on vient de rappor-

Abscès dans le cerveau à portée d'être ouvert à l'endroit de la couverture du trépan.

ter, qu'il n'y eût eu beaucoup à espérer pour cet enfant, si M. de la Peyronie eût fait l'opération qu'il vouloit hazarder.

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

VII. OBSERVAT. par M. BELAIR.

Cas semblable au précédent.

M. Belair rapporte un cas à peu près semblable. Un homme âge de vingt-neuf ans reçut un coup de hallebarde qui pénétra dans le cerveau de la profondeur d'un travers de doigt; les fonctions de l'ame ne furent point troublées par cette blessure, & le malade, sans être aidé de personne, fit même beaucoup de chemin après avoir reçu le coup. On tira plusieurs piéces de l'os percé & fracturé par ce coup, & on pansa la plaie comme un trépan. Quarante-quatre jours se passérent sans accidens, le blessé se levoit tous les jours; mais au bout de ce tems-là la fiévre le prit avec frisson, & il mourut en vint-quatre heures : on trouva dans la substance corticale vis-à-vis la plaie un petit abscès. La dure mere & la pie-mere étoient tendues & enflammées.

Il est souvent arrivé que la dure-mere ayant été ouverte par le Chirurgien, ou par le coup qui a fait la plaie, la nature a elle-même satisfait aux indications que nous offrent ces abscès. L'Observation suivante, & plusieurs autres que nous pourrions rapporter, où l'on voit que la rupture de pareils abscès a eu des suites

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer ſur le cerveau.

heureuſes, prouvent aſſez que l'opération que nous propoſons peut, ſi elle découvre l'abſcès, avoir ſouvent une bonne réuſſite.

Ouvertures des abſcès au cerveau.

VIII. OBSERVAT. par M. PETIT.

Abſcès au cerveau ouvert naturellement & guéri.

Un enfant de neuf ans tomba de ſa hauteur ſur l'angle d'une pierre quarrée, il perdit connoiſſance. M. Petit qui fut appellé à ſon ſecours, trouva une plaie à deux ou trois travers de doigt au-deſſus de l'œil droit, elle étoit aſſez grande pour qu'il pût y introduire le doigt; il ſentit que l'os étoit fracturé & enfoncé, ce qui l'obligea à faire une inciſion cruciale aſſez grande pour découvrir toute la fracture, & ſe procurer un eſpace ſuffiſant pour y appliquer le trépan; il différa cette derniere opération au lendemain à cauſe de l'hémorrhagie: preſqu'auſſi-tôt qu'il eut appliqué ſon appareil, la connoiſſance revint au bleſſé, il fut ſaigné pluſieurs fois; M. Petit fit le trépan, il ne trouva point de ſang épanché ſous le crâne; il releva les piéces d'os enfoncées, enleva celles qui étoient entiérement détachées, & coupa toutes les inégalités qui auroient pû offenſer la dure-mere; il n'arriva pas d'accidens les premiers jours, mais la nuit du cinq au ſix il ſurvint un peu de fiévre; le malade fut inquiet, un peu brûlant & fort altéré, ce qui obligea le matin à retourner à la ſaignée. Le ſoir

la tête étant pesante & la fiévre ayant augmenté, on fit une saignée du pied; le lendemain la plaie étoit plus séche qu'à l'ordinaire, la dure-mere paroissoit un peu brune, faisant bosse, & résistant peu au doigt lorsqu'on la touchoit; d'où M. Petit jugea qu'il y avoit dessous quelque liqueur épanchée. A peine eut-il ouvert cette membrane avec une lancette, qu'il sortit, d'un abscès qui s'étoit formé dans la substance du cerveau, une cuillerée de sérosité brune & fœtide; il augmenta l'ouverture autant qu'il lui fut possible; cette premiere évacuation ne dissipa pas les accidens, le malade fut au contraire fort agité la nuit suivante; il rêva, & grinça même plusieurs fois les dents, sont pouls fut serré & incercadent; le matin l'appareil se trouva néanmoins fort humide; l'assoupissement fut considérable le soir & pendant toute la nuit: mais le lendemain, qui étoit le onziéme de la blessure, tous ces formidables accidens disparurent. M. Petit apperçut en pansant le malade la cause de ce changement si subit, car il trouva l'appareil rempli de pus fort fœtide; il sortit dans la suite quelques floccons de la substance du cerveau: les portions des membranes qui étoient tombées en mortification se détacherent, & la guérison du malade

Opérations qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

fut parfaite au bout de deux mois. Nous rapporterons dans la ſuite une Obſervation de M. de la Peyronie ſur le même ſujet, dont le ſuccès a été de même très-heureux.

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer ſur le cerveau.

REMARQUE.

Abſcès qui arrivent dans la ſubſtance du cerveau par contre coup.

On trouve dans les Obſervations beaucoup d'abſcès ſemblables ; cependant il eſt à propos de remarquer que ces abſcès ne ſe placent pas toujours ſi avantageuſement pour l'opération : car quelquefois ils ſe trouvent près des ventricules, & quelquefois même à la partie oppoſée au coup ; ainſi lorſque le coup a porté à la partie ſupérieure de la tête, l'abſcès peut ſe placer vers la baſe du crâne. Nous en avons un exemple dans Pygray (*a*), cet abſcès étoit fort petit, il ne fit périr le malade que ſix mois après la bleſſure.

Lorſque les abſcès ſe forment à la partie oppoſée au coup, ils produiſent ordinairement quelques accidens qui peuvent nous les faire ſoupçonner. Nous avons déja vû à l'article du trépan dans les cas douteux, que pluſieurs Praticiens ſe ſont déterminés avec ſuccès à trépaner à la partie oppoſée à la plaie. Si lorſqu'on ſe détermine à trépaner à l'endroit où l'on ſoupçonne un contre-coup, on ne trouvoit rien ſous le crâne ni ſous les

(*a*) Liv. 4. chap. 9.

membranes

membranes du cerveau, & que les accidens qui ont engagé à faire l'opération persistassent après le trépan ; on peut conjecturer qu'il y a dans cet endroit un abscès caché dans la substance du cerveau.

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

Les accidens qui font juger qu'il y a eu un contre-coup, & sur lesquels on se décide pour le trépan sont principalement une douleur fixe qui, quoiqu'elle ne se fasse point sentir à l'endroit du coup, paroît cependant en être une suite. S'il survient des frissons irréguliers, de la fiévre & d'autres accidens, on peut présumer qu'il s'est fait un abscès à l'endroit de cette douleur.

La paralysie qui arrive souvent en pareil cas, & qui se trouve ordinairement du côté opposé à l'endroit du cerveau où est la cause qui la produit, peut beaucoup contribuer avec la douleur à déterminer le siége de l'abscès; car si la paralysie occupe le bras, la jambe ou quelqu'autre partie du côté du coup, on est presque sûr que le mal est du côté opposé, nous avons cependant quelques exemples de paralysie dont la cause s'est trouvée dans le cerveau du même côté que ces paralysies ; mais on ne doit pas s'arrêter à ces cas particuliers, à moins qu'ils ne se montrent manifestement par eux-mêmes : ainsi lorsque la paralysie est accom-

pagnée d'accidens preſſans, on peut dans le cas dont il s'agit ſe déterminer à trépaner du côté oppoſé, & ſi on ne découvre rien ſous le crâne ni ſous les membranes du cerveau, on peut hazarder quelques petites inciſions dans la ſubſtance même de ce viſcère. Pour s'aſſurer s'il n'y a point dans la ſubſtance corticale, & même au-delà, quelqu'abſcès qui ſoit la cauſe de ces accidens, une telle inciſion n'eſt point à redouter pour la vie du malade; car ſi l'inciſion rencontre l'abſcès, elle peut ſauver la vie; & ſi elle ne l'atteint pas, cet abſcès fera périr le malade indépendamment de l'inciſion; elle n'eſt pas à redouter non plus par rapport à la douleur, car on a ſouvent obſervé que la propre ſubſtance du cerveau eſt inſenſible.

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer ſur le cerveau.

Extirpation des tumeurs carcinomateuſes du cerveau.

Les tumeurs carcinomateuſes qui arrivent au cerveau, & qui ſont toujours funeſtes au malade, ne méritent pas moins l'attention des Chirurgiens que les abſcès dont nous venons de parler; car la douleur intolérable qu'elles cauſent, & qui ne finit qu'à la mort, rend ces tumeurs extrêmement cruelles, & les tentatives que l'on fait pour y remédier ſont d'autant plus inutiles, comme on va le voir dans l'Obſervation ſuivante, que l'on ne découvre preſque jamais cette mala-

die qu'après qu'elle a fait périr le malade.

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

IX. OBSERVAT. par M. COCHLAN, Chirurgien Major de l'Hôpital du Roi à Belle-Isle.

Tumeur carcinomateuse au cerveau.

Un homme fut affligé d'une violente & continuelle douleur de tête, qui survint après avoir reçu à cette partie un coup auquel on n'avoit fait aucune attention ; cette douleur, malgré les remédes qu'on employa, persista jusqu'à la mort du malade, après laquelle on trouva une tumeur carcinomateuse de la grosseur d'un œuf de poule qui s'étoit formée dans la substance du cerveau. Il y a plusieurs exemples de ces tumeurs terribles dans les Auteurs (a) ; il paroît cependant que l'extirpation de ces tumeurs ne doit pas être toujours impossible, surtout lorsqu'elles n'ont pas un volume trop considérable, & qu'elles sont placées à la surface du cerveau ; car le cerveau peut soutenir de pareilles opérations, puisqu'il résiste souvent à des plaies & à des gangrénes très-considérables. Ces tumeurs ne sont pas ordinairement d'un aussi gros volume que celles dont on vient de parler : nous avons vû ci-devant dans la vingtiéme Observation l'histoire d'une longue & cruelle douleur de tête, causée par deux tumeurs carcinomateuses qui n'étoient guéres plus grosses qu'un pois

(a) Ephem. Dec. 2. an. 1. Obs. 167. Bonet Sepulcr. Plater. lib. 1. Fabr. de Hilden, Op. Chir. &c.

chacune, & qui étoient attachées à la ſubſtance corticale du cerveau. Or, ſi dans une douleur de tête intolérable, & qui paroîtroit extrêmement à craindre pour l'événement, on ſoupçonnoit une pareille cauſe, ou ſi on venoit à la découvrir, ne ſeroit-il pas raiſonnable de tenter l'extirpation de la tumeur, plutôt que de laiſſer mourir cruellement un malade, dans un cas où l'on peut tenter de le ſecourir par une opération qui eſt infiniment moins à craindre que la maladie. On peut penſer des fungus qui arrivent au cerveau comme de ces tumeurs, par rapport à l'extirpation.

Opérations qu'on peut pratiquer ſur le cerveau.

Amputation d'une portion de la ſubſtance du cerveau gangrénée.

L'Art nous offre la même reſſource contre les gangrénes du cerveau; mais malheureuſement elles ſe trouvent ſouvent dans le cas des tumeurs dont on vient de parler, c'eſt-à-dire qu'on ne les découvre qu'après la mort.

X. OBSERVAT. par M. SAURÉ.

Gangréne au cerveau.

Une fille âgée de vingt-deux ans ſe frappa à la partie moyenne & ſupérieure de l'occipital contre un mur; ce coup ne fut pas ſuivi de ſymptômes conſidérables, & cette fille ne le déclara même que quelques jours après; on lui conſeilla la ſaignée & l'uſage des vulnéraires, ſeulement par précaution: Elle fut pendant deux mois & demi ſans ſentir d'autre incommodité qu'un peu de douleur au derriere

de la tête; mais enfin la fiévre lui prit, avec des douleurs dans toute la tête & au bas-ventre. M. Sauré qui fut appellé alors examina la tête, & n'apperçut rien au dehors; il ordonna des fomentations, & retourna à la saignée, ces douleurs disparurent en dix ou douze jours; mais elles recommencerent bien-tôt, & continuerent jusqu'à la mort, qui arriva quatre mois après le coup. La tête fut ouverte, on ne trouva point de fracture au crâne, ni d'épanchement sur les membranes du cerveau; mais ces membranes étoient de couleur livide dans une étendue de trois travers de doigt; on s'apperçut, après les avoir levées, que la substance du cerveau étoit fort noire & gangrénée jusqu'à la profondeur de trois travers de doigt. On peut dans les plaies de tête où le crâne est ouvert, ou lorsqu'une douleur violente & fixe à la suite d'un coup détermine à trépaner, s'appercevoir de ces gangrénes avant qu'elles ayent fait tant de progrès, & alors on ne doit pas balancer à emporter toute la portion du cerveau qui est atteinte de mortification. *Lambert*, célébre Chirurgien de Marseille, donne (*a*) sur ce sujet une Observation qui mérite d'être rapportée : c'est une leçon très-instructive pour les Chirurgiens.

Opérations qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

(*a*) Commen. sur la Carie, ch. 5.

Opérations qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

Un Laquais âgé de quinze à ſeize ans reçut un coup de pierre au milieu du pariétal droit ; le cerveau fut bleſſé, & le malade tomba le lendemain en convulſion du côté du coup & en paralyſie du côté oppoſé ; ces accidens furent accompagnés de fiévre, de délire, & d'une diarrhée conſidérable. La ſubſtance du cerveau devint noire, on y appliqua un médicament compoſé de deux portions d'eſprit de vin & une de miel roſat ; le cerveau ſe gonfla, & ſa conſiſtence étoit plus molle qu'à l'ordinaire, ce qui engageoit de couper tous les jours une partie de cette ſubſtance gangrénée qui ſortoit. Le dix-huitiéme jour le bleſſé tomba de ſon lit ; toute la ſubſtance du cerveau qui débordoit l'ouverture de l'os ſe détacha par cette chûte & ſe trouva dans l'appareil ; mais le gonflement continua à pouſſer dehors la ſubſtance du cerveau qui étoit noire, & on la retranchoit à meſure tous les jours. Le trente-cinquiéme jour le malade but & s'enyvra, la ſubſtance du cerveau alors ſe gonfla davantage, & ſe porta conſidérablement en dehors : ce malade yvre gliſſa ſa main ſous l'appareil, & empoigna toute la portion de cette ſubſtance, & l'arracha avec violence. On trouva le lendemain le cerveau en meilleur état, preſque tout

ce qui étoit corrompu étoit emporté, & on s'apperçut qu'on étoit proche du corps calleux. Une couleur vermeille succéda à la lividité, toute la pourriture fut surmontée & le malade guérit. La paralysie lui resta cependant, il devint même sujet à des mouvemens épileptiques; mais l'esprit se rétablit entiérement.

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

On peut donc, à l'exemple de ce malade, remplir entiérement l'indication qui se présente naturellement en pareil cas. Le Chirurgien timide qui ne coupoit de cette gangréne que ce qui se présentoit chaque jour hors du crâne, travailloit inutilement; la corruption qui se saisit facilement de la substance du cerveau lorsqu'elle est gangrénée, parce que cette substance est fort molle & fort humide, devoit s'emparer de plus en plus de la partie morte qu'on laissoit, & cette partie morte & corrompue qu'on laissoit contribuoit beaucoup à accélérer le progrès de la mortification; ainsi il y a bien de l'apparence que le malade auroit péri, s'il n'avoit pas enlevé lui-même la cause de ce progrès, en arrachant presque toute la partie de son cerveau qui étoit gangrénée.

Nous avons cité ci-devant beaucoup d'Observations, qui prouvent que des corps étrangers peuvent rester long-tems

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer sur le cerveau.

dans le cerveau ſans cauſer la mort du bleſſé ; mais ces Obſervations en nous enſeignant que la préſence des corps étrangers dans ce viſcère, ne cauſent pas toujours la mort, doivent auſſi nous porter non-ſeulement à tenter l'extraction de ces corps, qui tôt ou tard ſont preſque toujours funeſtes aux malades, mais encore à faire les recherches néceſſaires pour les découvrir, l'orſqu'on a lieu de ſoupçonner par les accidens, par l'inſtrument qui a bleſſé, & par l'état de la fracture du crâne, qu'il y en ait qui ſoient retenus & cachés dans la ſubſtance de ce viſcère.

Extraction de corps étrangers retenus dans la ſubſtance du cerveau.

XI. OBSERVAT. par M. DE MANTEVILLE.

Une eſquille trouvée dans la ſubſtance du cerveau après la mort.

Une Dame âgée d'environ trente ans alla voir tirer des boëtes ; il en créva une, dont un éclat vint la frapper à la partie moyenne latérale droite du coronal ; elle tomba à la renverſe ſur le pavé, ſans mouvement, ſans ſentiment & ſans pouls : elle vomit, & la connoiſſance lui revint auſſi-tôt après. Cet éclat lui avoit fait une plaie contuſe avec perte de ſubſtance ; il y avoit fracture au crâne avec des eſquilles ſéparées : M. de Manteville en tira trois environ de la grandeur de l'ongle, toutes trois comprenoient les deux tables. Il y avoit outre cette plaie une tumeur de la groſſeur d'un œuf, avec fluctuation vers le derriere de la tête, ſur

la partie poſtérieure & inférieure du pariétal gauche. M. De Manteville, & M. Deſportes qui fut appellé en conſultation décidérent qu'il falloit ouvrir cette tumeur ; mais deux autres Chirurgiens que l'on conſulta auſſi, s'y oppoſérent, & s'emparérent de la malade, qui étoit alors ſans accidens. Le neuviéme jour la fiévre lui prit, le délire ſurvint, qui fut ſuivi d'un aſſoupiſſement léthargique, & enfin de la mort le douziéme jour. Meſſieurs les Chirurgiens du Châtelet en firent l'ouverture ; ils ne trouverent point d'épanchement, mais ſeulement une eſquille dans la ſubſtance du cerveau vis-à-vis la plaie. On voit par-là combien on doit être en garde contre les corps étrangers qui peuvent s'engager dans le cerveau, & ſur-tout combien on doit être attentif dans les fractures avec fracas, aux eſquilles qui peuvent ſe perdre dans la ſubſtance de ce viſcère.

OPÉRATIONS qu'on peut pratiquer ſur le cerveau.

REMARQUES ſur le danger des plaies du cerveau.

Le grand nombre de guériſons que nous avons rapportées au commencement de cet article, pour faire connoître les reſſources de la Chirurgie dans les plaies, & dans d'autres maladies du cerveau, ne doivent pas aveugler les Chirurgiens, & leur faire perdre de vûe le danger qui accompagne les bleſſures du cerveau, négliger les grands ménagemens

que demande le traitement de ces plaies; & manquer de circonſpection dans le proſtic que l'on en doit faire; car on doit penſer qu'il ne ſeroit pas difficile d'inſpirer par d'autres Obſervations au moins autant de crainte, que celles que nous avons rapportées donnent d'eſpérance; mais comme il eſt ici plus facile d'effrayer que de raſſurer; ce ſera aſſez de rapporter l'Obſervation ſuivante, pour contrebalancer celles qui pourroient faire naître trop d'aſſurance; & elle nous donnera occaſion de faire quelques remarques ſur le jugement que l'on porte trop légérement dans certaines circonſtances par rapport aux plaies du cerveau.

REMARQUES ſur le danger des plaies du du cerveau.

XII. OBSERVAT. par M. MARECHAL.

Plaie avec ſuppuration mortelle.

Un homme, qui reçut un coup ſur la tête, eut une eſquille engagée dans la ſubſtance du cerveau d'un travers de doigt de profondeur; cette bleſſure attira auſſi-tôt des accidens conſidérables. M. Maréchal enleva la partie d'os enfoncée, il panſa le fond de la plaie avec le baume *Fioraventi*, & le dehors avec un digeſtif. Le bleſſé fut ſaigné ſix fois, il ſortit gros comme un jaune d'œuf de la ſubſtance du cerveau. Les accidens ſe diſſiperent preſqu'entiérement; le bleſſé parut paſſablement bien; la fiévre étoit médiocre, & la plaie donnoit de l'eſpérance. La ſuppuration entraînoit toujours

quelques portions de la ſubſtance du cerveau, elles étoient d'une conſiſtence plus molle que celle du morceau qui étoit ſorti le premier. Il s'étoit fait un trou dans le cerveau à loger une balle de jeu de paume. Le neuviéme jour M. Maréchal porta ſon doigt très-doucement au fond de cette plaie, pour examiner des chairs qui lui paroiſſoient mal conditionnées; il dit que le bleſſé entra auſſi-tôt dans des convulſions ſi conſidérables, qu'il crut qu'il alloit mourir; les accidens cauſés par cette tentative ſe diſſiperent aſſez promptement, mais l'état du malade n'en étoit pas moins fâcheux; ce bleſſé mourut le douziéme jour. M. Maréchal a donné cette Obſervation, pour avertir les jeunes Chirurgiens que le péril eſt ſi grand dans ces ſortes de plaies avec perte de ſubſtance par une grande ſuppuration, qu'il n'en a traité aucune avec ſuccès. Or une telle déclaration faite par un Chirurgien qui a autant pratiqué que M. Maréchal, mérite qu'on y faſſe attention; cependant elle ne doit pas trop nous effrayer, car les Obſervations que nous avons rapportées, & une infinité d'autres que nous pourrions encore citer, nous permettent d'eſpérer avec raiſon un meilleur ſuccès.

REMARQUES ſur le danger des plaies du cerveau.

Il faut d'ailleurs faire attention que

REMARQUES sur le danger des plaies du cerveau.

Circonstances qui peuvent augmenter le danger.

souvent le danger dépend plus des circonstances que de la blessure même ; le tempérament, le pays, les soins de ceux qui gouvernent les blessés, les événemens qui peuvent exciter les passions, &c. décident souvent du sort du blessé. On a remarqué, par exemple, qu'à Montpellier, à Marseille & à Avignon, les plaies de tête guérissent plus facilement qu'à Florence & à Paris. A l'égard des passions, on a vû des blessés qu'un mouvement de colere a fait mourir incontinent ; l'arrivée inattendue d'une personne aimée ou haïe, a souvent produit le même effet ; d'autres ont péri pour avoir manqué une seule fois à la continence, ou même par la seule entrevue de l'objet dont ils étoient passionnés. Le défaut de régime a souvent des suites aussi funestes. Il se trouve beaucoup d'autres singularités qui peuvent encore être très-nuisibles ; *Fabrice de Hilden* rapporte qu'un de ses blessés mourut, parce qu'on avoit fait trop de bruit auprès de lui, & que le pere en fut même puni par une amende à laquelle il fut condamné. Les Auteurs sont remplis d'Observations, dans lesquelles on attribue ainsi la mort arrivée à la suite des plaies de tête aux seules circonstances qui l'ont précédée.

Il n'est pas douteux que toutes ces cau-

ſes étrangeres ne puiſſent ſouvent cauſer la perte des bleſſés ; mais on peut bien penſer auſſi que ſouvent faute d'ouvrir les cadavres, on attribue à des cauſes apparentes ou extérieures un mauvais ſuccès, qui réellement eſt l'effet de quelque cauſe cachée au dedans, par exemple, une eſquille, un abſcès placé dans l'intérieur du cerveau, ou une ſuppuration telle que celles qui ſe forment quelquefois à la ſuite des coups à la tête, dans divers viſcères, particuliérement dans le foie, une ſuppuration retenue, une gangréne, une inflammation, un épanchement. Or, ſi ces cauſes cachées font périr inopinément les bleſſés, lorſque quelque conjoncture remarquable fournit au dehors une cauſe apparente de cette mort imprévue, on ne manque pas d'attribuer à cette cauſe extérieure le funeſte événement qui la ſuit, puiſqu'elle eſt la ſeule cauſe ſenſible qui paroiſſe l'avoir occaſionné.

REMARQUES ſur le danger des plaies du cerveau.

On eſt ſouvent trompé par des cauſes apparentes.

Cependant l'expérience peut nous inſpirer quelque doute ſur ces cauſes extérieures, car il eſt certain qu'elles n'ont pas toujours de ſi mauvaiſes ſuites ; les Obſervateurs nous fourniſſent ſur ce ſujet beaucoup de faits, qui ſemblent même les rendre un peu ſuſpectes. *Salmuth*(*a*)

(*a*) Bonet, Biblioth. de Chir. Cent. 5. Obſerv. 26.

REMARQUES ſur le danger des plaies du cerveau.

a entr'autres rapporté, qu'un homme qui avoit une plaie très-conſidérable au cerveau guérit, quoiqu'il ne ceſſât point de s'enyvrer, & d'être accompagné de filles gaillardes qui le divertiſſoient, du moins par leur gaïeté & leurs converſations libres. Deux choſes nous ont déterminé à citer cette Obſervation ou quelqu'autre ſemblable, 1. pour avoir occaſion d'avertir les jeunes Chirurgiens qui pourroient en trouver de pareilles dans les Auteurs, de ne point ſe laiſſer prévenir par ces mauvais exemples, de crainte qu'ils ne ſe relâchent ſur les précautions que l'on doit prendre pour éloigner tous ces dérangemens; car malgré ces Obſervations, qui véritablement ſont extraordinaires, il n'eſt pas douteux que de tels écarts ſont capables de nous empêcher de réuſſir dans la cure de ces grandes plaies. 2. Nous avons eu en vûe de les rendre attentifs à ne ſe pas laiſſer tromper ſur la cauſe des événemens fâcheux qui arrivent dans ces bleſſures, & que l'on attribue à des cauſes accidentelles & extérieures, tandis que quelquefois faute d'examiner avec aſſez de ſoin une plaie & ſes environs, on n'y apperçoit pas des cauſes auſquelles on pourroit peut-être remédier, & qui cependant enlevent les bleſſés ſans qu'on ait eu le moindre ſoup-

çon qu'elles exiſtaſſent ; nous pourrions citer beaucoup d'Obſervations où l'ouverture des cadavres a découvert de telles cauſes cachées qui n'ont été funeſtes aux malades que parce qu'elles ont été inconnues aux Chirurgiens.

REMARQUES ſur le danger des plaies du cerveau.

M. Maréchal nous a communiqué une Obſervation qui nous fournit l'occaſion de faire remarquer une mépriſe d'un autre genre, qui à la verité eſt moins dangereuſe que celles dont nous venons de parler, mais qui n'eſt guéres moins honteuſe pour le Chirurgien qui y tombe, & qui eſt ſurpris dans ſon erreur. La ſubſtance du cerveau eſt ſi molle, que les matieres que fourniſſent les plaies de tête, peuvent quelquefois avoir une couleur & une conſiſtence ſemblables à celles de cette ſubſtance, & faire penſer que la plaie pénétre dans le cerveau lorſque ce viſcère n'eſt aucunement offenſé.

XIII. OBSERVAT. Par M. MARÉCHAL.

Plaies du ſinus ſourcilier, où l'on prit des matieres muqueuſes pour ſubſtance du cerveau.

Un homme reçut un coup à la partie inférieure du front qui lui fit une plaie pénétrante dans le ſinus ſourcilier ; cette plaie fournit dès le ſecond panſement des floccons de matieres muqueuſes blanchâtres, qu'un Chirurgien prit pour des portions de la ſubſtance du cerveau. M. Maréchal reconnut que la plaie ne paſſoit pas le ſinus, & que ce Chirurgien avoit pris pour ſubſtance du cerveau les

REMARQUES sur le danger des plaies du cerveau.

matieres qui filtrent dans ce sinus. Ce sont sans doute de pareilles méprises qui ont fait dire à *Muys* & à *Nuck* que les plaies des sinus sourciliers en imposent tellement, qu'on croit souvent que le cerveau est considérablement blessé, lorsqu'il n'y a que la table extérieure du sinus qui soit cassée. La membrane qui tapisse le sinus peut recevoir par la respiration un mouvement qui imite celui des membranes du cerveau ; ce qui peut encore aider à faire penser que ces plaies pénétrent toute l'épaisseur du crâne lorsqu'elles ne pénétrent que jusqu'à la membrane de ce sinus. La plaie dont parle M. Maréchal fut très-promptement guérie. Cette derniere circonstance nous engage à finir par une petite remarque un peu étrangere à notre sujet ; mais que nous ne devons pas passer ; c'est que cette prompte guérison prouve évidemmens que les plaies des sinus sourciliers ne sont pas elles-mêmes si rébelles ou si difficiles à refermer que le disent plusieurs Auteurs, qui en partie pour cette raison défendent de trépaner sur ces sinus : d'ailleurs il faut convenir que le lieu n'est pas convenable par lui-même pour cette opération ; cependant si quelque maladie de ces sinus mêmes, (*a*)

Remarque concernant le trépan sur les sinus sourciliers.

(*a*) Par exemple, dans les cas de cette Céphalée dont parle Bartholin, qui étoit causée par des calculs rete-

ou quelques autres circonſtances l'exigeoient, la difficulté de refermer la plaie ne devroit point empêcher de trépaner ſur cette partie.

REMARQUES ſur le danger des plaies du cerveau.

I I.

REMARQUES ſur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

On voit par les Obſervations des plus grands Maîtres, qu'on eſt encore peu fixé ſur les remédes que l'on doit employer dans les plaies du cerveau, & qu'on a peu examiné quels ſont ceux qui doivent y convenir le mieux; on n'y parle pas même des indications particulieres qui peuvent ſe tirer de la propre ſubſtance de ce viſcère. Les uns ſe ſont ſervis de liqueurs vineuſes, d'eſprit de vin même, d'autres de baumes ſpiritueux chargés tout enſemble d'huiles éthérées & d'huiles alcooliſées ou vineuſes; quelques-uns ont mis en uſage le miel ou le ſyrop de roſes, quelques autres les teintures de myrrhe & d'aloës; on en trouve qui ont eu recours aux huiles éthérées ſeules, comme l'huile de Thérébentine, il y en a qui ont employé l'huile d'olive, où l'on avoit fait infuſer le millepertuis ou quelqu'autre plante vulnéraire : on en voit qui s'en ſont tenus à la ſeule charpie ſéche. Aucun de ces Praticiens ne rend

nus dans un de ces ſinus. Il s'y trouve quelquefois auſſi des vers qui cauſent la même maladie.

REMARQUE sur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

Inconvénient qui arrive dans les plaies du cerveau.

raiſon de la préférence qu'il donne à un remède plutôt qu'à un autre. Il faut cependant convenir qu'on a regardé le cerveau comme une partie ſpermatique ou exſanguine, & qu'on lui a rapporté les remédes que l'on croit qui conviennent le mieux à ce genre de partie, ſur-tout aux parties nerveuſes ; mais il y a un inconvénient auquel le cerveau eſt ſujet, qui eſt très-facile à remarquer, & auquel on doit être attentif dans les plaies de ce viſcère avec ſuppuration ; c'eſt un gonflement de la ſubſtance de ce même viſcère qui eſt très-difficile à réprimer, & par lequel cette ſubſtance tend à s'échapper en ſuppuration. M. Maréchal & d'autres grands Praticiens ont ſouvent remarqué cet inconvénient, & on s'eſt apperçu que l'eſprit de vin, quoiqu'employé ſouvent avec ſuccès dans les plaies des nerfs, peut beaucoup y contribuer. M. de la Peyronnie a donné ſur ce ſujet une Obſervation & des expériences qu'il a fait en conſéquence, où l'on voit bien ſenſiblement les fâcheux effets de ce gonflement, & les remédes qui ſont préférables pour s'y oppoſer.

XIV. OBSERVAT. par M. DE LA PEYRONIE.

Un jeune homme de ſeize ou dix-ſept ans fut frappé d'une pierre, qui lui fit une plaie avec fracture & eſquilles au milieu de l'os pariétal gauche. On le trépana

pour enlever les esquilles qui blessoient les membranes du cerveau; il survint un abscès sous ces membranes: M. de la Peyronie, qui perça cet abscès, trouva que les matieres s'étoient en partie glissées dans les anfractuosités du cerveau, & qu'elles avoient fait impression sur la substance de ce viscère, car il y remarqua déja quelqu'apparence de pourriture; il jugea à propos d'employer l'esprit de vin sur cette partie, comme un reméde propre à résister à la putréfaction; mais au bout de deux jours il survint un gonflement qui excédoit l'ouverture du crâne en dehors malgré l'appareil qui s'y opposoit; ce gonflement fut accompagné d'un dégorgement ou d'une suppuration si prodigieuse qu'elle fit périr le blessé en peu de jours. Il sembloit par la quantité de matiere qui étoit sortie, que la moitié du cerveau s'étoit échappée en forme de bouillie dans cette suppuration. M. de la Peyronnie ouvrit la tête de ce jeune homme après la mort; il fut surpris de trouver que la déperdition de la substance du cerveau ne répondoit pas à beaucoup près à ce qui paroissoit en être sorti; il comprit de-là que cette substance n'avoit pas à beaucoup près fourni toute la matiere de ces grandes suppurations, & que les sucs qui l'abbreuvoient en avoient formé la plus grande partie.

REMARQUES sur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

Gonflement du cerveau, avec suppuration excessive.

REMARQUES sur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

Expériences sur la propriété des remédes qu'on emploie ordinairement dans les plaies du cerveau.

M. de la Peyronie ayant remarqué plusieurs fois que l'esprit de vin ne lui avoit pas réussi dans ces gonflemens, ou plutôt dans ces dégorgemens du cerveau, & qu'au contraire cette liqueur lui avoit paru les exciter davantage, jugea à propos de faire les expériences suivantes pour s'éclaircir sur ses doutes, & pour découvrir le genre de remédes plus propres à réprimer ce gonflement; il mit une portion de cerveau dans un vaisseau avec de l'esprit de vin, une autre portion avec du vin, une autre avec le baume de *Fioraventi*, une autre avec l'huile de Thérébentine, & une autre enfin avec le baume du Commandeur de Perne. Celle qui avoit été dans l'esprit de vin s'étoit raréfiée & considérablement attendrie; elle se corrompit ensuite plus promptement que les autres; les mêmes changemens arriverent aussi à celle qui étoit dans le vin, mais ils furent beaucoup moins considérables. La portion qui avoit été dans le baume *Fioraventi* se trouva au contraire un peu plus resserrée & raffermie. Ce dernier effet fut encore plus remarquable dans celles qui avoient été dans l'huile de Thérébentine & dans le baume du Commandeur.

Ces expériences montrent assez que les huiles essentielles balsamiques sont pré-

férables aux huiles alcoolisées pour réprimer les dégorgemens du cerveau, & pour les prévenir. M. de la Peyronnie a remarqué depuis que la pratique s'accorde en effet parfaitement avec les expériences.

REMARQUES sur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

Le miel rosat est encore un reméde fort usité dans les plaies du cerveau, & il est autorisé depuis long-tems par la pratique dans les cas où il faut déterger; sur-tout lorsque la suppuration est tenace & épaisse. Quelques Praticiens l'ont regardé comme un médicament trop chaud & trop âcre pour cette partie. Scultet a combattu ce préjugé par l'expérience (a). M. de la Peyronie s'est servi de ce reméde fort utilement dans les injections qu'il a fait dans ce viscère; c'est pourquoi il est à propos que nous rappellions cette cure, en nous bornant cependant à un récit fort succinct, parce qu'elle est déja rapportée par quelques Auteurs.

Suppuration prodigieuse du cerveau guérie par des injections.

Cette Observation si fameuse, tant à cause de la grandeur de la maladie qu'à cause de la cure même, renferme l'histoire d'une plaie sur le pariétal gauche, pour laquelle M. de la Peyronie ne fut pas appellé d'abord; il y avoit plus d'un mois que le blessé avoit cette plaie, lorsqu'il le vit pour la premiere fois. Les accidens qui étoient survenus depuis quelques jours,

(a) Arcen. de Chir. p. 127.

REMARQUES ſur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

& qui engagerent à l'appeller, lui firent ſoupçonner un épanchement ſous le crâne ; il examina l'os, & découvrit une fracture avec embarrure : le lendemain il appliqua deux couronnes de trépan, & enleva les piéces d'os qui bleſſoient la dure-mere. Cette opération ne fit point ceſſer les accidens ; la dure-mere étoit un peu molle & livide, ce qui détermina M. de la Peyronie à ouvrir cette membrane : il ſortit dans l'inſtant par l'ouverture qu'il fit environ une palette de pus mal conditionné, dans lequel on apperçut quelques floccons de la ſubſtance du cerveau, & on reconnut que la cavité où ce pus s'étoit trouvé s'étendoit juſqu'au corps calleux, & qu'elle étoit d'une grandeur à contenir un gros œuf de poule. Les matieres qui continuerent de ſuppurer étoient fort graſſes & épaiſſes. M. de la Peyronie jugea à propos pour les détremper & pour les enlever, de faire des injections dans cette cavité avec le miel roſat délayé dans une décoction de plantes céphaliques ; cette cavité étoit ſi conſidérable, qu'elle contenoit juſqu'à quatre onces de la liqueur qu'on y injectoit. A meſure que la cavité s'empliſſoit par l'injection, le malade perdoit connoiſſance, & tomboit enfin comme mort, & on lui rendoit la vie auſſi-tôt qu'on retiroit la

liqueur. Ces injections entraînoient avec les matieres purulentes de petites portions de la substance du cerveau qui s'en alloient en suppuration. Le grand avantage qui résultoit des injections, étoit d'empêcher ces matieres de séjourner, & d'acquérir par le croupissement un caractere putride qui auroit entretenu & augmenté ces suppurations jusqu'à la mort du malade; au lieu que par le moyen de ces injections la suppuration prit un bon caractere, & le malade fut guéri en moins de deux mois. M. de la Peyronie a plusieurs fois employé en pareil cas les injections avec le même succès. Si les matieres paroissoient atteintes d'une dissolution putride, & que la substance du cerveau eût beaucoup de part à cette dissolution, il faudroit ajouter à ces injections le baume du Commandeur ou l'huile de Thérébentine, ou quelques autres substances balsamiques spiritueuses. Il ne faut pas que les injections soient poussées avec force, ni qu'elles sortent par un syphon trop menu; il faut au contraire que le conduit par où elles sont chassées soit large, & terminé en forme d'arrosoir, afin que la liqueur s'étende davantage, qu'elle lave mieux, & fasse moins d'effort sur la substance du cerveau. Quand il n'y a ni ténacité ni dissolution dans les matieres

REMARQUES sur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

qui ſuppurent, on peut ſe ſervir de baume de *Fioraventi* ſeul, ou mêlé avec du miel roſat délayé dans quelque liqueur vulnéraire. Nous avons beaucoup d'Obſervations où nous liſons que l'on s'en eſt ſervi avec ſuccès dans les plaies du cerveau. Les injections qui ſe font entre le crâne & la dure-mere ſeulement, demandent moins de circonſpection ; car nous voyons qu'en pareil cas Paré (*a*) s'eſt ſervi avec ſuccès de décoctions de plantes déterſives.

REMARQUES ſur le choix des remédes propres aux plaies du cerveau.

(*a*) Lib. 10. cap. 21.



OBSERVATIONS

OBSERVATIONS AVEC DES REFLEXIONS SUR LA CURE DES HERNIES AVEC GANGRÉNE.

Par M. DE LA PEYRONIE.

LES Chirurgiens ont recours à différens moyens pour prévenir les suites funestes des Hernies avec gangréne; mais ce point de pratique n'est point réduit en méthode, chaque Praticien est borné aux procédés que son génie lui inspire. Les Auteurs qui décrivent le manuel des opérations, ne prévoient pas toutes les indications qui se présentent dans les cas extraordinaires, & n'apperçoivent pas non plus toutes les ressources que ces indications peuvent suggérer à l'Opérateur; de pareilles singularités ne peuvent d'abord se transmettre que par les Praticiens mêmes qui les ont remarquées, & qui ont eu recours à des

moyens particuliers qui leur ont réussi. En effet, sans les Observations qui ont été communiquées à l'Académie, & qu'on rapportera dans un autre Mémoire, nous ignorerions presqu'entiérement les tentatives heureuses que plusieurs Maîtres ont fait dans les hernies avec mortification, pour arrêter le progrès de la pourriture, retenir au-dehors la partie gangrénée de l'intestin, & procurer l'adhérence nécessaire pour le succès de l'opération ; ces tentatives nous seroient, pour la plûpart, aussi inconnues que celles que les anciens Chirurgiens ont pû faire avec le même succès dant les mêmes circonstances ; car il me semble que les procédés singuliers qui dépendent de l'intelligence de l'Opérateur, doivent avoir été pratiqués, au moins en partie, par les grands Chirurgiens qui nous ont précédés, & que s'il s'étoit formé, comme aujourd'hui, des Sociétés qui se fussent chargées de recevoir les Observations que chacun de ces Maîtres pouvoit donner, de faire usage de ces Observations, & de les rendre publiques, nous verrions que l'ancienne Chirurgie n'étoit pas aussi bornée qu'elle nous paroît. Quoi qu'il en soit, ces procédés qui n'ont été connus que de ceux qui les ont pratiqués, ne peuvent être regardés que comme des découver-

tes privées & paſſageres, qui n'ont contribué en rien au progrès de notre Art, puiſqu'ils n'ont point été tranſmis à la poſtérité; ainſi nous ſommes en droit de mettre au rang des découvertes que nous fixons & que nous rendons publiques, beaucoup de points de pratique, qui peut-être ſont fort anciens : tels ſont entr'autres les différens moyens que nous avons imaginés pour aſſujettir dans l'opération des hernies avec mortification l'inteſtin gangréné, & pour procurer l'adhérence qui lui eſt néceſſaire pour ſa réunion. L'Académie Royale des Sciences a parlé en 1723. d'un moyen qui me réuſſit fort heureuſement dans l'opération d'une hernie de ce genre : j'ai eu depuis recours au même procédé avec un pareil ſuccès dans une maladie à peu près ſemblable ; je crois devoir rapporter exactement l'hiſtoire de la maladie & de l'opération dont le détail n'a pas encore été donné. Je ferai enſuite quelques réfléxions ſur les attentions que le malade & le Chirurgien doivent apporter dans ces hernies, & ſur l'état dans lequel les parties malades doivent être pour que la cure puiſſe réuſſir.

Un homme de trente ans eut le teſticule droit & le cordon ſpermatique fort preſſés par une chûte ; le gonflement de

MANIER d'aſſujettir l'inteſtin dans les hernies

avec gangréne.

I. OBSERV. par l'Auteur.

ces parties, la douleur & la fiévre furent extrêmes, il guérit parfaitement, à la réserve de l'enflure du testicule & de son cordon, qui resterent beaucoup plus gros que dans leur état naturel. Trois ans après l'intestin s'échappa à travers l'anneau du même côté : cette descente fut parfaitement retenue par un brayer jusqu'à l'âge de soixante-un an ; alors l'intestin commença à glisser sous le bandage : au bout de deux ans il se fit un étranglement, lequel n'ayant pas été réduit, fut suivi après les premiers accidens qui accompagnent ordinairement ces maladies, de *miserere* & de la gangréne de l'intestin : dans peu de jours la gangréne se communiqua au sac herniaire, à la graisse & à la peau ; de maniere que toutes ces parties, ouvertes par la pourriture, donnoient jour aux matieres stercorales, & elles y passoient comme à travers un arrosoir. La gangréne avoit gagné aussi jusqu'au testicule & à son cordon, lesquels étoient restés malades & tuméfiés depuis le premier accident, dans lequel ces parties, comme on l'a dit, avoient été violemment froissées. Pour prévenir le désordre que devoit causer la putréfaction, & qui pouvoit être augmenté par les matiéres de toute espéce qui séjournoient dans la tumeur, j'ouvris cette tumeur depuis

l'anneau juſqu'au bas du *ſcrotum*, & je trouvai l'anneau fort dilaté par les inteſtins & par le cordon du teſticule. L'étranglement, qui avoit cauſé les accidens, s'étoit relâché par la gangréne de l'inteſtin : j'apperçus avec le doigt qu'elle s'étendoit au-deſſus du paſſage, ce qui m'engagea pour y remédier à le dilater ; je tirai hors du ventre l'inteſtin que je trouvai gangréné plus de deux pouces au-deſſus de l'anneau ; il vint avec tant de facilité que je vis bien qu'il n'étoit aſſujetti par aucune adhérence : j'emportai, autant qu'il me fut poſſible, tout ce qui parut être gangréné, & hors d'eſpérance de pouvoir ſe ranimer. Pour me rendre maître des deux bouts flottans de l'inteſtin qui auroient pû rentrer dans le ventre & y cauſer du déſordre, je paſſai un fil avec une aiguille à travers le méſentère, & je fis un pli à cette partie pour rapprocher les deux bouts de l'inteſtin, & les aſſujettir vis-à-vis l'un de l'autre ; enſuite je formai en nouant le fil une anſe capable de retenir le paquet des parties que je voulois empêcher de rentrer trop avant dans la cavité du ventre, ce qui favoriſa la ſortie des matieres ſtercorales, & de celles que fourniſſoit la ſuppuration.

MANIERE d'aſſujettir l'inteſtin dans les hernies avec gangréne.

Le cordon & le teſticule étant gangré-

nés, il fallut les emporter : je le fis, malgré la grosseur du cordon qui avoit deux pouces de diamétre à l'endroit où je le liai ; je ne pus pas le lier au-dessus de cette grosseur, parce qu'elle s'étendoit trop avant dans le ventre.

MANIERE d'assujettir l'intestin dans les hernies avec gangréne.

Je séparai l'anse qui retenoit le mésentère d'avec la ligature du cordon spermatique, pour éviter de les confondre dans la suite des pansemens. J'arrosai la plaie d'esprit de thérébentine, & je continuai de m'en servir dans la suite des pansemens, en imbibant de cette liqueur les bourdonnets & les plumaceaux, pour les appliquer sur les endroits où il restoit encore quelque pourriture ; c'est le reméde le plus puissant que je connoisse contre toute sorte de putréfaction ; mais c'est sur-tout dans celle qui arrive au bas-ventre, où le séjour des matieres stercorales la rend plus rapide & plus difficile à combattre, que ce reméde est extrêmement avantageux, par l'efficacité & la promptitude avec laquelle il opére ; ainsi on ne sçauroit trop le recommander dans ces putréfactions. Je fis un léger appui sur la ligature du cordon, & je pansai mollement l'endroit de la plaie où les bouts de l'intestin étoient arrêtés : le reste de la plaie fut pansé à plat.

Bien-tôt après l'opération les accidens

diminuerent, les écoulemens furent libres & abondans: le vingt-cinquiéme jour de l'opération la ligature du cordon spermatique s'étant un peu relâchée par la fonte du cordon, & un champignon qui paroissoit carcinomateux, & qui étoit de la grosseur d'un œuf de poule, s'étant élevé en peu de tems au-dessous de la ligature, je coupai cette premiere ligature devenue inutile par son relâchement, j'en fis une nouvelle fort serrée, & j'emportai le champignon. Cette derniere ligature se sépara le huitiéme jour: alors le fil qui formoit l'anse du mésentère se détacha aussi, & les deux bouts de l'intestin se trouverent collés à la face interne de l'anneau. Peu de jours après les matieres stercorales se partagerent, il en coula peu par la plaie, le reste passa dans la partie inférieure du canal intestinal, & le malade n'alla plus à la selle que par les voies ordinaires, lorsqu'il se comportoit sagement.

MANIERE d'assujettir l'intestin dans les hernies avec gangréne.

La plaie continua de se resserrer de jour en jour, mais plus ou moins, selon le dégré de diéte qu'observoit le malade: s'il augmentoit sa nourriture la plaie se rouvroit, & rendoit plus de suppuration & plus de matieres stercorales; s'il se nourrissoit moins, la plaie se rétrécissoit, & fournissoit moins de matieres de

MANIERE d'aſſujettir l'inteſtin dans les hernies avec gangréne.

toute eſpéce ; enfin il ne put guérir qu'au bout de quatre mois, & après s'être réduit pendant environ trois ſemaines à très-peu de nourriture légere & de facile digeſtion.

Six mois après que la plaie fut parfaitement guérie, le malade ſouffrit pendant quelques jours vers le centre de la cicatrice des douleurs piquantes : elles furent ſuivies d'un abſcès de la groſſeur d'une noiſette, qui s'ouvrit ſans le ſecours de l'Art : il fournit du pus en petite quantité, quelques portions de matieres ſtercorales fort détrempées , & un petit os pointu que le malade avoit avalé, & qui ſans doute a été la cauſe de cet abſcès. Dans le cours de deux mois qu'on employa à fermer ce petit trou, il en ſortoit tantôt des vents, & tantôt de l'humidité, mais la cicatrice qui s'eſt formée a reſté très-ſolide, & ne s'eſt point démentie depuis pluſieurs années.

Cependant il eſt ſurvenu peu à peu à l'endroit de cette cicatrice une nouvelle hernie de la groſſeur & de la figure d'une pomme d'Api, dont la baſe qui eſt vers l'anneau eſt très-large, à la différence des hernies ordinaires. Pour l'empêcher de groſſir, le malade porte un bandage dont l'écuſſon n'eſt qu'une plaque de bois platte & matelaſſée, mais ſans cette ſail-

lie qu'ont les écuſſons des bandages ordinaires. Cette nouvelle hernie n'eſt pas le ſeul accident qui ſoit ſurvenu depuis le petit abſcès dont nous venons de parler; car le malade eſt ſujet à une colique pareille à peu près à celle dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences année 1723. Cette colique vient apparemment de l'obſtacle que les matieres ſtercorales trouvent à paſſer par le détroit de l'inteſtin un peu étranglé par la cicatrice; cet obſtacle eſt encore augmenté par le coude que fait l'inteſtin à l'endroit de ſon adhérence, avec la face interne de l'anneau où il reſte toujours collé. L'impreſſion des excrémens ſur des chairs nouvelles & délicates ont pû auſſi d'abord contribuer beaucoup à cet accident; on peut en effet regarder l'acrimonie de ces excrémens comme une cauſe déterminante de ces coliques, puiſque bien-tôt après que le malade les a reſſenties, il eſt obligé d'aller à la ſelle.

MANIERE d'aſſujettir l'inteſtin dans les hernies avec gangréne.

Mais dans ces cas il arrive ordinairement qu'à meſure que l'on prend des alimens plus ſolides & en plus grande quantité, la cicatrice ſe relâche & s'étend, comme je l'ai obſervé pluſieurs fois, le détroit de l'inteſtin s'élargit, les chairs perdent leur ſenſibilité, & les coliques

deviennent beaucoup moins longues & beaucoup moins douloureuſes.

ATTENTIONS qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

Si, pour obtenir une cicatrice prompte & ſolide, il faut, comme nous l'avons dit, réduire le malade à très-peu de nourriture légere, on doit auſſi, pour éviter les coliques, & pour ménager la cicatrice, n'augmenter les nourritures que peu à peu pendant long-tems, & il faut ſur-tout ſe mettre à couvert des indigeſtions, qui, comme on va le remarquer dans l'Obſervation ſuivante, ſont extrêmement dangereuſes dans ces cas.

II. OBSERV. par l'Auteur, ſur une indigeſtion qui a cauſé la mort à la ſuite d'une hernie avec pourriture.

Une femme âgée de vingt-ſept ans portoit une hernie crurale qui lui étoit venue depuis trois ans par les efforts d'un accouchement; il s'y fit un étranglement que la malade cacha pendant trois jours: mais enfin le vomiſſement & les autres ſymptômes l'obligerent de déclarer la cauſe de tous ces accidens. On lui propoſa l'opération, elle fut vingt-quatre heures à s'y déterminer, & on la fit alors, quoiqu'il parût qu'il y avoit peu à eſpérer.

Dès que la peau & le ſac furent ouverts, on trouva environ deux pouces d'inteſtin atteints de putréfaction, à travers lequel ſortirent abondamment des matieres ſtercorales très-fluides; après

qu'il s'en fut échappé environ une pinte & demie, la malade qui auparavant souffroit horriblement, se trouva soulagée ; on nettoya le sac, & on le lava avec un mêlange de vin & d'eau-de-vie ; on se contenta d'appliquer sur l'intestin gangréné un plumasseau trempé dans l'esprit de thérébentine, on pansa mollement le reste de la plaie avec de la charpie séche & des compresses trempées dans le vin animé d'eau-de-vie.

ATTENTIONS qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

Trois heures après on apperçut que l'écoulement des matieres avoit mouillé & percé tout l'appareil ; on fut obligé de le changer, & il fallut pendant quinze jours le renouveller quatre, cinq, & six fois par jour : au bout de ce tems-là tout l'intestin qui avoit été étranglé & gangréné, se détacha par la suppuration. Quoique les matieres de l'intestin continuassent de se vuider par la plaie, les chairs étoient d'une bonne qualité : il s'établit une suppuration louable, & la cicatrice commença à se former. Au bout de quinze jours une partie des matieres stercorales prirent leur cours par la voie ordinaire, il n'en passa plus du tout par la plaie : un mois après elles y passerent entiérement, & alors la cicatrice fut bien-tôt achevée.

Le régime très-sévere qu'avoit obser-

ATTENTIONS qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

vé la malade avoit eu ſans doute beaucoup de part à ce ſuccès, lequel n'avoit été ni troublé ni retardé par aucun accident; mais deux mois après cette guériſon parfaite la malade ſe donna quelques indigeſtions, elle eut des coliques très-vives; enfin elle ſe procura une indigeſtion des plus conſidérables, qui fut ſuivie de vomiſſemens avec de grands efforts. Dans l'un de ces efforts elle ſentit une très-vive douleur aux environs de la cicatrice de la plaie qu'on lui avoit faite pour ſa hernie : le ventre devint de plus en plus douloureux; enfin il ſe tendit prodigieuſement, & la malade mourut le deuxiéme jour : on l'ouvrit, le ventre ſe trouva plein de matieres ſtercorales fort fluides. L'épanchement commença vraiſemblablement à ſe faire lorſque la malade reſſentit une vive douleur aux environs de la cicatrice, il fut ſix heures à ſe faire; depuis ce tems-là elle ne rendit plus aucunes matieres par l'anus. On chercha l'ouverture de l'inteſtin, par laquelle avoient pu paſſer les matieres épanchées, on la trouva à l'endroit du ligament de Fallope, où les deux portions du canal inteſtinal s'étoient collées & avoient établi leur communication. La portion inférieure s'étoit conſervée en ſon entier, elle étoit reſtée adhérente à la partie du

péritoine qui tapissoit le ligament ; la portion supérieure étoit déchirée à l'endroit de l'attache qu'elle avoit contractée avec le péritoine ; l'ouverture ou la déchirure formoit une espéce de bouche longue d'environ huit lignes, qui en avoit deux ou trois de large, elle étoit fort affaissée.

ATTENTIONS qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

Pour que la cure de ce genre de hernies puisse réussir, il faut que la gangréne de l'intestin se borne proche de l'anneau ; car si elle gagne intérieurement, elle pourra s'étendre le long du canal intestinal, infecter le mésentère, & causer la mort, ainsi que font presque toutes les gangrénes intérieures auxquelles on ne peut apporter aucun reméde : il faut remarquer d'ailleurs que la branche supérieure de l'intestin étant pourrie, elle s'ouvrira & inondera l'abdomen de matieres stercorales, que l'on sçait être abondantes dans ces occasions, parce qu'elles s'y accumulent à cause de l'étranglement, ce qui suffit encore pour causer la mort : en voici un exemple.

Condition nécessaire pour la cure des hernies avec gangréne.

Un homme de trente-cinq ans mourut d'une hernie dont l'étranglement s'étoit fait depuis dix jours ; j'en fis faire l'ouverture, & je trouvai au dessous de l'étranglement environ six pouces de l'intestin iléon gangréné, sans aucun épan-

III. OBSERV. par l'Auteur, sur un épanchement de matieres stercorales dans le ventre qui a causé la mort.

ATTENTIONS qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

chement dans le ſac, qu'environ deux cuillerées d'une liqueur d'un rouge obſcur, & d'une odeur fort cadavéreuſe; la branche inférieure de l'iléon étoit gangrénée de la longueur de trois pouces, mais la gangréne de la branche ſupérieure s'étendoit plus d'un pied dans le ventre. Environ trois pouces au-deſſus de l'anneau, cette branche d'inteſtin étoit ouverte par quatre ou cinq trous occaſionnés par la pourriture, il y avoit dans la capacité du ventre quatre ou cinq pintes de liqueur épanchée, d'une odeur inſupportable, noire, & de l'épaiſſeur d'un marc de caffé. Si on avoit fait l'opération avant que la gangréne ſe fût emparée de l'inteſtin, ou du moins avant qu'elle eût gagné beaucoup au-deſſus de l'anneau, & que dans ce dernier cas on eût retenu les bouts de l'inteſtin, comme nous l'avons dit, on auroit pû ſe flatter de ſauver la vie au malade.

Il eſt encore néceſſaire, pour que les opérations des hernies dont il s'agit réuſſiſſent parfaitement, que non-ſeulement la gangréne n'ait point fait au-deſſus de l'anneau ou du paſſage de la deſcente, un tel progrès, qu'on ne puiſſe plus retirer aſſez les deux bouts de l'inteſtin pour retenir au-dehors tout ce qui eſt tombé en mortification; mais il faut encore que

chaque bout de l'inteſtin contracte au-delà de ſa partie gangrénée une adhérence à l'anneau ou proche de l'anneau, par laquelle ces bouts puiſſent ſe réunir ou former une communication, pour que les matieres paſſent de l'un dans l'autre & ſuivent la route ordinaire. Or, on eſt quelquefois privé de cet avantage ; car les moyens qu'on employe pour faciliter cette adhérence ne réuſſiſſent pas toujours. Si dans ces occaſions, la partie de l'inteſtin qui eſt gangrénée ſe ſépare naturellement de la partie ſaine, ou ſi on l'emporte par le ſecours du fer, ſans prendre la précaution de retenir les deux portions de l'inteſtin, elles pourront rentrer toutes deux, ou une ſeule, par le reſſort du méſentère auquel l'inteſtin eſt attaché, ou par quelqu'autre cauſe : & ſi ces deux portions rentrent faute d'adhérence, & qu'elles reſtent, pour ainſi dire, flottantes dans le ventre, la branche ſupérieure répandra dans l'abdomen des matieres qui lui viennent de l'eſtomac, & cet épanchement fera périr le malade ; car dans ce cas on apperçoit aſſez qu'il eſt difficile, ou preſqu'impoſſible que ces branches puiſſent s'aſſujettir pour ſe joindre bout à bout, en ſe collant à quelques parties voiſines. Il eſt viſible auſſi que le même malheur doit encore arriver, quoique la

ATTENTIONS qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

portion inférieure de l'inteſtin reſte adhérente, ſi la portion ſupérieure, comme nous l'avons dit, ſe perd dans la cavité du ventre.

ATTENTIONS qu'exige la cure des hernies avec gangréne.

Mais ſi la branche inférieure eſt retirée au-dedans, & qu'elle ne puiſſe s'attacher avec la ſupérieure, l'inconvénient ſera bien moins grand, pourvû que cette branche ſupérieure ſoit aſſujettie à l'anneau par une adhérence; car alors les matieres ſtercorales paſſeront par l'anneau, & il ſe fera dans cet endroit un anus par lequel ces matieres ſe vuideront pendant toute la vie; cependant on doit faire enſorte d'éviter ce dernier inconvénient, en retenant auſſi la portion inférieure au bord de l'anneau, au lieu de la lier, ou de la laiſſer ſe retirer dans le ventre: avec cette attention, on peut, comme nous l'avons vû par la premiere & la ſeconde Obſervation, épargner à beaucoup de malades une incommodité rebutante qui dure autant que la vie.





DESCRIPTION
D'UNE
TUMEUR SCHIRREUSE
TRES-COMPLIQUÉE

Placée ſur la trachée-artère près du ſternum avec des remarques ſur la nature & ſur la cure de cette tumeur ;

Par M. PETIT.

UNE Dame âgée de quarante ans, bien réglée & d'un tempérament aſſez robuſte, fut attaquée d'une extinction de voix preſque ſubitement, & ſans cauſe apparente de la part de la ſaiſon, qui alors étoit tempérée ; elle eut recours aux boiſſons ordinaires qu'elle prit chaudes & en quantité ; elle obſerva un régime peu ſévére pendant huit ou dix jours qu'elle fut ſon Médecin. Son indiſpoſition continuant, elle eut recours à des perſonnes plus habiles qu'elle, qui la firent ſaigner des bras & des pieds, puis de la gorge ; elle fut miſe à la diéte exacte, & prit les remédes les mieux indi-

ETAT DE la maladie.

ETAT DE la maladie.

qués en apparence : cependant elle ne fut point ſoulagée. A la ſaiſon tempérée ſuccéderent des chaleurs ſi conſidérables, que non-ſeulement la malade ceſſa de boire chaud, mais encore but à la glace; & dès le premier jour elle parla ſi bien qu'elle ne pouvoit ſe taire. Elle mit ce ſpécifique dans une réputation qui ne dura pas long-tems, car peu de jours après ſa voix s'éteignit de nouveau, & la boiſſon chaude lui redonna la facilité de parler; mais à la vérité l'effet de l'eau chaude ne fut pas ſi prompt que celui qui avoit ſuivi l'uſage des eaux glacées.

Dans cet état, je vis la malade pour la premiere fois ; j'examinai ſa bouche & ſon goſier, auſquels il y avoit une légere flogoſe ; ce que je remarquai de plus, & dont elle ne ſe plaignoit point, c'étoit un gonflement au-deſſous de la glande thyroïde près du *ſternum* ; gonflement qui formoit une tumeur mollette de la groſſeur d'un petit œuf, mais de laquelle je ne craignis alors aucune ſuite fâcheuſe, parce que la Dame me dit l'avoir apperçue dans le même état que je la voyois au ſortir d'une couche qu'elle avoit faite ſix années avant ſon extinction de voix ; je me contentai de lui preſcrire les remédes généraux, puis

les eaux minérales ferrugineuſes qui la ſoulagerent : elle les quitta pour ſe mettre à l'uſage du lait, qui fut ſuivi du retour & de l'augmentation de ſon mal. Quatre mois s'écoulerent, pendant leſquels elle ne voulut faire d'autres remédes que ceux que ſon caprice & ſes amis lui conſeillerent ; ni les uns ni les autres ne la ſoulagerent.

ETAT DE la maladie.

Elle me conſulta de nouveau, & m'apprit que pendant deux mois elle avoit eu la fiévre quarte ; que ſix ſemaines de ſuite elle avoit pris exactement, mais ſans ſuccès, toutes ſortes de febrifuges, & que la fiévre ne l'avoit quittée que quinze jours après avoir ceſſé l'uſage de tous remédes. Sa tumeur, qui n'avoit point diminué de groſſeur, étoit devenue beaucoup plus dure, d'un rouge-brun & aſſez douloureuſe ; la peau qui avoit toujours été mobile s'y étoit rendue adhérente, & dans un point d'une très-petite étendue ; il y avoit une fluctuation aſſez apparente ; quoique l'extinction de voix fût moindre qu'elle n'avoit été, je jugeai que cette maladie ſeroit dangereuſe, à moins qu'elle n'eût pour cauſe celle que je ſoupçonnois, fondé ſur la vie dérangée de ſon mari, & ſur quelques-unes des ma-

ladies dont je ſçavois qu'elle avoit été attaquée.

Cause de la tumeur.

La tumeur dépendoit d'une cauſe vénérienne.

Après une exacte recherche, & une confidence ſincére de la part de l'un & de l'autre, mon doute fut éclairci. Aſſuré que la cauſe étoit vénérienne, je conſeillai les frictions mercurielles ménagées comme l'exigeoit la maladie, & même la malade qui n'étoit pas facile à gouverner. Tout ce que je pus dire pour appuyer mon ſentiment, ne fut point capable de convaincre la malade. Un Charlatan avoit promis de la guérir, il fut écouté, s'en empara, & je fus cinq ou ſix mois ſans la voir ; mais réduite à un état déplorable, elle eut recours à moi pour la troiſiéme fois.

La tumeur dégénére en ulcère.

Sa tumeur étoit preſque entiérement détruite, ſoit par l'application des trochiſques dont le Charlatan s'étoit ſervi, ſoit par la pourriture qui y étoit ſurvenue ; l'ulcère étoit noir, fœtide & de la grandeur d'un écu ; trois cartilages de la trachée-artère en bornoient le fond, la voix n'étoit point revenue, une toux fréquente, des crachats purulens, l'inſomnie, une fiévre lente, & une maigreur conſidérable rendoient cette maladie beaucoup plus ſérieuſe qu'elle ne l'avoit été ; cependant j'eus

le courage de propoſer encore le reméde que l'on avoit rejetté, & auquel on conſentit avec beaucoup de répugnance.

CURE DE la maladie.

Cure de la maladie par le ſpécifique.

Les préparations ne furent pas ſi longues que je l'aurois déſiré, parce que la toux, qui devint inſupportable, m'obligea de les ceſſer pour adminiſtrer le ſpécifique, les frictions furent de deux gros, moitié graiſſe, moitié mercure; les deux premieres, données à trente-ſix heures de diſtance l'une de l'autre, appaiſerent un peu la toux; la troiſiéme friction fut éloignée de quarante-huit heures de la ſeconde, parce que la bouche avoit déja quelque odeur, & que la ſalivation commençoit de s'établir. Quoique la toux fût plus ſupportable, elle étoit cependant aſſez fréquente, & redoubloit ſur-tout pendant le panſement de l'ulcère, & un peu avant que de panſer. Les crachats expulſés par la toux étoient beaucoup plus puants que la ſalivation; cependant l'ulcère commençoit à ſe déterger, & nous laiſſoit voir preſque à nud quatre ou cinq lignes de la face externe d'un des cartilages, & les bords de ſes deux voiſins. Je jugeai qu'ils s'exfolieroient du moins en partie, & j'en fus convaincu, lorſque je vis tomber en pourriture les fibres

Cure de la maladie.

charnues & membraneuſes qui rempliſſoient leurs intervalles, mais ſur-tout lorſqu'une portion des membranes qui les recouvroient intérieurement ſe ſépara, & ſortit à pluſieurs fois avec les crachats; la malade en rendit un lambeau auſſi épais & auſſi grand qu'une piéce de douze ſols, il ſe ſépara pendant que je la panſois, & ſortit avec beaucoup de peine, parce qu'après ſa ſéparation, l'intervalle ſupérieure de l'anneau qui s'en trouva un peu dégarni, laiſſoit paſſer une portion de l'air; & ce ne fut qu'après avoir bouché ce trou avec mon doigt, que tout l'air paſſant par la glotte, eut la force de chaſſer ce lambeau avec le crachat qui l'enveloppoit. L'ouverture entre ces deux anneaux augmenta en peu de tems, la ſéparation de la pourriture produiſit le même effet à l'intervalle de deſſous, de ſorte que cet anneau iſolé & entiérement dégarni, devint ſec; il s'en exfolia par la ſuite une portion d'environ quatre à cinq lignes de longueur, qui laiſſa une ouverture, dans laquelle on auroit placé le bout du doigt. Les bords des deux anneaux voiſins ne s'exfolierent point, ou du moins leur exfoliation fut inſenſible.

Traîtement de l'ulcère.

Dans les premiers panſemens, pour combattre la pourriture, je lavois l'ul-

cère avec la teinture d'aloës & la dissolution du camphre mêlés ensemble ; mais dans la suite la trachée-artère étant ouverte, je n'appliquois cette lotion qu'avec une fausse tente un peu exprimée, pour éviter qu'il n'en coulât dans la bronche, parce que ce reméde, quoiqu'utile contre la pourriture, auroit pû causer une toux mortelle. De plus, comme je pouvois craindre que dans l'inspiration l'air n'entraînât au-dedans quelque portion de l'appareil, je substituai aux bourdonnets & aux plumasseaux une seule pelotte de charpie mollette, enveloppée d'un linge très-fin dont je remplissois l'ulcère ; je la trempois dans le styrax & le basilicum bien chauds, afin qu'elle en fût pénétrée ; je la laissois même un peu refroidir & se figer, pour que rien ne s'en séparât ; & comme elle étoit encore assez molle, elle se mouloit à l'ulcère d'autant mieux qu'elle y étoit un peu pressée par une emplâtre de Nuremberg, qui faisant le tour & demi du col, la retenoit en situation mieux que tout autre bandage n'auroit fait. Après que toute la pourriture fut détachée, la toux diminua de jour en jour, puis elle cessa entiérement, excepté au tems des pansemens où elle étoit assez violente ; mais elle cessoit pres-

CURE DE la maladie.

Cure de la maladie.

qu'aussi-tôt que l'appareil étoit appliqué. Je me servois alors de mon dessicatif; & quand les chairs parurent grainues, je ne me servois plus que du pompholix fondu & bien chaud, dans lequel je trempois la pelotte que je maintenois toujours avec l'espèce de bandage emplastique.

Le quinziéme jour du flux de bouche, les évacuations qui commençoient à se rallentir, furent ranimées par une quatriéme friction, puis par une cinquiéme toujours de deux gros : enfin parvenu au vingt-deuxiéme jour de la salivation, & au vingt-sixiéme de la premiere friction, je purgeai la malade pour la premiere fois; elle avoit toujours eu le ventre libre, je la fis laver & changer de linge, elle fut purgée de jour à autre jusqu'au trente-deuxiéme jour; je lui fis prendre le lait, sa convalescence fut heureuse; ses forces & son embonpoint revinrent, & elle auroit pû se passer de moi si son ulcère eût été guéri.

Exfoliation du cartilage de la trachée-artère découvert par l'ulcère.

Quoiqu'il restât deux trous à la trachée-artère, l'un au-dessus & l'autre au-dessous du cartilage découvert, on pouvoit dire à la rigueur que cet ulcère étoit guéri, puisqu'il ne rendoit rien, & que toute sa circonférence étoit couverte d'une

d'une cicatrice très ſolide, laquelle joignoit enſemble la peau & la membrane intérieure de la trachée-artère. Depuis quinze ou vingt jours j'attendois avec patience que la nature procurât l'exfoliation de ce cartilage, lorſqu'on vint m'avertir qu'une toux opiniâtre & violente étoit ſurvenue à la malade : je la trouvai dans un état fâcheux, duquel je ſçus la tirer auſſi-tôt que j'en eûs connu la cauſe. La portion du cartilage qui s'étoit exfoliée par l'un de ſes bouts, avoit paſſé dans la cavité de la trachée-artère, de maniere que dans l'inſpiration & dans l'expiration l'air le faiſoit mouvoir, comme le papier d'une vitre mal collé que le vent fait trémouſſer. Je le pris avec ma pincette, j'eſſayai de le ſéparer entiérement de ſon autre bout; mais ſes adhérences étoient encore trop fortes; je le liai avec un fil, non-ſeulement pour éviter le dernier accident, mais pour en prévenir un plus fâcheux, qui ſeroit arrivé ſans doute, ſi dans la ſéparation totale le morceau entier fût tombé dans la trachée-artère : le fil avec lequel je le liai étoit fort long, il fut retenu par l'emplâtre circulaire, de maniere qu'il gênoit un peu le cartilage, & le tiroit en dehors, tant pour l'empêcher de retomber

CURE DE LA maladie.

dans la trachée artère, que pour accélérer sa séparation.

CURE DE LA maladie.

Trois jours après l'exfoliation fut complette, & les bords de l'ouverture que laissoit la perte de substance furent cicatrisés dans toute leur étendue. Cette ouverture étoit exactement ronde, & si grande, que lorsqu'elle n'étoit point bouchée il ne passoit que peu ou point d'air par la glotte, soit pour entrer dans la poitrine, soit pour en sortir; l'inspiration & l'expiration, qui se faisoient par ce trou étoient accompagnées d'un certain bruit désagréable, & qui donnoit envie de tousser à ceux qui l'entendoient; mais ce bruit ne duroit que jusqu'à ce que l'ouverture fût bouchée par l'appareil.

Usage d'un obturateur, pour fermer l'ouverture de l'ulcère & faciliter la voie.

Comme les forces & l'embonpoint étoient parfaitement revenus, je ne songeai plus qu'à remédier au vice local qui subsistoit, & dont la malade s'inquiétoit extrêmement. On conçoit bien qu'il étoit impossible que la nature régénérât des chairs capables de boucher cette ouverture; & que tout ce qu'on pouvoit attendre de l'Art, étoit de construire un instrument dans le goût de l'obturateur du palais; c'est ce que je fis avec succès, par le moyen d'une pelotte de charpie mollette enveloppée de linge; cette pelotte

beaucoup plus petite que celle dont je m'étois ſervi dans les panſemens de l'ulcère, fut trempée dans la cire & le blanc de baleine fondus enſemble & bien chauds, pour que toute la pelotte en fût pénétrée ; l'ayant laiſſée refroidir ſuffiſamment, mais encore molle, je l'appliquai ſur la partie ; elle s'y moula de maniere, que ſans déborder dans l'intérieur de la tranchée-artère, elle bouchoit exactement le paſſage de l'air de ce côté-là. Comme dans tous les panſemens l'emplâtre de Nuremberg avoit réuſſi pour maintenir les pelottes, je le mis en uſage pour aſſujettir celle-ci ; mais ayant cauſé un éréſipelle autour du col, je fis un petit bandage de toile, compoſé de deux chefs couſus à la pelotte, & qui après avoir paſſé de devant en arriere, revenoient de derriere en devant ſe joindre & s'attacher à la pelotte. Au moyen de cet obturateur, la malade parloit comme ſi elle n'avoit jamais été incommodée ; mais elle ne pouvoit parler qu'avec cet inſtrument, parce ſans lui l'air ne paſſoit point en aſſez grande quantité par la glotte. On étoit obligé de changer de pelotte tous les huit ou dix jours, mais plutôt pour la propreté extérieure du bandage, que pour celle de la pelotte, qu'on auroit pû laiſſer plus long-tems.

CURE DE LA maladie.

REMARQUES.

CAUSE DE LA tumeur.

La tumeur n'étoit point la cause de l'extinction de la voix.

Je n'ai point regardé la tumeur comme cause de l'extinction de voix, parce que la malade l'avoit portée pendant six ans sans que sa voix eût souffert aucuns changemens. On sçait que dans le grand nombre des femmes qui ont de ces sortes de tumeurs, il y en a peu à qui l'extinction de voix soit survenue; & s'il y en a eu quelqu'une, tant d'autres causes sont capables d'éteindre la voix, qu'on peut les soupçonner plutôt que la tumeur: nous voyons même de ces tumeurs portées à un dégré excessif d'accroissement, qui non-seulement n'éteignent point la voix, mais même ne la changent en rien. De plus, cette Dame avoit été indifféremment soulagée par l'eau chaude & par l'eau à la glace; & quoique sa tumeur fût détruite par la suppuration ou par la pourriture, son extinction de voix subsistoit encore.

Signes auxquels l'Auteur reconnut la cause de cette maladie.

Les raisons que j'eus pour la condamner à passer par les remédes furent, premiérement les chaudes-pisses & les chancres que son mari lui avoit communiqués en différens tems, & dont elle avoit été traitée par les prétendus donneurs de spécifiques qui infectent Paris, & dont nous ne devrions pas nous plaindre, si nous n'avions

égard qu'à nos intérêts. Des traitemens de cette nature donnerent peu de tems après des preuves de leur infidélité, par des pustules qui parurent par tout le corps, & que la malade traitoit d'ébulition de sang; ces pustules étoient cependant si bien caractérisées que ceux de la profession ne pouvoient s'y méprendre: ces preuves suffisoient sans doute pour condamner la malade; mais supposons un moment qu'elles m'eussent été inconnues, je n'aurois eu pour lors que des soupçons, mais ils auroient été fondés sur l'extinction de voix, sur la fiévre quarte, & sur le caractére de la tumeur.

REMARQUES sur la nature & sur la cure de la maladie.

L'extinction de voix, comme tout le monde sçait, accompagne trop souvent la vérole, pour ne pas faire attention aux rapports que l'une peut avoir avec l'autre, sur-tout quand cette extinction n'a point de cause marquée, qu'elle subsiste long-tems, qu'elle résiste aux remédes les mieux indiqués, & qu'elle disparoît, & revient presque indiféremment après l'usage des boissons prises chaudes ou glacées.

Voyons si nous trouverons dans la fiévre quarte quelque chose qui fortifie ou qui affoiblisse nos soupçons. Ceux qui ont vû beaucoup de maladies vénériennes, sçavent que la fiévre quarte est

REMARQUES sur la nature & sur la cure de la maladie.

quelquefois un ſymptôme de vérole, ou que du moins les vérolés ſont ſujets à cette eſpéce de fiévre plus qu'à toute autre fiévre intermittente; j'en ai guéri pluſieurs qui n'avoient d'autres ſymptômes de vérole que cette fiévre, entr'autres un homme déja ſexagénaire, qui depuis l'âge de quarante ans avoit preſque toujours eu la fiévre quarte; il paſſa par les remédes, fut parfaitement guéri de ſa fiévre, & n'en a eu depuis aucun reſſentiment. Ce qui me détermina à le traiter ainſi, fut que quelque tems avant l'époque de ſa fiévre, il avoit eu des chancres & des poulains, & que les fébrifuges qu'il avoit pris, ſelon les différentes méthodes des Médecins de toutes les parties de l'Europe où il avoit voyagé, n'avoient pû le délivrer de ſa fiévre.

Je ne dis pas qu'il faille faire paſſer par ces remédes tous ceux qui ſont attaqués de la fiévre quarte ou de l'extinction de voix; mais puiſque l'un & l'autre peuvent être ſymptômes de vérole, n'eſt-on pas dans l'obligation de faire des queſtions à ce ſujet? Oui ſans doute, & ſouvent les réponſes ſont plus que ſuffiſantes pour nous déterminer. Le ſuccès m'a confirmé dans cette penſée, & je croirois manquer à mon devoir, ſi dans des cas ſemblables à ceux que je viens de

rapporter, je ne faiſois toutes les queſtions néceſſaires pour découvrir ſi la fiévre quarte ou l'extinction de voix dépendent du virus vénérien, ou ſi elles en ſont indépendantes. Ce que je dis de ces deux ſymptômes, ſe peut dire d'une infinité d'autres, comme de la toux, de la ſurdité, du polype du nez, de l'épilepſie, de l'ophtalmie, de la goutte ſereine, de la diarrhée, du flux hémorrhoïdal, des fiſtules, & de tant d'autres qui ont été ſouvent, & j'oſe dire, trop légérement regardés comme indépendans du virus : en effet, peut-on ne les pas regarder comme produits par cette cauſe, lorſque la ſalivation les guérit facilement & ſans retour, après qu'ils ont réſiſté des années entiéres à l'uſage des remédes qui paroiſſoient bien indiqués ?

REMARQUES ſur la nature & ſur la cure de la maladie.

La troiſiéme choſe ſur laquelle j'aurois fondé mes ſoupçons de vérole, étoit le caractére de la tumeur ; ce n'eſt pas ſur celui qu'elle a gardé les ſix premieres années, mais ſur celui qu'elle a montré avoir pendant les derniers mois de la maladie. Cette tumeur, qui avant étoit mollette, devient dure, douloureuſe, adhérente à la peau ; elle en change la couleur, & l'on y trouve un petit point de fluctuation ; elle ſe préſente aux yeux comme ces bubons vénériens dont le to-

tal eſt dur, pendant qu'une très-petite portion ſemble vouloir ſuppurer. Il eſt vrai que ſi je n'avois pas été prévenu par les deux premieres circonſtances, l'extinction de voix & la fiévre quarte, j'aurois pû regarder cette tumeur, qui n'avoit pas les ſignes du ſcrophule, comme carcinomateuſe; mais l'application des cauſtiques, ſans bon ni mauvais effet, me fit penſer différemment ſur ſa nature. En effet, cette tumeur avoit été impitoyablement corrodée pendant trois mois, ſans avoir pris le caractére que prennent ordinairement les tumeurs carcinomateuſes lorſqu'elles ſont irritées par de pareils topiques. Après toutes ces Obſervations, on voit que quand je n'aurois pas été certain que cette Dame avoit la vérole, j'aurois eu du moins des raiſons ſuffiſantes pour la ſoupçonner; c'eſt donc une délicateſſe mal entendue, que de n'oſer faire des queſtions ſur ce ſujet à ceux qui ont des maladies qui peuvent être ſymptômes de vérole, mais ſur tout lorſque ces maladies ont été rébelles aux remédes en apparence bien indiqués.

REMARQUES ſur la nature & ſur la cure de la maladie.

Pourquoi l'ouverture de la trachée-artère n'étoit pas accompagnée d'emphyſéme.

Il paroît extraordinaire que cette maladie ſe ſoit paſſée ſans emphyſéme; cependant il s'en préſente une raiſon qui paroît naturelle, c'eſt la grandeur de l'ouverture de la trachée-artère, qui laiſ-

ſant entrer & ſortir l'air avec liberté, ne lui donnoit point occaſion de s'introduire dans le tiſſu cellulaire des graiſſes ou des autres parties voiſines. Cette raiſon, toute naturelle qu'elle paroît, n'eſt point cependant la ſeule que j'admettois : pour que l'air faſſe emphyſéme, il ne ſuffit pas qu'il trouve de la difficulté, ſoit pour entrer dans la trachée-artère, ſoit pour en ſortir ; il faut qu'il trouve les membranes cellulaires diſpoſées à le recevoir : pluſieurs cauſes ſont capables de boucher les cellules, même dans les plaies de la trachée-artère ; mais je ne parlerai ici que de la cauſe qui naturellement devoit les boucher dans le cas qui fait le ſujet de cette Obſervation.

REMARQUES ſur la nature & ſur la cure de la maladie.

L'air n'a pû ſortir de la trachée-artère que lorſqu'il y a eu une ouverture ; il n'a pû y avoir d'ouverture que par la ſéparation des lambeaux gangréneux ; les lambeaux gangréneux ne ſe ſont ſéparés que par l'accroiſſement des chairs, les chairs n'ont pû croître, ſans, pour ainſi dire, coudre ou conſolider les parois des cellules, ni les coudre ſans les boucher ; ainſi point d'emphyſéme, quand même l'ouverture de la trachée-artère auroit été plus petite. Une preuve même que ce n'eſt point la grandeur de cette ouverture qui a paré l'emphyſéme, c'eſt

REMARQUES fur la nature & fur la cure de la maladie.

que cette ouverture n'a pas été grande dans les premiers jours; il eft bien vrai que fi les cellules n'avoient pas été confolidées, la grandeur de l'ouverture auroit peut-être empêché l'emphyféme; mais l'ouverture étant petite dans les premiers inftans de la féparation des efcares, quelle autre caufe pouvoit s'oppofer à l'emphyféme que la confolidation des cellules ?

Attention qu'exige en pareil cas l'exfoliation du cartilage.

La derniere réflexion que je fais fur cette Obfervation regarde l'exfoliation du cartilage; heureufement qu'elle fe fit en deux tems : j'eus celui de fauver la malade, qui peut-être feroit morte, fi le cartilage s'étoit féparé tout à la fois, puifqu'il feroit tombé dans la trachée-artère. J'aurois prévenu le danger en liant ce cartilage auffi-tôt que je l'eus condamné à l'exfoliation; c'eft une faute dont je fais volontiers l'aveu, puifqu'elle peut être de quelque utilité pour les autres, ne fut-ce que pour réveiller leur prévoyance & leur attention.





MÉMOIRE

Sur les pertes de ſang qui ſurviennent aux Femmes groſſes, ſur le moyen de les arrêter ſans en venir à l'accouchement, & ſur la méthode de procéder à l'accouchement dans les cas de néceſſité, par une voie plus douce & plus ſûre que celle qu'on a coutume d'employer.

Par M. PUZOS.

LES pertes de ſang peuvent arriver aux femmes enceintes dans tous les termes de la groſſeſſe ; cependant le commencement & la fin ſont plus ſujets à être dérangés par cet accident que les autres tems. CAUSES DES pertes de ſang des femmes groſſes.

Les pertes qui ſurviennent au commencement des groſſeſſes ont différentes cauſes : des avortemens, des *placenta* reſtés dans la matrice après la ſortie du fœtus, des groſſeſſes ébranlées par quelque accident, des faux germes en diſpoſition d'être expulſés, font communément ce déſordre.

Celles qui arrivent à la fin des groſſeſſes, ſont preſques toujours cauſées par Le décollement du *placenta.*

CURES DES pertes de ſang des femmes groſſes.

le décollement de quelque partie du *placenta*, ou par ſa ſéparation totale d'avec le fond de la matrice.

L'avortement.

L'avortement ou la ſortie du fœtus avant ſa maturité, eſt toujours accompagné de perte de ſang; elle eſt médiocre quand la matrice ne ſe délivre que du fœtus, mais elle eſt très-abondante quand cette partie travaille à expulſer le *placenta* reſté après l'enfant.

Le Public accuſe ſouvent d'ignorance ceux, qui mandés pour ces ſortes d'avortemens, abandonnent l'arriere-faix au gré de la nature, au lieu de chercher les moyens de le tirer. Il ignore ſans doute qu'il n'eſt pas au pouvoir de l'Art, dans les accouchemens au terme de deux ou trois mois, d'obtenir la ſortie de ce corps qui peut ſéjourner dans la matrice par différentes cauſes.

Le *placenta* reſte ſouvent dans la matrice quand le cordon trop foible ne permet pas de s'en ſervir pour le tirer, & que les douleurs ne ſont point aſſez fortes pour en venir à bout; il eſt encore obligé d'y ſéjourner, lorſque l'ouverture qui a donné paſſage au fœtus, n'eſt pas ſuffiſante pour le volume que le *placenta* préſente à l'orifice; on eſt enfin dans l'impoſſibilité de le tirer dans les cas où ce corps reſte adhérent à la

matrice après la ſortie du fœtus ; il eſt donc beaucoup mieux d'attendre que la nature travaille à s'en délivrer, que d'employer des efforts inutiles pour le faire venir.

Causes des pertes de ſang des femmes groſſes.

Le *placenta* demeuré dans la matrice après que le fœtus en eſt ſorti, y cauſe plus ou moins de déſordre : ſi il eſt tout-à-fait décollé, & que la matrice ait eu la force de l'engager dans l'orifice, la perte qui peut avoir été violente juſqu'à ce tems, ſe modére par le déplacement d'un corps qui, ſans nourriture, ſe flétrit dans le lieu où il eſt abandonné, & permet à la partie de ſe contracter proportionnément à ſa diminution. Cette contraction modére la perte par l'application immédiate des parois de la matrice ſur le corps étranger, & par le reſſerrement des vaiſſeaux qui ſuit néceſſairement la contraction de ce viſcère.

Le *placenta* demeuré après l'enfant devient un corps étranger à la matrice.

Si le *placenta* eſt adhérent, & que la circulation établie de la matrice à ce corps lui fourniſſe de quoi ſe nourrir & profiter, la perte eſt très-légere ; ce n'eſt même qu'une eſpéce de ſuintement ; mais auſſi-tôt que la nature travaille à en faire le décollement pour l'expulſer, autant de parties du *placen-*

le décollement de quelque partie du *placenta*, ou par sa séparation totale d'avec le fond de la matrice.

CURES DES pertes de sang des femmes grosses.

L'avortement.

L'avortement ou la sortie du fœtus avant sa maturité, est toujours accompagné de perte de sang; elle est médiocre quand la matrice ne se délivre que du fœtus, mais elle est très-abondante quand cette partie travaille à expulser le *placenta* resté après l'enfant.

Le Public accuse souvent d'ignorance ceux, qui mandés pour ces sortes d'avortemens, abandonnent l'arriere-faix au gré de la nature, au lieu de chercher les moyens de le tirer. Il ignore sans doute qu'il n'est pas au pouvoir de l'Art, dans les accouchemens au terme de deux ou trois mois, d'obtenir la sortie de ce corps qui peut séjourner dans la matrice par différentes causes.

Le *placenta* reste souvent dans la matrice quand le cordon trop foible ne permet pas de s'en servir pour le tirer, & que les douleurs ne sont point assez fortes pour en venir à bout; il est encore obligé d'y séjourner, lorsque l'ouverture qui a donné passage au fœtus, n'est pas suffisante pour le volume que le *placenta* présente à l'orifice; on est enfin dans l'impossibilité de le tirer dans les cas où ce corps reste adhérent à la

matrice après la ſortie du fœtus ; il eſt donc beaucoup mieux d'attendre que la nature travaille à s'en délivrer, que d'employer des efforts inutiles pour le faire venir.

CAUSES DES pertes de ſang des femmes groſſes.

Le *placenta* demeuré dans la matrice après que le fœtus en eſt ſorti, y cauſe plus ou moins de déſordre : ſi il eſt tout-à-fait décollé, & que la matrice ait eu la force de l'engager dans l'orifice, la perte qui peut avoir été violente juſqu'à ce tems, ſe modére par le déplacement d'un corps qui, ſans nourriture, ſe flétrit dans le lieu où il eſt abandonné, & permet à la partie de ſe contracter proportionnément à ſa diminution. Cette contraction modére la perte par l'application immédiate des parois de la matrice ſur le corps étranger, & par le reſſerrement des vaiſſeaux qui ſuit néceſſairement la contraction de ce viſcère.

Le *placenta* demeuré après l'enfant devient un corps étranger à la matrice.

Si le *placenta* eſt adhérent, & que la circulation établie de la matrice à ce corps lui fourniſſe de quoi ſe nourrir & profiter, la perte eſt très-légere ; ce n'eſt même qu'une eſpéce de ſuintement ; mais auſſi-tôt que la nature travaille à en faire le décollement pour l'expulſer, autant de parties du *placen-*

Causes des pertes de sang des femmes grosses.

ta qui se détachent : autant de sources ouvertes pour l'écoulement du sang ; cette perte devient encore plus forte quand il est tout-à-fait décollé, parce que le nombre prodigieux de vaisseaux qu'il bouchoit par son adhérence, laisse couler le sang à profusion, jusqu'à ce que la matrice se soit débarrassée de cette masse charnue, ou qu'en se contractant, elle l'ait mis à portée de se flétrir, & d'être tiré par le moyen de l'Art.

J'ai vû des femmes en pareil cas perdre du sang en si grande quantité, qu'elles auroient été en danger de périr sans le secours que je leur donnai.

I. Observ. par l'Auteur, sur une perte de sang par un avortement.

Telle fut une Dame rue sainte Croix de la Bretonnerie, accouchée fort heureusement d'un fœtus de trois mois ; elle n'avoit pû être délivrée par les raisons dites ci-dessus, il n'étoit survenu aucun accident depuis le moment que le fœtus étoit sorti, jusqu'au huitiéme jour de la couche ; mais ce même jour la perte de sang devint si violente, que la garde & les assistans commencerent à craindre pour la vie de la malade. J'y fus mandé, je trouvai cette Dame dans un froid humide par toutes les extrémités ; sa pâleur & des foiblesses fréquentes, annonçoient la quantité de sang qu'elle avoit

perdu, & le danger où elle étoit. L'ayant examiné, je reconnus que les douleurs qu'elle avoit eues, & qui n'étoient cessées que par l'épuisement, avoient amené une portion du *placenta* à l'embouchure de l'orifice : je saisis ce qui s'en présentoit, j'ébranlai doucement la masse, je fis renaître des douleurs par différens mouvemens ; ces nouvelles douleurs ranimerent un peu la malade, je lui fis faire usage du peu de forces qui lui restoient, & je l'engageai par l'espérance d'être bien-tôt délivrée, à joindre ses efforts aux moyens que j'employois pour la débarrasser ; le peu qu'elle en fit fut suffisant, j'amenai le *placenta* bien entier, la perte cessa presque sur le champ, & la malade se rétablit en assez peu de tems.

Causes des pertes de sang des femmes grosses.

La fausse grossesse ou le faux germe, produit nécessairement la perte de sang, par la rupture subite du pédicule qui l'attache au fond de la matrice, & par les efforts que fait cette partie pour chasser ce corps étranger.

Le faux germe.

Ces pertes, quelquefois médiocres ; quelquefois très-violentes, ne cédent pour l'ordinaire ni à la saignée ni à aucuns astringens ; il n'y a que l'expulsion du faux germe hors de la matrice, ou du moins son déplacement du fond de

CAUSES DES pertes de ſang des femmes groſſes.

cette partie dans le col, qui ſoit capable de les diminuer (*a*). Comme cet accouchement eſt plus l'affaire de la nature que celle de l'Art, on doit porter ſon attention à faire prendre des nourritures légéres, pour ſoutenir les forces, & pour donner le tems aux douleurs & aux caillots de mettre le faux germe à portée de le pouvoir ſaiſir quand la nature manque de force pour s'en délivrer, ou bien il faut l'abandonner à une eſpéce de ſuppuration par pourriture, lorſqu'on ne peut le pincer, & que la ceſſation des douleurs & de la perte fait juger que le faux germe ne peut avoir d'autre terminaiſon.

II. OBSERV. par l'Auteur, ſur des pertes de ſang exceſſives par un faux germe.

De toutes les femmes que j'ai ſecouru en pareille circonſtance, je n'en ai pas vû de plus épuiſées par la perte de ſang que le furent deux Dames de condition dans la même année. Il s'écoula à chacune d'elles plus de ſix à ſept livres de ſang en moins de douze heures que le faux germe fut à tomber dans le

(*a*) Il ſuffit ſouvent pour que le ſang s'arrête, que le faux germe ſoit tombé dans le col de la matrice, parce que cette partie s'allonge aſſez dans cette opération pour contenir les deux tiers du faux germe, & pour donner la liberté au corps de la matrice de ſe reſſerrer. J'ai vû quelquefois le col de la matrice avoir un doigt de longueur, & repréſenter une eſpéce de gaîne dans ces circonſtances.

col de la matrice, & en être expulsé avec un peu d'aide.

Causes des pertes de sang des femmes grosses.

Les grandes pertes de sang qui arrivent par faux germes ou par avortemens, sont rarement mortelles.

J'aurois eu de quoi m'effrayer dans bien des occasions de cette espéce, si l'expérience ne m'avoit fait éprouver qu'il est extrêmement rare de voir périr des femmes dans des pertes de sang causées par des faux germes, ou par des avortemens de fœtus au-dessous de quatre ou cinq mois, à moins que ces accouchemens ne soient compliqués de quelqu'autre maladie plus dangereuse, ou que la malade ait manqué de secours.

Celles qui arrivent vers les derniers tems de la grossesse sont plus dangereuses.

Il n'en est pas de même des pertes de sang qui surviennent aux grossesses de sept, huit & neuf mois : elles sont pour l'ordinaire moins grandes avant l'accouchement que celles des avortemens dont je viens de parler ; mais quoique moins considérables, elles n'ont que trop appris aux gens de l'Art les suites dangereuses qui y sont attachées, & le péril imminent dans lequel sont des femmes, qui, sans paroître avoir lieu de donner de l'inquiétude aux assistans, ne justifient que trop souvent par leur mort peu de tems après l'accouchement, le fâcheux prognostic qu'on en avoit fait.

Les pertes de sang sur la fin de la

grossesse peuvent avoir différentes causes, mais la plus ordinaire est le décollement de quelque portion du *placenta* d'avec le fond de la matrice ; cette cause soupçonnée deviendroit presque toujours l'objet de l'accouchement de nécessité, si l'expérience n'avoit fait connoître qu'on peut, avec des précautions & des remédes, arrêter quelquefois une perte de sang produite par le décollement, qu'on ne doit se déterminer à l'accouchement que lorsque des moyens plus doux n'ont pû réussir, ou que la perte de sang est accompagnée de douleurs, de foiblesses, & de quelque dilatation à l'orifice de la matrice.

Causes des pertes de sang des femmes grosses.

Causes des pertes de sang qui arrivent dans les derniers tems de la grossesse.

Moyens pour remédier aux pertes de sang dans les grossesses avancées.

Les moyens qu'on doit employer avant que de procéder à un accouchement qui ne peut être que forcé, sont de fréquentes saignées, des médicamens propres à calmer l'effervescence du sang, des alimens doux & en petite quantité, la constance à garder le lit, des lavemens d'eau pour éviter les efforts qu'on pourroit faire en allant à la selle. Ces sages précautions ont suspendu souvent, & quelquefois on fait cesser des pertes de sang accompagnées de petits caillots ; non pas en soudant, pour ainsi dire, à l'intérieur de la ma-

trice les portions du *placenta* ſéparées, mais en donnant le tems au ſang arrêté à l'embouchure des vaiſſeaux de s'y cailleboter, & d'y former de petits bouchons moulés ſur leur diamétre, capables d'arrêter le ſang (*a*).

MOYENS DE remédier aux pertes de ſang dans les groſſeſſes avancées.

La perte arrêtée par un ſecours ſi foible, & ſi ſuſceptible de dérangement à la moindre imprudence, demande de grandes attentions de la part des femmes; j'en ai vû d'aſſez ſages pour ne manquer à rien de ce qui leur avoit été preſcrit, & dont les accouchemens ont été très-heureux.

III. OBSERVAT. par l'Auteur, ſur une perte de ſang vers le milieu de la groſſeſſe.

J'ai accouché en 1741 une Dame près de la Place de Vendôme qui avoit eu une perte de ſang très-conſidérable vers le milieu de ſa groſſeſſe; cet accident étoit accompagné de douleurs & d'iſſue de caillots, qui ſont des ſignes preſque certains de l'accouchement. Non content d'avoir fait ſaigner la malade pluſieurs fois, je paſſai un tems aſſez conſidérable auprès d'elle, dans l'attente d'un travail que je croyois ne devoir

(*a*) Les preuves que les parties du *placenta* détachées de la matrice ne s'y ſoudent pas, quoique l'on ſoit parvenu à arrêter le ſang, ce ſont les retours fréquens de la perte dans le reſte de la groſſeſſe, & les caillots de ſang trouvés dans le lieu du *placenta* décollé après l'accouchement.

Moyens de remédier aux pertes de sang dans les grossesses avancées.

aller loin ; cependant les douleurs s'étant affoiblies, & la perte m'ayant paru diminuée, je la quittai, en la priant de garder exactement le lit, & de ne se lever à son séant pour aucuns de ses besoins : tout fut exécuté ponctuellement de sa part ; les accidens diminuerent peu à peu, & la perte cessa tout-à-fait au bout de quinze jours. La malade passa encore un mois dans son lit après la disparution du sang, & son appartement fut son unique séjour pendant le reste de sa grossesse. Elle accoucha enfin dans le neuviéme mois d'un enfant qui se porte très-bien, & qui la dédommage avantageusement des peines qu'elle s'est donnée pour sa conservation.

Cet accident ne tourne pas toujours aussi heureusement, soit par l'imprudence des femmes qui abandonnent trop tôt les précautions prescrites, soit par l'insuffisance des moyens employés pour arrêter le sang, ou pour le conserver arrêté par les petits bouchons de sang dont nous venons de parler. Il est très-ordinaire de voir reparoître la perte après une suspension de plusieurs jours ; même de quelques semaines, & de s'appercevoir que le sang coule avec plus

d'abondance qu'il ne faisoit au premier accident (*a*).

Moyens de remédier aux pertes de sang dans les grossesses avancées.

Cas où il est nécessaire d'accoucher dans les pertes de sang.

Lorsque la perte de sang reparoît, & ne céde plus aux moyens qui avoient été employés avec succès, que les caillots qui s'échappent de la matrice y excitent quelques douleurs & dilatent un peu l'orifice, qu'il se joint des foiblesses à l'écoulement de sang, & qu'il ne reste aucun doute sur le décollement de quelques parties du *placenta*, on doit se déterminer à l'accouchement, qui est pour lors de nécessité, & qu'il faut faire pour le peu qu'il y ait de la disposition; parce que si l'on commettoit cette opération à la nature, qui agit toujours avec lenteur dans la perte, on perdroit un tems précieux, la mere & l'enfant pourroient périr avant que l'accouchement fût terminé, & l'on auroit à se reprocher de ne s'être pas servi d'un moyen qui est recommandé par les meilleurs Auteurs, & que l'usage autorise encore

(*a*) On présume que la répétition des pertes sur la fin de la grossesse, augmente le décollement du *placenta* sur ce que les premiers caillots, chassés de l'embouchure des vaisseaux, reçoivent de nouvelles couches du sang qui recommence à s'échapper, & que devenus d'un plus gros volume, ils écartent davantage la parois interne de la matrice d'avec le *placenta*; semblable à de petits coings, qui plus ils sont multipliés en quantité ou en grosseur entre deux corps, plus ils les séparent l'un de l'autre.

Moyens de remédier aux pertes de sang dans les grossesses avancées.

journellement ; on est même d'autant plus attaché à ce moyen, qu'il est facile à exécuter dans cette maladie, & que si l'on n'est pas assez heureux pour sauver la mere par cette opération forcée, on donne souvent un baptême certain à l'enfant, & quelquefois l'un & l'autre échappent à un si grand danger.

Maniere d'accoucher de l'Auteur dans les pertes de sang.

Ce secours, tel qu'il est, ayant encore de grands inconvéniens, & ne nous mettant pas à l'abri du malheur de voir périr presqu'autant de meres & d'enfans, que nous en échappons par cette opération tant recommandée, j'ai crû devoir chercher dans les différentes façons de pratiquer ces accouchemens de nécessité, une méthode qui les rendît moins dangereux, & qui pût épargner aux gens dévoués à cet Art, la douleur de voir périr si fréquemment des femmes demi-heure ou une heure après des accouchemens, très-heureux en apparence jusqu'à ce moment.

Le succès a répondu à mes recherches : je me flatte d'avoir trouvé un moyen, qui tenant un milieu entre l'accouchement naturel & l'accouchement forcé, remplit mieux que tout autre l'indication d'accoucher nécessairement, & celle d'accoucher promptement.

Avant que de faire connoître l'avantage de cette méthode ſur celle qui a été pratiquée de tous les tems, je crois qu'il eſt à propos de dire un mot ſur la néceſſité abſolue d'accoucher dans la perte de ſang, lorſqu'elle eſt cauſée par la rupture de quelques-unes des adhérences du *placenta*, & ſur le peu de ſuccès qui réſulte de l'accouchement forcé, quoique facilement & promptement terminé.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Pour démontrer la néceſſité d'accoucher dans la perte de ſang qui ſurvient à des termes avancés de groſſeſſe, quand cet accident n'a pû céder aux moyens dont nous avons parlé, il faut ſe repréſenter une prodigieuſe quantité de ſources ouvertes dans le fond de la matrice par le décollement de quelques endroits du *placenta*; ces ſources, qui ne peuvent tarir que par le reſſerrement & la contraction de la partie, donnent continuellement du ſang tant que l'enfant eſt renfermé dans ſa cavité, & que la nature travaille foiblement à l'en faire ſortir : on eſt donc obligé d'avoir recours à l'accouchement forcé, dans l'eſpérance de faciliter la contraction de la matrice, en la débarraſſant des corps qui la tenoient paſſivement dilatée, d'obtenir le reſſerrement des

Maniere la plus sûre d'accoucher dans les pertes de sang.

vaisseaux ouverts par le même moyen ; enfin dans la vûe de sauver la mere & l'enfant par une opération qui réussit à peu près autant qu'elle manque.

Si le salut des femmes attaquées de perte dans la grossesse, répondoit toujours aux intentions de ceux qui se flattent de les sauver par une opération décidée nécessaire, ou que les preuves de cette nécessité pussent nous suffire, pour être indifférens sur l'heureux ou le fâcheux événement qui doit suivre cet espéce d'accouchement ; nous pourrions rester asservis à la pratique qui nous a été transmise, ou nous contenter, comme ont fait ceux qui nous ont précédés, du triste avantage de sauver quelques femmes d'un danger qui est encore funeste à beaucoup d'autres malgré nos soins ; mais comme il s'en faut beaucoup que d'aussi médiocres succès soient capables de faire oublier aux gens attachés au progrès de leur Art, les malheurs inséparables de cette opération, & qu'en mon particulier je puisse dire, que je ne me suis jamais crû dédommagé de la perte d'une femme par le salut d'une autre, j'ai saisi avec empressement le moyen qui m'a dispensé d'en venir à l'accouchement forcé ; & je m'y suis d'autant plus attaché, qu'il m'a

m'a réuſſi autant de fois que j'ai pû le mettre à exécution.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Ayant été ſouvent mandé pour ſecourir des femmes en perte de ſang au moment d'accoucher, j'ai remarqué que celles qui avoient des douleurs aſſez fortes pour laiſſer agir la nature dans un travail qui promettoit de la célérité, perdoient moins de ſang que celles dont les douleurs étoient lentes; que l'augmentation des douleurs devenoit un moyen pour arrêter ou ſuſpendre la perte avant la fin du travail, & j'ai éprouvé que ces femmes accouchoient très-heureuſement, & que rarement les ſuites funeſtes attachées à l'accouchement forcé, venoient troubler le ſuccès de ces opérations naturelles.

Il eſt ordinaire de n'avoir que de douleurs foibles dans la perte de ſang.

Ces heureux événemens dans des circonſtances où l'Art s'employe quelquefois avec trop de précipitation, me firent penſer qu'au lieu de recourir à l'accouchement forcé, dans les cas même qui paroiſſent l'exiger davantage, de changer l'ordre de la nature en retournant l'enfant, & de courir les riſques attachés à une pareille violence, il n'étoit peut-être queſtion pour réuſſir, que de procurer des douleurs dans un accident où l'on n'en a pas ordinairement, ou de les faire augmenter lorſqu'elles

ſont trop foibles pour terminer l'accouchement d'une façon naturelle.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Cette réflexion fut bien-tôt juſtifiée par d'heureuſes épreuves dont je donnerai l'hiſtoire dans un moment ; & dès-là je fus perſuadé que quoiqu'il fût abſolument néceſſaire d'accoucher dans la perte de ſang, cette opération ne devoit pas toujours être bruſquée ; qu'il étoit plus communément avantageux de n'employer l'Art que pour s'approcher de l'ordre naturel, quand cela étoit poſſible, puiſque c'étoit le moyen qui réuſſiſſoit le mieux.

Décidé ſur le choix, il ne manquoit plus à ma découverte que de trouver pourquoi l'accouchement forcé, quoique prompt & facile à faire, étoit plus dangereux que l'accouchement naturel auquel on aidoit un peu, quoique plus long & plus pénible. La connoiſſance des fonctions de la matrice après l'accouchement, n'a pas peu contribué à m'en faire découvrir la cauſe. On ſçait qu'auſſi-tôt que l'enfant & le *placenta* ſont ſortis, dans l'un comme dans l'autre accouchement, la matrice verſe en ce moment le ſang à pleins tuyaux ; qu'elle laiſſeroit même couler tout celui du corps, ſi, par la pente naturelle qu'elle a vers la contraction, elle ne ſe

resserroit considérablement sur elle-même, & si elle ne diminuoit par proportion les ouvertures des vaisseaux par où le sang s'échappe; que si, par quelque cause que ce puisse être, la contraction de la matrice ne se fait pas au dégré nécessaire pour comprimer les vaisseaux; le sang continue de couler en abondance, & la femme tombant de foiblesse en foiblesse, périt peu après son accouchement.

MANIERE la plus sûre d'accoucher dans les pertes de sang.

Ce méchanisme, avoué par l'anatomie & reconnu par l'expérience, mettons en parallele ces deux espéces d'accouchemens, pour juger dans lequel des deux la contraction de la matrice doit se faire avec plus de sûreté, en supposant des sujets également affoiblis par la perte de sang.

L'accouchement naturel est lorsque la matrice chasse peu à peu, & par différens dégrés de force, l'enfant hors de sa cavité, & lorsqu'elle n'employe pour cette opération que des douleurs naturelles, accompagnées des efforts qui en dépendent.

Parallele de l'accouchement naturel avec l'accouchement forcé.

L'accouchement forcé, plus soumis à la volonté qu'aux loix de la nature, se fait sans attendre des douleurs, & sans avoir obtenu une dilatation considérable de l'orifice; on acheve avec la

main l'écartement commencé par la perte : on entre aſſez précipitamment dans la matrice pour en tirer l'enfant & le *placenta* le plus promptement qu'il eſt poſſible.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Dans l'accouchement naturel, ſi les douleurs continuent & augmentent, & que l'enfant s'approche de l'orifice, ou s'y engage, on eſt certain que la matrice eſt reſſerrée dans ſon fond proportionnément au progrès de l'enfant du côté de l'orifice : la preuve eſt que le reſſerrement ou la contraction du corps de la matrice eſt la cauſe immédiate de la douleur, de l'expulſion de l'enfant & de la dilatation de l'orifice.

Dans l'accouchement forcé, on eſt preſque toujours certain de tirer l'enfant de la matrice en fort peu de tems, mais on ne ſçauroit l'être de ſa contraction après l'accouchement, au dégré où elle doit ſe faire pour arrêter le ſang.

Par l'accouchement naturel, on a ſouvent la ſatisfaction de voir ceſſer la perte quand les douleurs portent & qu'elles ſont dans leur violence, la matrice alors repliée ſur l'enfant pour le faire avancer, eſt elle-même comprimée par la ſolidité des corps qu'elle renferme, & qu'elle chaſſe de derriere

en devant : cette double compreſſion de la matrice ſur l'enfant, & de l'enfant contre la matrice, doit boucher hermétiquement les ouvertures des vaiſſeaux qui ſe trouvent placés entre deux corps, qui, non-ſeulement ſe touchent immédiatement, mais qui luttent continuellement l'un contre l'autre juſqu'à la fin de l'accouchement.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Par l'accouchement forcé, on met plutôt la matrice en pouvoir de ſe contracter, en la délivrant des corps qui la tenoient paſſivement dilatée ; mais on ne peut lui communiquer des forces, ni diriger ſon reſſerrement par des dégrés lents & meſurés à ſa foibleſſe : il faut au contraire que cette partie dépourvue de ſecours & d'appui, tant au dehors que dans ſa cavité, ſe raméne par ſes propres forces d'une étendue immenſe, au point de reſſerrement où elle doit être pour étrécir le calibre des vaiſſeaux, & diminuer l'effuſion du ſang ; c'eſt-à-dire, que la matrice, après cette opération, doit faire en un inſtant dix fois ou environ plus de chemin vers la contraction, qu'il ne s'en fait en une heure ou deux dans le travail opéré par la nature : or, comme il faut beaucoup de force pour exécuter une action ſi conſidérable, & que le

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

ſang perdu avant & pendant la violence de l'opération, jette plutôt la matrice dans l'affaiſſement que dans la vigueur, il n'eſt pas ſurprenant de ſentir couler le ſang par des vaiſſeaux reſtés béants dans le fond d'une partie ſans action, peut-être même auſſi dilatée qu'avant l'accouchement, & de voir périr une femme peu de tems après une opération faite pour la ſauver.

Ce parallele établi ſur l'exacte vérité, montre ſenſiblement qu'on doit ſauver preſque toutes les femmes par l'accouchement naturel, lorſqu'il y a poſſibilité de le pratiquer, & qu'il en doit réchapper bien moins par l'accouchement forcé, puiſqu'il eſt ſuſceptible de tant de riſques.

Quelqu'avantage que paroiſſe avoir l'accouchement naturel ſur celui qui ſe fait par violence, je ne conſeillerois pas de le préférer, ſi l'on ne trouvoit moyen de le dépouiller d'un inconvénient qui l'avoit fait abandonner. C'eſt la lenteur avec laquelle cette opération naturelle a coutume de ſe terminer; lenteur, qui donnant le tems au ſang de tout le corps de s'échapper, peut faire périr la mere & l'enfant avant la fin de l'accouchement; c'eſt ce qui avoit engagé nos Anciens à pratiquer l'accou-

chement forcé dans ces circonſtances, & à employer plutôt un moyen douteux, que de n'en employer aucun.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Moyen de remédier à la lenteur de l'accouchement naturel.

Le moyen de remédier à la lenteur de l'accouchement naturel, eſt d'emprunter quelque choſe de l'accouchement forcé; l'expérience m'en a ſouvent fait connoître la poſſibilité: il s'agit d'augmenter la dilatation de l'orifice avec le travail des doigts, dans le même ordre & avec autant de douceur que la nature a coutume de s'y employer dans les cas ordinaires. Il eſt rare que la perte de ſang cauſée par le décollement de quelques portions du *placenta* ne faſſe ouvrir la matrice du plus au moins; la quantité de ſang qui imbibe l'orifice, & les caillots qui s'y forment, ſont comme autant de coings qui le dilatent & qui le diſpoſent à fléchir ſous le poids des corps renfermés; ce commencement de dilatation détermine l'accouchement, il s'y joint quelquefois de légeres douleurs; mais comme les foibleſſes, même les évanouiſſemens qui ſont des accidens ordinaires à la perte, ſont ſouvent des obſtacles à la continuation des douleurs & à l'action de la matrice pour chaſſer l'enfant, on eſt obligé de les rappeller lorſqu'elles manquent, ou de les augmenter lorſ-

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Moyens étrangers ajoûtés à ceux de la nature, pour accélérer l'accouchement naturel dans la perte de ſang.

qu'elles ſont trop foibles. Pour cet effet il faut introduire un ou pluſieurs doigts dans l'orifice avec leſquels on travaille à l'écarter par des dégrés de force proportionnés à ſa réſiſtance ? cet écartement gradué, interrompu de tems en tems par des repos, fait naître des douleurs, il met la matrice en action, & l'un & l'autre font gonfler les membranes qui contiennent les eaux de l'enfant ; l'attention pour lors doit être d'ouvrir les membranes le plutôt qu'on peut, pour procurer l'écoulement des eaux, parce que leur écoulement diminue déja l'écartement de la matrice, qu'il fournit à cette partie le moyen de ſe contracter, & de s'emparer de l'eſpace qu'elles occupoient dans ſa cavité.

La matrice tend toujours à ſe reſſerrer, & à profiter de l'eſpace qu'abandonnent les corps qui s'échappent de ſa cavité.

La matrice ainſi reſſerrée, & tendant à l'être davantage, preſſe l'enfant du fond vers ſon orifice ; elle y excite de plus fortes douleurs, les efforts volontaires & involontaires s'y joignent. Les douleurs & les efforts mis à profit par la malade, ſecondés par l'action des doigts portés circulairement dans l'orifice pour l'écarter, réuſſiſſent pour l'ordinaire, & font avancer l'enfant ; le ſang qui s'échappoit ſe trouve retenu dans les vaiſſeaux par la compreſſion générale & par le reſſerrement de la partie : enfin la na-

ture & l'art concourant enſemble pour avancer l'accouchement, il ſe fait pour l'ordinaire en aſſez peu de tems, & l'on a preſque toujours la ſatisfaction de ſauver la vie à la mere & à l'enfant, qu'ils auroient infailliblement perdue par l'accouchement ſimplement naturel, & qu'ils auroient extrêmement riſquée par l'accouchement forcé.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Il eſt donc poſſible dans beaucoup d'occaſions de ramener à l'opération naturelle un accouchement, qui à raiſon des accidens ſuſdits, devoit être terminé par l'opération forcée ; mais comme ce moyen paroîtroit peut-être plus fondé ſur des raiſons de théorie que ſur celles de l'expérience, s'il n'étoit accompagné d'Obſervations, j'en vais donner d'une nature à convaincre ceux qui pourroient encore penſer différemment.

IV. OBSERV. de l'Auteur, ſur laquelle il s'eſt conformé pour toutes les autres.

Une Dame groſſe de neuf mois, eut il y a quelques années une perte de ſang aſſez conſidérable ; elle en fut ſi effrayée, qu'elle me manda ſur le champ. Les fréquens baillemens, & les foibleſſes qui accompagnoient la perte, me firent craindre pour ſa vie ; je me déterminai à l'accoucher quoiqu'il n'y eût aucune douleur, à cauſe de quelque préparation que j'y trouvois, & par l'appréhenſion que le retardement ne la mît dans un

plus grand danger. La malade prit du côté ſpirituel les précautions qui doivent toujours précéder une opération ſi ſuſceptible d'accidens. Comme elle achevoit de donner les dernieres marques de ſa piété, il lui ſurvint de légeres douleurs, je les fis valoir & augmenter par le moyen que j'ai coutume d'employer; & à leur faveur je perçai les membranes qui contiennent les eaux : l'écoulement qui s'en fit auſſi-tôt, fortifia les douleurs, le travail s'avança, & je fus aſſez heureux pour délivrer cette Dame d'un enfant vivant : ſon accouchement ne fut ſuivi d'aucun accident.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Je me ſuis comporté de la même façon à l'égard de pluſieurs pauvres femmes, en qui je trouvois encore aſſez de force pour laiſſer opérer la nature, en l'aidant un peu, & toujours avec le même ſuccès.

V. OBSERV. par l'Auteur, ſur le même ſujet.

Une Dame rue de la vieille Monnoye, fatiguée de longue-main par pluſieurs accouchemens prématurés, ſe trouvoit à la fin d'une groſſeſſe qui, juſqu'au moment que je fus appellé, avoit été très-heureuſe : elle étoit baignée dans ſon ſang, lorſque j'arrivai chez elle à onze heures du ſoir; elle étoit d'autant plus effrayée de ſon état, qu'elle ne ſentoit aucunes douleurs, & qu'elle s'apperce-

voit que ſa perte augmentoit de moment à autre ; je n'étois dans le fond guéres plus aſſuré qu'elle, ayant toujours redouté l'événement de ces ſortes de couches : cependant après avoir examiné l'état des choſes, pour me déterminer au parti le plus convenable, je m'apperçus qu'appuyant ſur la dilatation qui ſe trouvoit à l'orifice à l'occaſion de la perte, je faiſois naître des douleurs ; je continuai des mouvemens qui les firent augmenter, & je parvins à faire écouler les eaux : cette évacuation accéléra le travail ; l'accouchement ſe finit heureuſement pour la mere & pour l'enfant dans l'eſpace de trois quarts d'heure.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

En 1737, on me vint prier d'aller promptement à Maiſons, Village près de Charenton, pour une femme qui avoit une perte de ſang très-violente, & qui ſe trouvoit ſur la fin de ſa groſſeſſe. M'y étant rendu avec toute la diligence poſſible, je trouvai la malade dans des foibleſſes preſque continuelles ; elle n'en revenoit que pour dire, par des paroles entrecoupées, le danger où elle étoit. Comme elle avoit été adminiſtrée, je n'eus plus qu'à examiner ſa ſituation. Je trouvai la matrice dilatée de la grandeur d'une piéce de douze ſols ; la malade avoit très-peu de douleurs, le ſang qu'elle

VI. OBSERV. par l'Auteur, ſur le même ſujet.

Il eſt quelquefois très-difficile de percer les membranes avec le doigt, ſur-tout quand elles ſont collées ſur la tête de l'enfant, &

MANIERE la plus sûre d'accoucher dans les pertes de sang.

qu'elles ne sont pas soulevées par les eaux.

avoit perdu, & qu'elle perdoit encore; joint à la dureté du cercle de l'orifice, me firent craindre de ne pouvoir employer ma méthode, & d'être obligé d'en venir à l'accouchement forcé, dont je craignois l'événement. Rassuré cependant par la bonté du Sujet & par son courage, qui se ranima à mon arrivée, je travaillai à dilater l'orifice ; je le fis céder peu à peu, les douleurs devinrent plus fortes, & les membranes de l'enfant, qui étoient auparavant collées sur sa tête, se gonflerent : ce ne fut néanmoins qu'après une heure de travail, tant sur l'orifice que sur les membranes, qu'il me fut possible de les percer, & de faire écouler les eaux. Aussi-tôt que la matrice en fut débarrassée, elle commença à opérer des contractions plus fortes, qui firent approcher l'enfant, qui diminuerent la perte, & qui produisirent des douleurs si efficaces, que la femme accoucha peu de tems après. Il est à propos de dire que je soutenois ses forces par des cuillerées de bouillon données fréquemment & alternativement, avec pareille quantité de vin d'Alicante : l'enfant vint vivant, la femme s'est très-bien portée depuis son accouchement.

Raisons de préférer l'accouchement

En comparant les bons succès des accouchemens dangereux que j'ai pû com-

mettre à la nature, avec les funestes effets qui ne suivent que trop souvent les accouchemens forcés, je n'hésite pas à donner la préférence à la voie naturelle, lorsque la situation de l'enfant permet de la suivre, puisque cette opération est la plus sûre & la plus conforme aux loix de l'accouchement. Ce parti fournit encore un avantage : c'est que si la mauvaise situation de l'enfant, ou des accidens trop pressans exigent d'accourcir le tems qu'il faut donner au travail de l'opération naturelle, ce qu'on a fait pour y parvenir sert de préparation, & dispose l'orifice à se prêter à une dilatation plus violente & plus prompte, & à rendre l'accouchement forcé moins douloureux. C'est ce qui arriva il y a quelques années à une pauvre femme, grosse de huit mois, qui étoit dans une perte de sang épouventable, & qui avoit des foiblesses si fréquentes, qu'il y avoit lieu de craindre qu'elle ne pérît avant que d'être secourue. J'y fus mandé avec M. Gervais mon Confrere ; le cas nous parut si grave, que nous ne jugeâmes pas à propos de travailler, qu'on n'eût satisfait le désir que la malade avoit d'être administrée : j'allai à quelques pas delà pendant ce tems, laissant néanmoins auprès de la malade mon Confrere ex-

MANIERE la plus sûre d'accoucher dans les pertes de sang.

naturel à l'accouchement forcé.

Les moyens qu'on emploie pour faire l'accouchement naturel, ne sçauroient nuire à l'accouchement forcé, si l'on est obligé d'y revenir.

VII. OBSERV. par M. GERVAIS, sur le même sujet.

périmenté dans ces ſortes d'accouchemens. Etant revenu peu de tems après, je trouvai l'opération faite, & la femme en aſſez bon état : M. Gervais me dit, qu'ayant fait ſon poſſible pour appeller les douleurs, & pour écarter doucement l'orifice, il avoit été gagné par une ſi grande abondance de ſang, qu'il n'avoit oſé ſe fier aux efforts de la nature, qu'il avoit profité du commencement de la dilatation pour pénétrer dans la matrice, & tirer l'enfant par l'accouchement forcé ; ſon opération ne laiſſa pas de réuſſir, quoiqu'il eût tenté auparavant la voie naturelle, ainſi qu'il me l'avoit vû pratiquer pluſieurs fois.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

VIII. OBSERV. par l'Auteur, ſur le même ſujet.

En 1739, une Dame groſſe de ſept mois, qui avoit eu pluſieurs enfans, dont elle étoit accouchée très-heureuſement, ſe trouva d'une partie de ſouper au Pont-tournant des Tuilleries. Ayant déja raiſonnablement mangé, elle ſe ſentit tout à coup aſſez mouillée pour avoir de l'inquiétude ; elle ſortit de table pour aller s'éclaircir dans la chambre du Suiſſe de la nature de l'écoulement ; ſa frayeur fut grande lorſqu'elle vit qu'elle rendoit du ſang, & que la perte augmentoit à chaque inſtant ; il ne fut plus queſtion que de regagner ſa maiſon : on délibéra quelque tems ſur les moyens de

l'y tranſporter ; le plus court fut celui dont on ſe ſervit, elle fut miſe dans ſon caroſſe à moitié couchée. Comme on ne put la garantir des ſecouſſes de la voiture, quoiqu'on la fît aller doucement, il coula tant de ſang pendant la traite, que non-ſeulement ſes juppes en furent pénétrées, mais le couſſin du caroſſe s'en ſentit. Enfin étant arrivée chez elle, & portée dans ſon appartement pour être miſe au lit, on vit tomber des caillots en la deshabillant, qui la conduiſirent à des foibleſſes dont je fus témoin preſqu'auſſi-tôt que les Aſſiſtans, par la diligence qu'on avoit fait pour m'avoir. Comme il s'étoit joint quelques douleurs à la perte, je trouvai la matrice dilatée de la grandeur d'une piéce de douze ſols : c'étoit le cas de profiter de cette ouverture pour pratiquer l'accouchement forcé : mais ayant mieux aimé tenter la voie naturelle, j'écartai peu à peu l'orifice, je fis augmenter les douleurs, & par ce moyen je déterminai les eaux à tendre les membranes qui les contiennent, & à les préſenter à l'orifice en forme de tumeur ; je les ouvris dès que j'en eus la poſſibilité : l'écoulement des eaux rendit les douleurs plus fortes ; la matrice rapprochée, ou reſſerrée ſur elle-même dans ſa capacité, fit avancer l'en-

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

MANIERE la plus sûre d'accoucher dans les pertes de sang.

fant du côté de l'orifice, & dès lors la perte diminua ; la continuation du travail la fit cesser tout-à-fait ; l'accouchement se fit une heure ou environ après l'écoulement des eaux. L'enfant étoit mort, mais la malade revint dans un état d'espérance qui ne nous a point trompé, puisqu'elle a été toujours de mieux en mieux, & qu'elle se porte aujourd'hui très-bien.

IX. OBSERV. par l'Auteur, sur le même sujet.

Dans la même année une Dame attachée au commerce de diamants, qui étoit dans le sixiéme mois de sa grossesse, fut subitement inondée de sang dans son lit ; elle étoit à la campagne à quatre lieues de Paris ; j'y fus mandé. Ne trouvant aucune apparence d'accouchement, je la fis saigner devant moi, je prescrivis une seconde saignée pour le lendemain, ou pour le soir du même jour, si la perte l'exigeoit : j'ordonnai à la malade de garder exactement le lit, de s'y donner le moins de mouvement qu'il lui seroit possible, & de vivre d'un régime convenable à sa situation : la perte s'arrêta le lendemain, elle reparut quinze jours après cette premiere cessation, on saigna comme on avoit fait ci-devant, les saignées eurent le même succès : deux mois se passerent sans accident, ce qui fit prendre à la malade la

résolution de venir à Paris pour y faire ses couches avec plus de tranquillité qu'elle n'auroit fait à la campagne : je permis le voyage, pourvû qu'il fût fait en litiere : ainsi que nous l'avions arrangé. Elle arriva chez elle sans accident, & se mit au lit dans le dessein d'y rester jusqu'au tems de son accouchement ; mais à quelques jours delà la perte reparut, il s'y joignit même de petites douleurs, pour lesquelles je fus appellé. Après avoir examiné si ces accidens n'étoient pas le commencement du travail de l'enfantement, je trouvai la matrice assez dilatée pour me faire penser que l'accouchement se déterminoit ; je fis tirer trois palettes de sang, après quoi les douleurs étant trop foibles pour les laisser agir d'elles-mêmes, je travaillai selon ma méthode à aider la nature : l'orifice de la matrice extrêmement dur résista longtems aux efforts gradués que je faisois pour l'écarter ; il survenoit de tems en tems des foiblesses, mais le retour des douleurs les faisoit passer. A la fin je perçai les membranes, les eaux s'écoulerent, les douleurs augmenterent après leur écoulement ; à mesure que le travail avançoit la perte diminuoit, & la malade reprenoit force & courage ; ce

MANIERE la plus sûre d'accoucher dans les pertes de sang.

ſecours de ſa part, & ce que je faiſois de mon côté, finirent l'accouchement au bout de trois quarts d'heure : l'enfant vint vivant, & la mere revint dans ſa ſanté ordinaire après un certain tems.

MANIERE la plus ſûre d'accoucher dans les pertes de ſang.

Il eſt bon d'avertir les jeunes Chirurgiens que les pertes de ſang qui arrivent aux femmes depuis le ſixiéme ou le ſeptiéme mois de groſſeſſe juſqu'au tems de l'accouchement, ſont ſujettes à récidive, quoiqu'arrêtées par les ſaignées & par tous autres moyens employés à cet effet ; la raiſon eſt que ces pertes, étant plus communément cauſées par le décollement de quelque portion du *placenta*, que par des vaiſſeaux forcés dans quelqu'autre partie de la matrice, ne ceſſent que par des caillots arrêtés à l'embouchure des vaiſſeaux, & non pas par une eſpéce de ſoudure ou de recollement de parties diviſées par accident. Ne pouvant donc ſe flatter que ces caillots, en forme de bouchons à l'extrémité des vaiſſeaux, puiſſent tenir long-tems contre des mouvemens du corps, contre des efforts faits ſans y penſer, ou contre l'impétuoſité du ſang qui ne les chaſſe que trop ſouvent ; il eſt de la prudence d'avertir par un prognoſtic fait dès les premieres attaques de la perte, de la poſſi-

bilité de son retour malgré les précautions, du danger d'un pareil accident, & de la nécessité où l'on pourra se trouver de procéder à l'accouchement, soit par violence, soit par le travail de la nature, aidée de l'Art, ainsi qu'il vient d'être démontré.

MANIERE la plus sûre d'accoucher dans les pertes de sang.





REMARQUES

Sur différens vices de conformation de l'anus que les enfans apportent en naissant :

Par M. PETIT.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

DE tous les vices de conformation que les enfans apportent en naissant, les plus communs, après les taches ou marques à la peau, sont les excroissances, le bec de liévre, l'imperforation de la vulve, de l'uréthre & de l'anus. J'ai fait plusieurs Observations sur ces différens sujets ; mais une occasion toute récente m'ayant rappellé celles de l'anus dont j'ai un assez grand nombre, j'ai crû devoir d'abord m'occuper de celles-ci, espérant par la suite donner toutes celles que j'ai faites sur les autres vices de conformation. Je ne rapporterai que ce que j'ai vû ; ainsi on ne s'étonnera pas s'il est quelques-uns de ces vices qui ne soient point compris dans l'énumération que j'en ferai.

Défaut d'ou-

Il y a des enfans qui viennent au mon-

de ſans ouverture à l'anus, & ſans aucun veſtige de cette ouverture ; il y en a auſquels on reconnoît l'endroit précis de l'anus, & qui n'ont aucune ouverture ; d'autres dans leſquels on peut introduire un ſtilet plus ou moins avant, comme deux, trois, quatre lignes, & même beaucoup davantage ; & à ceux-là l'anus paroît très-bien formé, le vice de conformation étant plus ou moins avant dans l'intérieur : j'en ai vû à qui l'anus étoit ouvert dans la veſſie, à d'autres il s'ouvroit dans la vulve, & d'autres auſquels, ſans être ouvert, il formoit une tumeur en maniere de hernie.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

verture de l'anus dans trois cas différens.

Je commence ces Obſervations par celles de l'anus clos, ſans veſtige ni marque extérieure.

Premier cas.

Un enfant nouveau né me fut préſenté par une pauvre femme ; depuis trois jours qu'il étoit au monde, il ne s'étoit point encore vuidé de ſon *mœconium* ; il avoit le ventre très-dur & conſidérablement gonflé, les urines qui avoient coulé les deux premiers jours, ne couloient plus ; la reſpiration étoit très-gênée & entrecoupée ; les efforts qu'il faiſoit inutilement pour aller à la ſelle, étoient accompagnés de convulſions, & le ſang qui étoit retenu dans toutes les veines par les violentes contractions des muſ-

I. OBSERV. par l'Auteur, ſur un enfant ſans ouverture & ſans veſtige d'anus.

cles, rendoit toute la peau d'une couleur violette, brune & plombée; mais cette couleur disparoissoit sitôt que les efforts convulsifs cessoient. Le pouls dans ces instans étoit petit, serré, & se perdoit quelquefois entiérement, & toutes les extrémités étoient froides. J'examinai ce pauvre petit moribond, il n'y avoit aucune marque ni vestige dans le lieu où doit être l'anus; cependant je m'orientai de façon, que je crus pouvoir introduire utilement une lancette au lieu que je choisis dans l'espace qui se trouve entre l'extrémité du Coccix & le commencement du Raphé; les tranchans de la lancette étant tournés vers l'un & l'autre, je l'enfonçai un peu obliquement de devant en arriere; je trouvois beaucoup de résistance, je veux dire, que je n'appercevois point cette obéissance que l'on trouve au bout de la lancette ou du bistouri, lorsqu'en ouvrant un abscès on arrive au foyer du pus; & comme je sentois toujours que ma lancette entroit dans le solide, j'en inclinai davantage la pointe, & je la dirigeai du côté du Coccix, pour m'approcher du *rectum*, & alors je sentis moins de résistance, parce que ma lancette entra dans le lieu où étoit la matiere fœcale, qui sortit en abondance précédée de beaucoup de

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

vents : l'enfant fut ſoulagé, mais il mourut dans les convulſions qui le reprirent le lendemain, quoiqu'il eût évacué & les urines & le *mœconium*.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

Comme je n'étois pas tout-à-fait content de mon opération, je fis l'ouverture du cadavre, & j'obſervai d'abord que ce qui avoit fait tant de réſiſtance à l'introduction de la lancette, étoit la partie du boyau que le Sphincter enveloppe : elle étoit fermée de maniere qu'elle formoit avec le Sphincter contracté un corps rond & ſolide de la longueur de ſept à huit lignes. Comme je l'avois coupé aſſez irréguliérement, malgré l'attention que j'avois eue de ſuivre la direction naturelle, j'attribuai cette coupure irréguliere, à ce que la partie large du boyau qui étoit conſidérablement dilatée dans le tems de l'opération, avoit pouſſé cette partie de l'anus ſur le côté, & en avoit changé la direction : je ne trouvai cependant dans le voiſinage aucuns déſordres à qui je pûs attribuer la mort de l'enfant ; de ſorte que je ſuis ſûr qu'il n'eſt point mort de l'opération : cependant de tous les cas que j'ai allegués, celui-ci eſt des plus fâcheux, ſoit pour le malade, ſoit pour l'opérateur, comme je l'ai reconnu en différentes occaſions, dans leſquelles je n'ai pas été plus heureux,

ainſi qu'on verra par les Obſervations ſuivantes.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

II. OBSERV. par l'Auteur, ſur le même ſujet.

Un autre enfant, dans le cas de celui dont je viens de rapporter l'hiſtoire, fut opéré par deux Chirurgiens, l'un deſquels ayant fait une inciſion cruciale à la peau & à la graiſſe, tâcha avec ſon doigt de trouver le paſſage naturel, ou d'en faire un nouveau ; non-ſeulement il ne réuſſit pas, mais il dilacera le voiſinage du *rectum*, & le détacha d'avec une partie de l'os *ſacrum*, à force de paſſer ſon doigt entre l'un & l'autre. Le ſecond Chirurgien, qui ne vit l'enfant que trois heures après cette premiere opération, fut fort étonné de ne pas reconnoître la maladie qu'on lui avoit annoncée, & de trouver au lieu d'une plaie, une tumeur noire de la groſſeur d'une prune de damas qui paſſoit à travers l'inciſion qu'on avoit faite, & qui la cachoit entiérement. L'Opérateur trouvant de la moleſſe à cette tumeur, y fit une ponction avec la lancette, le *mœconium* ſortit, l'enfant fut ſoulagé, mais il fut languiſſant ſept ou huit jours, & mourut.

A l'ouverture du cadavre, je trouvai toutes les parties du ventre, particuliérement celles du baſſin, dans une diſpoſition gangréneuſe, on avoit ouvert le

le *rectum* dans sa partie postérieure, à un travers de doigt au-dessus de l'endroit où cet intestin étoit clos ; je coupai la derniere vertébre de l'os *sacrum*, pour n'avoir d'os que le coccix, auquel l'anus est naturellement attaché. Comme l'enfant s'étoit vuidé par l'ouverture faite au *rectum*, je soufflai dans cette ouverture, pour reconnoître à quel point ces parties avoient été dilatées par les matieres retenues, je trouvai cette dilatation très-considérable. Ayant lavé le tout dans l'eau tiéde, je coupai l'intestin en long pour voir distinctement en quoi consistoit l'imperforation. J'essayai, mais inutilement, d'y passer des stilets de différentes grosseurs ; la résistance étoit invincible, j'eus même beaucoup de peine d'en percer le centre de dedans en dehors, avec une aiguille assez fine & bien pointue ; la peau fut moins dure à percer : je laissai l'aiguille ainsi passée, & j'emportai chez moi cette partie, avec tout ce qui pouvoit me servir à connoître ce vice de conformation, & les opérations que l'on avoit faites à dessein d'y remédier.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

Voici ce que j'observai :

1°. Que la premiere ouverture avoit été faite entre le coccix & la partie où auroit dû être l'anus ;

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

2°. Que l'inteſtin avoit été entiérement détaché de l'os *ſacrum*.

3°. Que la tumeur noire étoit une eſpéce de hernie faite par la partie poſtérieure du *rectum*, qui pouſſée par les matieres fœcales dans le tems des efforts que faiſoit l'enfant pour les jetter, s'étoit introduite avec elles dans l'inciſion où elle trouvoit moins de réſiſtance que par-tout ailleurs.

4°. Que toute la partie du boyau recouverte du Sphincter étoit entiérement effacée, ſans aucun veſtige, diſpoſition, ni apparence de cavité.

La premiere de ces Obſervations ſemble peu eſſentielle, car l'on pourroit croire ne pas tomber dans cette faute quand on ſçait l'anatomie : cependant un Anatomiſte peut manquer dans cette opération, lorſqu'il s'attend de trouver les parties telles que la diſſection les lui a montrées dans un ſujet bien conformé, parce qu'il s'en faut bien que les parties ſe trouvent toujours dans cet état, & c'eſt par cette raiſon que les plus grands Anatomiſtes ne deviennent grands Opérateurs qu'après avoir ſouvent diſſéqué les parties malades, ſur-tout celles qui ſont affligées de mauvaiſes conformation ; d'ailleurs un Anatomiſte, qui n'a diſſequé que des hom-

mes, n'eſt pas en état d'opérer auſſi ſûrement ſur les femmes, lorſquelles ont des maladies qui attaquent les parties qui diſtinguent le ſexe. Il faut pour être ſûr de ſon procédé, avoir diſſequé les femmes, ſoit celles qui ſont mortes groſſes, en couche ou accouchées : enfin ceux qui n'ont diſſequé que des adultes, peuvent ſe tromper dans les maladies des enfans nouveaux nés.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

Le Chirurgien qui chercha l'anus du petit enfant qui fait l'objet de cette Obſervation, le chercha près du coccix où il croyoit qu'il étoit, mais il ne le rencontra pas, parce que les enfans qui ſont dans le cas dont il s'agit ont la partie du boyau qui doit former l'anus beaucoup plus éloignée du coccix que les adultes, non-ſeulement parce que le *rectum*, gonflé de matiere fœcale, repouſſe l'anus & l'éloigne du coccix, mais encore parce que dans l'état naturel les enfans nouveaux nés ont l'anus plus éloigné du coccix que les adultes, ou du moins il paroît l'être, parce qu'il y a une grande portion du coccix, qui n'étant pas encore oſſifiée, eſt molle & obéiſſante au toucher, ce qui fait que l'anus, ou ce qui doit l'être, eſt plus éloigné de la partie oſſeuſe du coccix dans les enfans que dans les adultes.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

La seconde Observation que j'ai faite sur l'opération de cet enfant, c'est que le *rectum* étoit détaché de l'os *sacrum*, parce qu'apparemment on avoit porté le doigt de côté & d'autre entre le *rectum* & l'os *sacrum*, dans l'espérance de percer dans la cavité du boyau : ce qui ne se peut faire qu'avec l'instrument tranchant ; car en ne se servant que du doigt pour percer, on sépareroit l'intestin de toutes les parties qui lui sont voisines, plutôt que de pénétrer dans sa cavité, à moins qu'il ne fût gangréné ou pourri.

On sent par la troisiéme Observation que la tumeur noire qui sortoit par l'incision, devoit être regardée comme une hernie ; & qu'au lieu de l'ouvrir, on devoit en faire la réduction : que si l'on y eût trouvé de la résistance, comme cela étoit possible, cette portion d'intestin pouvant se trouver étranglée par la petitesse de l'incision, il auroit fallu dans ce cas prolonger l'angle antérieur de la plaie jusqu'au Raphé, & l'intestin étant replacé, on l'auroit ouvert le plus près qu'il eût été possible de l'extrémité qui doit former l'anus, au lieu qu'ayant été ouvert dans l'endroit même où la tumeur paroissoit, il le fut un grand pouce au moins plus haut qu'il ne devoit l'être.

La quatriéme Observation nous prou-

ve que les enfans qui n'ont aucune marque extérieure de l'anus, & en qui la nature a, pour ainsi dire, oublié la partie du *rectum* qui doit le former, se réchappent difficilement, je ne veux pas dire qu'ils meurent tous, mais il est certain qu'on ne peut réparer ce vice de conformation : en effet, dans tous ces cas les intentions du Chirurgien se réduisent à deux.

Défaut d'ouverture à l'anus.

La premiere, est de donner issue aux matieres fœcales, & cela est possible ; mais la deuxiéme, qui ne dépend pas du Chirurgien, c'est de procurer cette issue, de façon que les matieres passent dans l'enceinte du muscle Sphincter, s'il y en a, & que dans la suite ce muscle puisse, selon la volonté & le besoin, permettre ou s'opposer à la sortie des excrémens, sans quoi l'enfant guéri aura nécessairement une issue involontaire de matieres, ce qui est un mal plus fâcheux que la mort n'est à cet âge.

Deux indications à remplir.

Pour peu que l'on réfléchisse sur l'état dans lequel j'ai dit que se trouve l'endroit du boyau qui doit former l'anus, on s'appercevra facilement de la difficulté, ou plutôt de l'impossibilité qu'il y a d'établir cette partie dans son état naturel ; car tout y paroît compact & confondu sous la forme d'une corde dure, ce

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

qui présente au Chirurgien deux difficultés insurmontables; la premiere est que ne pouvant percer dans le centre de cette corde qui est très-menue, il ne peut en former l'anus, & la seconde est que quand même il pourroit la pénétrer exactement, il faudroit pouvoir la dilater, pour mettre le Sphincter dans l'état de dilatation où il doit être. Ces deux choses ne pouvant s'exécuter, on ne peut pas remédier complettement au vice de conformation dont il s'agit ; cependant pour éviter la mort de l'enfant, le Chirurgien doit ouvrir dans le lieu qu'il estime le plus convenable à procurer l'évacuation des matieres retenues, & c'est tout ce qu'il peut faire.

III. OBSERVAT. par l'Auteur, sur un enfant sans ouverture & sans vestige d'anus.

Il y a quelques jours qu'on m'apporta un enfant qui étoit dans le cas des deux dont je viens de parler, je veux dire qu'il n'avoit en naissant aucune ouverture, marque ni vestige à l'endroit où doit être l'anus: on lui avoit fait une insicion qui n'intéressoit que la peau & la graisse; & d'ailleurs comme elle étoit trop près du Coccix, l'Opérateur ne trouva point ce qu'il cherchoit, mais il n'eut pas la témérité d'enfoncer le bistouri plus avant dans un lieu qu'il ne connoissoit pas, ni celle de porter son doigt au hazard, comme on avoit fait à l'un de ceux dont je

viens de parler; il avoit dit aux parens de l'enfant que ſon inciſion ſeroit ſuffiſante, & que les matieres perceroient d'elles-mêmes; ils furent un jour ou deux dans cette eſpérance, mais voyant que l'enfant tomboit dans des convulſions, & qu'il avoit le ventre extrêmement tendu & douloureux, ils me l'apporterent. Malgré le triſte état où je le trouvai, je lui fis l'opération. Inſtruit des difficultés que j'ai ci-devant rapportées, & de celles que j'ai toujours trouvées en pareil cas, je crus devoir prendre une route différente de celles que j'avois ſuivies juſqu'à ce jour; mais comme je fis l'opération avec un inſtrument que tout le monde ne connoît pas encore, j'en ferai la deſcription, afin de faire mieux entendre la maniere de s'en ſervir; cet inſtrument rend l'opération plus douce, plus facile & plus ſûre que tout autre. C'eſt un trois-quarts, plus court que les trois-quarts ordinaires, mais il eſt beaucoup plus gros; la cannule n'a que douze ou quinze lignes de longueur, le pavillon a environ un pouce de diamétre, il a une fente dans ſon diamétre depuis l'ouverture qui eſt au centre juſqu'environ une ligne & demie près de la circonférence; cette fente eſt aſſez longue & aſſez large pour permettre le paſſage d'une lancette à ouvrir

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

Deſcription d'un trois-quarts inventé par l'Auteur pour ouvrir l'anus.

les abſcès ; la cannule eſt auſſi fendue des deux côtés & dans le même ſens, depuis le pavillon juſqu'environ à quatre lignes de ſon bout ; le poinçon de ce trois-quarts étant placé dans la cannule, la ſurpaſſe de ſept à huit lignes; les trois faces, & par conſéquent les trois angles forment une piramide plus longue que celle du trois-quarts ordinaire, ce qui le rend plus aigu, & le fait entrer dans la chair avec plus de facilité.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

Uſage de cet inſtrument.

Ayant cet inſtrument dans la main droite, je cherchai l'eſpéce de corde que fait le Sphincter, & je la reconnus très-facilement, lorſque j'eus mis mon doigt indicateur de la main gauche dans l'inciſion que l'on avoit faite ; avec ce même doigt j'aſſujettis cette eſpéce de corde, autant qu'il eſt poſſible de le faire ; alors je plongeai le trois quarts, & je le dirigeai vers le *rectum*, tant avec la main qui le pouſſoit, qu'avec l'indicateur de l'autre main, qui en le conduiſant, tenoit aſſujettie cette partie qui doit faire l'anus, & la préſentoit plus ou moins à la pointe du trois-quarts,pour tâcher de la percer dans ſon centre. Ayant ſuffiſamment enfoncé mont rois-quarts, je retirai le poinçon, auſſi-tôt les vents & la matiere fluide ſortirent par la cannule ; mais pour donner iſſue aux matieres les plus épaiſſes,

j'aggrandis l'ouverture avec une lancette assez large, que je passai dans la fente de la cannule, qui, comme j'ai déja dit, est disposée de maniere, que sans la retirer, on peut y introduire une lancette ou un bistouri, & faire une incision aussi grande que l'on souhaite, sans courir le risque de blesser aucune partie, parce que la pointe de la lancette gardant toujours le centre, est toujours cachée dans la cannule. Je ne puis pas dire que j'aie réussi dans cette opération, puisque l'enfant est mort le lendemain, je suis seulement assuré que s'il y a quelques moyens de sauver la vie à ces pauvres enfans par l'opération, ce ne peut être qu'en la faisant de la maniere que je viens de décrire; mais il sera toujours vrai que ce vice de conformation est celui auquel le Chirurgien remédie le plus difficilement.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

Il n'en est pas de même lorsqu'il y a quelque marque ou vestige de l'anus, quoiqu'il soit clos: cette marque est à la vérité quelquefois si légére, qu'elle met le Chirurgien presque dans la même incertitude que dans les cas précédens; cependant cette marque désigne au moins l'endroit où le Chirurgien doit tenter la découverte de l'anus.

D'autres fois l'anus est extérieurement bien formé; & alors, non-seule-

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

ment on eſt aſſuré de l'endroit qu'on doit ouvrir, mais on a ſouvent peu de choſes à faire pour procurer l'évacuation des matieres, & former un anus néceſſaire pour le tems préſent, & commode pour l'avenir.

IV. OBSERVAT, par l'Auteur, ſur un anus fermé ſeulement par une membrane.

Je fus appellé pour voir un enfant qui n'avoit point encore été à la ſelle depuis deux jours qu'il étoit né ; il paroiſſoit ſouffrir de violentes tranchées, ſon ventre étoit fort tendu, gonflé & très-douloureux ; on avoit eſſayé de lui donner des lavemens, mais la liqueur ſortoit à meſure que la ſeringue ſe vuidoit, ce que l'on attribuoit à toute autre cauſe qu'à celle que je reconnus. Lorſque je l'eus examiné, la premiere choſe que je fis pour connoître l'eſpéce du mal, fut d'introduire dans l'anus une ſonde à bouton & pliante ; elle entra de la longueur d'un pouce avec aſſez de facilité, mais je ne pus la pouſſer plus avant : j'introduiſis mon petit doigt en ſuivant la ſonde, & je ſentis une membrane aſſez mince qui bouchoit tranſverſalement la cavité du *rectum* au-deſſus du muſcle Sphincter ; j'euſſe bien voulu pouvoir introduire un biſtouri, guidé par mon doigt, j'aurois coupé cette membrane ; mais la difficulté de placer l'un & l'autre dans un lieu ſi étroit, au riſque de bleſſer ces parties,

ſit que je préférai le pharingotôme (auquel je n'avois pas encore ajouté la queue d'aronde, comme j'ai fait depuis, pour le rendre plus convenable à l'opération pour laquelle je l'ai imaginé.) Je préférai, dis-je, cet inſtrument ſans queue d'aronde, je le gliſſai le long de mon doigt : puis pouſſant ſon reſſort pour faire ſortir la lancette qu'il renferme, je coupai de cette membrane aſſez pour permettre le paſſage du doigt, avec lequel j'achevai facilement l'ouverture, parce que la membrane qui barroit le paſſage étoit, comme j'ai dit, mince, & de peu de réſiſtance ; l'enfant alla ſur le champ à la ſelle, & continua d'y aller pendant deux mois qu'il vécut : il ne mourut point de la maladie de l'anus, ni de l'opération. Je ne puis pas dire ſi le Sphincter faiſoit ſa fonction, ou s'il l'auroit faite au cas qu'il eût vécu ; il y a cependant quelqu'apparence que l'anus auroit fait ſes fonctions, parce que toutes les fois que je portois mon doigt dans l'anus, ce que je faiſois de tems en tems, je trouvois à peu près la même obéiſſance, & la même réſiſtance que l'on trouve en mettant le doigt dans l'anus de ceux qui n'ont point eu cette maladie, & auxquels on n'a point fait cette même opération. J'aurois pû m'en aſſurer par la diſ-

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

section, si j'avois été averti de sa mort.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

Remarques de l'Auteur, sur les differens états de l'intestin fermé.

Je crois que dans cet enfant tout le vice local consistoit dans la membrane que je coupai, & que le reste des parties jusqu'à la peau étoient dans leur état naturel. Il n'en est pas de même de ceux en qui il manque deux ou trois doigts de l'extrémité du *rectum* : on ne trouve à ceux-là ni trou à l'anus, ni canal dans lequel on puisse introduire le doigt. Je ne sçai pas s'il est possible de trouver un canal qui n'ait que la forme de boyau sans en avoir la tissure ; mais dans tous ceux que j'ai vû à qui il manquoit une portion considérable du *rectum*, non-seulement il n'y avoit point de trou extérieur ni de canal, mais je n'y ai trouvé par la dissection aucun vestige de muscle à l'endroit du Sphincter, ni de membrane depuis la peau jusqu'à la partie du boyau où résidoient les matieres. Mais quel que soit ce canal, si j'en trouvois un organisé ou non, je n'hésiterai jamais de faire l'opération que je viens de dire, parce que si cette portion du canal n'est pas un intestin, elle est au moins un passage, qui étant ouvert dans son fond, permettra toujours l'évacuation des matieres stercorales, pourvû qu'avec l'instrument on rencontre favorablement le bout de l'intestin qui les renferme. Je

donnerai la ſuite de ces différens vices de conformation qui ſont en grand nombre.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

IV. OBSERVAT. par M. ENGERRAN le jeune, ſur un anus clos.

M. Engerran fut mandé le vingtiéme Mars 1740. pour voir un enfant né depuis quatre jours, qui rejettoit tout ce qu'on lui faiſoit avaler, & qui ne rendoit aucune matiere par la voie des ſelles. M. Engerran jugea de-là que l'inteſtin *rectum* étoit fermé; il examina l'enfant, & trouva à l'orifice du fondement un ſuppoſitoire de ſavon qu'il retira; il introduiſit à l'entrée de l'anus une ſonde canelée, elle fut arrêtée par une eſpéce de bourrelet ou corps dur qui la repouſſoit lorſque l'enfant faiſoit effort pour aller à la ſelle. M. Engerran reconnut par cette réſiſtance que le *rectum* étoit fermé; il gliſſa dans la canelure de la ſonde un trois-quarts qui ouvrit une iſſue à beaucoup de *mœconium* qui ſortit auſſi-tôt (*a*) : M. Engerran aggrandit, par le moyen d'une lancette aſſujettie dans ſa châſſe, l'ouverture faite par le trois-quarts; l'enfant fut fort ſoulagé par cette opération, il continua d'aller tous les jours à la ſelle pendant environ un mois; cependant il ſurvint de nouveaux accidens, & l'enfant mourut.

(*a*) M. Heiſter dit qu'en 1714. il ſe ſervit en pareil cas du trois-quarts, mais que ſon opération ne réuſſit pas. *Ephem. d'Allem. Cent.* 3. & 4.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

M. Engerran l'ouvrit, il trouva à l'extrémité du *rectum* un nœud semblable à celui de l'ombilic d'un adulte ; ce nœud avoit résisté au trois-quarts & à la lancette ; ces instrumens n'avoient percé que la partie la plus mince du *rectum* au-dessus du nœud, de sorte que l'opération étoit imparfaite, parce que l'ouverture n'étoit pas suffisante pour laisser passer les matieres les plus épaisses, qui étant retenues, causérent la mort de l'enfant.

M. Engerran a compris de-là qu'il auroit été à propos de couper le nœud par le moyen d'un bistouri fait en forme de déchaussoir, & conduit à la faveur d'un trois-quarts semblable à celui dont nous venons de parler ; cependant M. Engerran fait sur cette opération plusieurs remarques judicieuses. Il fait observer que le déchaussoir qu'il propose ne peut servir que dans le cas où on seroit sûr de trouver le nœud qu'il faut couper, car on doit comprendre que ce nœud lorsqu'il existe, peut n'être pas placé, par rapport à l'ouverture que l'on fait, du même côté où il l'a trouvé, & s'il le falloit chercher devant ou derriere, à droit ou à gauche de cette ouverture, on pourroit difficilement le rencontrer, & encore plus difficilement le saisir pour le couper ; il seroit plus sûr de faire une ouverture suffisante

pour le chercher avec le doigt, & lorſqu'on l'auroit découvert, le doigt conviendroit mieux que le trois-quarts pour conduire le biſtouri; mais le trois-quarts que nous avons décrit eſt fort commode en pareil cas pour étendre l'ouverture autant qu'il eſt néceſſaire pour y introduire le doigt. M. Engerran ne penſe pas à la vérité que le ſuccès de l'opération dépende de couper préciſément le nœud qui termine le *rectum*, parce qu'on ne doit pas eſpérer qu'il ſe formera plutôt un anus avec ſes parties organiques, en faiſant l'ouverture à l'endroit du nœud, qu'à côté: ainſi il ſemble que l'eſſentiel de cette opération ſoit de faire une ouverture ſuffiſante, & placée favorablement pour procurer l'écoulement entier des matieres, & d'entretenir cette ouverture. Dans cette idée notre trois-quarts eſt encore l'inſtrument le plus convenable pour faire cette ouverture, & pour l'aggrandir ſuffiſamment; on doit juger par la réſiſtance que le nœud a oppoſé aux inſtrumens dont M. Engerran ſe ſervit, qu'il eſt ſouvent difficile, comme il le remarque, de percer l'extrémité du *rectum* dans l'endroit où il eſt fermé, & où il ne forme qu'un corps ſolide: c'eſt ſans doute pour cette raiſon que *Riolan* déſeſpére dans ce cas du ſuccès de l'opé-

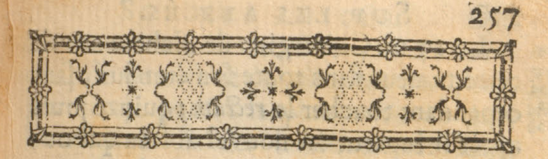
DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

DÉFAUT d'ouverture à l'anus.

ration (*a*); cependant on trouve dans *Hilden* (*b*), dans *Saviard* (*c*); dans la Bibliothéque de Chirurgie de *Manget* (*d*); &c. des exemples de pareilles opérations faites avec ſuccès dans les cas où il n'y avoit extérieurement aucune apparence d'anus : mais il faut convenir néanmoins que ces exemples ſont fort rares.

(*a*) Enchirid. Anatom. lib. 11. ch. 33.
(*b*) Cent. 1. Obſ. 73. (*c*) Obſ. 3. (*d*) Tom. 2. p. 500.





REMARQUES SUR LES ABSCE'S QUI ARRIVENT AU FONDEMENT.

Par M. FAGET l'aîné.

Section du *rectum* proche les releveurs de l'anus.

IL ne ſuffit pas toujours d'ouvrir les abſcès du fondement où le *rectum* eſt découvert, il faut inciſer ou fendre cet inteſtin pour procurer ſa réunion avec les parties voiſines : ſans cette précaution on n'obtient aſſez ordinairement qu'une fauſſe guériſon, & ſouvent la récidive de la maladie oblige, comme on va le voir par l'Obſervation ſuivante, à recourir à des opérations beaucoup plus conſidérables que celle qu'on a manqué de faire d'abord.

Observat. par l'Auteur, ſur un abſcès au fondement où il a été néceſſaire de couper le *rectum* proche les releveurs de l'anus.

Le 6 Janvier 1739. M. Gelé âge de trente-deux ans, fut attaqué à Nantes de douleurs vives au fondement, que l'on attribua à des hémorrhoïdes internes.

Le 15 du même mois on apperçut une tumeur ſuppurée qui occupoit le côté droit de la feſſe, depuis le coccix juſqu'à la partie moyenne du périnée.

Le 17 un Chirurgien de Nantes ouvrit cétte tumeur dans toute son étendue, sans cependant toucher le *rectum*; quinze jours après il reparut un nouvel abscès qui occupoit tout le côté gauche.

...TION DU rectum proche les releveurs de l'anus.

Récidive de l'abscès du côté opposé.

Ce second abscès fut encore ouvert par une incision paralléle à la premiere; ces deux plaies se communiquoient sous la peau qui s'attache au coccix; dans la suite l'ulcère parvint à faire presque le tour du *rectum*, & s'étendit jusqu'à deux pouces de profondeur, à l'exception du côté du périnée où la peau seule étoit détachée.

Après cinq mois de pansement l'ulcère fut regardé comme incurable par les Chirurgiens que le malade avoit consultés dans son pays, ce qui le détermina à se transporter à Paris, où il arriva le 9 Juin 1739.

J'examinai sa maladie avec M. Boudou & mon frere. Nous convinmes qu'il falloit emporter environ un pouce & demi de l'extrémité du *rectum*. Je préparai le malade, & lui fis cette opération de la façon suivante.

Opération.

Je perçai d'abord le *rectum* de droit à gauche avec un gros stilet avec lequel je fis l'anse. Je commençai à couper le lambeau de peau qui tenoit au coccix, & je continuai tout le long de l'attache des muscles releveurs jusqu'à la partie

moyenne du périnée, où il y avoit beaucoup de duretés & de callosités que j'emportai; je pansai la plaie avec un gros bourdonnet & des lambeaux de linge trempés dans l'eau alumineuse, le tout soutenu de plusieurs compresses & d'un bandage convenable,

SECTION DU *rectum* proche les releveurs de l'anus.

Je saignai le malade deux heures après, je fus même obligé de répéter la saignée le soir, parce qu'il survint une rétention d'urine, produite par la tente, & accompagnée de vives douleurs & de fiévre.

Le lendemain, le besoin pressant d'aller à la selle, & les douleurs de la rétention d'urine nous obligerent de panser le malade, nous fumes mêmes forcés de réitérer plusieurs fois les pansemens dans la même journée, à cause d'un dévoiement qui survint, & qui continua même pendant dix jours; malgré les purgatifs & l'usage des astringens.

Le 10 tous ces accidens cesserent, & la plaie changea de maniere à ne plus exiger qu'un pansement par jour. Je faisois ce pansement avec un gros bourdonnet qui se terminoit un peu en pointe; & que je portois dans le *rectum*; je garnissois le fond de la plaie avec d'autres bourdonnets que je couvrois de plusieurs plumaceaux chargés d'un digestif fait avec parties égales de baume d'Ar-

Section du *rectum* proche les releveurs, de l'anus.

céus, de suppuratif & d'huile d'hipéricum, auquel je fus obligé d'ajouter le styrax & le baume de Fioraventi, parce qu'il y avoit plusieurs points de pourriture : je continuai à panser le malade de cette maniere pendant près de six mois, dans la crainte que si j'en avois usé autrement, son anus ne se fût presque bouché ; & en effet, avec cette précaution, je l'ai conduit à une guérison parfaite. Ce qui est surtout remarquable, c'est que les fonctions qui dépendent de la partie sur laquelle il a fallu opérer, se font avec le nouvel anus qui s'est formé comme elles se faisoient auparavant, je rendrai raison de ces fonctions après avoir détaillé les motifs qui nous avoient engagé M. Boudou, mon frere & moi, à faire l'opération que je viens de décrire.

L'on avoit fait à Nantes : ainsi que je l'ai déja dit, l'ouverture des deux abscès, l'un à droit & l'autre à gauche, au moyen de deux incisions de trois pouces chacune, sans prendre en même tems la précaution d'ouvrir le *rectum* jusqu'au fond d'aucun de ces abscès.

Raisons qui doivent engager à ouvrir l'intestin.

Or, dans tous les cas où il se forme un abscès dans le voisinage du fondement, il est nécessaire, si cet abscès s'étend un peu dans les graisses, & si l'intestin est découvert, d'ouvrir le *rectum*

jusqu'au fond, comme si l'on faisoit l'opération de la fistule ; sans cette précaution il se fait de nouvelles collections de matiere, & la plaie ne pourroit manquer de devenir fistuleuse. On sçait que la régénération des chairs se fait difficilement à la surface de tout intestin dépouillé de sa graisse ; dans cette circonstance le pus séjourne toujours entre le *rectum* & les graisses, sans que la matiere puisse être expulsée par le rapprochement de ces parties ; ce qui sera toujours un obstacle à la réunion de cette surface avec les graisses ou avec les chairs voisines. La compression à laquelle il seroit naturel d'avoir recours, deviendroit insuffisante, la partie du *rectum* tenue en contraction par ses fibres circulaires, s'éloigneroit constamment de la face interne de la plaie, le pus y séjourneroit, & l'ulcère resteroit fistuleux.

RAISONS QUI obligent d'inciser l'intestin.

Le seul moyen d'éviter cet inconvénient est donc d'ouvrir le *rectum*, & de couper le trousseau des fibres circulaires jusqu'au fond de cet abscès ; cette incision empêche le séjour du pus entre l'intestin & les graisses, & elle procure de nouvelles chairs qui naissent de l'intestin même, lorsque la plaie de cette partie se régénére, & ces nouvelles chairs se joignant à celles que produisent les par-

ties voisines, elles facilitent beaucoup la réunion de cet intestin avec les graisses & la peau. On doit après avoir ouvert l'intestin porter dans cette partie une tente fort mollette, plus ou moins au-delà de la section, suivant que la section sera plus ou moins profonde; par-là on préviendra plusieurs accidens, & l'on pourra se flatter de parvenir à la guérison.

Raisons qui obligent d'inciser l'Intestin.

Si conformément à ces maximes on avoit dès la premiere fois coupé l'intestin jusqu'au fond de l'abscès, qu'au moyen de cette incision on eût introduit un bourdonnet dans le fondement, ou seulement de longue charpie rassemblée en forme de méche, & étendue entre les parties divisées de l'intestin, & que l'on eût continué de penser le malade méthodiquement; il y a tout lieu de croire que l'on n'auroit pas été obligé d'en venir à la seconde opération, & conséquemment nous n'aurions pas été dans la nécessité de faire la section du *rectum*.

Remarques sur l'état & sur les fonctions de la partie après la guérison.

On avoit insinué au malade qu'après l'opération il rendroit les matieres involontairement, sur-tout lorsqu'il auroit le dévoiement; je le rassurai de mon mieux, fondé sur le mécanisme de cet organe; cependant ses craintes ne cesserent que

vers la fin de 1739. Il se donna alors une indigestion si violente, qu'elle l'obligea d'aller à la selle vingt fois en six heures. Il me manda aussi-tôt, & m'assura qu'il retenoit ses matieres, quoque fluides, avec la même facilité qu'auparavant.

RAISONS QUI obligent d'inciser l'intestin.

J'observai que le nouvel anus bordé de sa cicatrice, représentant un trou ovale & de deux pouces de circonférence, étoit exactement bouché par trois replis de la membrane interne du *rectum* lesquels formoient trois corps semblables à des cerises.

J'observai de plus que les releveurs du siége ne servoient pas seulement de suspensoirs, mais qu'ils faisoient encore les fonctions de Sphincter, aidés du reste des fibres circulaires qui n'avoient pas été coupées, & des bords même de la cicatrice.

J'observai encore que lorsque M. Gelé vouloit aller à la selle, l'ovale du nouvel anus s'augmentoit à proportion que les matieres descendoient du colon dans le *rectum*, & qu'elles s'approchoient de l'ouverture de l'anus : on voit disparoître alors les trois corps qui ont la forme de cerises, l'ovale devient rond pour permettre le passage, des excrémens ; & de tems en tems le trou rond redevient un peu ovale, pour

RAISONS QUI obligent d'inciser l'intestin.

partager ou couper les grosses matieres à mesure qu'elles sortent, afin qu'elles puissent être chassées par portions & à différentes reprises.

Lorsque l'évacution est finie, l'anus reprend entiérement sa figure ovale, & les trois corps en forme de cerises reparoissent, bouchent l'anus, & empêchent l'accès de l'air extérieur.

Il m'a paru en général que les fonctions du nouvel anus s'exécutoient aussi-bien qu'avant l'opération, quoiqu'elles ne se fassent plus par les mêmes parties; car presque tout le Sphincter, ou le plan des fibres circulaires qui entourent le *rectum*, a été amputé.

Méchanisme du nouvel anus.

Suivant ces Observations, il est facile de rendre raison du méchanisme par lequel ces fonctions s'exécutent.

Description des releveurs de l'anus.

Les releveurs sont, comme on le sçait, une espéce de toile charnue, tendineuse & flottante, qui embrasse de tout côté le *rectum* par lequel elle est traversée : ces muscles sont attachés pardevant à la partie interne & moyenne du pubis, ils jettent en passant quelques filets aux prostates, au col de la vessie, au bulbe de l'uréthre : ils continuent tout le long des parties latérales du bassin, & forment une espéce de tendon de chaque côté, en se con-

fondant

fondant avec l'aponevrose qui couvre les muscles obturateurs internes ; ils viennent ensuite s'attacher aux branches des os ischion, & de-là par une ligne tendineuse au Coccix : de toute cette circonférence, ils vont embrasser le *rectum* à l'extrémité supérieure du Sphincter, c'est-à-dire, environ à deux pouces de l'anus dans les grands sujets.

Etat de la partie après la guérison.

Cette construction bien conçue, on appercevra d'abord que les muscles releveurs doivent élever par leur contraction la partie du *rectum* à laquelle ils se trouvent attachés ; ils forment donc une espéce de plancher qui soutient les matieres, dont l'écoulement est empêché par le resserrement du trou ovale du nouvel anus, & par le rapprochement exact des trois espéces de cerises que nous avons décrites.

On conçoit de même que les muscles venant à se relâcher, & les cerises disparoissant, le trou s'ouvrira & s'aggrandira, de façon que les matieres pourront être chassées, tant par leur propre poids, que par la contraction des muscles du bas ventre, & par la pression des intestins.

L'action par laquelle le nouvel anus partage les matieres qui sortent, s'exé-

Etat de la partie après la guérison.

cute par la contraction des parties des muſcles releveurs qui s'attachent au Coccix & au Pubis : car lorſque l'orifice eſt dilaté, ces muſcles ne peuvent ſe contracter ſans lui faire reprendre ſa figure ovale; & par ce reſſerrement les côtés de l'ovale s'approchent avec aſſez de force pour couper les matieres.

Le nouvel anus retient les matieres fluides, & même des vent, parce que les muſcles peuvent ſe contracter aſſez pour rapprocher & joindre ſi exactement les côtés de l'ovale, que ces côtés ſemblent faire les fonctions de lévres qui ferment entiérement l'orifice de ce nouvel anus : mais dans ce cas les urines ceſſeront néceſſairement de couler ; car le Sphincter de la veſſie, & les muſcles érecteurs & accélérateurs ne pourront manquer d'être reſſerrés.

De cette théorie, & du ſuccès de l'opération que nous avons décrite, on peut conclure, ce ſemble, que la crainte de l'incontinence des excrémens ne doit point empêcher de pouſſer la ſection du *rectum* juſqu'aux releveurs, dans tous les cas où la maladie pourra l'exiger, c'eſt-à-dire, juſqu'à la hauteur que nous avons à peu près déterminée pour les grands ſujets, & qui dans les

enfans est proportionnée à leur âge ou à leur grandeur. Peut-être que l'hémorrhagie pourroit inquiéter ceux qui n'ont pas encore pratiqué ces sortes d'opérations, mais la réussite de celle que je viens de rapporter doit suffire pour les rassurer.

Etat de la partie après la guerison.





OBSERVATIONS SUR LES PIERRES ENKISTÉES ET ADHERENTES A LA VESSIE;

Par M. HOUSTET.

IL se présente tant de cas différens dans les opérations les plus ordinaires, qu'il n'est presque pas possible que les Opérateurs ne perdent de vûe une partie de ceux qui sont un peu rares: ainsi il est nécessaire que les Observations qui nous les rappellent de tems en tems servent à réveiller notre attention. On peut rapporter à ces cas les pierres enkistées & adhérentes à la vessie; en effet on y pense si peu, qu'il semble qu'elles soient ignorées de la plûpart des Praticiens, & qu'il faille encore recourir aux preuves pour en constater l'existence (*a*): c'est pourquoi j'ai crû

(*a*) Colot, Tollet, & plusieurs autres fameux Lithotomistes ont nié l'existence de ces pierres, surtout des pierres adhérentes.

qu'il ne feroit pas inutile de rapporter les Obſervations ſuivantes, & d'y joindre le témoignage des Auteurs les plus dignes de foi, pour montrer que ces pierres ont été remarquées dans tous les tems; je parlerai enſuite des opérations qu'on peut tenter, & de celles qu'on a tentées pour tirer ces pierres.

Différentes pierres enkiſtées trouvées dans la veſſie.

Le Sieur le Page, Officier Invalide, âgé de ſoixante-quinze ans, fort & d'un bon tempérament, me conſulta le vingt-cinq Juin de l'année 1729, ſur des douleurs très-vives qu'il reſſentoit dans la région du périnée. J'introduiſis aſſez aiſément ma ſonde, juſqu'à ce qu'elle fût parvenue vers l'orifice de la veſſie; alors mon inſtrument fut arrêté par un obſtacle ſi conſidérable, que je me trouvai dans la néceſſité de le diriger de pluſieurs manieres.

I. Observ. par l'Auteur, ſur pluſieurs pierres retenues dans des cellules formées dans les membranes de la veſſie.

J'apperçus par les différens tatonnemens que je faiſois avec ma ſonde, que le col de la veſſie, qui étoit extrêmement ſerré, faiſoit tout l'obſtacle; j'eus cependant le bonheur de le vaincre, & d'y ſentir une pierre: le malade déſiroit impatiemment qu'on en fît l'extraction; il fut au plutôt préparé pour l'opération; je l'entrepris le ſeptiéme Juillet, en préſence de M. Bouquot Chirurgien Major dudit Hôtel, & de Meſſieurs Morand &

Duverney; j'apperçus encore le même obstacle avec la sonde, & les mêmes procédés conduisirent mon instrument sur la pierre.

DIFFÉRENTES pierres enkistées trouvées dans la vessie.

Après une incision à la maniere ordinaire, j'introduisis avec assez de peine les conducteurs mâle & femelle dans la vessie, & ensuite la tenette, avec laquelle je touchai distinctement la pierre. J'essayai de la charger, & je crus, par l'écartement des anneaux, l'avoir embrassée; mais en serrant la tenette, j'apperçus que ce que j'avois saisi étoit un corps molasse, & non une pierre. Je fis de nouvelles recherches pour trouver la pierre, & le même corps molasse s'engagea de nouveau dans les serres de la tenette.

Je résolus alors d'en faire l'extraction; & losque je l'eus tiré, j'apperçus que c'étoit une excroissance charnue; je portai une seconde fois la tenette dans la vessie, & je tirai un autre corps étranger semblable au précédent: ces corps étant ôtés, j'eus beaucoup de facilité à charger trois pierres que je tirai à trois reprises différentes; mais le malade ayant beaucoup souffert dans cette longue opération, on ne put malgré toutes les attentions nécessaires en pareil cas, prévenir plusieurs frissons qui parurent le

Fig. 1.

Fig. 2

Vessie ouverte, avec le Pubis renversé et vû par sa partie intérieure

Simonneau del. et Sculp.

lendemain, & qui furent ſuivis les jours ſuivans de fiévre ardente & de ſuppreſſion des urines : le ventre ſe tendit le quatriéme jour ; le délire ſurvint, & le malade mourut le cinquiéme de l'opération.

Différentes pierres enkiſtées trouvées dans la veſſie.

Dans l'ouverture du cadavre, nous remarquames que la veſſie n'avoit point ſa figure naturelle ; elle étoit platte comme celle des femmes qui ont eu pluſieurs enfans. Les veſſicules ſéminales & leurs ouvertures étoient tellement deſſéchées, qu'on n'en pouvoit rien exprimer. La cavité de la veſſie étoit fort grande, ſon épaiſſeur très conſidérable, ſon col fort étroit, & preſque bouché par le gonflement de la proſtate ſquirrheuſe, qui, comme on peut le voir *A A A A*, (Planche premiere, Figure 1.) avoit en dedans trois fois plus de ſaillie que dans l'état naturel.

Au-delà de la proſtate, vers le fond de la veſſie, nous apperçûmes un repli conſidérable en forme de croiſſant *B*, ſous lequel il y avoit une cavité dont l'entrée regardoit la proſtate : cette cavité, qui avoit un pouce & demi de profondeur, ſur un pouce & demi de largeur, contenoit une matiere purulente.

On remarquoit dans l'épaiſſeur du repli ou membrane en forme de croiſſans,

Différentes pierres enkistées trouvées dans la vessie.

plusieurs rides transversales *CC*, & plusieurs petits trous qui communiquoient dans la vessie.

Nous vîmes sur le bord du repli en forme de croissant, plusieurs déchirures aux endroits d'où les deux excroissances avoient été arrachées *D*; & comme ces excroissances occupoient l'orifice de la vessie avant leur extraction, il est à présumer qu'elles pouvoient en partie être cause de la résistance que l'on sentoit en introduisant la sonde, aussi-bien que de la sortie difficile des urines.

Les embouchures des uretères répondoient aux parties latérales de ce cul-de-sac, & s'ouvroient dans la vessie : le reste de l'intérieur de la vessie, depuis la cavité que je viens de décrire jusqu'à son fond, étoit parsemé de plusieurs embouchures qui conduisoient dans des cavités dont le fond étoit beaucoup plus large que l'entrée. Ces cavités ou cellules, de même que leurs embouchures, étoient de différentes grandeurs, figures, & irréguliérement placées *EEEE*. Plusieurs de ces cellules ou loges contenoient des pierres ; j'en trouvai trois pareilles à celles que j'avois tirées dans l'opération, nichées chacune dans une cavité particuliere, *FFF*.

Le fond de ces loges étant large, &

leur entrée fort étroite, les pierres qu'elles contenoient ne pouvoient vraisemblablement montrer qu'une surface très-bornée; d'où il est évident que ces pierres pouvoient bien à la vérité être touchées par la tenette, sans que pour cela il fût possible de les engager entre les serres de cet instrument: mais ce qui surprendra les Lithotomistes, c'est que ces pierres (quoïqu'enfermées dans des cellules particulieres, & éloignées les unes des autres) étoient cependant à pans; & leurs surfaces très-lisses (voyez les pierres GGG dans la figure seconde) ne laissent aucun lieu de douter que certaines pierres peuvent être exactement polies sans un frottement immédiat contre d'autres pierres.

Différentes pierres enkistées trouvées dans la vessie.

Je conserve actuellement une vessie desséchée, dans laquelle il y a trois poches séparées, dont les entrées sont étroites pendant que le fond est fort large; l'on voit même encore dans une de ces poches une pierre si grosse, qu'il eût été impossible de la saisir dans le tems de l'opération, tant l'entrée de la poche est disproportionnée au volume de la pierre.

II. Observ. par l'Auteur, sur des pierres enkistées.

J'assistai le printems dernier à une opération de la taille, que M. Bouquot Chirurgien Major de l'Hôtel Royal des Invalides fit à un homme de soixante

III. Observ. par M. Bouquot, sur une pierre enfermée dans une cavité, au

DIFFÉRENTES pierres enkistées trouvées dans la vessie.

haut de la vessie proche l'os pubis.

ans, fort exténué : M. de la Peyronie, Premier Chirurgien du Roi, Messieurs Guérin pere, Perron, Guérin fils, furent témoins de cette opération. M. Bouquot trouvant trop de difficulté à charger la pierre, M. de la Peyronie introduisit son doigt dans la vessie, & reconnut aussi l'impossibilité de l'extraction. M. Bouquot l'ayant apperçue ensuite, abandonna la pierre ; le malade mourut quelques jours après. A l'ouverture de son cadavre on trouva une pierre de la figure d'une poire, & de la grosseur d'un petit œuf de poule ; cette pierre étoit engagée dans une cavité en forme de chaton, située vers le haut de la vessie, sous la voute des os pubis. Cette cavité avoit ceci de particulier : 1°. qu'elle embrassoit exactement la pierre dans presque toute son étendue ; 2°. que sa membrane interne fournissoit des allongemens qui s'enfonçoient dans des inégalités, ou sillons assez profondément creusés dans la pierre ; de sorte que par le moyen de ces prolongemens, la membrane interne de cette cavité étoit si intimement liée avec la pierre, qu'on ne l'en séparoit qu'avec peine. On apperçut enfin que cette cavité avoit une ouverture qui regardoit le fond de la vessie ; mais cette ouverture étant fort étroite, on ne pou-



Vessie ouverte qui contient une Pierre enkistée.
L'Os Pubis Z est renversé.

Simonneau del. et Sculp.

voit toucher à nud qu'une très-petite portion de la pierre ; ce qui, joint à l'intime union de la membrane avec la pierre, mettoit dans une impossibilité absolue de la déchatonner.

DIFFÉRENtes pierres enkistées trouvées dans la vessie.

J'ai ouvert pour cela la vessie, (Planche 2. Fig. 1.) dans sa partie antérieure, depuis son col jusqu'à son fond ; & j'ai détaché de la partie antérieure de la pierre *HH*, à droit & à gauche, la membrane *LL*, qui lui servoit de cavité particuliere.

La Fig. 2. fait voir la pierre *MM*, hors de la vessie.

IV. OBSERVAT. par M. AMYAND, sur un kiste osseux dans la vessie rempli d'une substance pierreuse.

Le premier Décembre 1739, un Négre d'environ quinze ans, mourut dans l'Hôpital de S. George ; on lui avoit fait le jour précédent l'opération de la taille latérale, pour l'extraction d'une pierre dont il avoit eu les symptômes depuis plusieurs années, & dont on s'étoit convaincu par la sonde qui rapportoit les coups que cet instrument lui portoit ; je n'ai pû être présent à cette opération, à laquelle Messieurs Cheselden, Paulet, Vilhic & Tauhiapre assisterent. Chacun de ces Messieurs sentit la pierre avec la sonde creuse avant que M. Midelton procédât à l'opération, qui fut faite selon l'Art ; cependant, comme on ne put pas découvrir ni reconnoître la pierre dans



DIFFÉRENTES pierres enkistées trouvées dans la vessie.

la vessie avec la tenette, & qu'au doigt elle se faisoit toujours sentir au travers d'une membrane, quelques personnes peu versées dans la pratique, conclurent qu'on avoit manqué la route, & que les Instrumens s'étoient fait chemin dans les dehors de la vessie, & ainsi on se détermina volontiers à en faire l'extraction par le petit appareil, d'autant plus qu'à la faveur des doigts introduits dans l'anus on poussoit la pierre, & que la facilité qu'on avoit à la sentir, & à la porter en-dehors en favorisoit la pratique; mais cette opération fut aussi infructueuse. Les curieux en grand nombre assisterent à l'ouverture du cadavre; on trouva dans la partie interne & postérieure latérale du fond de la vessie un kyste osseux gros comme une châtaigne, rempli d'une substance pierreuse, qui formoit un corps rond & dur, dont on entendoit le bruit lorsqu'on le frappoit avec le bout de la sonde; ce corps étoit engagé dans la membrane interne de la vessie dont il étoit recouvert par une base large, qui s'élevoit du fond de ce viscère, & qui portoit sur le *rectum*, de maniere que dans les déjections de l'anus & de la vessie, & dans certaines situations du corps, il bouchoit l'entrée du l'uréthre, & irritoit cet orifice jusqu'à y causer les

accidens dont on avoit accusé une pierre dans la vessie.

DIFFÉRENTES pierres enkistées trouvées dans la vessie.

V. OBSERV. par M DE LA PEYRONIE, sur une pierre enkistée & couverte d'une membrane.

M. de la Peyronie ouvrit un homme mort de la pierre : il trouva une loge où la pierre étoit contenue ; l'entrée de cette loge étoit fermée par une membrane qui couvroit exactement la pierre ; il s'apperçut en passant le doigt sur l'endroit où cette pierre étoit enfermée, que la membrane qui la couvroit étoit mobile, qu'elle se levoit facilement de bas en haut, & formoit une espéce de rideau étendu sur le devant de la cellule ; il leva cette lame membraneuse, & découvrit une cavité considérable, qui étoit la cellule où la pierre étoit placée. M. de la Peyronie examina cette lame avant que de la détacher, & remarqua qu'elle s'étoit produite au-dessus de la cellule, à l'endroit d'une ride de la tunique interne de la vessie, par un pli qui s'étoit peu à peu étendu au point de former la membrane dont nous venons de parler.

On voit dans l'ouvrage de Colot, qu'ayant fait l'ouverture d'un homme qu'il avoit taillé quelques années auparavant, il trouva que la vessie formoit deux capacités en forme de calebasses.

En 1723, M. de la Peyronie fit l'incision au périnée, pour une rétention d'urine causée par un abscès gangréneux

au col de la veſſie d'un homme qui occupoit une grande place.

DIFFÉRENTES pierres enkiſtées trouvées dans la veſſie.

VI. OBSERV. par le même, ſur pluſieurs poches dans la veſſie remplies de matieres purulentes.

Quoique l'opération eût vuidé cet abſcès, & que les urines euſſent coulé abondamment, le malade mourut le troiſiéme jour. On trouva la cauſe de ſa mort dans un abſcès qui regnoit le long de l'uretère, depuis ſon ouverture dans la veſſie juſqu'au rein droit. Les parties voiſines étoient fort endommagées; mais ce qui eſt digne de remarque, c'eſt qu'on trouva dans la veſſie de cet homme quatre poches aſſez reſſemblantes à celles qu'on a remarquées dans la veſſie qui a donné occaſion à ce Mémoire; elles en différoient néanmoins, en ce qu'au lieu de pierres, elles étoient pleines d'une matiere purulente. Lorſque ces poches ſe vuidoient, le malade rendoit beaucoup de pus avec ſes urines; il étoit enſuite long-tems ſans en rendre, & pour mieux dire, le pus ne recommençoit à couler que lorſque ces cellules ou poches étoient remplies.

VII. OBSERV. par l'Auteur, ſur une cellule trouvée dans la veſſie.

Le 30 Avril dernier je fus mandé par M. Petit le fils, pour aſſiſter à l'ouverture d'un cadavre où Meſſieurs Dargeat, le Dran & Sorbier furent témoins. On trouva dans le côté gauche de la veſſie, proche l'endroit où l'uretère vient percer la membrane interne, une cellule

dont l'entrée permettoit à peine l'introduction du petit doigt, & dont le fond étoit cependant assez large pour contenir une très-grosse noix. Cette cellule ne renfermoit ni pierre ni liqueur, & étoit très-distincte de l'uretère qui rampoit derriere cette cellule.

Différentes pierres enkistées trouvées dans la vessie.

J'ai trouvé il y a quelques jours à l'ouverture d'une Dame morte d'une fiévre maligne, le rein gauche à moitié fondu, dans le bassinet duquel étoit une pierre triangulaire du poids de trois gros, enfermée dans un Kiste particulier que j'ai fait voir à l'Académie. Cette Dame ne s'étoit jamais plaint d'aucune douleur à cette région.

VIII. Observat. par l'Auteur, sur une pierre enkistée dans le rein.

M. Boudou me fit voir à l'ouverture d'un cadavre une vessie, dans laquelle il y avoit entre la prostate & l'insertion des uretères, une cellule dont l'entrée étoit moins large que le fond, & qui auroit pû contenir un œuf de pigeon.

IX. Observ. par M. Boudou, sur une cellule trouvée dans la vessie.

M. Guérin le pere m'a montré il y a quelques jours, la vessie d'un homme âgé de cinquante ans, qu'il avoit taillé l'année derniere; il avoit trouvé beaucoup de résistance à introduire la sonde jusques dans la vessie; l'incision faite à l'ordinaire, il avoit porté la tenette, & tiré d'un seul coup deux lambeaux d'excroissances de chair fongueuses & trei-

DIFFÉRENTES pierres enkistées trouvées dans la vessie.

X. OBSERV. par M. GUERIN, sur des pierres embarrassées dans une substance fongueuse, & d'autres retenues dans des cellules.

ze pierres figurées comme celles du malade dont j'ai fait mention, mais plus petites; il fit usage des injections dans la vue d'amener une pierre qu'il avoit touchée avec le bouton, & qu'il n'avoit pû charger, mais le malade mourut huit jours après. On trouva par l'ouverture du cadavre vingt-sept pierres pareilles aux précédentes, renfermées chacune dans des cellules particulieres; les unes présentant à l'embouchure de la cellule un de leurs angles, les autres une de leurs facettes : on observa encore qu'il y avoit au côté droit de la vessie un lambeau d'excroissance en forme de champignon, qui bouchoit en partie l'orifice de la vessie.

Je crois que les cellules dont on vient de parler sont presque toujours la suite des rétentions d'urine; & qu'elles peuvent être regardées comme des hernies de la membrane interne de la vessie, qui dans sa dilatation a permis le déplacement des fibres charnues.

XI. OBSERV. par M. DUVERNEY, sur des commencemens de cellules dans la vessie.

Il se rencontre aussi dans plusieurs vessies des rides ou rugosités, qui représentent assez la figure des colomnes charnues de l'intérieur des ventricules du cœur, & qui, selon toute apparence, sont des commencemens de cellules; les pierres peuvent s'y engager, y grossir,

& s'y former des loges plus ou moins grandes, ſelon qu'elles ont plus ou moins de volume. M. Duverney garde une de ces veſſies, & il m'a aſſuré que le malade avoit rendu un nombre prodigieux de pierres pendant le cours de ſa vie.

Différentes pierres enkiſtées trouvées dans la veſſie.

Les veſſies à cellules & à kiſtes ſont plus communes qu'on ne penſe : en effet, les travaux aſſidus des Chirurgiens à perfectionner l'opération de la taille, & à reconnoître tous les cas différens qui la rendent plus ou moins difficile, & plus ou moins ſûre, ont donné lieu dans tous les tems à l'ouverture d'un très-grand nombre de perſonnes mortes de maladie de veſſie, & preſque tous les grands Praticiens qui nous ont précédés ont remarqué des veſſies à cellules, à poches, & à brides (*a*).

Beaucoup d'Auteurs ont parlé des pierres enkiſtées.

(*a*) TORNAMIRA parle d'un homme qui mourut de la pierre, on lui trouva dans la veſſie quatorze pierres, deſquelles il y en avoit de flottantes, d'autres qui avoient un kiſte ſimple, & d'autres un kiſte double, c'eſt-à-dire que les dernieres étoient enveloppées de deux membranes bien diſtinctes. *Comment. ad cap.* 75. *Rhaſis ad Almanſ.*

HOLLIER parle d'un Marchand à qui, quoiqu'il eût tous les ſignes de la pierre, on ne put jamais s'en aſſurer par la ſonde ; il mourut, & on lui trouva deux pierres enkiſtées chacune dans une enveloppe particuliere, leſquelles pierres peſoient chacune deux onces & demie. *De morb. intern. lib.* 1. *cap.* 49. *Scholiograph.*

HORATIUS AUGENIUS dit avoir vû un homme

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

Si les pierres restent dans les cellules; & qu'en grossissant elles dilatent assez le fond du sac, pour que le diamétre de la pierre devienne plus grand que celui de l'orifice de la cellule, alors la

à qui on avoit tiré une pierre du poids de deux onces qui étoit enveloppée d'un kiste. *Lib. 4. Epistol. 2.*

Le même Auteur remarque que la plûpart de ceux qui ont des pierres adhérentes au col de la vessie meurent, à cause des violences que le col souffre lors de l'extraction; il a observé que l'extraction des pierres attachées ailleurs n'étoit point si difficile, *Epistol. 1. Lib. 4.*

SCHENKIUS fait mention d'un malade, qui avoit tous les signes de la pierre, excepté ceux que la sonde fournit; il fut taillé, mais on ne trouva aucune pierre: il mourut, & à l'ouverture on trouva dans la vessie trente-deux pierres enveloppées chacune dans une poche particuliere. Ces pierres remplissoient toute la cavité de la vessie, il ne restoit qu'un passage à l'urine. Cette Observation a été communiquée à l'Auteur par Martin Holtsapfelle Docteur en Médecine. *Obs. Medicinal. lib. 3. de vessia urinar. calcul.*

MERCURIAL dit qu'il est certain que la pierre s'insinue quelquefois, & se cache dans des replis de la vessie, & qu'elle échappe souvent aux recherches de l'Opérateur. *Consult.* 36.

On trouve aussi dans SCHENKIUS une Observation à peu près de la même espece, d'un homme qui ayant tous les signes de la pierre, excepté le tact de la sonde, mourut: on trouva dans la vessie une pierre d'une grosseur énorme, qui étoit entourée d'une humeur épaisse; de sorte que la sonde alloit heurter contre ce corps mou. Il n'y a je crois parmi les Auteurs, soit Grecs soit Latins, qu'Hollier qui rapporte un fait semblable. *Marcell. Donatus Lib. 4. cap. 30. Hist. mirab. Med.*

pierre ne pourra être tirée par des tenettes, & le Chirurgien feroit mal de s'y opiniâtrer. On ſent tous les déſordres qui pourroient naître d'un pareil tiraillement : le meilleur moyen de les éviter, OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkiſtées.

ROUSSET, dans ſon Livre *De partu Cæſareo*, nie qu'il y ait des pierres enkiſtées, mais ſans aucun fondement; & il dit que ces pierres ne cauſeroient point de douleur, & que par conſéquent elles ne demanderoient point d'opération. Nous répondons à cela que les pierres enkiſtées cauſent toujours de la douleur proportionnément à leur poids, à leur groſſeur & à l'extenſion qu'elles cauſent; il eſt certain néanmoins que pendant fort long-tems ces pierres ſont moins douloureuſes que les autres, qui, quoique flottantes dans la cavité de la veſſie, ne cauſent pas toujours de grandes douleurs. L'Obſervation a fait voir d'ailleurs que les pierres, quoiqu'enkiſtées, qui ſe trouvent ſituées vers le col de la veſſie (& c'eſt-là leur ſiége ordinaire) ne cauſent pas moins la rétention & l'ardeur de l'urine.

ARÉTÉE obſerve que ſi la pierre eſt attachée à la veſſie, on s'en appercevra par les plaintes du malade; car ces pierres ne ſont point exemptes de cauſer de la douleur & un ſentiment de poids, quoique pour l'ordinaire il n'y ait pas de rétention d'urine; que ſi l'urine eſt retenue, les douleurs ſeront à la ſuite de la rétention. *Lib. 4. cap. 4.*

FERNEL rapporte qu'il y a certaines pierres adhérentes au fond de la veſſie, & qui y ſont comme ſuſpendues, qui ne produiſent preſque point de ſymptômes; il y a eu des malades qui en ont porté long-tems ſans douleurs. *Pathol. Lib. 6. cap. 13.*

HOLLIER obſerve que la pierre eſt quelquefois libre & flottante dans la cavité de la veſſie, & quelquefois qu'elle y eſt attachée; de ſorte qu'on ne peut pas en faire l'extraction ſans violence; la fiévre & l'inflammation ſurviennent, & la mort s'enſuit. *Scholiogr. ad cap. 49. de morbis internis, Lib. 1.*

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

eſt d'introduire doucement le doigt indicateur à la faveur du conducteur ou du gorgeret. On fait avec le doigt une douce dilatation, & la veſſie étant affaiſſée par l'évacuation de l'urine, le fond s'ap-

CARDAN, dans ſes Interprétations ſur *Allémanus*, obſerve que les pierres qu'il appelle attachées à la veſſie, augmentent plus lentement que celles qui ſont flottantes, parce que la plus grande partie du ſédiment de l'urine ne s'attache point à la pierre, pag. 115.

AMBROISE PARÉ dit qu'il y a des pierres adhérentes aux parois de la veſſie, & recouvertes d'une membrane; & que ſi le Chirurgien entreprend d'en faire l'extraction par le moyen des inſtrumens qui ne peuvent s'empêcher de déchirer la veſſie, il fera périr le malade par les accidens qui ſurviendront en conſéquence. *Lib.* 17. *cap.* 36.

FONSECA dit qu'il eſt aſſez aiſé de faire l'extraction d'une pierre flottante, mais qu'il n'en eſt pas de même ſi elle eſt adhérente, & qu'alors le danger eſt grand, à cauſe des déchirures qu'on eſt obligé de faire dans l'extraction, à la ſuite deſquelles la mort ſurvient ordinairement. Ces Obſervations doivent attirer l'attention de ceux qui pratiquent cette opération. *Lib.* 2. *cap.* 15. *de calcul.*

TULPIUS rapporte une exemple funeſte d'une pierre enkiſtée dans la veſſie. *Obſ. Med. Lib.* 3. *cap.* 3.

DODONÉE rapporte qu'un pierreux après avoir bû beaucoup de vin du Rhin, ſentit de grandes douleurs, à la ſuite deſquelles il piſſa du ſang mêlé avec des fragmens de pierre qui avoient des angles fort aigus, & qui reſſembloient à des petits morceaux de caillou. Bien-tôt la verge & le ſcrotum s'enflammerent, & le troiſiéme jour il parut auprès de la verge un endroit gangréneux, qui étant ouvert, fournit une grande quantité de pus, d'où il ſortit encore pluſieurs autres fragmens; la plaie ſe cicatriſa: mais quelque

proche du col; alors on a la facilité de toucher les parois intérieures de la vessie, d'observer le lieu où la pierre est enclavée, de reconnoître la grandeur de l'ouverture de la cellule, la figure & la

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

tems après ayant tous les signes de pierre dans la vessie, VESALE lui fit l'opération, & il en tira cinq pierres; dont deux étoient adhérentes à la vessie, & les trois autres paroissoient n'en avoir qu'une dans leur origine, & être de ces fragmens qui avoient causé les symptômes.

FABRICE DE HILDEN rapporte, après Gaspard Bauhin, que l'on trouva dans la vessie d'un homme mort des accidens du calcul, quelques grosses pierres renfermées dans un sac ou vésicule particulière qui étoient adhérentes aux parois de la vessie, & qui n'avoient pû être apperçues ni par les doigts ni par la sonde; le même Auteur remarque prudemment que si on se fût arrêté seulement aux signes équivoques de l'existence de la pierre dans la vessie, & que l'on eût ensuite taillé le malade, on auroit saisi la pierre avec son enveloppe, comme il eût été aisé, & on l'auroit tirée au-dehors; mais que seroit-il arrivé, demande l'Auteur? Certainement on ne pouvoit attendre autre chose qu'une mort prompte après de grandes douleurs dans la vessie, & inflammation de tous les viscères intérieurs.

PIERRE BLANDIN Médecin de Genéve, rapporte qu'il a trouvé la vessie d'un homme comme séparée en deux sacs, & en chaque sac six pierres de la grosseur d'une noix de galle. *Boneti Sepulchretum, Lib.* 3. *sect.* 23. *Observat.* 4.

LAVAUGUYON recommande de ne point tirer les pierres adhérentes à la vessie de crainte de déchirer les membranes de ce viscère. *Opérat. de Chirurgie cap.* 13.

ISAAC CATTIER rapporte qu'il a trouvé dans la vessie de Challier Chirurgien mort des accidens du calcul, deux pierres, dont l'une, qui pésoit deux

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

grosseur de la pierre ; après quoi l'on tâche de la déchatonner s'il est possible avec le doigt, & même avec l'instrument tranchant, si la situation de la pierre le permet. M. de Garengeot l'a pratiqué avec succès.

onces, remplissoit toute la cavité de la vessie, & l'autre plus petite étoit renfermée dans la substance même, ou entre les deux membranes de la vessie. *Observ.* 3.

PAUL BARBETTE dit à ce sujet, que si la pierre est cachée entre les membranes de la vessie, ou si elle est attachée à sa surface interne, elle ne peut être ôtée par la section, sinon en causant la mort au malade. *Oeuvres Chirurg. & Anatom. chap.* 26.

Le Docteur CHARLES PRESTON donne dans les Transactions Philosophiques une Observation sur une pierre adhérente à la vessie, & tirée avec succès. *An.* 1696. 222. *art.* 3.

On trouve dans le Recueil des Observations des Médecins de Berlin, l'histoire d'une pierre renfermée dans une membrane. *Tom.* 4. *pag.* 381.

COUILLARD rapporte plusieurs Observations des pierres enkistées dans la vessie, (*Observations Latro-chirurgiques, Obs.* 2. 3. 12.) Le même Auteur traite aussi des pierres adhérentes, & propose pour les détacher des injections émollientes faites avec le bouillon de tripes, (*Traité de la Lithotomie* 303.) Il parle encore des pierres, qui lorsqu'elles sont conduites par l'uretère, des reins à la vessie, s'insinuent entre les membranes de cette partie, *pag.* 73.

M. LITRE donna en 1702 un Mémoire à l'Académie des Sciences, sur ces pierres (dont parle Couillard) qui passent de l'uretère entre les membranes de la vessie. *Mém. de l'Académie des Sciences* 1702.

M. HEISTER rapporte l'histoire d'une vessie, où l'on a trouvé plusieurs loges qui renfermoient des

En 1723, M. Quesnay mon Confrere, qui étoit établi à Mante, & qui désiroit voir faire l'opération latérale, engagea M. de Garengeot à aller à Mante tailler le fils d'un Vigneron âgé de dix à onze ans.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

XII. OBSERVAT. de M. DE GARENGEOT, sur l'extraction d'une pierre enkistée dans la vessie.

M. Quesnay qui avoit préparé le malade à l'opération pendant deux mois, & qui l'avoit sondé plusieurs fois, n'avoit jamais touché la pierre qui étoit placée derriere l'os pubis, qu'en glissant dessus avec la concavité de la sonde, dans le tems même que son bec entroit dans la vessie : cette pierre étoit toujours située de façon qu'il ne pouvoit plus la sentir lorsqu'il étoit entré dans la cavité de la vessie, mais il s'appercevoit bien que le bec de sa sonde étoit dans une vessie fort large ; il en étoit d'ailleurs assuré par la quantité d'urine qu'elle contenoit, car il tiroit jusqu'à trois demi-septiers d'urine, & même davantage chaque fois qu'il le sondoit.

M. de Garengeot, qui sonda le malade pour l'opération, s'apperçut aussi dès que le bec de la sonde eut passé le bourrelet de la vessie, & à mesure qu'elle en-

pierres. On peut voir dans ses Institutions de Chirurgie, (*pag.* 1016.) la figure de cette vessie.

On parle dans le *Commercium Litterarium* d'une pierre qui étoit de même enveloppée dans une membrane, *pag.* 402.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

troit dans la cavité de ce viſcère, qu'il touchoit en gliſſant une pierre placée derriere le pubis ; mais lorſque la ſonde fut fort avancée dans la veſſie, il ne ſentit plus la pierre, & il reconnut auſſi que la veſſie étoit fort large, & qu'elle contenoit beaucoup d'urine ; le lieu & la ſituation fixe de la pierre ne lui parurent pas favorables.

Il annonça alors à un Médecin de la Faculté de Paris, établi dans cette Ville, & à pluſieurs Chirurgiens qui étoient préſens, que cette opération ne ſeroit pas ſi prompte que celle qu'ils lui avoient vû faire l'année précédente, parce que la pierre paroiſſoit retenue dans un endroit de la veſſie, ſoit par quelque figure irréguliere de la pierre ou de la veſſie, ſoit par des brides charnues, ou peut-être par un ſac particulier qui la ſuſpendoit & la tenoit collée derriere le pubis.

» Ce ſont là, dit M. de Garengeot dans l'Obſervation qu'il nous a communiquée, & que je rapporte préſentement, » ces ſortes de pierres que les Anciens » ont appellé : *pierres adhérentes à la veſ-* » *ſie* ; ces adhérences qu'ils ont recon- » nues par l'ouverture des cadavres ; ad- » hérences que les Modernes ont niées, » que j'avois niées moi-même dans la » premiere édition de mes Opérations,

» &

» & que j'aurois peut-être encore con-
» testées dans la seconde, si des exem-
» ples fameux ne m'avoient instruit à
» n'en pouvoir douter, de ces différen-
» tes adhérences. Parmi ces exemples,
» j'ai vû dans des recueils d'Observations
» deux cas où l'on ne put tirer les pier-
» res par l'opération : les malades mou-
» rurent, on fit l'ouverture de leurs ca-
» davres, & l'on trouva des pierres en-
» veloppées d'un kiste particulier adhé-
» rent à la vessie. Mais l'exemple qui me
» fit faire d'heureuses réfléxions dans
» cette occasion, est le Mémoire que
» M. Houstet a lû à l'Académie, & la
» vessie remplie de pierre enkistées qu'il
» nous y a fait voir. Dans une liste
» d'un grand nombre de pierres diffé-
» remment adhérentes à la vessie, qui
» faisoit le sujet de son Mémoire, il par-
» la entr'autres d'un Officier des Invali-
» des (Observ. I.) dont il apporta la
» vessie à l'Académie : nous vimes qu'el-
» le contenoit encore trois pierres gros-
» ses comme des marrons, qui étoient
» enfermées dans trois sacs particuliers ;
» ces sacs avoient une base large qui pa-
» roissoit continue à la membrane inter-
» ne de la vessie, ils se terminoient par
» une ouverture beaucoup plus étroite,
» figurée comme un bourrelet ou anneau,

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

» dans lequel un des angles de la pierre » se présentoit de façon que la sonde » pouvoit la toucher à nud.

Le souvenir de cet exemple fournit à M. de Garengeot bien des idées, non-seulement sur ce qui pouvoit ainsi fixer la pierre dans un endroit de la vessie du malade qu'il venoit de sonder; mais encore sur les moyens d'ouvrir le kiste ou sac particulier, en cas qu'il en rencontrât un, & sur les manieres de faire les opérations nécessaires.

Après avoir fait un prognostic peu favorable, & s'être rappellé les difficultés qui sembloient devoir se rencontrer, il entreprit cependant l'opération. Lorsque le malade fut placé & assujetti comme il convient, M. de Garengeot introduisit la sonde cannelée dans la vessie; & quand elle fut entrée, il inclina l'extrémité qui porte la platine vers l'aîne droite, afin de diriger la courbure de cet instrument vers la tubérosité de l'ischion: cette manœuvre est différente de celle qu'il prescrit dans son Traité de la Taille, où, comme Messieurs Chefelden & Morand, il fait tenir la sonde par un Aide-Chirurgien qui doit être dressé à cette manœuvre; mais pour peu que cet Aide oublie ce dont il est chargé, la sonde se dérange, le bourrelet de la vessie & de la

prostate se trouvent dans d'autres positions avec cet instrument, & l'Opérateur dérouté fait l'incision tout différemment de ce qu'elle doit être, ce qui a causé de grands accidens & la mort. M. de Garengeot persuadé qu'une main étrangere ne peut pas dans ce cas se conformer toujours exactement aux vûes de l'Opérateur, tint lui-même la sonde avec la main gauche; il prit de la main droite le bistouri destiné pour l'opération, & commença l'incision de la peau & de la graisse à l'endroit où se termine ordinairement l'incision qu'on a coutume de faire quand on opére au grand appareil, & il la conduisit obliquement jusqu'à la tubérosité de l'ischion.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

Comme cette premiere incision se fait d'un seul coup de bistouri, & qu'elle n'est pas ordinairement assez profonde dans son milieu, sur-tout dans les sujets gras, M. de Garengeot donna un second coup de bistouri dans cet endroit, qui est précisément l'espace que laissent entr'eux les muscles *érecteur* & *accélérateur*, & qui n'est rempli que par un tissu cellulaire & graisseux.

Sans quitter l'instrument tranchant, il porta le doigt du milieu dans cette derniere division, pour y toucher la partie membraneuse de l'uréthre & la pointe de

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

la glande proſtate, & pour ſentir la cannelure de la ſonde; enſuite il inclina la pointe de ſon biſtouri vers la partie membraneuſe de l'uréthre, & la fit entrer juſques dans la cannelure de la ſonde : il coupa cette portion de l'uréthre, la pointe de la proſtate; & en couchant le biſtouri pour tourner ſon tranchant du côté de la tubéroſité de l'iſchion, il le conduiſit le long de la cannelure de la ſonde juſques dans la veſſie, afin de couper dans ce trajet l'intérieur de la proſtate, le bourrelet de la veſſie, & même un peu de l'intérieur de ſon corps; c'eſt dans la ſection de ces partties que l'on apperçoit un grand avantage en tenant ſoi-même la ſonde.

M. de Garengeot retira enſuite un peu ſon biſtouri, pour le faire tenir aſſujetti dans la cannelure de la ſonde par un Aide-Chirurgien, & il conduiſit la languette d'un gorgeret ſur cet inſtrument de la même maniere que cela ſe pratique au grand appareil, afin de le pouſſer de ſuite dans la veſſie.

Le gorgeret étant dans la veſſie, M. de Garengeot porta ſon doigt, au moyen de la goutiere de cet inſtrument, & apperçut derriere le pubis l'extrémité de deux pierres qui étoient de niveau. Cette facilité à toucher ces pierres fit diſparoî-

tre l'idée des difficultés qu'il avoit prévûes, & il ne pensa plus qu'à introduire une tenette pour extraire ces pierres. Dès qu'il eut conduit cet instrument dans la vessie, il tira promptement une pierre de la grosseur d'une petite olive, & du poids d'un demi-gros: il voulut ensuite tirer la seconde, mais après l'avoir pincée sept à huit fois avec la tenette, sans avoir pû l'ébranler, il prit une tenette courbe, & la poussa très-avant, à dessein d'embrasser la pierre par le milieu de son corps. Au moindre effort qu'il fit pour tirer cette seconde pierre, il sentit beaucoup de résistance, & le malade fit un grand cri. M. de Garengeot appercevant en même tems que le ventre s'enfonçoit, jugea à propos de retirer la tenette sans forcer davantage.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

Pour appercevoir ce qui pouvoit ainsi fixer la pierre, & s'opposer à son extraction, il introduisit un doigt assez avant dans la vessie, & apperçut que la pierre étoit enveloppée d'un sac particulier, qui avoit une ouverture à sa partie inférieure par où la pointe de la pierre passoit. En tournant l'extrémité de son doigt à la circonférence de cette ouverture, elle se logea dans l'espace qu'occupoit la petite pierre avant qu'il l'eût ti-

rée ; ce qui lui donna la liberté de sentir au mieux la résistance du sac.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

M. de Garengeot dit que mon Mémoire lui revint alors à l'esprit, & lui suggéra un procédé qui lui réussit : il mit le doigt indicateur de la main gauche dans la vessie du malade ; il plaça son extrémité entre le bord du sac & la pierre qui y étoit renfermée, & conduisit ensuite un bistouri le long de ce doigt jusqu'à la pierre ; il appuya le tranchant de cet instrument, dirigé par le doigt, sur le bord du sac, & il apperçut qu'en appuyant ainsi le bistouri, il coupoit une membrane qui résistoit comme pourroit faire du parchemin mouillé : après l'avoir coupée de bas en haut, presque selon toute sa longueur, il retira le bistouri pour détacher avec l'ongle du doigt indicateur de la main droite les lambeaux du sac, qu'il trouva un peu adhérens à la pierre, dont la surface postérieure qu'il découvroit, étoit comme chagrinée (*a*) : il introdui-

(*a*) COUILLARD Chirurgien François, qui vivoit au commencement du siécle précédent, rapporte une opération à peu près semblable : il dit qu'il reconnut en sondant un malade que la pierre étoit enkistée ; que cependant il entreprit l'opération, s'étant déterminé à déchirer le kiste, ce qu'il fit avec succès, & tira une pierre grosse comme un œuf de poule ; le kiste fut chassé ensuite par la plaie, & on trouva deux cens petites pierres qui y étoient renfermées (*Observations Latro-Chirurg. Obs.* 2.) Le succès de cette opération confir-

fit enſuite une tenette dans la veſſie, & tira, ſans beaucoup d'effort, une pierre de la groſſeur d'un œuf de poule, & du poids de ſeize gros & demi.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkiſtées.

Comme cette opération fut longue & laborieuſe, le malade fut très-incommodé pendant quinze jours. M. Queſnay, qui s'étoit chargé de le panſer, y apporta beaucoup de ſoin & d'attention, & le guérit parfaitement.

Si on découvre par le ſecours du doigt qu'il y ait des obſtacles inſurmontables, il eſt de la prudence du Chirurgien d'abandonner ces ſortes de pierres, & de travailler à réunir l'inciſion en la traitant comme une ſimple plaie; ſuppoſé cependant qu'on n'ait pû par de fréquentes injections, & en procurant des ſuppurations abondantes, donner lieu au dégagement & à la ſortie des pierres.

Il peut ſe trouver des veſſies d'une telle grandeur que le doigt ne pourroit pas parcourir tout l'intérieur pour reconnoître la pierre nichée, mais ces ſortes de veſſies ſont fort rares.

Ce n'eſt pas ſeulement aux veſſies à cellules que l'uſage du doigt eſt néceſſai-

me la pratique de M. de Garengeot, d'autant plus que la maniere dont Couillard pratiquoit le grand appareil, ne paroît pas différer de l'opération qu'on appelle aujourd'hui appareil latéral, & que quelques-uns croyent de nouvelle invention.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

re ; il l'eſt encore pour aſſurer l'impoſſibilité de tirer certaines pierres qui rempliſſent entiérement la veſſie, & qu'on ne pourroit abſolument tirer par aucune des ouvertures qu'on a coutume de faire au périnée, quelques grandes qu'elles fuſſent. C'eſt donc par le doigt qu'on connoîtra diſtinctement cette groſſeur énorme, & qu'on ſe déterminera par la ſuite à les extraire par le haut appareil (*a*), ſeul & unique moyen pour ſoulager le malade ; c'eſt par le moyen du doigt que pluſieurs Lithotomiſtes dirigent leur dilatation, & découvrent une ou pluſieurs pierres qui échappent ſouvent à la tenette & au bouton.

M. Littre rapporte (*b*) qu'en diſſéquant le corps d'un jeune homme, il trouva deux pierres contenues entre les membranes de la veſſie ; ces pierres, ſelon M. Littre, ayant percé l'uretère dans ſa partie compriſe entre les parois de la veſſie, s'étoient introduites & avoient cheminé dans la ſubſtance de la veſſie, depuis l'uretère juſqu'à l'endroit où elles s'étoient arrêtées, & avoient groſſi en cet endroit. M. Littre perſuadé avec raiſon, qu'il eſt permis de riſquer à pro-

(*a*) Méthode inventée par FRANCO, & qui a réuſſi pluſieurs fois.

(*b*) Mém. de l'Acad. Royale des Scienc. ann. 1702.

portion de la grandeur du mal, & de la difficulté d'y remédier, propose des moyens pour faciliter l'extraction de ces pierres : si la pierre enfermée, dit-il, dans les parois de la vessie n'est pas grosse, & qu'elle ne fasse point de bosse sensible dans sa cavité, le Chirurgien portera sa sonde dans la vessie, & le doigt index dans le *rectum* aux hommes, & dans le vagin aux femmes ; il cherchera la pierre avec l'un & l'autre ; l'ayant trouvée, il la serrera de part & d'autre, & la tiendra ferme dans la même situation, ensuite par différentes allées & venues de la sonde, il émincera & froissera légérement la parois de la vessie qui couvre la pierre par dedans, il la déchirera doucement, ou du moins donnera lieu à la vessie d'achever de la déchirer par ses fibres charnues lorsquelles se contracteront pour en chasser l'urine. La pierre par sa dureté & par ses inégalités, si sa surface est inégale, favorisera ce déchirement, de même que le pus, si les parties de la vessie qui ont été froissées suppurent. Lorsque les parties de la vessie qui couvrent par dedans la pierre seront déchirées, les fibres charnues de cet organe ne manqueront pas, assure l'Auteur, de pousser peu à peu la pierre dans la cavité de la vessie, par leurs contrac-

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

tions réitérées ; & le Chirurgien pourra ensuite la tirer par l'opération ordinaire, quand les accidens, s'il en arrive, seront passés ; puis il guérira l'ulcère de la vessie avec les eaux vulnéraires, les eaux minérales, les injections déterſives, &c. Enfin si la pierre enfermée dans les parois de la vessie est fort grosse, & qu'elle forme une tumeur très-sensible à la surface interne de la vessie, M. Littre dit qu'on pourroit même faire l'incision ordinaire de la taille au périnée, porter des tenettes dans la cavité de la vessie, chercher la tumeur, l'embrasser, & la serrer doucement à plusieurs reprises, afin d'émincer & de déchirer les parties de la vessie qui couvrent la pierre intérieurement, alors la pierre se dégagera, & on la tirera.

Les Chirurgiens sentiront aisément l'incertitude du succès des tentatives que M. Littre propose pour déplacer la pierre. La Chirurgie a aujourd'hui un moyen beaucoup plus sûr dans le cas dont il s'agit, je veux dire, lorsqu'il y a au-dessous de l'uretère une pierre enfermée entre les membranes de la vessie, & que l'on peut, comme M. Littre le suppose, l'assujettir & la porter vers le périnée. La méthode de tailler de M. Foubert enseigne la voie qu'il faut te-

nir pour aller dégager cette pierre; car en faiſant l'inciſion dans l'endroit où ce Chirurgien la fait, on pourra, lorſqu'on aura coupé la peau & une partie des graiſſes, ſentir la tumeur que forme la pierre que le doigt qui eſt dans l'anus aſſujettit vis-à-vis l'inciſion; on coupe enſuite le reſte des parties qui couvrent cette pierre, & on la tire.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkiſtées.

Il paroît que c'eſt par une pratique à peu près ſemblable qu'on tira une pierre qui étoit étroitement adhérente à la veſſie, & dont Riedlinus nous donne l'hiſtoire. Un enfant d'onze ans travaillé depuis ſept ans des douleurs de la pierre, fut mis entre les mains d'un Lithotomiſte, qui voulant tirer cette pierre par l'opération du petit appareil, fit ſon poſſible pour la conduire au périnée avec les doigts qui étoient dans l'anus; mais n'ayant pû en venir à bout, il fut obligé de laiſſer le malade, qui rendit auſſi-tôt des urines ſanglantes; il voulut enſuite tenter cette opération par les injections pour dégager cette pierre; mais comme l'enfant ne voulut point abſolument les ſouffrir, l'Opérateur eſſaya de nouveau d'approcher la pierre du raphé, & il réuſſit : il fit ſon inciſion ſur la pierre, il la découvrit, & la tira fort aiſément;

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

cette pierre péſoit environ ſept gros, elle avoit la figure & la groſſeur d'un œuf de pigeon ; mais ce qui parut fort ſingulier, c'eſt qu'il y avoit à l'une de ſes extrémités une membrane aſſez épaiſſe qui étoit fermement adhérente : nous ne doutâmes point, dit l'Auteur, que ce ne fût une partie des tuniques de la veſſie, tant par l'examen de cette membrane même, que par la difficulté que l'Opérateur trouva à approcher la pierre du périnée ; cependant malgré le déchirement de la tunique interne de la veſſie qui donnoit lieu de craindre des accidens fâcheux, le malade ſe leva dès le cinquiéme jour, & fut entiérement guéri le douziéme : on peut inférer de cette Obſervation que la voie qu'on a choiſie pour tirer cette pierre eſt beaucoup plus ſûre & beaucoup moins dangereuſe que celle que propoſe M. Littre.

Riedlinus dit que l'Opérateur avoit deſſein de tenter les injections, pour dégager la pierre, mais que le malade ne voulut pas les ſouffrir ; ce moyen qui réuſſit ordinairement dans les cas où il ſe trouve beaucoup de petites pierres, ou de fragmens dans la capacité de la veſſie, paroît fort inſuffiſant lorſqu'il s'agit de détacher une pierre adhérente

ou enkiſtée. M. Guérin, comme on l'a vû dans la neuviéme Obſervation, les a employées inutilement ; cependant M. le Dran y a eu recours avec ſuccès, pour dégager une pierre arrêtée à l'extrémité de l'uretère ; mais on remarquera que M. le Dran avoit diſtingué certaines circonſtances dans ce cas, qui faiſoient eſpérer quelques avantages de ce genre de reméde.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkiſtées.

XII. OBSERVAT. par M. LE DRAN, ſur une pierre arrêtée dans l'uréthre, tirée par la lithotomie à l'aide des injections.

Un Bourgeois de Rouen avoit été taillé dès l'âge de huit ans : on lui avoit ôté de la veſſie une pierre aſſez groſſe, & pluſieurs petites étoient ſorties par la plaie dans la ſuite des panſemens ; il lui étoit reſté une petite fiſtule par laquelle il ne ſortoit que quelques gouttes d'urine. A dix-huit ans il fut taillé pour la ſeconde fois, & alors la pierre n'étoit que dans l'uretère ; on la ſentoit même en appuyant le doigt au périnée : quelques années après il ſortit encore par la fiſtule une très-petite pierre après avoir ſéjourné quelque tems ſous la peau. M. le Dran obſerve en paſſant que cet homme n'a jamais eu de douleurs de néphrétique ; d'où on peut conclure, dit-il, que ſi ces douleurs forment un préjugé pour la préſence d'une pierre dans la veſſie, leur défaut ne doit pas faire un préjugé contraire.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

En Octobre 1732 (c'étoit 20 années après la seconde taille) le malade commença à sentir quelques douleurs au moindre effort qu'il faisoit, soit pour aller à la selle, soit pour uriner. Ces douleurs légéres, qui n'étoient, à proprement parler, qu'une espéce de malaise, ne se faisoient pas sentir avec les dernieres gouttes de l'urine, comme lorsque la pierre pose sur le col de la vessie. Elles durerent deux mois; au bout de ce tems il sentit en s'asseyant une très-vive douleur dans la région de la vessie au côté gauche; il eut au même instant une envie d'uriner, il souffrit beaucoup en urinant, & l'urine se trouva teinte de sang.

Depuis ce moment, qui étoit le 15 de Décembre, jusqu'au 15 Janvier que M. le Dran tailla le malade, il ne parut point de sang dans les urines, mais ce malade sentoit toujours une légére douleur dans le même endroit : au côté gauche il lui paroissoit, disoit-il, que quelque chose étoit placé en travers. Il gardoit son urine tant qu'il le vouloit, preuve que la vessie étoit saine; pour uriner il étoit obligé de se coucher sur le côté droit, ne pouvant rendre une goutte d'urine lorsqu'il étoit couché sur le côté gauche, ni même de bout, & il ne rendoit les dernieres gouttes qu'avec des

douleurs inouies, comme s'il avoit eû dans la veſſie une groſſe pierre; cependant celle qui cauſoit ces accidens étoit preſque toute entiere enchâſſée dans l'uretère, comme la ſuite l'a fait connoître.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkiſtées.

Le malade fatigué de douleurs ſe fit tranſporter à Paris. M. le Dran le ſonda pluſieurs fois avec des ſondes de différentes courbures, & dans des attitudes différentes, c'eſt-à-dire, tantôt de bout & tantôt couché, ſans ſentir de pierre; enfin il la ſentit aſſez diſtinctement pour ne pas douter de ſon exiſtence; mais comme il ne la frappoit que légérement, & que d'ailleurs M. le Dran avoit introduit la ſonde pluſieurs fois ſans rien ſentir, il crut que ce n'étoit qu'une très-petite pierre, & il ne préſuma point encore qu'elle fût enchâſſée dans l'uretère comme elle y étoit.

M. le Dran ayant préparé le malade à l'opération, il la fit; & la tenette étant dans la veſſie, il ne trouva point la pierre: l'ayant retirée, il y porta le bouton, & après quelques recherches, il retrouva le point pierreux qu'il avoit ſenti avec la ſonde; point fixe, & qu'il ne put faire changer de place. M. le Dran conduiſit ſur le bouton une autre tenette vers cet endroit, mais ce fut inutile-

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

ment ; il prit le parti de mettre une cannule dans la plaie pour la tenir ouverte, & fit coucher le malade, espérant que la pierre qu'il croyoit petite, se mettroit à portée d'être prise plus facilement, ou qu'elle sortiroit avec les urines.

L'opération ne fut suivie d'aucun nouvel accident, mais ceux qui dépendoient de la présence de la pierre subsisterent ; cependant la plaie fut bien-tôt en pleine suppuration. Alors M. le Dran fit des injections émollientes dans la vessie à l'aide d'une sonde à femme introduite par la plaie, & vers le douziéme jour il trouva dans l'appareil une très-petite pierre ; mais ayant encore introduit la sonde, il retrouva au même endroit le point pierreux qu'il avoit senti plusieurs fois.

Nous ne devons pas oublier de placer ici une remarque utile que M. le Dran a faite sur ce sujet. » J'ai souvent observé, dit-il, & d'autres l'ont observé » comme moi, que dans les vessies qui » ont souffert, non dans toutes, mais » dans la plûpart, il se fait à l'endroit » où elles sont collées sur le *rectum*, un » peu plus haut que leur orifice, il se » fait, dis-je, une espéce de crispation » ou tension dans les fibres aponévroti-

» ques qui vont de l'insertion d'une des » uretères à l'insertion de l'autre uretè- » re : Ces fibres tendues font une espéce » de ligament ou de traverse un peu sail- » lante, placée à un pouce ou deux de » l'orifice, selon que la vessie est plus » ou moins racornie, ce qui semble la » partager en deux cavités inégales, l'u- » ne petite & antérieure, l'autre plus » grande & postérieure, supposant le » malade couché. Quoique la vessie du » malade dont il s'agit n'eût point souf- » fert, & qu'elle ne fût pas racornie, il » s'étoit fait une pareille tension d'une » uretère à l'autre, parce que l'une d'el- » les souffroit de la présence de la pierre » qui y étoit presque toute enchâssée ; & » je ne sentois le point pierreux que » derriere cette espéce de traverse dont » nous avons parlé, à cinq grands pou- » ces de distance de l'entrée de la plaie ; » il falloit même pour le sentir que le » bec de la sonde à femme fût tourné du » côté gauche vers le *rectum*.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter dour tirer les pierres enkistées.

Ces circonstances jointes à la fixité de ce point pierreux qui ne changeoit point de place, firent entrevoir à M. le Dran que la pierre étoit enchâssée dans l'uretère, & que les injections émollientes pourroient procurer un relâchement qui faciliteroit le dégagement de cette pier-

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

re: on en fit pendant un mois, elles ramollirent en effet l'embouchure de l'uretère, & firent suppurer l'espéce de chaton où étoit la pierre; car la liqueur sortoit souvent chargée de petites portions filamenteuses.

Pendant ce tems M. le Dran eut soin d'empêcher par différens moyens que la plaie ne devint trop étroite, & il porta à plusieurs reprises de petites tenettes jusques dans la vessie, mais sans pouvoir prendre la pierre, parce que pour les ouvrir, il falloit que le clou qui joint les mords se trouvât au détroit formé par le ligament, & alors les mords s'étendoient au-delà du point pierreux qu'il vouloit saisir. M. le Dran manda en consultation M. Boudou, qui reconnut comme lui l'impossibilité de saisir cette pierre.

Les parois de la vessie se rapprocherent peu à peu, parce que l'urine s'écouloit facilement; peut-être que ce fut par ce resserrement que la pierre fit enfin un peu plus de saillie dans la vessie; car au bout de six semaines de l'opération, M. le Dran la toucha avec une sonde droite, ce qu'il n'avoit pas encore pû faire. Alors il porta, non des tenettes, mais des pincettes semblables à celles dont nous nous servons dans nos

pansemens, & d'une longueur proportionnée à l'éloignement où étoit la pierre; il la pinça par le bout, & la tira sans aucune résistance. M. le Dran fut surpris de la trouver longue de deux pouces faite comme un cornichon (*a*), grosse comme une petite féve par le bout que la pincette avoit saisi, & grosse comme le pouce par l'autre extrémité. Le bout de la pierre qui étoit enchâssé étoit du double plus gros que celui qu'on sentoit dans la vessie. M. le Dran dit qu'il auroit été supris de la facilité avec laquelle elle sortit, s'il n'eût été persuadé que le chaton a suppuré, comme l'intérieur d'une vessie fatiguée de la présence d'une pierre inégale suppure presque toujours. Depuis ce jour le malade n'a pas senti la moindre douleur; sa plaie, à l'aide des pansemens méthodiques, s'est fermée & parfaitement cicatrisée.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

On trouve quelquefois des pierres enfermées dans des kistes variqueux, dont les vaisseaux s'inserent dans les porosités ou dans les inégalités de la surface de la pierre. L'extraction de ces pierres est fort dangereuse, & même quelquefois absolument mortelle par l'hémorrhagie qui suit l'opération.

En 1731 M. de la Peyronie fit à l'Hô-

(*a*) Voyez la Table III. Figure 5.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

VIII. Observat. par M. de la Peyronie.

tel-Dieu de Paris, à un homme d'environ trente ans, l'opération de la taille : après avoir fait l'ouverture de l'uretère & du col de la vessie, il introduisit la tenette, & chargea facilement la pierre ; mais dans le mouvement qu'il fit pour tirer ce corps étranger, il fut arrêté par un obstacle qu'il ne pouvoit attribuer au col de la vessie ; il l'avoit assez ouvert pour permettre librement la sortie d'une pierre beaucoup plus grosse que celle qu'il tenoit embrassée avec la tenette. M. de la Peyronie crut que la pierre pouvoit être retenue par quelque adhérence aux membranes de la vessie. Pout détacher doucement les adhérences qu'il avoit lieu de soupçonner, il tourna successivement de droit à gauche, & de gauche à droit la tenette dans laquelle la pierre étoit assujettie.

Après deux ou trois de ces mouvemens, dans lesquels il avoit senti quelque résistance, il apperçut que la pierre étoit assez mobile pour qu'on pût la tirer sans obstacle : il la tira en effet avec facilité. Le malade ne perdit pas durant l'opération plus de sang qu'à l'ordinaire ; il fut porté dans son lit sans accidens, la plaie fut pansée à plat, c'est-à-dire, qu'on ne mit rien dedans, &

qu'on se contenta d'y appliquer simplement un appareil extérieur. Sur l'inspection de la pierre & de quelques bouts de vaisseaux déchirés, qui formoient comme une espéce de frange attachée à cette pierre, M. de la Peyronie augura mal du succès de l'opération : la pierre pésoit deux onces six gros, elle étoit longue de deux pouces, sur un pouce six lignes de largeur, & elle avoit l'épaisseur de douze lignes; par sa figure elle ressembloit à une calebasse, dont la panse inférieure est plus grosse que la supérieure; cette pierre étoit sanglante, & paroissoit sortir d'une cellule particuliere de la vessie. Il y a apparence que la membrane qui bornoit l'entrée de cette cellule serroit la pierre à l'endroit qui séparoit les deux panses; c'est ce qui avoit sans doute contribué à retenir plus fortement la pierre dans son kiste : en effet, on appercevoit aisément dans l'enfoncement du milieu les traces d'une adhérence que le sac avoit contractée avec cette pierre par ses vaisseaux, qui étoient insérés dans des cavités noires & profondes que l'on peut voir dans les Figures 1, 2, 3 & 4, Planche 3.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

Ces cavités avoient deux ou trois lignes de profondeur, & étoient plus larges dans leur fond qu'à leur entrée; el-

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

les avoient été formées apparemment par les dernieres couches qui avoient augmenté le volume de la pierre, depuis que les vaisseaux sanguins qui occupoient ces cavités s'étoient attachés à la surface raboteuse de cette pierre. La couleur noire de l'intérieur de ces cavités venoit vraisemblablement du sang qui y avoit séjourné.

Les tenettes saisirent la pierre par le bout qui excédoit le sac, on y voit encore l'impression des dents de l'instrument.

Lorsque M. de la Peyronie eut remarqué les bouts des vaisseaux rompus qui étoient restés attachés à la pierre, il douta fort, comme nous l'avons dit, du succès de l'opération; & ce fut avec raison, car quelques heures après que le malade eut été pansé, on s'apperçut d'une hémorrhagie qui naissoit de l'intérieur de la vessie, & que rien ne put arrêter; elle venoit des vaisseaux qui avoient été déchirés lorsqu'on avoit détaché la pierre de sa niche. La région hypogastrique s'éleva, se tendit, le pouls s'affoiblit, les extrémités devinrent froides, & le malade mourut environ dix-huit heures après l'opération; on trouva la vessie & la loge de la pierre prodigieusement dilatées & pleines de sang caillé.

pl. 3. pag. 420.

Fig. 1.

Fig. 2.

Fig. 3.

Fig. 4.

Fig. 6.

Fig. 7.

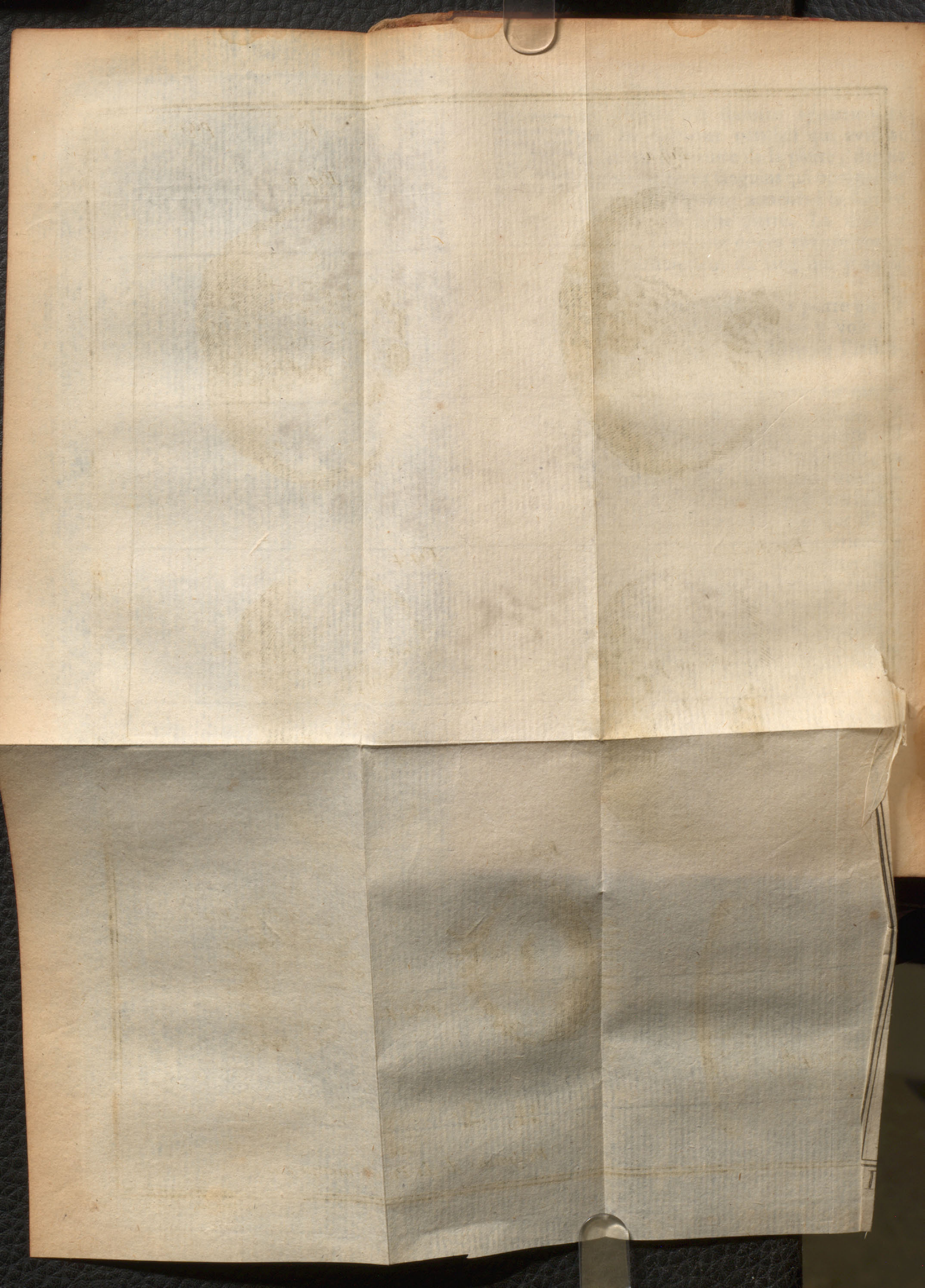
Fig. 5.

pag. 425.

pag. 418.

Fragmens de la Pierre marquée fig. 6. et 7.

Simonneau Sculp.



L'hémorrhagie fut mortelle ici par la grande perte du ſang qu'on ne put arrêter ; mais, comme le remarque M. de la Peyronie, elle peut auſſi dans d'autres cas être mortelle, quoiqu'elle ne ſoit pas fort conſidérable. Il ſuffit pour faire périr le malade, que le ſang ſoit retenu dans la veſſie, ou qu'il s'infiltre par la plaie dans le tiſſu cellulaire, & qu'il y croupiſſe & s'y corrompe ; ainſi on doit, lorſqu'on a à craindre une pareille hémorrhagie, avec croupiſſement du ſang épanché, préparer au ſang par le moyen d'une cannule, une voie libre par la plaie, & employer quelque injection légérement aſtringente, pour arrêter l'hémorrhagie, & laver la veſſie s'il eſt beſoin.

PÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkiſtées.

Pour ce qui eſt de cette eſpéce d'hémorrhagie, on peut faire des eſſais ; mais il eſt bien à craindre que toutes les tentatives ne prouvent qu'ils ſont infructueux. La ſingularité du cas, la dilatation extraordinaire des vaiſſeaux, leur enfoncement dans la ſubſtance de la pierre, leur déchirement frangé, l'éloignement & la profondeur de la cellule qui renferme la pierre, n'offrent que des difficultés qui paroiſſent inſurmontables.

L'hémorrhagie n'eſt pas l'accident le

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

plus à craindre, lorsqu'on entreprend de dégager une pierre enkistée avec le seul secours de la tenette, il y a un autre danger à éviter qui est plus ordinaire ; ce sont les suites funestes auxquelles le malade est exposé par les tentatives & les efforts que l'on fait pour tirer ces pierres lorsqu'elles sont fortement retenues par le kiste. L'Opérateur prudent, qui trouve trop de résistance, ne tâche point de la vaincre, il s'arrête ; mais malgré cette retenue, il n'a quelquefois pas moins le déplaisir de voir périr le malade ; les efforts les plus modérés peuvent être suivis d'inflammation, de gangréne, ou d'autres accidens mortels

XIV. Observat. par M. Boudou, sur une pierre chatonnée dans la vessie.

Le 10 Octobre 1741. il se présenta à l'Hôtel-Dieu de Paris un garçon âgé de 23 ans, qui disoit souffrir depuis dix ans de violentes douleurs, particuliérement lorsqu'il travailloit ou qu'il se fatiguoit à marcher ; ses urines se trouvoient très-fréquemment teintes de sang, & les douleurs augmentoient lorsqu'il avoit envie de les rendre, & même après avoir uriné. Le malade ayant pris quelque repos, M. Boudou Chirurgien Major de l'Hôpital le sonda, & reconnut qu'il y avoit une pierre au côté droit de la vessie.

Après l'usage des remédes généraux

&

& particuliers convenables à ſon état, M. Boudou ſe détermina à le tailler le dix-neuviéme jour du même mois par le grand appareil (*a*) : l'incision faite à l'ordinaire, il porta dans la veſſie, à la faveur d'un conducteur une tenette, & toucha la pierre qui lui parut fixe, il saiſit avec la tenette la portion de cette pierre qui pouvoit être pincée, mais au lieu d'obéir aux efforts qu'il fit pour la tirer, elle ſe briſa, & il ne put retirer que la portion compriſe entre les ſerres ou les pinces de la tenette. Ayant de nouveau introduit la tenette, il ſentit l'autre portion de la pierre, mais il lui fut impoſſible de l'embraſſer ou la ſaiſir avec la tenette, quelque mouvement qu'il fît pour cela; car lorſqu'il touchoit la pierre avec les pinces de la tenette, & qu'il vouloit les rapprocher, il s'appercevoit qu'au lieu de ſaiſir la pierre, il pinçoit quelque choſe qui lui paroiſſoit être les parois de la veſſie les plus voiſines de la pierre, ce qui le porta à croire que cette portion de pierre ſe trouvoit renfermée dans quelque cellule particuliere formée par la veſſie; il déclara ſon ſentiment aux aſſiſtans, & jugea qu'il ne convenoit point de fatiguer le mala-

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkiſtées.

(*a*) Dans lequel on ouvre le col de la veſſie juſques dans cette cavité.

de en s'obstinant de faire des efforts inutiles pour tirer cette pierre.

OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

Le malade ayant été porté dans son lit, & s'étant reposé quelque tems, il le pansa ; mais ses douleurs ne cesserent point, elles augmenterent même la nuit & il mourut le lendemain.

L'ouverture du cadavre fit connoître que M. Boudou ne s'étoit pas trompé dans le jugement qu'il avoit porté sur l'état de la pierre ; on la trouva en effet renfermée dans un sac ou chaton membraneux & proportionné au volume de cette pierre, qui n'excédoit point celui d'une très-grosse Meure, elle ressembloit par sa figure & par sa couleur à une Truffe d'une consistence très-dure ; sa surface étoit hérissée de plusieurs pointes, qui vraisemblablement causoient par leur picottement les douleurs cruelles dont le malade étoit tourmenté L'expérience néanmoins fait voir, comme le remarque M. Boudou, que les pierres chatonnées causent en général moins de douleurs que les pierres qui sont flottantes dans la vessie : aussi est-il très-rare, dit-il, de voir la surface de ces pierres hérissées de pointes, comme l'étoit celle dont il parle, & qu'on peut voir dans la Planche 3. Figures 6 & 7. avec les fragmens de cette même pierre.

Le kiste qui la renfermoit étoit placé au côté droit de la vessie, un peu au-dessus de l'orifice de l'uretère. M. Boudou ayant comparé ce qu'il avoit tiré de cette pierre avec la portion renfermée dans le chaton, jugea qu'il n'en avoit tiré que le tiers; on apperçut aussi par l'ouverture de la vessie une inflammation qui s'étoit emparée de presque tout l'intérieur de ce viscère.

Opérations qu'on a entrepris & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

XV. Observ. par le même Auteur sur le même sujet.

Ce cas n'est pas le seul, dit M. Boudou, que la pratique lui ait fourni sur le même sujet, c'est-à-dire, sur les pierres enkistées, ou plûtôt chatonnées; car toutes les surfaces de ces pierres ne sont point entiérement renfermées dans les poches qui les retiennent. Ce Chirurgien dit qu'il fut consulté en 1737. par un homme âgé de trente-trois ans, qui ressentoit des douleurs semblables à celles qui marquent l'existence d'une pierre dans la vessie. Le malade dit qu'il avoit été tourmenté de ces douleurs depuis son bas âge jusqu'à trente ans, & qu'elles avoient disparu, de maniere qu'il s'en crut entiérement délivré; dans cette idée il n'hésita pas de se marier, mais au bout de trois ans de son mariage ses douleurs se renouvellerent, & les ayant éprouvées l'espace de deux ans, il se détermina de venir des Indes à Pa-

ris pour se faire faire l'opération, espérant que par son moyen il pourroit être délivré de ses douleurs.

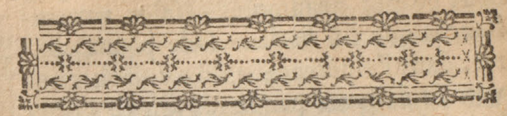
OPÉRATIONS qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.

Il arriva à Paris dans les grandes chaleurs du mois de Juin, & s'étant adressé à M. Boudou, ce Chirurgien le sonda, & reconnut qu'il avoit la pierre ; il convint avec M. Dumoulin, que le malade avoit choisi pour son Médecin, de mettre en usage les remédes généraux, & même les bains ; ces préparations durerent trois mois, ce qui parut nécessaire, tant par rapport aux grandes chaleurs de la saison, qu'eû égard aux fatigues & aux douleurs que le malade ressentoit.

Mais M. Boudou ayant sondé de nouveau le malade, reconnut que la pierre étoit placée aussi au côté droit de la vessie, au même endroit où il l'avoit sentie la premiere fois. Quelques jours après l'ayant encore sondé, & ayant reconnu la même chose, il dit à M. Dumoulin qu'il pensoit que la pierre que le malade avoit dans la vessie n'étoit point flottante, mais qu'elle étoit fixe dans un même lieu, & qu'il étoit persuadé qu'elle étoit renfermée dans quelque poche particuliere formée dans l'intérieur de la vessie, & que par conséquent l'opération seroit inutile.

Il ne put néanmoins résister aux instances que lui fit le malade pour l'opérer, dans l'espérance qu'il avoit de pouvoir se délivrer par le moyen de l'opération des douleurs qui le tourmentoient ; mais elle n'eut d'autre succès que celui que M. Boudou avoit prédit : lorsqu'il eut ouvert la vessie, & qu'il eut introduit la tenette, à l'aide du conducteur, il toucha la pierre au même endroit qu'il l'avoit sentie avec la sonde, mais il lui fut impossible de la tirer & le malade mourut trois ou quatre jours après. On ouvrit le cadavre, & on trouva que la pierre étoit chatonnée, & que la cavité qui la renfermoit avoit été formée par toutes les membranes de la vessie, qui s'étoient usées à un tel point à l'endroit de cette poche, que la pierre n'étoit plus soutenue que par la portion du péritoine qui couvre la partie postérieure de ce viscère, & sans lequel elle fût tombée dans le bassin ; ce qui seroit peut-être arrivée si le malade avoit été plus long-tems sans qu'on lui eût fait l'opération : le volume de cette pierre approchoit de celui d'un œuf de poule un peu applatti.

Opérations qu'on a entrepris, & qu'on peut tenter pour tirer les pierres enkistées.



MÉMOIRE

Sur quelques obstacles qui s'opposent à l'éjaculation naturelle de la semence.

Par M. DE LA PEYRONIE.

LE vice d'éjaculation dont nous allons parler, est de deux espéces : l'un consiste dans un dérangement des vaisseaux éjaculatoires, qui ordinairement est irréparable, l'autre dépend de tumeurs ou de duretés qui se forment dans les corps caverneux, & qui affoiblissent & empêchent l'action des organes destinés à chasser la semence. Ces tumeurs sont très-difficiles à détruire ; les remédes les plus puissans qu'on employe ordinairement contre les tumeurs dures, ne produisent presque jamais aucun effet sur celles-ci.

I. OBSERV. par l'Auteur, sur un vice d'éjaculation causé par le dérangement des vaisseaux éjaculatoires, qui n'a pû être guéri.

Un homme de trente ans, qui s'étoit marié étant à l'âge de vingt-six ans, avoit eu de sa femme, plus jeune que lui de deux ans, trois enfans dans le cours de quatre années de mariage; il prit alors d'une autre femme une gonorrhée qui fut

extrêmement négligée de ſa part, à cauſe de pluſieurs voyages qu'il fut obligé de faire, & de plus fort maltraitée par pluſieurs Avanturiers auxquels il ſe confia ſucceſſivement pendant deux ans, ſans recevoir aucun ſoulagement de leurs remédes; les principaux accidens qu'il eut dans le cours de cette maladie, furent des ſuppreſſions & ardeurs d'urine, & des écoulemens très-abondans de matieres, tantôt vertes, tantôt jaunes, & très-ſouvent ſanglantes.

I. GENRE DE vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaiſſeaux éjaculatoires.

L'écoulement de ces matieres fut ſupprimé par une courſe que le malade fit à cheval, & qui lui cauſa un dépôt conſidérable ſur le teſticule droit.

Ce fut alors que je commençai à le traiter. Je lui preſcrivis un régime, des bouillons, des ptiſannes & d'autres remédes raffraîchiſſans & adouciſſans; il prit des bains, je lui fis donner enſuite des frictions mercurielles: le lait & les eaux de forges terminerent la cure. Au bout de quatre mois de ce nouveau traitement, il parut guéri parfaitement, & il commença alors à ſe rapprocher de ſa femme, dont il s'étoit ſéparé depuis le commencement de ſa maladie, il continua de vivre avec elle comme auparavant. Au bout de deux ans ſa femme n'étant pas encore devenue enceinte, elle

I. GENRE DE vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaisseaux éjaculatoires.

qui, au commencement de son mariage, le devenoit facilement, il en fut inquiet; il me fit part de sa peine, & de quelques accidens qui lui étoient restés depuis la guérison de sa chaudepisse.

1°. Dans l'éjaculation la semence n'étoit pas dardée par l'ouverture du gland comme ci-devant. 2°. Cette liqueur retenue dans le canal de l'uréthre n'en sortoit qu'en forme de bave, & à mesure que l'érection diminuoit, mais elle sortoit avec plus d'abondance lorsqu'on pressoit la verge ou l'uréthre. 3°. L'espéce de frémissement & la sensation que l'on éprouve dans le commencement de l'éjaculation (c'est-à-dire, au moment que la semence s'échappe des vaisseaux éjaculatoires) avoient la même vivacité qu'auparavant; mais ni ce frémissement ni cette sensation ne se soutenoient pas aussi long-tems.

Je crus qu'on devoit attribuer la stérilité de la femme aux obstacles qui retenoient la semence de l'homme, & qui empêchoient qu'elle ne fût éjaculée *per subsultus*, & qu'elle n'arrivât pendant l'érection jusques à l'orifice de la matrice.

Les urines sortoient facilement & à plein canal; on ne pouvoit par conséquent avoir aucun soupçon d'étranglement dans l'uréthre, ni d'aucune de ces

maladies qu'on appelle carnoſités ; car aux trois accidens près que je viens de rapporter, le mari ne ſentoit pas le moindre dérangement dans aucune de ſes fonctions.

I. GENRE DE vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaiſſeaux éjaculatoires.

Lorſqu'il fut inſtruit de ce que je ſoupçonnois pouvoir être la cauſe de la ſtérilité de ſa femme, il ne fut occupé que des moyens d'y remédier. Mais étoit-il poſſible de s'aſſurer bien poſitivement du lieu où étoit le dérangement qui s'oppoſoit à l'éjaculation de la ſemence, & de l'eſpéce de ce dérangement ? D'ailleurs n'y a-t'il pas certains vices des ſolides capables de s'oppoſer au cours naturel de la ſemence, leſquels, quoique parfaitement connus, ſont pourtant incurables ? Ces motifs m'empêcherent de lui conſeiller aucun reméde, il en chercha ailleurs : & où n'en offre-t'on pas pour les maux les moins connus & les plus incurables ? Il en prit de toutes mains pendant long-tems, & toujours ſans ſuccès ; il mourut au bout de cinq ou ſix ans d'une maladie aiguë abſolument indépendante de ſon incommodité, qui fut toujours la même juſqu'à la mort.

Je ſaiſis avec empreſſement l'occaſion de chercher la cauſe qui depuis la guériſon de la gonorrhée, s'étoit oppoſée à l'éjaculation ordinaire de la ſemence.

I. GENRE DE vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaisseaux éjaculatoires.

J'ouvris l'uréthre par le dos, c'est-à-dire, par la partie supérieure de la verge, en séparant les corps caverneux l'un de l'autre, depuis l'ouverture du gland jusqu'à la vessie. Cette ouverture me fit découvrir (a) une cicatrice sur l'éminence de la portion du *veru montanum* qui regarde la vessie. Les brides de cette cicatrice avoient changé la direction des vaisseaux éjaculatoires, de maniere que leurs ouvertures, au lieu d'être dirigées, comme elles le sont naturellement vers le bout de la verge, l'étoient dans le sens contraire, c'est-à-dire, vers le col de la vessie; de sorte qu'il falloit nécessairement, eu égard au contour de ces canaux, & à la position de leurs ouvertures, que dans l'éjaculation, la semence, qui naturellement est dirigée vers le bout du gland, fût refléchie vers le côté droit du col de la vessie. Pour m'en assurer je fis des injections par les vaisseaux déférens dans les vessicules séminaires: L'injection, après avoir rempli ces deux réservoirs, suivit le contour des vaisseaux éjaculatoires, & rejaillit contre le côté droit du col de la vessie; route bien différente de celle que tient le jet de la liqueur qu'on injecte dans ces parties lorsqu'elles sont dans leur état naturel; car

(a) Voyez la Figure.

alors, comme il a été dit, le jet de la liqueur eſt dirigé vers le bout de la verge.

I. GENRE DE vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaiſſeaux éjaculatoires.

Il eût fallu, pour rétablir le cours naturel de la ſemence, détruire les brides de la cicatrice qui avoient déplacé les vaiſſeaux éjaculatoires, & qui avoient tourné leur ouvertures à contre-ſens ; il eût fallu rétablir la direction de ces vaiſſeaux pour que la ſemence fût dardée dans l'uréthre ſuivant la direction de la verge ; mais étoit-il poſſible par de ſimples remédes ou par quelque opération Chirurgique, de redreſſer ces tuyaux & de retourner ces ouvertures ? Pouvoit-on même connoître la ſingularité de ce dérangement par quelqu'autre voie que par l'ouverture du cadavre.

Cette Obſervation qui juſtifie l'impoſſibilité qu'il y a de lever certains obſtacles qui s'oppoſent à l'éjaculation naturelle de la ſemence, prouve auſſi que la direction du cours de cette liqueur eſt une condition néceſſaire pour en favoriſer l'éjaculation ; mais cette condition n'eſt pas la ſeule. On ſçait de quel ſecours eſt le tiſſu de divers plans de fibres muſculeuſes ſituées autour des racines, & même autour d'une partie de la longueur de la verge, pour preſſer les glandes & les vaiſſeaux de la ſemence, pour la verſer dans l'uréthre, & enfin pour la faire

sortir en jet du conduit de la verge.

I. Genre de vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaisseaux éjaculatoires.

La souplesse & le ressort des vaisseaux, des cellules & des fibres qui entrent dans la composition des corps caverneux, sont encore une condition nécessaire pour l'éjaculation.

La description de tous ces muscles, & le méchanisme de leurs mouvemens & de leur action qui appartiennent à l'œconomie animale, ne sont pas l'objet de ce Mémoire. Nous devons remarquer seulement que ces organes singuliers sont sujets à des tumeurs dures qui ressemblent à des espéces de nœuds ou de ganglions, qui s'étendent quelquefois en forme de chapelets d'un bout jusqu'à l'autre de ces deux corps. Lorsque cela arrive, la verge n'est point droite dans l'érection, elle est au contraire pleine de bosses qui la courbent & la défigurent; si l'érection est très-forte, elle est quelquefois accompagnée de douleur; & quoiqu'il se fasse une effusion de la semence par les vaisseaux éjaculatoires, aussi vive, & peut-être aussi sensible que dans l'état naturel, la semence n'est point éjaculée par la verge, elle sort en forme de bave par l'ouverture du gland; & cette bave, pour ainsi dire, ne commence à paroître que long-tems après qu'on a senti l'impression de l'éjaculation inté-

tieure qui appartient aux vaiſſeaux éjaculatoires, parce que la liqueur n'eſt pouſſée que foiblement vers le gland par l'impuiſſance ou le défaut d'action des organes qui opérent cette fonction.

I. GENRE DE vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaiſſeaux éjaculatoires.

II. OBSERV. par l'Auteur, ſur un vice d'éjaculation cauſé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

Un homme de quarante-huit ans qui étoit dans ce cas, vint me conſulter, après avoir été trois ans entre les mains de Médecins & de Chirurgiens de réputation, qui avoient épuiſé ſur lui tous les remedes intérieurs & extérieurs que l'on a accoûtumé d'employer dans les tumeurs dures & indolentes. Tout avoit été mis en œuvre ſans le moindre ſuccès, les ſeuls remedes mercuriels n'avoient pas été employés. Quoique le malade n'eût eu qu'une ſeule & légere chaude-piſſe dans ſa jeuneſſe, & qu'il aſſurât qu'elle avoit été traitée & guérie dans le cours d'un mois par un habile homme; je crus que ces duretés pouvoient être vénériennes, ou que, ſans qu'elles le fuſſent, elles pourroient céder au Mercure comme à un puiſſant réſolutif, mais j'eus alors pour ce remede plus de confiance qu'il n'en méritoit.

A la ſuite d'un long régime, des bains, & autres remedes préparatoires, je lui preſcrivis les frictions : on les donna dans toutes les régles, le malade eut un flux de bouche abondant, il reçut une

I. GENRE DE vices d'éjaculation qui dépend du dérangement des vaisseaux éjaculatoires.

grande quantité de Mercure, & il resta dans l'usage du remede aussi long-tems que ceux qu'on guérit tous les jours avec les plus grand succès des véroles les plus rebelles, & les plus invéterées.

Au sortir de ce traitement, il se mit à l'usage du lait; sa santé qui avoit été un peu altérée par le remede, fut dans deux mois parfaitement rétablie; mais les duretés de la verge resterent telles qu'elles étoient auparavant, & firent même par la suite quelques progrès.

Voilà donc encore un exemple d'un vice d'éjaculation, lequel dépend des corps caverneux; ce vice, comme dans le cas précédent, s'opposoit à l'éjaculation, & de plus à une érection parfaite; il n'a cédé à aucun des remedes qu'on a employés.

J'ai vû un très-grand nombre de personnes qui avoient de ces espéces de duretés dans différentes parties des corps caverneux, mais je n'en ai point trouvé d'aussi considérables que celles que je viens de décrire.

Je n'ai jamais vû que ces duretés s'opposassent au cours libre de l'urine, excepté dans de fortes érections: à la vérité une forte érection peut elle seule empêcher l'urine de couler; mais ces tumeurs causent toujours quelque changement

dans les érections de la verge & dans les éjaculations extérieures de la semence.

II GENRE DE vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

Il paroît naturel que les étranglemens de l'uréthre qui gênent le cours des urines soient aussi un obstacle à l'éjaculation de la semence, puisque c'est une route commune à ces deux liqueurs ; cependant il arrive quelquefois que des personnes attaquées de rétention d'urine par des étranglemens de l'uréthre, éjaculent la semence par l'ouverture du gland avec une liberté entiere. Dans ce dernier cas, il faut nécessairement que l'étranglement soit placé à la naissance de l'uréthre vers le col de la vessie, & que les ouvertures des vaisseaux éjaculatoires soient libres; car si les étranglemens de l'uréthre sont en deçà de ces ouvertures, l'obstacle doit être commun à l'urine & à la semence.

Si une des tumeurs dures du corps caverneux est située vers le milieu du corps caverneux droit, la verge au lieu de se dresser en ligne droite, décrira un arc dont la courbure sera du côté droit ; si la dureté est du côté gauche, la courbure sera de même du côté de la dureté.

Si le ganglion, le chapelet ou la dureté est dans la partie des corps caverneux qui regarde le périnée, la verge se courbera en bas, & elle se courbera en haut

si la dureté est à la partie du corps caverneux qui répond à l'os pubis.

II. GENRE DE vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

La courbure est toujours du côté où est la maladie : en voici vraisemblablement la raison : l'érection dépend de la dilatation ou du gonflement des cellules des deux corps caverneux ; s'ils se gonflent également, l'un des deux corps caverneux ne l'emportant pas sur l'autre, ils concourront également à la même action, & l'érection devra se faire en ligne droite, mais si une dureté ou un desséchement dans quelque portion de l'un des deux corps caverneux, empêche la dilatation des cellules de cette portion, le corps caverneux sera dans cet endroit bridé, durci ou desséché ; il s'y fera un enfoncement, qui sera le centre de la courbure. Cette maladie, qui n'est point rare parmi les hommes d'un âge avancé, sur-tout parmi ceux qui se sont trop abandonnés à la vivacité de leur tempérament, est aussi quelquefois la suite de la maladie vénérienne, comme on va le voir. J'ai vû un grand nombre de personnes, lesquelles, avec des accidens véroliques non équivoques, avoient en même-tems de pareilles duretés : les ayant traitées par les frictions mercurielles, j'ai observé que tous les accidens véroliques se sont dissipés, les malades ont été par-

faitement guéris; mais ils ne l'ont pas été des duretés du corps cavernenx, lesquelles, pour l'ordinaire ont resté dans le même état où elles étoient avant le traitement.

II. GENRE DE vices d'éjaculation causé par des tumeurs formées dans les corps caverneux.

La résistance que ces duretés opposent au spécifique, me fait penser que par rapport à la guérison, on pourroit les mettre au rang de certains restes de maladies vénériennes, tels que sont ces dartres, ces douleurs vagues ou fixes, & ces écoulemens ou gonorrhées qui résistent aux frictions mercurielles & à tout autre spécifique de la vérole, & qui, quand elles sont curables, ne guérissent ensuite que par d'autres remedes appropriés à chacune de ces maladies particulieres. Les frictions enlevent le virus vénérien qui, pendant qu'il existe, empêche que ces maladies ne puissent être guéries par les remedes qui leur sont propres. C'est en vain qu'on les attaqueroit avant que le virus soit éteint; mais le virus étant détruit, ces remedes peuvent produire leur effet, & dissiper ces affections.

Si ce que j'ai déja observé dans trois occasions, se trouve confirmé par une suite d'Observations; j'ai lieu de croire que les eaux de Baréges sont peut-être le véritable spécifique de ces duretés; & que les tumeurs de ce genre, que j'ai regar-

II. GENRE DE vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

dées comme incurables, parce qu'elles n'avoient point cédé à tous les remedes qu'on avoit tenté, n'auroient peut-être pas résisté à ces eaux ; ces sortes de duretés que j'ai traitées ont ordinairement résisté à tout, excepté à ces eaux.

Ces duretés ne sont ni douloureuses ni dangereuses ; mais, comme nous l'avons dit, elles gênent l'érection, empêchent l'éjaculation, & sont par-là des causes de stérilité. Ne sont-ce pas d'assez grands inconvéniens pour nous obliger d'en chercher, & d'en publier le remede ?

III. OBSERV. par l'Auteur, sur un vice d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux, guéri par les eaux de Baréges.

J'ai travaillé long-tems sans le trouver ; c'est inutilement que j'ai employé les émolliens & les résolutifs de toutes les espéces. Le seul qui ait quelquefois, mais très-rarement, procuré quelque soulagement, c'est le Mercure sur-tout en frictions. A force de voir un grand nombre de personnes ausquelles j'avois conseillé des remedes pour cette maladie, se rebuter de les continuer ; je me rebutai moi-même d'ordonner aux nouveaux malades qui me consultoient, les remedes dont je m'étois si souvent servi sans succès. Quoique j'eusse inutilement mis en usage les eaux de Balaruc, celles de Bourbon & de Bourbonne, j'imaginai pourtant que celles de Baréges pourroient être plus efficaces, & je trouvai

une occasion favorable d'en faire l'essai.

II. GENRE DE vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

Un homme de soixante ans, qui avoit besoin des eaux de Baréges, pour une ancienne blessure, me consulta aussi pour des duretés pareilles à celles dont je viens de parler, elles étoient situées à l'endroit où les racines du corps caverneux vont se réunir vers le pubis pour former la verge. Ces duretés dont on ne pouvoit connoître exactement l'étendue à cause de leur profondeur, s'étendoient un bon pouce en deça de l'union des os pubis, & gênoient en cet endroit le corps caverneux, au point que dans l'érection, la verge décrivoit un arc courbé vers la partie supérieure du pubis. Dans les fortes érections il y avoit des momens où le malade sentoit vers la dureté un tiraillement douloureux. Outre ce vice d'érection, les duretés empêchoient l'éjaculation, la semence dardoit intérieurement, ainsi que dans l'homme qui fait le sujet de la premiere Observation, & elle ne sortoit de l'uréthre qu'en bavant, & après que l'érection avoit un peu diminué.

Pendant que le malade guérissoit, par le secours des eaux, de son ancienne blessure, il prit la douche sur la dureté dont nous avons parlé, & on s'apperçut que durant le cours d'une saison de ces eaux, la dureté avoit diminué considérable-

II GENRE DE vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

ment : cette premiere marque de succès engagea le malade à suivre le même remede ; les douches réitérées durant la saison suivante, acheverent de fondre cette dureté, les érections reprirent leur ancienne forme, & la semence son éjaculation naturelle.

IV. & V. OBSERV. par l'Auteur, sur le même vice, guéri par le même remède.

Cet exemple me détermina à conseiller les eaux de Baréges à deux autres personnes attaquées du même mal ; elles n'avoient jamais eu aucune maladie vénérienne, les eaux ont opéré sur ces deux malades une guérison parfaite.

VI. OBSERV. par l'Auteur, sur le même vice guéri par le même remede.

Ces succès étant parvenus à la connoissance d'un homme de cinquante-cinq ans, qui, avec de pareilles duretés à la verge, avoit des accidens dépendans d'anciennes maladies vénériennes qu'il avoit eues dans sa premiere jeunesse, il se détermina de son propre mouvement à aller aux mêmes eaux pour les duretés de la verge, il y prit la douche inutilement ; les duretés, & les autres accidens vénériens augmenterent, au point qu'il fallut trois mois après son retour de Baréges, lui donner des frictions mercurielles : tous les accidens vénériens, hors les duretés, furent parfaitement guéris par le Mercure. Après que le malade fut entiérement rétabli, je lui conseillai de retourner à Baréges ; il y prit encore la

douche, & en revint parfaitement guéri des duretés qui avoient resisté à ce même remede pendant que le sang étoit infecté du virus vénérien.

II. GENRE DE vices d'éjaculation causé par des tumeurs dures formées dans les corps caverneux.

J'ai cru que cette derniere Observation pouvoit m'autoriser, comme je l'ai déja avancé, à mettre certaines duretés du corps caverneux au rang de ces maladies, lesquelles, quoique vénériennes, ne cédent point au Mercure seul, mais qui guérissent par des remedes particuliers, lorsque le sang a été purifié par le Mercure, & qui au contraire résistent à ces mêmes remedes, lorsqu'ils sont administrés pendant que le sang est infecté du virus vénérien.

SUR LE MÊME SUJET

Par M. PETIT

Vice d'éjaculation causé par le rétrécissement de l'urethre, guéri par le moyen d'une incision faite a cette partie.

J'Ai été consulté plusieurs fois par des personnes qui ne se plaignoient d'autres maladies que de celle de ne point éjaculer la matiere séminale par l'uréthre dans le tems du coït; de maniere que, quoiqu'ils eussent presque toutes les sensations & tous les mouvemens qui accompagnent naturellement l'éjaculation,

il ne sortoit rien, & le bout de la verge se trouvoit sec.

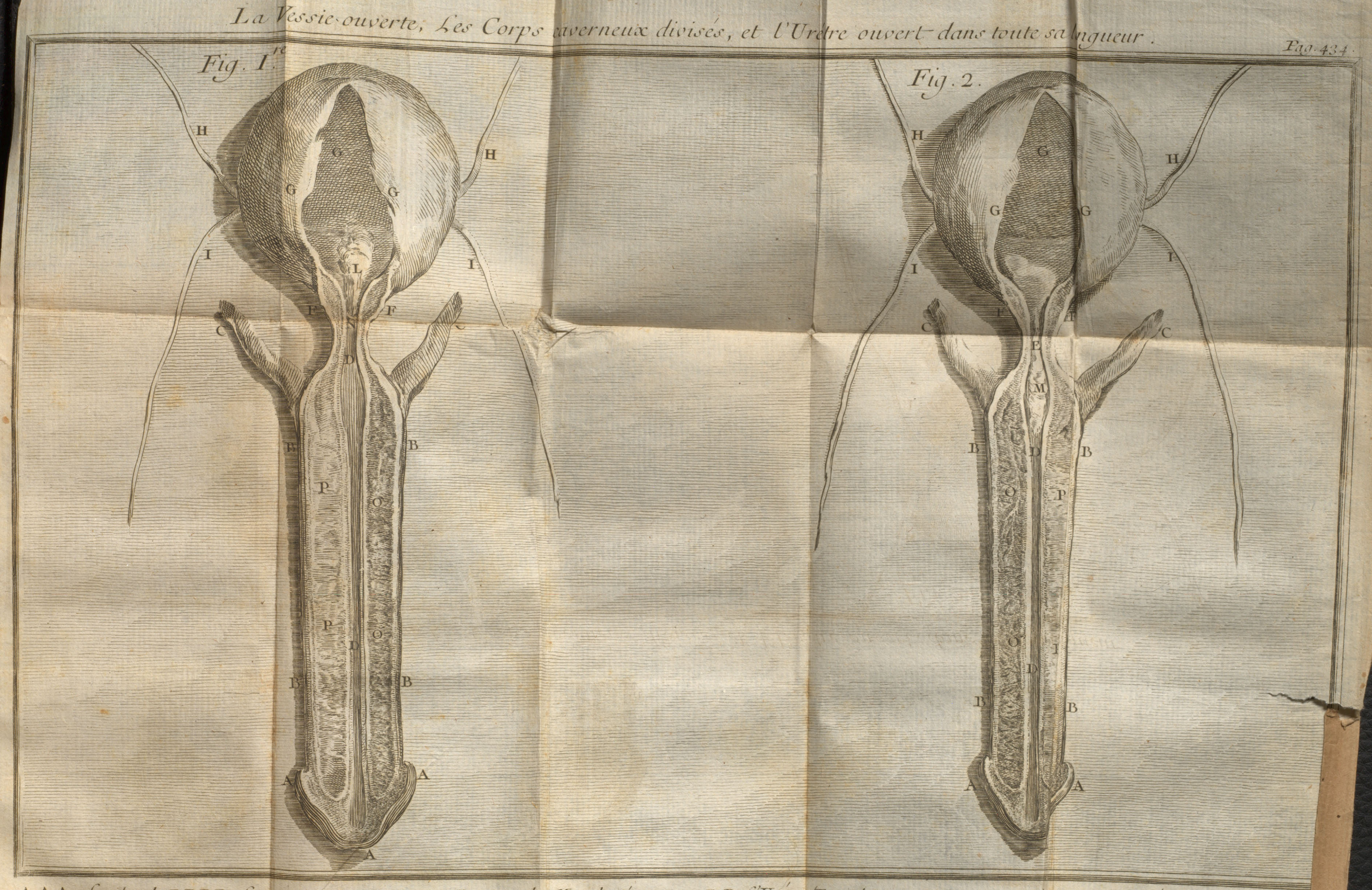
VICE d'éjaculation causé par le rétrécissement de l'uréthre.

I. OBSERV. par l'Auteur, sur ce sujet.

Je ne sçus quel conseil donner au premier qui me consulta, mais je ne lui déclarai point mon ignorance, soit pour ne pas perdre sa confiance, soit pour me donner le loisir d'examiner une maladie qui étoit alors toute nouvelle pour moi. Je me contentai de lui ordonner de vivre plus réguliérement qu'il ne faisoit. J'allai le visiter le lendemain matin, ses urines me parurent très-bien conditionnées; il eut envie d'uriner, & il en fit la fonction en ma présence; j'observai que l'urine arrivoit lentement, que les premieres gouttes couloient le long du gland, & que deux jets d'urine, partant de l'ouverture, décrivoient une double spirale à contre-sens l'une de l'autre, puis une simple courbe, & qu'ensuite la force expulsive diminuant, les urines décrivoient une seconde fois les spirales, & finissoient en coulant le long du bout de la verge, ainsi qu'elles avoient commencé.

Examen de la maladie.

Ce jour-là je reconnus seulement qu'il y avoit un rétrecissement dans le canal de l'uréthre, & je le jugeai être près du col de la vessie, parce que le malade sentoit que les urines ne trouvoient de résistance qu'en ce lieu. Cette remarque suffisoit bien pour rendre raison de la



AAA *Le gland*. BBBB *Les Corps caverneux*. CC *Portions des Muscles érecteurs*. DD *L'Urètre*. (E *fig. 2*) *le verumontanum*. FF *prostate divisée*. GGG *La Vessie ouverte*. HH *Les deux Uretères*. II *Les vaisseaux déferens*. L *La liqueur Séminale poussée dans la vessie par les vaisseaux éjaculatoires dérangés par la bride de la cicatrice*: (N *fig. 1*) M *fig. 2* *La liqueur qui sort des vaisseaux éjaculatoires, suivant sa direction naturelle*. OO *tissu spongieux de corps caverneux*. PP *La Membrane qui sépare les tissus spongieux des Corps caverneux*.

E

ſortie irréguliere de ſes urines, maladie dont il ne ſe plaignoit pas, mais elle ne m'apprenoit pas la cauſe du mal pour lequel il me conſultoit. Le lendemain je ne trouvai rien de plus dans les urines que le malade avoit rendues pendant la nuit ; il me dit qu'il avoit ſenti une pollution nocturne ; je le fis piſſer, l'urine fut beaucoup plus de tems à paroître, & l'irrégularité de ſa ſortie fut plus grande qu'elle ne l'avoit été la veille ; c'eſt ce qui arrivoit ordinairement la premiere fois que le malade urinoit après l'éjaculation ; il me dit même que lorſque l'envie d'uriner le preſſoit immédiatement après le coït, les urines ne pouvoient paſſer, ce qui l'obligeoit d'attendre quelque tems. Cette nouvelle Obſervation me découvroit quelque choſe de plus que les premieres ; mais j'eus bientôt dévoilé le reſte du myſtere, lorſqu'examinant les urines qu'il venoit de rendre j'y trouvai une cuillerée de matiere glaireuſe que je ſéparai, & que je reconnus être de la ſemence, qui, au lieu d'avoir ſuivi le canal de l'uréthre pour s'éjaculer au-dehors, étoit entrée dans la veſſie, d'où elle n'étoit ſortie qu'avec l'urine. Ces faits n'avoient point été obſervés par le malade ; il étoit dans l'erreur de croire rendre ſa ſemence par l'anus, parce

VICE d'éjaculation cauſé par le rétreciſſement de l'uréthre.

VICE d'éjaculation causé par le rétrecissement de l'urèthre.

qu'il sortoit souvent des glaires mêlées avec les matieres stercorales; mais quoique la chose ne soit pas impossible, j'avois lieu de penser autrement, par ce que pendant plusieurs jours que j'observai, il ne me parut rien de semblable dans ses excrémens, & que quand même il auroit paru quelque matiere glaireuse, ceux qui n'urinent pas facilement font des efforts accompagnés d'une espéce de Ténesme, qui exprime des glandes du *rectum* une matiere blanche & glaireuse qui peut en imposer; mais de plus la semence qui sortoit avec les urines étoit si peu changée qu'on ne pouvoit s'y méprendre.

Il me restoit cependant quelques difficultés sur ce que les urines, quoique gênées dans leur passage, avoient leur cours assez libre, & que la semence qui ne pouvoit sortir dans le tems de l'éjaculation, sortoit conjointement avec les urines, quoiqu'elle ne fût ni liquéfiée ni dispersée dans ce fluide.

Après avoir réfléchi sur ce phénoméne, je jugeai que malgré le rétrecissement du canal, l'urine pouvoit bien passer à cause de sa fluidité & de la gradation volontaire des forces qui la poussent, mais que la semence qui est visqueuse & poussée avec la vîtesse & la force

force involontaire qui fait l'éjaculation, trouvoit en ce lieu rétreci un obſtacle d'autant plus difficile à vaincre, que l'inſtant de l'éjaculation, où toutes ces parties ſont tendues & gonflées, étoit celui dans lequel les urines mêmes ne pouvoient paſſer; de ſorte que je ne m'étonnai plus de ce que la ſemence ainſi pouſſée, au lieu de ſuivre la route ordinaire, étoit obligée de réfléchir & d'entrer dans la veſſie; je conçus de plus que ſi la ſemence ſortoit enſuite avec les urines, quoiqu'elle n'eût rien perdu de ſa conſiſtence, c'étoit parce qu'au lieu d'être pouſſée avec la vîteſſe & la force involontaire qui fait l'éjaculation, elle ſuivoit la douce & volontaire impulſion communiquée aux urines; ce qui lui donnoit le tems de ſe mouler à l'anguſtie, du canal, & elle ſortoit d'autant mieux, que quand le malade urinoit, ces parties n'étoient plus tendues comme elles le ſont au tems de l'éjaculation.

VICE d'éjaculation cauſé par le rétreciſſement de l'urethre.

J'obſervai encore que la ſemence qui étoit entrée dans la veſſie, ne ſortoit pas totalement la premiere fois que le malade urinoit après l'éjaculation; il en paroiſſoit ſouvent la ſeconde, & même la 3me. fois, & toujours ſans avoir changé de couleur ni de conſiſtence; mais enſuite les urines ſortoient naturelles & pures

ce que le malade éjaculât, & alors la ſemence y reparoiſſoit de la même maniere qu'il a été dit.

Vice d'éjaculation causé par le rétreciſſement de l'uréthre.

Après avoir réitéré les mêmes obſervations, je ne doutai plus de la cauſe immédiate de cette maladie : je fis les queſtions que je crus néceſſaires pour en découvrir les cauſes premieres. Le malade n'avoit eu de maladies vénériennes qu'une ſeule chaude-piſſe, de laquelle il avoit été parfaitement traité, & n'avoit reſſenti d'autre incommodité que celle dont il ſe plaignoit alors, à laquelle dans le commencement il avoit ſi peu fait d'attention qu'il ne ſe ſouvenoit pas ſi elle étoit ſurvenue immédiatement après la guériſon de ſa chaude-piſſe, ou long-tems après ; il n'étoit pas même aſſuré ſi depuis ſa chaude-piſſe, il avoit éjaculé naturellement.

Etat de la maladie.

N'ayant aucun ſoupçon de maladie vénérienne, je ne fis d'attention qu'au vice local qui conſiſtoit dans une cicatrice difforme & criſpée placée au lieu que j'ai dit.

J'en fus aſſuré lorſque je voulus le ſonder, parce que mes tentatives furent vaines ; l'obſtacle étoit invincible ; j'eſſayai même inutilement les bougies, & prêt à prendre un autre parti, le malade fut obligé de retourner en Province, je

le perdis de vûe. S'étant marié, & désirant d'avoir des enfans, il revint me trouver deux ans après, résolu de faire tout ce que je jugerois à propos. Il me dit que depuis son départ de Paris, on lui avoit fait user de bougies, & que deux fois elles lui avoient causé des rétentions d'urines si considérables qu'il ne vouloit point en user davantage; c'est ce qui me détermina à lui faire une incision semblable à celle de la Lithotomie; je m'y déterminai d'autant plus volontiers que j'espérois moins des bougies que de l'opération. Celle-ci détruit sans retour le vice local; & les bougies, si elles sont corrosives, causent de fâcheux accidens; & si elles ne le sont point, elles ne dilatent le canal de l'uréthre que pour un tems, & la même disposition au rétrecissement subsiste; d'ailleurs pendant l'usage que notre malade en avoit fait, il avoit toujours été impossible de les passer au-delà de l'obstacle; cette derniere circonstance n'étoit pas favorable pour faire l'opération, qui est très-difficile, lorsqu'on ne peut pas introduire une sonde cannelée jusques dans la vessie.

VICE d'éjaculation causé par le rétrecissement de l'uréthre.

Après avoir préparé mon malade, je pris le tems que la vessie étoit pleine d'urine; je poussai la sonde cannelée jusqu'au lieu de l'obstacle; je coupai la peau &

Opération.

ICE d'éjaculation causé par le rétrecissement de l'uréthre.

les graisses de la longueur de deux pouces : je plongeai mon bistouri dans la cannelure de la sonde, & je la suivis jusqu'au bout, qui, n'étant point fermé, me donna la facilité de passer un trois-quarts cannelé jusques dans la vessie : en baissant la main, & prenant le contour des os pubis, j'y arrivai sans danger, & les urines parurent quand j'eus tiré le poinçon du trois-quarts. Après avoir retiré la sonde cannelée, la cannelure du trois-quarts me servit à conduire mon bistouri assez avant pour couper entiérement la partie du canal qui étoit rétrecie ; j'eus alors la facilité d'introduire une petite cannule dans la vessie, & je la laissai jusqu'à ce que le canal eût suffisamment suppuré ; alors ayant ôté la cannule, j'introduisis par la verge dans la vessie une sonde en S, par laquelle s'écouloient les urines, & sur laquelle se forma la cicatrice : le malade fut parfaitement guéri en un mois, tant de l'opération que des indispositions pour lesquelles je l'avois faite. J'ai fait la même opération à peu près dans les mêmes circonstances, & avec le même succès. Tous ceux à qui j'ai fait la boutonniere à l'occasion de la rétention d'urine, ont recouvré la liberté du canal, lorsque l'obstacle s'est trouvé compris dans l'incision.

Il n'y a pas long-tems que pour une rétention totale des urines, j'en fis une où j'eus le bonheur de trouver le vrai chemin des urines, ſans être guidé par la ſonde cannelée; je ſuivis la même méthode, & non-ſeulement le malade guérit promptement de l'opération, mais il fut délivré des deux indiſpoſitions qui ont beaucoup de rapport à celles qui font le ſujet principal de ce mémoire.

VICE d'éjaculation cauſé par le rétreciſſement de l'uréthre.

II. OBSERV. par l'Auteur, ſur la même maladie, avec une rétention d'urines guérie par la même opération.

Depuis quinze ans à la ſuite d'une chaude-piſſe, qui avoit été fâcheuſe par le gonflement des hémorrhoïdes & des vaiſſeaux voiſins; ce malade n'urinoit qu'avec peine, & d'un jet d'urine ſi menu qu'il étoit très-long-tems à vuider sa veſſie, & par impatience il ne la vuidoit pas toujours: il avoit tant de peine à éjaculer, que lorſque ſa ſemence arrivoit à l'obſtacle, elle lui cauſoit une eſpéce de douleur, & ne ſortoit par la verge qu'après que le plaiſir étoit preſque paſſé: depuis l'opération il urine à très-gros jet, ſa ſemence ſort promptement & librement, & ce qu'il ſentoit de douloureux en éjaculant, s'eſt changé en plaiſir.

Rétreciſſement de l'uréthre guéri par le moyen des bougies, légrement corroſives.

Il y a un grand nombre de perſonnes qui, après des chaudes-piſſes, n'éjaculent, ou pour mieux dire, ne rendent leur ſemence par la verge que long-tems après le plaiſir paſſé: ſi à ceux-là elle

VICE d'éjaculation causé par le rétreciſſement de l'uréthre.

n'entre point dans la veſſie, c'eſt parce que le rétreciſſement eſt près du gland, & que depuis le *veru montanum* juſqu'à l'obſtacle, il ſe trouve aſſez d'eſpace pour contenir la ſemence juſqu'à ce que l'érection ceſſe; car c'eſt alors que la ſemence ſort. Il y en a à qui le rétreciſſement eſt ſi conſidérable qu'il ſe paſſe plus d'un quart-d'heure avant que leur ſemence ſoit entiérement écoulée. J'en ai ſoulagé, & même guéri pluſieurs par le moyen des bougies faites de linge ciré, & frottées de poudre de Sabine très-fine, & en petite quantité; par ce moyen on fait ſuppurer le lieu où le canal eſt rétreci; & lorſqu'on croit avoir détruit l'obſtacle, on acheve la cure avec les bougies ſimples faites avec l'emplâtre de Céruſe brûlée, de charpie ou de Nuremberg.

On voit par ces Obſervations que les défauts d'éjaculation de cette eſpéce ſont plus ou moins conſidérables, ſelon que le rétreciſſement du canal eſt plus ou moins grand, ou plus ou moins éloigné du *veru montanum*.

On trouve dans les Mémoires de la Société d'Edimbourg (Tome I.) une Obſervation ſur un vice d'éjaculation qui étoit cauſé par trop de vigueur, & qui a été guéri par un régime rafraîchiſſant & humectant.



SUR UN ŒIL ÉRAILLÉ;

Par M. LE DRAN.

Observ. par l'Auteur.

UN jeune homme avoit eu à l'âge de huit ans une fistule lachrimale dont on lui avoit fait l'opération dans sa Province. Cette opération n'avoit pas été faite selon les régles de l'Art, car les deux paupieres qui, dans l'état naturel, se réunissent au grand angle de l'œil, étoient restées à cet angle écartées l'une de l'autre de six à sept lignes. Les larmes couloient le long de la joue, & la paupiere inférieure étoit renversée du côté du grand angle; ainsi le point lachrimal qui est à cette paupiere étoit resserré, & peut-être même que les deux points lachrimaux étoient inutiles.

Six ans après, une autre difformité se joignit à cette premiere; il se forma dans le tissu cellulaire qui est entre la conjonctive & la paupiere inférieure, une tumeur dure qui s'accrut peu à peu, & qui dans l'espace de trois ou quatre ans de-

OPÉRATIONS pratiquées pour rétablir le grand angle de l'oeil.

vint grosse comme une olive. C'est en cet état que le jeune homme me fut amené au mois de Juillet 1739. il avoit alors dix-huit à dix-neuf ans. La tumeur qui étoit dans l'épaisseur de la paupiere, s'étendoit depuis la moitié de cette paupiere jusqu'au grand angle de l'œil, où elle paroissoit confondue avec la caroncule; elle remplissoit l'espace que l'écartement des paupieres laissoit entre-elles. Elle excédoit un peu le rebord de la paupiere, qui par-là s'étoit renversée beaucoup plus encore qu'elle ne l'étoit avant la naissance de cette tumeur. Le tout ensemble faisoit une difformité si grande, que le jeune homme n'osoit presque se montrer.

Ma premiere attention fut d'emporter la tumeur qui étoit dans l'épaisseur de la paupiere. Je préparai le malade par une saignée, & par quelques jours de diete. Pour opérer, je le plaçai sur une chaise à dos, & je fis assujettir la tête par un Aide-Chirurgien ; alors j'accrochai la tumeur avec une hérigne pour l'assujettir, & je la séparai de la conjonctive avec une lancette ronde, bien tranchante & fixée dans sa châsse : Je la détachai ensuite de la paupiere avec la même lancette, & je l'emportai, ne laissant qu'un peu de chair fongueuse, qui me paroiss-



A. *Tumeur dans l'épaisseur de la Paupiére.*

B. *La Paupiére renversée.*

C. *Point lacrimal inférieur.*

D. *Ancienne cicatrice.*

Simonneau sculp.

ſoit être confondue avec la caroncule.

Cela ne ſaigna que quelques minutes, parce que je fis laver la plaie avec une légere eau alumineuſe. Pendant les trois premiers jours, je fis pour tout panſement baſſiner ſouvent l'œil avec l'eau de Guimauve, & par la ſuite on l'humecta de même avec une légere eau de Couperoſe. En dix ou douze jours la plaie fut entiérement guérie. Pendant ce tems la paupiere miſe à ſon aiſe ſe releva & ſe reſſerra un peu par elle-même; & la cicatrice qui ſe fit entre la conjonctive & cette paupiere, la reſſerra encore. Ainſi elle ne reſta renverſée que du côté du grand angle, depuis l'ancienne cicatrice juſqu'à quatre ou cinq lignes en deçà du point lachrimal : ce renverſement, comme on l'a dit, venoit de la maniere dont la premiere opération avoit été faite. Quoique toute la difformité ne fût pas effacée, je fus deux mois ſans y toucher, pour laiſſer raffermir la cicatrice.

OPÉRATIONS pratiquées pour retablir le grand angle de l'oeil.

Au bout de ce tems, je crus devoir achever ce que j'avois commencé. Mon intention étoit de couper le petit bord de l'une & de l'autre paupiere, depuis les points lachrimaux juſques par delà l'ancienne cicatrice; d'enlever toute la cicatrice, & même le peu que j'avois laiſſé de chair fongueuſe ſur la caroncu-

Opérations pratiquées pour rétablir le grand angle de l'oeil.

le qui est au grand angle ; en un mot j'avois dessein de rendre saignant tout cet espace pour en procurer une prompte réunion par la suture.

Je fis asseoir le malade sur une chaise à dos placée au grand jour, la tête assujettie par un Aide-Chirurgien.

Je pris & fixai avec une petite pincette le bord renversé de la paupiere, & commençant mon incision tout auprès du point lachrimal, je la continuai jusques sur le côté du nez, ne prenant tout au plus qu'une ligne ou deux de l'épaisseur des parties ; j'en fis de même à la paupiere supérieure, terminant l'incision sur le côté du nez à l'endroit où finissoit la premiere. J'enlevai de même toute la surface de l'espace qui étoit entre les deux incisions ; & je fis par ce moyen une plaie triangulaire, dont chaque face avoit sept à huit lignes depuis un angle jusqu'à l'autre.

Il falloit ménager l'étoffe & n'ôter, pour ainsi dire, que la surperficie du tout ; ainsi je devois être sûr de chaque coup de bistouri que je donnois pour n'en couper ni trop ni trop peu. Cependant dès que cela saignoit un peu, une seule goutte de sang me cachoit ce que je devois couper ; alors j'interrompois l'opération, j'appuyois légérement sur

la plaie un linge ſec, & quand elle ne ſaignoit plus, je continuois à couper; ainſi l'opération ne fut pas promptement faite, mais le malade étoit patient, & il vouloit guérir.

Opérations pratiquées pour rétablir le grand angle de l'oeil.

Dès que l'opération fut finie, j'approchai les lévres de la plaie l'une de l'autre, & je les aſſujettis avec deux points de ſuture. Jen fis un à deux lignes ou environ des points lachrimaux, & l'autre entre ce premier point & l'angle de la plaie. Je plaçai au-deſſus & au deſſous des points de ſuture, pour ſoutenir la peau, deux petits rouleaux de linge garnis d'emplâtre qui les attachoit à la peau; ces rouleaux furent maintenus dans leur place avec pluſieurs languettes de linge garnies d'emplâtre qui faiſoient une ſuture ſéche.

Je fis coucher le malade ſur le même côté, afin que s'il étoit poſſible, les larmes s'écoulaſſent par le petit angle de l'œil, & qu'elles ne mouillaſſent pas la plaie. Avec cette précaution, je me flattois de procurer une prompte réunion de tout ce que j'avois aſſujetti avec ſa ſuture; mais il n'y eut que le fond qui ſe réunit en partie; les lévres extérieures ne ſe réunirent point, & au bout de deux jours je vis qu'il y avoit une légere ſuppuration. J'ôtai les languettes d'emplâ-

OPÉRATIONS pratiquées pour rétablir le grand angle de l'oeil.

tre, qui, étant humectées, ne tenoient que fort peu, & j'en mis d'autres ; je continuai ainsi à renouveller ma suture séche dès que les emplâtres commençoient à s'humecter ; & voyant au bout de huit jours que les fils de la suture étoient lâches, je les ôtai. Je continuai pendant trois semaines le même pansement, qui consistoit seulement à renouveller souvent la suture séche, de maniere qu'elle tînt les lévres de la plaie exactement rapprochées ; & au bout de ce tems la cicatrice les a réunies de maniere qu'on n'y voit qu'une simple raye. La paupiere n'est plus renversée, ayant été relevée par le premier point de suture, & soutenue par la cicatrice.

Par ces deux opérations la difformité a été corrigée, de maniere qu'il faut y regarder avec attention pour en appercevoir les vestiges.





PRÉCIS D'OBSERVATIONS SUR LES CORPS ÉTRANGERS ARRESTÉS DANS L'ŒSOPHAGE;

Avec des Remarques ſur les moyens qu'on a employés, ou que l'on peut employer pour les enfoncer ou pour les retirer.

Par M. HEVIN.

PARMI les différens corps étrangers qui s'arrêtent dans l'œſophage, il y en a qui peuvent être chaſſés dans l'eſtomach, & qui peuvent enſuite paſſer aiſément par les premieres voies; telles ſont les ſubſtances qui peuvent être amollies, atténuées ou digérées dans l'eſtomach; tels ſont auſſi les corps durs & indiſſolubles dont la forme & le volume peuvent leur faciliter le paſſage par la

Quatre cas à conſidérer par rapport aux corps étrangers qui s'arrêtent dans l'œſophage.

1. Les corps étrangers qu'on peut enfoncer dans l'eſtomach ſans danger.

2. Les corps qu'il faut retirer.

3. Les corps qu'il faudroit retirer, & qu'on est obligé d'enfoncer.

4. Les corps qui ne peuvent être retirés ni enfoncés, ni être rejettés par les voies naturelles.

voie des intestins; ainsi lorsqu'il est plus facile de pousser ces corps que de les retirer, on peut se déterminer à les enfoncer dans l'estomach. Il y en a d'autres qui par leur dureté, & par leur figure angulaire, inégale ou tranchante, sont capables de piquer, de déchirer ou de couper les parties qu'ils touchent, & qui pour cette raison doivent toujours être retirés, s'il est possible, pour éviter le désordre qu'ils pourroient causer si on leur faisoit prendre une autre voie. Cependant ou est quelquefois contraint, malgré ce danger, de les enfoncer dans l'estomach, parce qu'on ne peut pas les retirer, & que leur présence dans l'œsophage met la vie du malade dans un péril éminent. Enfin il y a des corps avalés ou arrêtés dans l'œsophage qu'il est impossible de retirer, & qui ne peuvent, lorsqu'ils sont enfoncés dans l'estomach, être rejettés par les voies naturelles. Ce dernier cas est quelquefois suivi d'accidens très-fâcheux, dans lesquels la Chirurgie peut encore être d'une grande ressource.

PREMIER CAS.

Les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage qui peuvent être poussés dans l'estomach.

Les corps étrangers qui peuvent, sans

qu'il en arrive d'accidens, être chassés par les premieres voies, sont principalement les petits os qui n'ont ni pointes ni inégalités capables de blesser l'estomach ou les intestins, des portions de substances cartilagineuses, de petites piéces de monnoye ou jettons d'or, d'argent, & même de cuivre, des balles de plomb, de petites boules de verre & de crystal, des noyaux qui ont une surface égale, des morceaux de chairs, de fruits, de croutes de pain, &c. Les Observateurs sont remplis d'exemples de différens corps de ce genre qui se sont engagés dans l'œsophage où ils ont causé de fâcheux accidens, dont les malades ont été délivrés sans aucune suite fâcheuse, lorsque ces corps ont été chassés dans l'estomach.

I. CAS.

I. OBSERV. par M. PERROTIN Chirurgien à la Fléche, sur une grosse croute de pain poussée dans l'estomach par le moyen de la bougie.

M. PERROTIN a communiqué à l'Académie une Observation, dans laquelle il rapporte qu'un homme qui n'avoit plus de dents avala une grosse croute de pain dur, qui s'arrêta à la partie inférieure de l'œsophage, où elle bouchoit si exactement le passage aux alimens solides & liquides, qu'il les rejettoit aussi-tôt qu'il les avoit pris; cette croute ne put être ébranlée par les efforts violens que le malade faisoit pour rendre les alimens qu'il avaloit, ni par

I. CAS. ceux qui étoient occasionnés par l'irritation que causoit la croute. Ce ne fut qu'au bout de trente heures que le malade se détermina à aller chez Monsieur PERROTIN chercher du secours : ce Chirurgien, instruit de toutes ces circonstances, prit une bougie pareille à celles dont se servent les Commis aux Aides pour faire leurs visites dans les caves, il l'introduisit dans l'œsophage, après l'avoir trempée dans l'huile, & enfonça le corps étranger très-facilement dans l'estomach.

Morceaux de chair engagés dans l'œsophage.

Les personnes avides sont souvent exposées aux mêmes accidens en avalant des morceaux de chairs qui ne sont pas suffisamment mâchés. AMBROISE PARÉ (*a*) semble s'égayer à nous raconter l'histoire d'un Compagnon Tailleur qui pensa être suffoqué par un morceau de boyau, qu'il n'avoit pas voulu se donner le tems de mâcher, afin de tirer une meilleure part d'un plat de trippes qu'il mangeoit avec ses camarades ; le morceau s'arrêta au milieu de l'œsophage, PARÉ le poussa promptement dans l'estomach par le moyen d'un porreau & de quelques coups de poing sur le dos. FORESTUS (*b*) rapporte une histoire à

(*a*) Lib. 1. cap. 2.
(*b*) Lib. 15. Obs. 28.

I. CAS.

peu près ſemblable; mais les accidens, quoique fâcheux, ne furent pas ſi preſſans. Une fille avala ſans mâcher des boyaux de bœuf durs & ténaces, qui lui boucherent l'œſophage, de façon qu'elle fut trois jours ſans pouvoir rien faire paſſer dans ſon eſtomach. SCHENKIUS (*a*) a vû auſſi deux perſonnes qui penſerent être ſuffoquées par de gros morceaux de viande dure & enfumée qu'elles avoient avalés avec précipitation.

Morceau de cuir arrêté dans l'œſophage, & chaſſé par en bas.

Le cuir, ſur-tout le cuir ſouple, peut encore être mis au rang des corps étrangers qui de leur nature ne ſont pas nuiſibles, & que l'on peut enfoncer dans l'eſtomach ſans en craindre les ſuites; c'eſt le parti que prit FABRICE DE HILDEN (*b*) pour délivrer un Cordonnier de Cologne d'un morceau de cuir que cet artiſan avoit avalé en riant, & qui alloit l'étouffer ſi FABRICE n'eût au plutôt débarraſſé l'œſophage. Il ſe ſervit d'une ſonde courbe d'argent pour enfoncer ce corps étranger dans l'eſtomach. Ce morceau de cuir ne ſortit par l'anus que plus de ſix mois après.

On conçoit bien que des morceaux de fruits gros & ſolides qui ne ſont pas aſſez mâchés peuvent auſſi s'engager aiſé-

(*a*) Lib. 3. Obſ. 4.
(*b*) Cent. 1. Obſ. 31.

I. CAS.

Morceaux de fruits arrêtés dans l'œſophage.

ment dans l'œſophage : en effet, SCHENKIUS (*a*) rapporte qu'une femme groſſe mangea avec beaucoup d'avidité, & preſque ſans mâcher, des pommes vertes très-dures, dont quelques portions s'arrêterent un peu au-deſſous du pharinx ; & la mirent dans un extrême danger de ſuffocation : On voit dans M. DE LA MOTTE (*b*) qu'une nourrice eut l'imprudence de donner une dragée à ſuccer à un enfant de ſix jours, l'amande s'engagea dans le goſier, & cauſa des accidens qui firent craindre beaucoup pour la vie de l'enfant.

Corps étrangers du genre des alimens arrêtés dans l'œſophage, & qui ont cauſé la mort.

Tous les différens corps du genre des alimens dont nous venons de parler, & qui s'arrêtent dans l'œſophage, ne ſont ordinairement dangereux que par leur volume, mais ils n'en ſont pas moins redoutables ; car il y en a qui effectivement ſont ſi gros qu'ils peuvent cauſer très-promptement la mort.

II. OBSERV. par M. LE DRAN, ſur un gros morceau de viande qui ſuffoqua la perſonne dans l'inſtant.

M. LE DARN nous a fait part d'une Obſervation, où il dit qu'un homme avala un morceau un peu gros d'une éclanche de mouton qui s'arrêta dans l'œſophage ; cet homme ſe retira de la compagnie pour tâcher de le rejetter ; ceux qui étoient préſens ne s'étoient point

(*a*) Lib 3. Obſ. 4.
(*b*) Tom. 4. Obſ. 332.

pperçus de l'accident, ils crurent qu'il étoit sorti pour satisfaire à quelques besoins ordinaires ; il resta sans secours & fut étouffé. La compagnie étonnée de ce qu'il ne revenoit point, commença à s'inquiéter ; on fut le chercher, & on le trouva mort appuyé contre un mur.

I. CAS.

FABRICIUS HILDANUS (*a*) donne sur ce sujet deux Observations remarquables, il parle dans l'une d'un enfant qui fut suffoqué par un morceau de gâteau, & dans l'autre d'un homme qui avala en déjeunant un morceau de coëne de jambon grillée, & saupoudrée de mie de pain, de sel & de poivre ; ce morceau de chair s'engagea dans le pharinx, & causa aussitôt de vives douleurs, des frissons, des convulsions, enfin la mort. Le même accident arriva à un jeune homme dont parle BECKERUS (*b*) il voulut avaler sans mâcher un très-gros morceau de viande ; ce morceau s'arrêta à la partie supérieure du gosier, & le suffoqua sur le champ.

Suffocation arrivée par un morceau de gâteau.

Par des morceaux de viande.

Il y a beaucoup de personnes qui s'exposent volontairement au danger, & qui ont le sort de cet homme, qui, au rapport de WIERUS (*c*) entreprit d'ava-

Par un œuf entier.

(*a*) Cent. 1. Obs. 35.
(*b*) BONETI Med. Sept. de Oesoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 10.
(*c*) De præstig. dæmon. lib. 4. cap. 2.

I. CAS. ler un œuf entier; l'œuf s'arrêta dans l'œsophage, & comprima si fort la trachée-artère, que ce téméraire fut suffoqué dans le moment.

Par des fruits. Il semble, lorsque l'on consulte les Observateurs, que les fruits qui s'embarrassent dans l'œsophage soient, à cause de leur solidité, sans doute, plus dangereux que les autres sortes d'alimens. En effet, on comprend facilement que quand ils s'engagent fortement dans l'œsophage, ils doivent comprimer la trachée-artère, & intercepter entiérement la respiration.

III. OBSERV. par M. PUZOS, sur la mort d'un enfant causée par une chataigne qui le suffoqua.

M. PUZOS nous a rapporté qu'un enfant à qui on avoit indiscrettement donné une chataigne, voulut l'avaler toute entiere, elle s'arrêta dans le gosier; les accidens furent si pressans dans le moment, qu'il fut impossible de le secourir assez-tôt, & de lui sauver la vie.

Une jeune garçon fut étouffé aussi par une poire qu'il avoit jetté en l'air pour la recevoir avec la bouche (*a*). Une femme mourut subitement d'une poire crue qu'elle avala sans manger (*b*). Un Musicien qui chantoit fut étranglé par une figue que quelque imprudent lui jetta de

(*a*) SUETON & SCHENKUS lib. 2. de Suffoc. Obs. 1.

(*b*) RHODIUS Cent. 2. Obs. 50.

loin dans la bouche (*a*).

I. CAS.

Corps durs qui ont passé sans peine par l'œsophage, ou qui s'y sont arrêtés avec danger, & qui ont ensuite passé facilement par le canal des intestins.

Nous avons remarqué que les corps durs qui ont un volume & une figure qui leur permettent de passer facilement par le canal intestinal sont peu à craindre, lorsqu'ils sont arrivés dans l'estomach, quoiqu'ils ayent passé difficilement par l'œsophage; nous en avons en effet tous les jours des exemples. FABRICE DE HILDEN (*b*) rapporte qu'un jeune homme avala un petit os, qui s'engagea dans l'œsophage, causa des convulsions très-violentes, & auroit peut-être suffoqué ce jeune homme, si FABRICE n'eût fait descendre promptement le corps étranger dans l'estomach. HELWIGIUS (*c*) donne histoire d'un enfant de trois ans, qui en jouant avec des piéces d'argent en avala deux ou trois, qu'il rendit quelques jours après, sans avoir paru incommodé en aucune façon. Il en a vû un autre qui a avoit avalé une petite clef, & de petites boulles de verre de figure oblongue & lisses, qui sortirent par la voie des selles, sans avoir causé aucun accident. FORESTUS (*d*) rapporte aussi qu'un

Os arrêté dans l'œsophage avec danger de suffocation.

Divers corps étrangers durs avalés sans accidens & rejettés facilement par la voie des selles.

(*a*) TRYPHON. in 1. Græcor. Epigram. item VARINUS, & SCHENKIUS, lib. 2. Obs. 1.
(*b*) Cent. 1. Obs. 36.
(*c*) BONETI Med. Sept. lib. 3. sect. 1. de Oesoph. affectib. cap. 10.
(*d*) Lib. 15. Observ. Schol. ad Obs. 28.

I. CAS. particulier avala trois piéces de monnoye, qui furent entraînées le troisiéme jour avec les matieres ſtercorales. Nous voyons dans GALLIEN (*a*) un fait qui paroît moins remarquable, & qu'il n'a cependant pas jugé à propos de paſſer ſous ſilence : il dit qu'une perſonne avala une piéce de monnoye qui paſſa dans l'eſtomach, & ſortit facilement par en bas. On parle auſſi dans les Ephémérides d'Allemagne (*b*) d'un enfant qui avala un florin ſans qu'il en ſoit arrivé rien de fâcheux. Il y a dans les mêmes Mémoires (*c*) un exemple de ces corps étrangers qui paroîtra peut-être un peu plus extraordinaire. Un enfant avala un anneau d'or, qui reſta ſept ſemaines dans l'eſtomach, il le rendit enfin par la voie des ſelles ; & malgré un tems ſi conſidérable, l'enfant n'en fut pas incommodé.

Fragment de piéce de monnoye qui s'eſt arrêté dans l'œſophage, & qui a cauſé de grands accidens juſqu'à ce qu'il ait été pouſſé dans l'eſtomach.

La moitié d'une piéce de monnoye un peu grande qui fut avalée par un enfant de douze ans, a mérité avec raiſon toute l'attention de WEDELIUS (*d*) parce que ce fragment pouvoit, par ſes angles ou par ſes inégalités, atirrer des accidens

(*a*) Lib. 3. de Facult. Natur. 4.
(*b*) Ann. 8. Cent. 3. & 4. Obſ. 121. (*c*) Dec. 2. ann. 10. Obſ. 6.
(*d*) BONETI Med. Sept. lib. 3. de Oeſoph. affectib. ſect. 1. cap. 9.

fâcheux : en effet, il en causa d'assez considérables tant qu'il resta engagé dans l'œsophage. Un Chirurgien ayant essayé en vain de le tirer par en-haut, prit enfin le parti de l'enfoncer dans l'estomach, ce qu'il ne fit pas sans peine ; l'enfant fut aussi-tôt guéri, & ne ressentit depuis aucun mal. L'Observation de MEEK'REN (a) sur un enfant de cinq ans, qui avala une lame de métal assez large, & de figure très-irréguliere, ne paroît pas non plus indifférente ; car un corps étranger de cette forme pouvoit produire de mauvais effets ; cependant la santé de cet enfant n'en fut point dérangée ; on ne s'apperçut pas même de la sortie du corps étranger. On peut en voir la figure dans l'ouvrage de l'auteur.

I CAS.

Lame de métal avalée sans accidens.

On est moins étonné de trouver dans les Observateurs beaucoup d'exemples de morceaux de plomb avalés, sans avoir causé de désordres : on regarde même les balles de plomb comme un remede familier dans le *miseréré* : à la vérité cette pratique est souvent dangereuse ; mais quoique nous pensions désavantageusement de ce prétendu remede, nous sommes persuadés que si ces balles sont nuisibles alors, c'est moins par elles-mêmes que par l'état des parties ma-

Morceaux de plomb avalés, & sortis par la voie des selles.

(a) Obs. Med. Chirurg. posthum, cap. 13.

I. CAS.

lades qui les retiennent, & qui en sont blessées; ainsi ces corps doivent être bien moins supects dans les autres cas. FORESTUS (a) dit que son frere THEODORE FORESTUS étant enfant avala une balle de plomb applatie, & qu'il la rendit le troisiéme jour sans en avoir reçu aucune incommodité. Un enfant de cinq ans avala un cachet de plomb assez large, qui servoit à marquer les piéces de draps; WEDELIUS (b) qui rapporte ce fait, dit que ce corps étranger causa une grande douleur, jusqu'à ce qu'il fût tombé dans l'estomach; ensuite cet accident cessa entiérement.

IV. OBSERV. par M BENOMONT, sur un plomb avalé & rendu facilement par la voie des selles.

Le fait suivant, qui nous a été communiqué par M. BENOMONT, doit encore nous rassurer sur ce genre de corps étrangers: Une jeune Demoiselle de quatorze ans avala en badinant un morceau de plomb qu'elle tenoit dans sa bouche, (c'étoit un de ces plombs que l'on met dans les bottes des manches des robbes de femme) il étoit de la largeur d'une piéce de vingt-quatre sols, & de l'épaisseur de près de trois écus, il pesoit plus de deux onces ce corps passa avec peine par l'œsophage à cause de son volume. La Demoiselle se plaignit ensuite à

(a) Obs. Med. lib. 15. Schol. ad Obs 28.
(b) BONETI Medec. Septent. de Oesoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 9.

M.

M. BENOMONT de quelques péſanteurs dans la région de l'eſtomach; ce Chirurgien lui ordonna de prendre de tems en tems un peu d'huile d'amandes douces, & quelques bols de beurre frais: le corps étranger fut rejetté le ſixiéme jour par la voie des ſelles.

I. CAS.

Quoique le cuivre ſoit plus redoutable que le plomb, comme nous le remarquerons ailleurs, à cauſe de la rouille ou verd de gris qu'il peut contracter par ſon séjour dans les viſcères; cependant il ne cauſe ſouvent aucun déſordre: quelquefois ſa malignité ſe manifeſte par des accidens aſſez fâcheux, qui à la fin ſe diſſipent ſans retour, & ſans laiſſer les moindres marques d'une mauvaiſe impreſſion. Un homme avala deux piéces de monnoie de cuivre qui s'arrêterent dans l'œſophage, & lui cauſerent pendant cinq ſemaines une grande douleur, un crachement de ſang, & une difficulté d'avaler les alimens ſolides: ces accidens ceſſerent entiérement, lorſque ces piéces de monnoie furent tombées dans l'eſtomach; néanmoins elles y reſterent pendant ſix mois, & enfin elles furent rejettées par le vomiſſement (a).

Morceaux de cuivre avalés quelquefois avec des accidens, quelquefois ſans accidens.

Monnoie de cuivre arrêtée pendant cinq ſemaines dans l'œſophage avec accidens, & enſuite ſix mois dans l'eſtomach & enfin rejettée par le vomiſſement.

Un enfant de trois ans dont parle

Chaînons de

(a) A JOH. MULENI THOMÆ BARTHOL.

I. CAS. cuivre avalés avec peu d'accidens.

WIDMARKLER (*a*) fut encore plus heureux ; car ayant avalé deux chaînons d'airain, chacun d'un pouce de diamétre, il en fut quitte pour quelques douleurs que ces chaînons lui causerent en passant dans l'œsophage, & qui disparurent aussi-tôt que ces corps furent descendus dans l'estomach, & on n'a pas même sçu quand ils ont été rejettés.

On voit même par quelques exemples que ces corps peuvent demeurer fort long-tems dans les premieres voies sans causer aucun désordre sensible. Nous venons de donner l'histoire d'un homme qui a gardé dans son estomach pendant six mois deux piéces de monnoie de cuivre qu'il avoit avalées. L'observation suivante est plus surprenante : Un enfant de huit ans rendit par l'anus un jetton de cuivre qu'il avoit avalé un an auparavant. AMATUS LUSITANUS (*b*) dit que ce jetton n'avoit causé à l'enfant aucune incommodité.

Jetton de cuivre avalé & gardé un an sans accidens.

Ce fait est véritablement remarquable ; parce que ce jetton étoit de cuivre ; il semble que s'il eût été d'or, on en seroit moins surpris ; cependant HOECHSTETTERUS (*c*) rapporte qu'un jeune homme

Piéce d'or qui s'est arrêtée dans l'œsophage, & qui y a causé des accidens.

(*a*) BONETI Med. Sep. de Œsoph. affectib. lib. 3. sect. 1. cap. 9.
(*b*) Cent. 2. Curat. 69.
(*c*) Dec. 6. cap. 10.

qui avoit mal aux dents mit dans sa bouche un ducat d'or de Portugal, dans l'idée où il étoit que l'or a la vertu d'appaiser les douleurs de dents; il s'endormit, & avala ce ducat sans s'en appercevoir; à son réveil il ne retrouva point cette piéce dans sa bouche, il ne put se persuader d'abord qu'il l'eût avalée; mais quelques mois après sa voix devint rauque, & il tomba dans un amaigrissement qui l'obligea d'avoir recours aux Médecins & aux Chirurgiens, mais ils ne purent sentir cette piéce, ni avec les doigts, ni avec les instrumens; elle sortit au bout de deux ans par la bouche; une de ses faces étoit blanche comme si on l'eut frotté de vif argent ou mercure.

I. CAS.

Il paroît cependant qu'un aussi long séjour de ces piéces de monnoie dépend plutôt de quelques circonstances extraordinaires, que la difficulté que ces corps peuvent avoir à sortir de l'estomach par le pylore, & à parcourir le canal intestinal. Cette remarque est appuyée par un très-grand nombre d'Observations, & entre autres par celle que l'on trouve dans M. DE LA MOTTE (*a*). Un enfant avoit avalé trois liards qui s'engagerent dans l'œsophage; ce Chirurgien les fit tomber dans l'estomach par le moyen

Monnoïes de cuivre avalées & rendues fort promptement par la voie des selles.

(*a*) Obs. Chirurg. tom. 4. Obs. 332.

d'un porreau, & ils furent rejettés dès le lendemain.

I. CAS.

Moyens dont on se sert pour enfoncer dans l'estomach les corps arrêtés dans l'œsophage.

L'industrie a suggéré de tous tems différens moyens pour débarrasser l'œsophage des corps étrangers que l'on croit pouvoit pousser sans danger dans l'estomach; car nous voyons que les Anciens & les Modernes se sont servis, les uns des porreaux & des bougies trempées dans l'huile, d'une sonde courbe d'argent ou de plomb, d'un filet de fer ou de leton plié & trempé dans le plomb fondu; pour former à l'extrémité de ce fer une espéce de petit maillet; les autres font avaler au malade de gros morceaux de quelque aliment, comme une tige de laitue, un navet, un morceau de biscuit, une croute ou une mie de pain tendre sans les mâcher, une figue séche retournée, des prunes dont on a ôté le noyau, & que l'on a dépouillées de leur pellicule; il y en a même qui se servent d'une balle de plomb ou d'un gros grain de chapelet attaché à une cordelette, d'un morceau de chair de bœuf, ou d'un petit morceau d'éponge neuve, grosse comme une noisette, trempée dans l'huile ou dans quelque syrop, ou enduite de miel ou de thérébentine, & liée bien sûrement par le bout d'un gros fil: Toutes ces matieres poussées par l'action orga-

nique de l'œſophage, entraînent ſouvent avec elles le corps étranger dans l'eſtomach.

I. CAS.

Remarque ſur l'uſage de l'éponge attachée à un fil.

Pluſieurs Praticiens déſapprouvent l'uſage de l'éponge, employée comme on vient de le dire, parce qu'il eſt fort difficile qu'un petit morceau d'éponge fort léger; attaché ſimplement au bout d'un fil, puiſſe forcer l'obſtacle que peut oppoſer un corps qui ferme le paſſage de l'œſophage.

Réflexion ſur les morceaux d'alimens que l'on fait avaler pour débarraſſer l'œſophage.

Il ſemble que l'on peut faire une réflexion qui n'eſt pas moins importante ſur les gros morceaux d'alimens qu'on fait avaler aux malades; car lorſque l'œſophage eſt engagé par un corps conſidérable qui ſuffoque le malade, ces morceaux contribueront, s'ils manquent d'enfoncer ce corps, à faire périr plus promptement le malade.

ſur l'uſage du porreau.

Le porreau qui ſe trouve facilement par-tout, & en tout tems, eſt un moyen fort commode & fort uſité pour enfoncer les corps étrangers qui ſont peu avancés dans l'œſophage; cependant quelques Auteurs le regardent comme peu ſûr; parce que ce légume peut ſe caſſer en ſe pliant pour s'accommoder à la figure du pharinx, les mouvemens violens de l'œſophage peuvent même contribuer auſſi à cet inconvénient.

I. CAS: Sur l'usage de la bougie.

FABRICE D'AQUAPENDENTE (*a*) préfére à tous les moyens dont nous avons parlé la bougie graissée d'huile; mais il faut avoir l'attention, lorsque l'on veut s'en servir, de la faire chauffer un peu pour lui donner une consistence qui lui fasse prendre aisément la figure nécessaire pour entrer sans violence dans le canal de l'œsophage : on doit sur-tout avoir cette attention dans l'hiver, & observer que dans cette saison, le froid peut durcir promptement la cire, & que dans ce cas la bougie devenant trop roide, pourroit blesser l'œsophage, & retarder, par les irritations qu'elle causeroit dans cette partie, le succès de l'opération : le meilleur moyen pour donner à la bougie la consistence & la souplesse convenable, est de la ramollir un peu dans de l'eau, ou dans de l'huile chaude.

Sonde de plomb.

ALBUCASIS (*b*) se servoit pour pousser les corps étrangers dans l'estomach, d'une petite tige de plomb assez menue pour être fort fléxible, & qui apparemment devoit avoir vers son extrémité quelque grosseur ou bouton pour appuyer sur les corps engagés dans l'œsophage : RHASIS se servoit aussi de la tige de plomb.

Sonde d'argent

VERDUC (*c*) propose un instrument en

(*a*) Opérat. Chirurg. cap. 36.
(*b*) Chirur. Franç. de D'ALECHAMP, chap. 32.
(*c*) Operat. Chirurg. cap. 25.

quelque façon ſemblable, fait d'argent ou d'acier fléxible, de la groſſeur d'une plume à écrire, & à peu près d'un pied & demi de longueur, dont les deux bouts ſe terminent en un bouton un peu conoïde de la groſſeur d'une petite noix.

I. CAS. ou d'acier à bouton.

Nous avons vu que FABRICE DE HILDEN ſe ſervoit avec ſuccès dans ces occaſions d'une ſonde ou gros ſtilet d'argent courbe ; il avoit encore recours à divers autres inſtrumens, ſoit pour retirer les corps engagés qui n'occupoient qu'en partie le paſſage de l'œſophage, ſoit pour les repouſſer quand ils engageoient entiérement ce canal : HILDEN en a même un dont il attribue l'invention à GAUTIER HERMAN RYFF, célébre Médecin-Chirurgien à Strasbourg, & qu'il a lui-même réformé ; mais il reſtoit toujours à cet inſtrument le défaut d'être d'une matiere infléxible; M. PETIT, comme nous le verrons ailleurs, en a inventé un qui en a tous les avantages, & même pluſieurs autres, ſans avoir le défaut que nous venons de remarquer. Nous aurons lieu de parler encore par la ſuite de pluſieurs autres moyens qui ont été employés avec ſuccès pour enfoncer dans l'eſtomach les corps étrangers qui ſont fort avancés dans le canal de l'œſophage.

Sonde courbe d'argent.

L'inſtrument de RYFF réformé par HILDEN, & perfectionné par M. PETIT.

I. CAS.

Remarques sur le premier cas.

Les corps étrangers rapportés à ce premier cas ne passent pas toujours facilement par la voie des selles.

Quoique nous soyons convaincus par une expérience journaliere que les différens corps étrangers dont nous venons de parler, peuvent être enfoncés dans l'estomach, sans qu'il en arrive aucun accident; il est cependant important d'avertir les jeunes Chirurgiens que cette voie n'est pas toujours la plus sûre; car nous voyons dans les Observateurs que quelquefois ces corps s'arrêtent dans l'estomach ou dans les intestins, & qu'ils causent beaucoup de désordres, & même la mort.

Morceau de poulmons de bœuf arrêté dans l'estomach avec accidens, & rejetté par le vomissement.

Il y a des morceaux d'alimens qui passent facilement jusques dans l'estomach, & qui étant ensuite rejettés par le vomissement, s'engagent dans l'œsophage: cet accident arrive lorsque ces morceaux d'alimens sont d'une substance spongieuse qui peut se glonfler facilement. HOULLIER (*a*) dit qu'une fille qui s'étoit rempli l'estomach à l'excès de poulmons de bœuf, eut en conséquence des pésanteurs à la région épigastrique, des nausées fréquentes, & enfin un vomissement considérable, par lequel un morceau du poulmon qu'elle avoit mangé

(*a*) Scholiogr. ad cap. 33. lib. 1. de morb. intern.

fut poussé dans l'œsophage où il s'arrêta ; il causa à la malade de fâcheux symptômes qui persisterent jusqu'à ce qu'elle fût délivrée de ce corps étranger, qu'elle rejetta par la bouche avec des efforts très-violens.

I, CAS.

Morceau de poulmons de veau arrété quatre mois dans l'estomach avec des accidens considérables.

On conçoit facilement qu'il n'auroit pas été à propos, dans ce cas, de repousser le morceau de poulmon dans l'estomach, parce qu'il n'auroit peut-être pas pu sortir par le pylore, & que la personne auroit encore été exposée au même accident ; car de semblables morceaux, quoique retenus fort long-tems dans l'estomach, ne peuvent quelquefois en être chassés que par le vomissement, & avec beaucoup de danger pour la personne qui les a rejettés. Le même (a) Auteur que nous venons de citer, certifie ce fait par une Observation qui mérite d'ailleurs beaucoup d'attention, parce que si des morceaux de viande restent quelquefois aussi long-tems dans l'estomach, ils peuvent, en se pourrissant, causer & entretenir des maladies très-fâcheuses, dont il est difficile de découvrir le principe. Une fille mangea précipitamment une grande quantité de poulmons de veau ; elle eut ensuite à peu près

(a) Periocl. 8. ad lib. 8. GALEN. Comp. Phram. part.

I. CAS.

les mêmes ſymptômes que la précédente, je veux dire des péſanteurs, des angoiſſes, des foibleſſes, & des envies fréquentes de vomir ; ces accidens durerent fort long-tems ; mais ce qu'il y a de ſingulier ; c'eſt que cette fille jetta en vomiſſant un morceau de poulmon de veau qu'elle avoit mangé quatre mois auparavant (car elle n'en avoit pas mangé depuis) ce morceau s'engagea dans l'œſophage, & fut prêt de la ſuffoquer : heureuſement un effort violent ébranla ce corps étranger, & en facilita la ſortie par la bouche. On doit donc appercevoir qu'on ne peut débarraſſer l'œſophage de tels corps avec ſûreté que par l'extraction.

Morceaux d'alimens arrêtés dans l'eſtomach, & devenus pernicieux par leur dépravation.

Quelquefois les morceaux d'alimens qui s'arrêtent dans l'œſophage ou dans l'eſtomach, ne ſont pas ſeulement dangereux par leur volume ; mais encore par les mauvaiſes qualités qu'ils contractent en ſe corrompant par leur ſéjour dans les premieres voies. DONATUS (a) a vu un cas de cette eſpéce : Un homme avala goulument un morceau de viande tendineuſe qui s'arrêta dans l'œſophage, & intercepta preſque entiérement le paſſage de l'air & des alimens les plus liquides ; ce corps étranger ne put être enfoncé ni retiré par aucun moyen, il

(a) Hiſtor. mirab. Lib. 3. cap. 8.

ſe corrompit & tomba au bout de ſept jours dans l'eſtomach : le malade fut délivré des angoiſſes où il étoit, mais il ne put éviter la mort, qui arriva le quatorziéme jour, & que l'on attribua à l'inflammation, & à la longue diéte qui le jetta dans une proſtration totale des forces; mais la préſence du corps corrompu a eu vraiſemblablement plus de part à cet abbattement extrême & à la mort, que la diéte.

I CAS. Remarques ſur les corps qu'on peut infoncer.

Corps trop gros pour être enfoncés.

Ces corps, dont le volume eſt conſidérable, méritent ſur-tout une attention particuliere, lorſqu'ils ſont formés d'une matiere qui ne peut abſolument ni ſe diſſoudre, ni ſe digérer dans l'eſtomach ; ainſi un Chirurgien qui auroit été appellé dans les deux cas ſuivans, & qui auroit enfoncé les corps qui ont bouché l'œſophage & interdit la reſpiration, auroit pris un parti beaucoup moins ſûr que s'il les eût tirés. HABICOT (*a*) fut mandé par la Cour pour faire la viſite d'un priſonnier que l'on avoit trouvé mort dans la Conciergerie ; ce Chirurgien dit qu'il trouva dans la gorge un gros nœud de linge, qui preſſoit fortement l'épiglotte, & dans lequel il y avoit un anneau.

(*a*) Queſtion Chirurgicale ſur la Bronchotomie ; chap. II.

I. CAS.

L'autre cas est rapporté par MEECK'REN (*a*). Ce Chirurgien appellé de même pour ouvrir une femme que l'on croyoit avoir été empoisonnée, commença par visiter les parties de la bouche & de la gorge par le moyen d'un *speculum oris*, & il apperçut aussi-tôt un gros morceau de liége recouvert d'une lame d'argent; MEECK'REN reconnut que ce corps étoit un instrument que l'on nomme *Obturateur du palais*; cette femme avoit souffert une grande perte de substance au palais, & elle se servoit depuis long-tems de cet instrument; le liége s'étoit apparemment usé ou pourri; l'instrument sorti du trou, tomba dans le gosier, & comprima tellement le larynx, qu'il suffoqua cette femme avant qu'elle pût recevoir aucun secours.

Remarques sur les corps qu'on peut enfoncer.

On apperçoit assez le danger qu'il y a d'enfoncer des corps de cette nature & d'un volume si considérable; car on doit craindre qu'après les avoir chassés dans l'estomach, ils ne puissent en sortir. En effet on a vu des corps d'un volume beaucoup plus petit qui ont été retenus dans ce viscère, & qui ont causé la mort.

(*a*) Obs. Med. Chirurg. cap. 22.

KERCHRING (*a*) dit qu'un enfant de cinq ans mourut pour avoir avalé une très-petite piéce ne monnoie qui bouchoit entiérement le pylore. Le même accident arriva à un autre enfant, & eut les mêmes ſuites; cet enfant mourut après des vomiſſemens violens; la piéce de monnoie ſe trouva engagée auſſi dans le pylore (*b*). Les Adultes ſont expoſés au même danger; on en trouve pluſieurs exemples dans les Auteurs (*c*).

I. CAS. Remarques ſur les corps qu'on peut enfoncer.

Corps arrêtés dans l'eſtomach, qui ont cauſé la mort.

Cependant il paroît étonnant qu'une ſeule piéce de monnoie puiſſe produire des effets ſi funeſtes, lorſque nous remarquons dans les Obſervateurs, qu'un voyageur craignant d'être volé par les chemins, avala ſans aucun accident ſix Ducats, & qu'il les rejetta quelques jours après par le moyen d'un lavement qui les entraîna (*d*); qu'une autre rendit avec autant de facilité neuf Louis d'or qu'il avoit avalés (*e*); que deux autres perſonnes qui avoient avalé chacune un rouleau de cent Louis d'or, en fu-

(*a*) In Spinileg. Anatom. Obſ. I.
(*b*) Ephemerid. Germ. Cent. 3. & 4. Obſ. 121.
(*c*) WEDELIUS BONETI. Med. Septentr. de Oeſoph. affect. Lib. 3. ſect. 1. c. 9. FAB. HILD. Cent. Obſ. 35. Ephemerid. ann. 4. Cent. 10. Obſ. 82.
(*d*) D. MICH. MANGETI Biblioth. Chirurg. de Deglut. vitiis.
(*e*) Ephem. Cent. 10. Obſ. 34.

I. CAS.
Remarques sur les corps qu'on peut enfoncer.

rent quittes pour des tranchées ou coliques, qui à la vérité furent assez violentes, & qui durerent jusqu'à ce que ces corps étrangers fussent sortis, & que les malades les rejetterent peu à peu par le secours de quelques lavemens (*a*).

Ces faits sont fort instructifs & fort intéressans : mais il semble qu'on y est plus attentif encore lorsqu'ils sont arrivés à des personnes remarquables. L'Académie Royale des Inscriptions n'a pas oublié d'en rapporter un du même genre dans l'Eloge de M. VAILLANT, Docteur en Médecine, & célébre Antiquaire. Après avoir été pris par un Corsaire, & retenu à Alger en captivité pendant quatre mois & demi, ce Médecin fut, en revenant en France, poursuivi par un autre Corsaire de Tunis : à la vue de ce nouveau malheur, il avala afin de ne pas tout perdre, comme il avoit fait dans le premier Vaisseau, quinze Médailles d'or qu'il avoit sur lui. M. Vaillant échappa à la poursuite du Corsaire, & son premier soin fut de chercher les moyens de se décharger du fardeau qu'il avoit confié à son esto-

(*a*) PETR. BOREII. Cent. 4. Histor. 25. & JOH. MICH. FEHRIUS, in Cent. 3. Epist. Medic. BARTH. 69.

mach : comme la nature ne sembloit pas disposée à l'en soulager, il craignit pour sa vie, & il assembla sur ce sujet la faculté de Médecine. Chaque Médecin proposa un reméde différent; & le malade ne sçachant lequel il devoit préférer, s'abandonna entiérement à la nature, & la laissa maîtresse de son sort; elle agit heureusement, & elle lui avoit rendu plus de la moitié de son dépôt lorsqu'il arriva à Lyon, où il en traita avec un Curieux de cette Ville, avec une promesse de lui fournir les autres dès qu'il les auroit en son pouvoir. Le soir même il fut en état d'exécuter son traité.

I. CAS. Remarques sur les corps qu'on peut enfoncer.

Il faut remarquer néanmoins que des corps durs, quoique d'un fort petit volume, peuvent, par leur nombre, en se rassemblant dans un même lieu, devenir funestes : tel fut cet amas de noyaux dont parle BINNIGERUS (a). Un Particulier avoit dans l'hypogastre une tumeur fort dure; il se plaignoit continuellement de vives douleurs dans tout l'abdomen : il ressentoit des mouvemens & des borborygmes fréquens dans les intestins; il mourut enfin n'ayant pû prendre pendant trois ans qu'un peu d'alimens liquides. L'Observateur trou-

Noyaux amassés & arrêtés dans l'intestin colon.

(a) Cent. 2. Obs. 20.

I. CAS. Remarques sur les corps qu'on peut enfoncer.

va, à l'ouverture du cadavre, le colon sphacelé & ouvert ; cet intestin étoit distendu par un amas de noyaux de prunes & de cerises qui pésoit plus de trois livres : on trouva aussi dans cet intestin quarante balles de plomb que cet homme avoit avalé en différens tems dans l'intention de se soulager. On rapporte aussi dans les Ephémérides (*a*) qu'un homme mourut après une longue constipation, occasionnée par une collection de noyaux de cerises qu'il avoit avalés quelque tems auparavant. STALPART VANDERWIEL (*b*) a vu un homme qui en pareil cas a été plus heureux : il avoit avalé une assez grande quantité de noyaux de cerises qu'il ne rendit que plus de six mois après, sans en avoir ressenti la moindre incommodité.

Accidens causés par des grains de plomb.

On a peu reconnu de mauvais effets des balles de plomb avalées ; cependant nous lisons dans les Ephémérides d'Allemagne (*c*) qu'un homme qui avoit seulement avalé des grains de plomb, eut ensuite des douleurs d'estomach fort vives, & semblables à celles qui arrivent, aux Artisans qui sont journellement occupés à employer du plomb dans leurs ouvrages, & quelque-

(*a*) MYRRHEN. Dec. 3. ann. 9. & 10. Obs. 211.
(*b*) Cent. I. Obs. 64.
(*c*) Ann. 8. Cent. 9. Obs. 18.

fois aussi à ceux qui prennent par la bouche des alimens ou des remédes, où entrent la litharge, le sucre de Saturne, ou quelque autre préparation de plomb. On ne put appaiser ces douleurs par aucuns remédes; cependant il y a peu d'exemples de pareils accidens arrivés dans le cas que nous venons de rapporter; car on a quelquefois remarqué par l'ouverture des corps de plusieurs personnes qui avoient mangé beaucoup de gibier pendant leur vie qu'il se ramasse dans les cellules des intestins, & particuliérement dans l'appendice du *Cœcum*, une grande quantité de grains de plomb, sans que ces personnes en eussent ressenti la moindre incommodité. On comprend plus facilement la cause des accidens (*a*) arrivés à une fille qui avoit coupé par petits morceaux plusieurs lames de plomb, qui les avoit avalées, & à laquelle ils causerent des douleurs très-vives à la région de l'estomach, des foiblesses, des angoisses, une constipation opiniâtre & la mort. Il est assez visible que la figure angulaire des petits morceaux de plomb coupés, avoit eu plus de part à ces désordres que la malignité du métal.

I. CAS. Remarques sur les corps qu'on peut enfoncer.

Les bagues dont les pierres ont des

(*a*) Obs. v. Lib. I. cap. 28.

I. CAS. Remarques ſur les corps qu'on peut enfoncer.

Accidens arrivés par des bagues & anneaux avalés.

angles ſaillans & vifs, & les bagues elles mêmes qui ont ſouvent auſſi des reliefs avec des inégalités, peuvent gratter & irriter les parties qu'elles touchent, & occaſionner de fâcheux accidens. ZACUTUS LUSITANUS (*a*) dit qu'un homme avala en badinant un anneau d'or travaillé en reliefs, & orné d'une petite tête cizelée : cet anneau cauſa un flux dyſentérique très-opiniâtre, qui ne ceſſa que lorſque le malade eut rejetté ce corps étranger, quoique l'on eût mis en uſage pendant tout ce tems les remédes huileux & lubrifians, ſecondés de quelques purgatifs que l'on réitéra pluſieurs fois (*b*).

STALPART VANDERWIEL (*c*) a vu des effets encore plus funeſtes, cauſés par une bague arrêtée dans l'œſophage d'un enfant de deux ans. Il ſurvint une extrême difficulté d'avaler ; accompagnée d'angoiſſes & de douleurs violentes : les parens firent inutilement beaucoup de tentatives & d'efforts pour tirer cette bague ; les accidens perſévérerent, & l'enfant mourut au bout de ſix ſemaines : on l'ouvrit, & on trouva la bague en-

(*a*) Lib. 2. de Medic. princip. hiſtor. 84.

(*b*) Ce fait eſt auſſi rapporté par ÆTIUS. Tetrab. 3. ſerm. 1. cap. 46. & par GALLIEN, Libr. 3. de facultat. nat. 4.

(*c*) Cent. I. Obſ. 22.

gagée dans l'œsophage.

Il eſt aiſé de conclure de ces Obſervations que l'on doit toujours s'attacher, autant qu'il eſt poſſible, à retirer les différens corps étrangers dont on vient de voir les mauvais effets, parce que quand on peut y réuſſir, on eſt délivré de toute crainte; au lieu que quand on les enfonce, on n'eſt pas abſolument ſûr de l'événement, on doit même, dans les jugemens que l'on porte dans ce dernier cas, ne pas perdre entiérement de vûe les accidens que ces corps, lorſqu'ils ſont paſſés dans l'eſtomach, peuvent occaſionner.

II. Cas. Remarques ſur les corps qu'on peut enfoncer.

SECOND CAS.

Les corps étrangers qui ſont arrêtés dans l'œſophage, & qui doivent être retirés.

Corps étrangers qu'il faut tirer.

Si les corps qui peuvent être enfoncés dans l'eſtomach avec le moins de danger, produiſent quelquefois des effets auſſi fâcheux que ceux que nous venons d'expoſer, combien à plus forte raiſon doit-on craindre les déſordres que peuvent cauſer les corps durs qui s'arrêtent dans l'œſophage, & qui par leurs figures angulaires, inégales ou tranchantes, ſont capables de piquer, de couper ou de déchirer les parties

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

qu'ils touchent ; & combien auſſi doit-on être attentif au danger qu'il y auroit de débarraſſer l'œſophage en chaſſant ces corps dans l'eſtomach ? Nous devons rapporter à cette claſſe de corps étrangers, les aiguilles & les épingles, les noyaux aigus de différens fruits, les morceaux irréguliers de verre ou de pierre, les lames ou fragmens de fer, d'acier ou d'autre métal, les épines, les épis de bled, de groſſes arrêtes de poiſſons, les portions d'os qui peuvent bleſſer par leurs inégalités ou par leurs pointes, & autres corps de même genre.

Accidens arrivés par des os.

V. OBSERV. par M. MESNIER, Chirurgien d'Angoulême ſur un éclat d'os de bœuf qui a reſté dix mois au côté droit du pharynx.

M. MESNIER fut mandé pour voir une femme qui, en mangeant ſa ſoupe, avoit avalé un éclat d'os de bœuf long d'un travers de pouce, large d'un doigt dans le milieu, pointu aux deux bouts, & épais d'un demi travers de doigt. Cette portion d'os s'engagea au côté droit du pharynx, & elle y cauſa une grande douleur. M. MESNIER tâcha de déplacer cet os par le moyen d'une olive de plomb arrêtée au bout d'un gros fil de fer, il paſſa cet inſtrument à diverſes repriſes dans l'œſophage : tous ſes efforts procurerent ſeulement un dérangement de l'os qui fit ceſſer preſqu'entiérement la douleur, à la réſerve

d'un picottement que cette femme ressentit pendant quatre mois lorsqu'elle avaloit quelque aliment ; il survint par la suite une fiévre continue, une difficulté de respirer, une douleur vive tout le long du côté droit de l'œsophage, avec un bruit ou grésillonnement d'air dans le gosier : la malade étoit dans un péril éminent ; M. MESNIER la saigna trois fois, & lui fit prendre les remédes indiqués dans une inflammation de poitrine. Lorsque les accidens furent un peu calmés, elle cracha du pus sans tousser, & elle recouvra peu à peu sa santé ; il lui resta seulement ce bruit ou grésillonnement dont nous avons parlé, & un peu de douleur à la gorge ; du reste elle avaloit facilement toutes sortes d'alimens : enfin au bout de dix mois cette femme rejetta l'os en éternuant, & en toussant avec beaucoup de violence. M. MESNIER vit cet os fort peu de tems après qu'il fut sorti ; il étoit rongé, il sentoit mauvais, & étoit encore mouillé de pus, il ordonna à la malade un gargarisme détersif qui termina la cure.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

FABRICIUS HILDANUS (*a*) rapporte une Observation, où l'on voit que des accidens semblables furent de même

(*a*) Cent, I. Obs. 32.

causés par un os arrêté dans le gosier; on fit en vain plusieurs tentatives pour le retirer ou pour l'enfoncer dans l'estomach. Cet os, qui avoit plusieurs angles aigus, excita de vives douleurs avec une inflammation au col, accompagnée de fiévre, de délire, de convulsions, & d'une très-grande difficulté d'avaler & de respirer; tous ces accidens furent suivis d'un abscès dans le gosier, l'os sortit avec le pus par la bouche le septiéme jour, & la femme fut guérie.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Le même Auteur (*a*) parle encore d'un homme qui pensa être suffoqué par un osselet fort épais & de figure triangulaire qu'il avoit avalé, & qui s'arrêta dans l'œsophage vers la premiere vertébre du dos; ce petit os causa de très-grandes douleurs : on essaia de débarrasser l'œsophage avec un porreau; mais on ne put réussir; HILDANUS dit que le lendemain il retira cet os avec un instrument de son invention, dont nous parlerons bientôt.

Les Observateurs ont souvent remarqué que les os qui s'engagent dans l'œsophage se débarrassent à la fin, parce que la carie ou la pourriture qui, comme on l'a vu ci-devant dans la cinquiéme Observation, s'empare de ces os;

(*a*) Cent. I. Obs. 36.

détruit les pointes qui ſont entrées dans les chairs.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

FABRICE D'AQUAPENDENTE (*a*) dit qu'on fit beaucoup de tentatives pour tirer un os qui s'étoit engagé dans l'œſophage & qu'on ne put pas réuſſir ; parce que cet os, qui étoit très-fourchu, s'étoit fortement engagé par ſes pointes : cet os s'humecta, s'attendrit, & enfin il ſe briſa en pluſieurs petites piéces, par les efforts que la femme fit pour le chaſſer, & elle le rejetta en touſſant.

On eſt ſi expoſé à ce genre de corps étrangers, que les Obſervateurs ſont remplis d'exemples qui montrent le danger qui naît de la préſence des os arrêtés dans l'œſophage. GOCKEL (*b*) fait une peinture effrayante des accidens fâcheux arrivés par un os qu'un homme avoit avalé : on voit dans le même Obſervateur (*c*) un cas encore plus funeſte, car l'os fit périr le malade. Un autre homme qui avoit avalé une dent de cochon, eut un ſort moins malheureux ; mais il fut réduit pendant long-tems dans un triſte état. BARTHOLIN qui rapporte ce fait (*d*), dit que le malade tomba dans le maraſme ; & que

(*a*) Operat. Chirurg. cap. 39.
(*b*) Cent. 1. Conſ. 30.
(*c*) Dec. 5. Obſ. 6.
(*d*) Ephemerid. Dec. 1. ann. 2. Obſ. 74.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

pendant deux ans que cet os resta dans son corps, il fut tourmenté par de très-vives douleurs dans les hypocondres.

Les os les plus sujets à s'engager dans l'œsophage, sont les arrêtes de poissons; & lorsqu'elles sont grosses, elles causent souvent de funestes effets : on en voit un exemple remarquable dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences (*a*), & les Auteurs rapportent beaucoup d'Observations qui prouveroient la même chose, s'il étoit nécessaire ; cependant nous en donnerons ici quelques-unes pour faire remarquer les désordres différens que ces arrêtes peuvent produire.

VI. OBSERV. par l'Auteur sur une arrête de morue qui fut rejettée avec le pus d'un abscès qu'elle causa dans l'œsophage.

Une femme qui mangeoit de la morue, avala une arrête assez grosse qui passa dans le gosier presque sans causer de douleur, elle sentit seulement pendant deux jours un léger picotement lorsqu'elle avaloit des alimens solides; mais le troisiéme jour la douleur devint plus vive, elle fut suivie de fiévre & de difficulté d'avaler, même les alimens liquides; plusieurs saignées que l'on fit coup sur coup les premiers jours, n'empêcherent pas le progrès des accidens; ils ne finirent que par une suppuration

(*a*) Année 1716. pag. 183.

au pharynx qui dégagea le corps étranger ; la malade le rejetta par la bouche avec une assez grande quantité de pus le septiéme jour.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

DODONÉE (*a*) dit aussi qu'il a vû plusieurs fois de très-grandes inflammations, & des abscès occasionnés par des arrêtes de poissons arrêtées dans le canal de l'œsophage. On trouve dans PLATERUS (*b*) un cas beaucoup plus malheureux. Un enfant qui mangeoit d'une carpe, avala quelques grosses arrêtes qui s'implanterent dans la parois de l'œsophage, & y causerent de très-vives douleurs, avec une tumeur inflammatoire qui suffoqua l'enfant.

Accidens arrivés par des aiguilles & par des épingles.

Les aiguilles & les épingles paroissent moins dangereuses que les os dont nous venons de parler, parce que n'étant aiguës que par une de leurs extrémités, & qu'étant formées d'une matiere pésante, elles tendent naturellement à se tourner dans leurs mouvemens, de maniere que leur extrémité la plus chargée de matiere est ordinairement entraînée la premiere dans l'œsophage par sa pésanteur : or quand elles peuvent prendre cette détermination, les parties par où elles passent sont peu exposées à en

(*a*) Observat. Medecin. cap. 17.
(*b*) Pr. tom. I. pag. 427.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

être bleſſées. Il arrive même ſouvent que lorſqu'elles s'engagent par leurs pointes, elles ne cauſent preſque point d'accidens, ſur-tout lorſqu'elles ſont petites, & que les parties où elles s'arrêtent ſont peu ſenſibles, & peu capables de leur oppoſer de la réſiſtance; ces petits corps fort aigus & très-polis ſe percent inſenſiblement une voie, comme nous le remarquerons ailleurs, & cheminent à travers nos parties, principalement dans le tiſſu des graiſſes, ſans cauſer de douleurs ni d'autres mauvais effets; mais les circonſtances ne ſont pas toujours ſi favorables.

Une femme avala deux épingles, qui s'arrèterent à différens endroits de l'œſophage & de l'eſtomach. WIERUS (*a*) dit que cette femme eut de vives douleurs, des tranchées & des coliques, & que ces épingles furent rejettées quelque tems après par l'anus. On trouve dans les Actes de BERLIN (*b*) l'hiſtoire d'un vomiſſement de ſang fort opiniâtre, occaſionné par des épingles que la perſonne avoit avalées. SEGERUS (*c*) parle d'un jeune homme qui, pour donner des marques de ſon attachement à

(*a*) SCHENKII Lib. 3. Obſ. 4.
(*b*) Volum. 1. pag. 53.
(*c*) BONETI Medic. Septentr. Lib. 3. de Oeſoph. affectib. ſect. 1. c. 8.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

une Demoiselle, avala trois aiguilles; ce témoignage lui coûta un peu cher, ces aiguilles lui causerent de fréquentes lipothymies, qui étoient quelquefois accompagnées de mouvemens convulsifs; & ce ne fut qu'au bout d'un an que ce jeune homme rejetta ces corps étrangers par en bas, & qu'il fut délivré des accidens qu'ils occasionnoient. Le même Auteur rapporte dans cette Observation, qu'un homme qui avala deux grosses aiguilles, eut quelques douleurs assez violentes dans l'estomach, mais ces aiguilles furent chassées par les selles six jours après.

Les aiguilles & les épingles sont plus redoutables lorsqu'elles sont fort grosses, car alors elles causent souvent des accidens très-funestes. FABRICIUS HILDANUS (*a*) dit qu'une jeune fille qui avoit avalé par mégarde une assez grosse épingle, la rendit le quatorziéme jour par l'anus; cette épingle resta trois jours dans l'estomach sans produire aucun désordre; mais depuis le troisiéme jour elle causa, jusqu'à ce qu'elle fût sortie, des douleurs insupportables à cette fille vers la région du pylore, il survint une fiévre ardente accompagnée de phrénésie & de convulsions horribles; la ma-

(*a*) Cent. I. Obs. 54.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

lade ne fut délivrée de ces accidens que lorsqu'elle eut rejetté ce corps étranger.

Une Demoiselle (*a*) de dix-huit ans avoit avalé des épingles qu'elle tenoit dans sa bouche ; elle sentit quelques jours après de grandes douleurs dans divers endroits de la circonférence du ventre ; une partie de ces épingles fut entraînée par la voie des selles, les autres percerent les intestins & sortirent en différens endroits de l'abdomen ; les douleurs furent suivies de dyssenterie avec des tranchées violentes, des syncopes & des convulsions fréquentes : la Demoiselle tomba dans une maigreur effroyable, & mourut au bout de trois semaines.

Une aiguille de fer qu'un homme avoit avalée, eut des effets aussi funestes. SCHENKIUS (*b*) dit qu'elle perça peu à peu les membranes de l'estomach, qu'elle pénétra dans la propre substance du foie, & fit périr le malade tabide. FORESTUS (*c*) rapporte l'histoire d'une jeune fille qui n'eut pas un sort plus heureux ; elle avoit avalé une grosse aiguil-

(*a*) BAYLE, Nouvelles de la République des Lettres, Octobre 1685. article 10.

(*b*) NERETII NERUTII Med. Florent. Observat. SCHENKII, Lib. 3. Obs. 10.

(*c*) Lib. 15. Obs. 27.

le qui s'arrêta dans le gosier; on essaya en vain de la tirer; la malade tomba dans la consomption, & elle mourut peu de tems après.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

On trouve dans le même Auteur un fait qui peut avoir quelque rapport avec les précédens : il dit (*a*) qu'un Barbier de Village qui examinoit avec une sonde de fer le gosier d'une femme, laissa tomber cette sonde dans l'œsophage : ce Barbier fit en vain plusieurs tentatives pour la retirer; elle tomba dans l'estomach & occasionna une maigreur extrême, qui fit périr la malade deux ans après.

Il nous reste encore à donner quelques exemples des funestes effets que produisent diverses autres espéces de corps étrangers, comme noyaux de fruits aigus, fragmens de pipes, de verres & de lames d'épées, des morceaux de bois, des couteaux. Un enfant qui jouoit avec des coquilles de noix, en avala quelques fragmens qui le suffoquerent. RAIGERUS (*b*) qui rapporte cette Observation, dit aussi qu'il a vû le même accident arriver à un autre enfant par un noyau de prune; ainsi nous ne devons pas être surpris de trou-

(*a*) Lib. 15. Schol. ad Obs. 23.
(*b*) BONETI Medic. Septentr. de Oesoph. affectib. Lib. 3. sect. I. c. 7.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

ver dans SCHENKIUS (*a*) qu'un noyau de pêche qu'un homme avoit avalé ait causé des accidens très-considérables.

Accidens arrivés par des fragmens de pipes & d'autres corps.

Nous avons plusieurs exemples des suites fâcheuses occasionnées par des morceaux de tuyaux de pipes qui se sont cassés dans la bouche. Un homme qui fumoit tomba le visage contre terre; sa pipe se cassa, un fragment du tuyau s'engagea dans le fond de la gorge, & causa une grande hémorrhagie; il survint une inflammation, avec une tumeur extérieure qui suppura au-dessous de l'oreille. MUYS (*b*) ouvrit l'abscès; & trouva le morceau de pipe qui avoit produit tous ces accidens. STALPART VANDERWIEL (*c*) conservoit chez lui un morceau de tuyau de pipe long d'un tiers de doigt, qui avoit été l'instrument de la mort d'un homme. Cet homme tomba comme le précédent le visage contre terre lorsqu'il fumoit; le tuyau de sa pipe se cassa, un fragment entra avec force dans les muscles du col; on fit plusieurs tentatives pour le retirer, on ne put y réussir. Ce morceau de pipe excita de très-vives douleurs, une tumeur avec inflammation,

(*a*) Lib. 3. Obs. 4.
(*b*) Prax. Chirurg. Rational. Decad. 3. Obs. 6.
(*c*) Cent I. Obs. 21.

une fievre violente, & de grandes angoisses; ces accidens causerent la mort du malade le troisiéme jour.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

On doit cependant faire attention que dans ces deux cas, la violence avec laquelle ces corps ont été enfoncés dans les chairs, & la plaie qu'ils y ont faite, ont dû être la principale cause des fâcheux effets qu'ils ont produit.

VI. OBSERV. par M. HONDE Chirurg. à Cadenet près d'Aix, sur le fragment d'un fuseau entré de force dans les muscles du fond de la gorge, & retiré par incision du col.

M. HONDE nous a communiqué un exemple de ces corps étrangers engagés de force dans le gosier, où il survint des accidens assez considérables, mais dont les suites furent moins fâcheuses: Une femme de soixante & six ans qui dévidoit une fusée de fil, étoit assise sur une selle à trois pieds qui se renversa pendant qu'elle tenoit son fuseau à sa bouche; cette femme tomba le visage contre terre, le fuseau se cassa, un des bouts entra avec violence dans le fond de la gorge, & pénétra fort avant dans les muscles du col: la plaie que ce corps étranger causa, fut suivie d'une légére hémorrhagie; la malade ressentit sur le champ des douleurs très-aiguës, elle ne respiroit qu'avec beaucoup de difficulté, on la transporta à l'Hôpital: M. HONDE examina le gosier, où il découvrit une très-petite plaie qui saignoit encore, mais il n'apperçut point le corps étran-

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

ger; la malade lui fit entendre par signes (car elle ne pouvoit parler) qu'un fragment de son fuseau lui étoit entré dans le col au-delà du gozier. M. HONDE en touchant le derriere du col, sentit le corps étranger sous les tégumens à la partie moyenne du col & la latérale gauche de la troisiéme vertébre, en comptant de bas en haut. Les accidens qui étoient fort pressans déterminerent ce Chirurgien à faire promptement l'extraction de ce morceau de fuseau; il manda plusieurs Chirurgiens en consulation; il fit en leur présence une incision longitudinale, & découvrit le corps étranger qu'il retira avec des pincettes; il le saisit par un petit crochet de fil d'archal qui étoit à l'extrémité du fuseau, & qui avoit pénétré le premier dans les chairs: ce corps étranger joint avec le fil de fer avoit trois pouces de longueur. Dès que l'opération fut faite, les douleurs diminuerent considérablement, la respiration devint beaucoup plus libre; la malade recouvra l'usage de la parole, l'incision fut pensée comme une plaie simple. M. HONDE fit faire plusieurs saignées à cette malade, & lui ordonna un gargarisme vulnéraire déterſif; il ne survint ni fiévre ni aucun autre accident, les fibres divisées des muscles du col se rappro-

cherent, & la malade fut guérie de ses deux plaies le huitiéme jour.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Accidens arrivés par des parties de verre, de cryſtal de diamans.

On conçoit facilement que des fragmens de verre, ou d'autres corps de même genre qui ſont d'une figure irréguliere, ne peuvent pas être avalés ſans danger. CARDAN (*a*), BARTHOLIN (*b*), FRANCUS de FRANKENAU (*c*) CÆSALPIN (*d*), PLATERUS (*e*) & autres, donnent diverſes Obſervations des déſordres cauſés par des morceaux de verre avalés. Ces corps ſont ſi pernicieux, que le diamant pulvériſé qu'on appelle vulgairement la *poudre de ſucceſſion*, paſſe pour un des plus cruels poiſons : on dit qu'elle déchire & corrode peu à peu, par les inégalités tranchantes de ſes particules, les parties ſur leſquelles elle porte ; on attribue la même malignité au cryſtal, & même au verre.

Nous liſons dans FABRICE de HILDEN (*f*) que des Gardes du Roi, après avoir fait une grande débauche de vin, briſerent leurs verres avec les dents, en

(*a*) Lib. 2. Contradiction Medic. Tr. 5. Contradict. 9.
(*b*) Cent. 5. histor. 66.
(*c*) Satyr. Medic. Satyr. 16. de Hyalophagis, pag. 302, 322, 323.
(*d*) Lib. 3. cap. 29. apud ZACCHIAM.
(*e*) Pr. tom. 2 cap. 11.
(*f*) MANGETI Biblioth. Chirurg. de ventric. morb. pag. 123. tom 4.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

avalerent les fragmens, & périrent tous peu de tems après. CARDAN (*a*) rapporte qu'une folle mêla du verre pilé avec des pois; deux personnes qui en mangerent devinrent hydropiques; le même Auteur (*b*) dit encore qu'il a vû plusieurs Religieuses qui avoient mangé du verre, & qui en périrent après avoir eu des accidens énormes. ZACUTUS LUSITANUS (*c*) assure qu'un homme qui avoit avalé trois diamans brutes mourut hectique après un flux dyssentérique très-opiniâtre.

On sera peut-être surpris de ce que nous donnons quelques exemples des désordres que peuvent causer des fragmens de lames d'épées, de couteaux & d'autres instrumens semblables, lorsqu'ils sont avalés; aussi ne les rapportons-nous pas pour apprendre que de pareils instrumens reçus intérieurement sont dangereux; mais nous croyons qu'ils seront utiles pour faire remarquer la diversité des accidens que causent des corps si nuisibles, & pour exposer ces accidens tels qu'ils sont arrivés réellement. D'ailleurs ces exemples peuvent faire appercevoir aux jeunes Chirurgiens combien ils doivent être en garde con-

(*a*) Contr. Med. Lib. 2. Tr. 5. contr. 10.
(*b*) Lib. 1. de Venen. cap. 1.
(*c*) Prax. admir. Libr. 2. Obs. 18.

tre une multitude d'histoires, où l'on dit que des corps semblables ont été avalés sans avoir causé d'accidens. En effet ils verront par les Observations que nous allons rapporter, que quand même ces histoires seroient vraies, elles ne doivent jamais les rassurer sur le danger où se trouvent ceux qui ont eu le malheur d'avaler de ces instrumens meurtriers.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Un Maniaque avala volontairement divers corps étrangers, entre autres des clous, des morceaux de bois, des cailloux, des lames de couteaux qu'il brisoit entre ses dents : au bout d'un tems il commença à ressentir des douleurs très-aiguës, & des angoisses dans toutes les parties intérieures. Ces accidens furent suivis d'un crachement de sang, d'une difficulté de respirer, & d'une fiévre très-ardente ; il sentoit entr'autres une douleur très-vive dans l'aîne droite où il y avoit une tumeur fort apparente à l'extérieur ; enfin il mourut dans le marasme après une diarrhée très-longue. ROTHIUS (*a*) dit que le malade lui-même lui avoit recommandé gaiement qu'on l'ouvrît après sa mort ; il fut ouvert en effet ; on trouva tous les viscères du bas-ventre en suppuration ; il y

(*a*) Miscell. curios. ann. 1672. Obs. 179.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

avoit dans l'aîne droite, au commencement du colon, une grande collection de pus, & un fragement de lame de couteau; on en trouva une autre portion plus longue & plus aiguë dans le *rectum* près de l'anus.

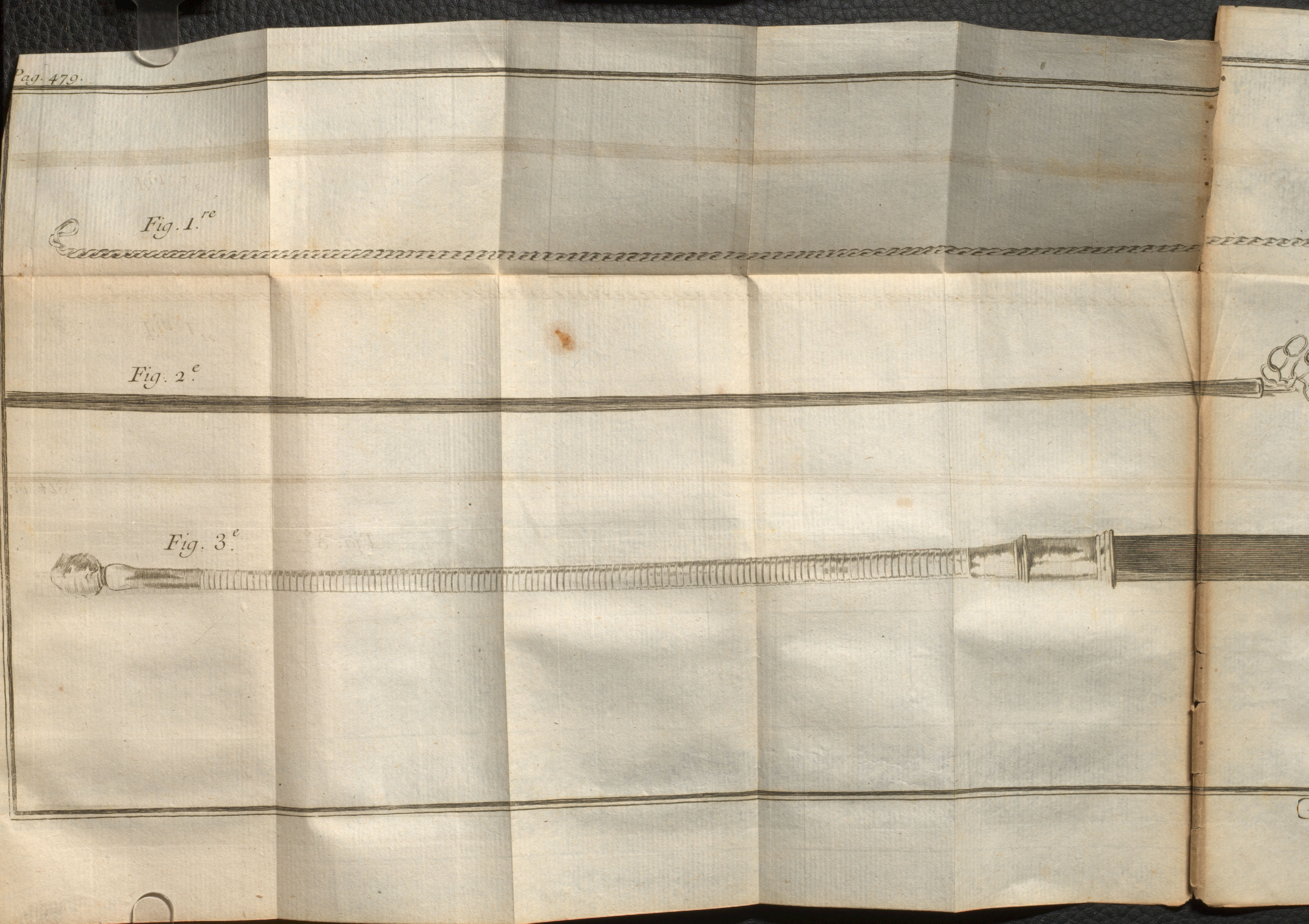
LANGIUS (*a*) rapporte qu'un Paysan qui avoit avalé un morceau de bois oblong & pointu, quatre lames de couteaux, & deux morceaux de fer de figure irréguliere, aigus & dentelés; fut tourmenté de si cruelles douleurs dans les hypocondres, qu'elles l'obligerent de se tuer lui-même; on l'ouvrit, & on retrouva ces différens corps étrangers retenus dans son estomach.

Il n'est pas surprenant que tant d'instrumens si nuisibles puissent occasionner de si grands tourmens; car, comme on n'en peut point douter, un seul suffit pour donner la mort. WALRUTS (*b*) dit qu'on fit l'ouverture du corps d'une femme pour chercher la cause de sa mort: on la découvrit dans l'estomach, où il y

(*a*) Cette Observation est aussi rapportée par BURKHARDUS, Miscell. curios. ann. 1672. Obs 178. & par BINNINGERUS, Cent. 5. Obs. 7. On la trouve encore décrite fort au long dans KONIG. BONETI Med. Sept. de imo ventre Lib 3. sect. 1 cap. 17. & dans le *Sepulcretum* BONETI, Anatom. Pract. Lib. 3. sect. 14.

(*b*) Lib. 1. Epistol. 38.

(*c*) Ephemerid. Cent. 9. & 10. pag. 157.


Fig. 1.re
Fig. 2.e
Fig. 3.e

avoit un couteau dont la lame avoit environ quatre pouces de longueur ; elle avoit percé l'estomach à trois doigts de l'orifice supérieur, la pointe sortoit d'un pouce & demi de long par l'ouverture qu'elle avoit faite.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Nous aurons occasion dans la suite de rapporter beaucoup d'exemples de couteaux, de cizeaux, de lames d'épées & d'autres instrumens semblables qui ont été avalés, & qui se sont percés des issues en différentes parties du ventre.

Moyens que l'on peut employer pour retirer les corps étrangers arrêtés dans l'Oesophage.

Extraction des corps étrangers arrêtés dans l'œsophage.

Il est ordinairement beaucoup plus difficile de retirer les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage, que de les enfoncer ; & il est fort important de connoître tous les différens moyens dont on s'est servi, & dont on peut se servir pour l'extraction de ces corps ; car souvent un instrument qu'on aura mis en usage avec succès dans un cas, ne réussit pas dans un autre.

Quatre genres de moyens pour tirer ces corps.

Ces différens moyens peuvent se réduire à quatre classes ; nous rapporterons à la premiere les doigts & les pincettes ; à la seconde, les diverses espéces de crochets & d'anneaux ; à la troisiéme,

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

les anneaux; à la quatriéme les différentes manieres de se servir de l'éponge, & à la cinquiéme, les remédes qui peuvent en excitant le vomissement, la toux, l'éternuement, &c. procurer la sortie de ces corps.

Premier moyen : les doigts & les pinces.

Lorsque les corps étrangers ne sont pas engagés fort loin dans l'œsophage, & qu'on peut les toucher, on doit se servir des doigts ou des pincettes préférablement à tout autre instrument. M. DE LA MOTTE (*a*) a eu plusieurs fois recours en pareil cas à ces moyens avec succès. Une épine de la longueur de deux pouces s'étoit embarrée dans la gorge d'une femme, M. DE LA MOTTE toucha facilement cette épine avec ses doigts, & crut qu'il n'auroit pas besoin d'autres instrumens pour la tirer; cependant il trouva beaucoup de difficulté, parce que cette épine étoit engagée par les deux bouts : il fut obligé de la pousser d'un côté pour dégager l'autre, & ensuite il la tira aisément avec ses doigts. Un laquais qui avoit une mâchoire de brochet d'une moyenne grandeur arrêtée dans la gorge, vint trouver le même Chirurgien; l'os étoit enfoncé de maniere que M. DE LA MOTTE crut qu'il seroit obligé d'employer le bec de corbin pour enlever ce corps étranger; mais l'ayant saisi

(*a*) Tom. 4. Obs. 332.

fermement avec les doigts, il l'enleva en le tirant avec beaucoup de force. M. DE LA MOTTE rapporte encore qu'il fut appellé pour ſecourir une jeune Demoiſelle qui avoit un demi-écu retenu dans le gozier, il s'apperçut en touchant avec ſes doigts que cette piéce étoit fortement engagée. En effet il ne put d'abord ni la retirer ni l'enfoncer; cependant il la déplaça, & l'emporta enſuite avec ſes doigts; mais ce ne fut que fort difficilement & avec une grande violence.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Si les corps étrangers, quoique peu enfoncés, ſont hors de la portée des doigts, ou ſi les doigts ne ſuffiſent pas pour les tirer, il faut avoir recours à des pincettes, ſur-tout à des pincettes courbes; ces inſtrumens ſont très-avantageux en pareil cas.

Un particulier avala une piéce d'os aſſez longue & aiguë par ſes deux extrémités; cet os s'engagea au haut de l'œſophage; on fit pluſieurs tentatives pour le repouſſer dans l'eſtomach par le moyen d'un porreau, mais on ne put y réuſſir: on appella M. DE LA BORDE; ce Chirurgien examina le gozier, il ne put découvrir le corps étranger, il y introduiſit un porreau pour s'aſſurer de la ſituation de ce corps; il le ſentit au bas du pharynx, il voulut tenter de le déplacer

VIII. OBSERVAT. communiquée par M. DE LA BORDE, ſur un os retiré de l'œſophage par le moyen des pinces.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

avec le porreau, mais voyant qu'il étoit fortement engagé dans cette partie, il jugea à propos d'essayer de le retirer : pour cet effet, il glissa des pinces jusqu'à l'endroit où l'os étoit arrêté ; il le saisit avec les serres de cet instrument ; il fit divers mouvemens à droit & à gauche pour les dégager ; enfin après avoir fait plusieurs demi-tours en différens sens avec son instrument, il retira l'os, mais le malade souffrit beaucoup dans cette opération ; il survint une hémorrhagie assez considérable, qui fut sans doute causée par le déchirement que les extrémités pointues de l'os avoient fait à la parois de l'œsophage.

LACHMUND (*a*) se servit aussi avec beaucoup de succès des pinces pour tirer un morceau de boulon de fer qu'un enfant avoit avalé ; & qui s'étoit arrêté dans le gosier. On avoit tenté inutilement, pendant trois jours, différens moyens pour tirer ce corps étranger, on avoit même eu recours à un émétique violent, mais sans succès ; LACHMUND s'avisa enfin d'introduire dans la gorge des pinces courbes qu'il enfonça avec beaucoup de difficulté jusqu'au corps étranger, & lorsqu'il fut à portée de le

(*a*) BONETI Médecin. Septentr. Lib. 3. de Oesophag. affectib. sect. 1. cap. 12.

ſaiſir, il l'engagea fortement dans les ſerres de la pince, l'enleva.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Second moyen : les crochets.

Lorſqu'on ne peut pas atteindre avec les doigts ni avec les pinces les corps étrangers, il faut tenter les autres moyens dont nous avons parlé ; le crochet ou hameçon paroît un de ceux qui convient le mieux, lorſque ces corps ont aſſez de priſe, & ſur-tout lorſqu'ils ne ſont point arrêtés fort loin dans l'œſophage ; il peut même quelquefois réuſſir auſſi lorſque le corps eſt deſcendu fort bas ; les Mémoires d'EDIMBOURG en donnent une preuve dans une Obſervation que nous rappellerons, après que nous aurons rapporté quelques exemples de l'uſage de cet inſtrument dans des cas plus ordinaires.

IX. OBSERV. par M. PERROTIN, Chirurgien à la Flèche, ſur une vertébre du col d'un mouton retirée avec un crochet.

M. PERROTIN dit, dans une Obſervation qu'il a communiquée à l'Académie, qu'un homme vint le prier de le délivrer d'un os qu'il avoit avalé avec une cuillerée de ſoupe, & qui lui étoit reſté dans l'œſophage ; cet os l'empêchoit de parler, & lui cauſoit beaucoup de douleur. M. PERROTIN fit placer le malade ſur une chaiſe, la tête renverſée ; il porta ſon doigt dans le pharynx auſſi avant qu'il lui fut poſſible, mais il ne put ſentir le corps étranger ; il introduiſit une ſonde courbe d'argent dans l'œſophage, & l'enfonça juſqu'à l'os ; il fit inutile-

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

ment plusieurs efforts avec cet instrument pour le pousser dans l'estomac, il eut encore recours à d'autres moyens, mais l'os opposa une telle résistance, que M. PERROTIN renonça au parti qu'il avoit pris d'enfoncer ce corps étranger; il en choisit un autre qui étoit bien préférable, ce fut de le retirer : dans ce dessein, il forma avec un fil de fer une espéce de crochet, il le glissa à côté de l'os assez avant pour pouvoir ensuite, en le retirant, engager cet os dans le crochet; lorsqu'il l'eut saisi, il recommanda qu'on tînt la tête du malade bien assujettie, il tira doucement & fermement son crochet, & enleva l'os.

M. PERROTIN fut bien surpris de la grosseur de l'os, c'étoit une vertébre toute entiere du col d'un mouton : sans doute que M. PERROTIN ne fut point fâché de ce que ses premieres tentatives ne lui avoient pas réussi; car il y auroit eu à craindre qu'un os si considérable ne se fût arrêté dans l'œsophage vis-à-vis l'anneau du diaphragme, ou qu'étant tombé dans l'estomach, il n'eût pû passer par le pylore, ou par le canal des intestins grêles; du moins est-il presque certain qu'il auroit été arrêté par le sphincter de l'anus, & qu'il auroit pû exposer le malade à de fâcheux accidens.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

X. OBSERV. par M. PERROTIN, sur une grosse arrête de morue tirée avec le même crochet.

M. PERROTIN dit qu'il fit, comme dans le cas dont nous venons de parler, beaucoup de tentatives pour enfoncer une grosse arrête de morue qui s'étoit fortement engagée par les deux bouts dans l'œsophage, & que n'ayant pû réussir, il eut recours à l'instrument dont il s'étoit si bien trouvé précédemment : il fit avec un fil de fer un peu foible un crochet semblable au précédent; mais l'arrête fit tant de résistance que son crochet se redressa par deux fois : cette circonstance l'obligea d'en faire fabriquer un autre plus fort par un ouvrier; il engagea avec ce dernier crochet le corps étranger par son milieu; & quoiqu'il le tirât fort doucement, il causa beaucoup de douleur à la malade, & une effusion de sang. Quand ce corps fut tiré, M. PERROTIN jugea par les extrémités de l'arrête qui étoient teintes de sang, qu'elles avoient entré fort avant dans les chairs; il en attribue, avec raison, la cause aux efforts que la malade fit pour s'en débarrasser, sur-tout à des frictions que le mari de cette femme lui avoit faites à la gorge dans le dessein de faire avancer le corps étranger.

Les avantages du crochet auquel M. PERROTIN a eu recours dans les deux cas dont nous venons de parler, sont établis

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

par beaucoup d'Observations où l'on voit que cet instrument a été employé avec beaucoup de succès. RIVIERE (a) dit que l'on avoit essayé en vain de faire sortir par le vomissement un os de cochon couvert d'un chair gluante qui s'étoit embarrassé dans l'œsophage. Un Chirurgien fit avec un fil de fer assez long une espéce de crochet ou d'hameçon, il l'introduisit fort avant dans l'œsophage, & en le retirant il accrocha l'os qui lui fit beaucoup de résistance, mais il l'entraîna en le tirant avec force.

Il est aisé de remarquer, malgré ces succès, qu'il y a du danger à se servir de crochets formés comme ceux dont on vient de parler, parce que le bout aigu d'un pareil instrument peut accrocher & déchirer les parois de l'œsophage. M. PETIT, Chirurgien de Nevers, a envoyé à l'Académie une Observation dans laquelle on voit que cet accident est effectivement arrivé.

XI. OBSERV. par M. PETIT Chirurgien à Nevers, sur une tentative que l'on fit pour tirer un os avec un crochet qui blessa l'œsophage.

Un Curé du Diocèse de Nevers avoit avalé un os avec ses alimens; cet os, qui apparemment étoit pointu, s'arrêta dans le gosier; comme il n'y avoit personne dans le pays à qui le malade pût s'adresser, l'inquiétude & la douleur l'obligerent d'envoyer à une petite Ville

(a) Cent. 3. Obs. 71.

voiſine chercher du ſecours : il tomba entre les mains d'une perſonne peu verſée dans la Chirurgie, qui entreprit de tirer cet os par le moyen d'un fil de fer courbé par le bout en maniere de crochet; il l'enfonça dans la gorge, il ſentit enſuite, en voulant retirer cet inſtrument, une réſiſtance qui lui fit croire qu'il avoit accroché le corps étranger, il retira avec effort le fil de fer, mais au lieu de l'os il arracha un morceau de chair, ou plutôt une partie de la parois de l'œſophage. La plaie cauſée par cet inſtrument eut des ſuites très-fâcheuſes, le malade fut retenu au lit pendant plus d'une année, & n'a jamais été parfaitement guéri. L'os qui étoit reſté dans la même ſituation qu'auparavant, entretint une très-grande difficulté d'avaler; il ſe déplaça après quelques ſemaines, & tomba inſenſiblement dans l'eſtomach. M. PETIT remarque judicieuſement, après pluſieurs autres Obſervateurs, que ce déplacement eſt ordinairement procuré avec le tems, comme nous l'avons déja dit, par la carie ou pourriture qui détruit les pointes ou aſpérités par leſquelles l'os eſt retenu.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

On peut aiſément éviter l'accident dont nous venons de parler, en formant un crochet qui ait à ſon extrémité un

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

petit bouton ovale ou arrondi, qui suffise seulement pour l'empêcher de piquer ou d'accrocher la parois de l'œsophage: En effet, je remarquai il y a quelques jours dans les Mémoires de la Société d'EDIMBOURG (*a*) que M. STEDMAN Chirurgien à Kinroff s'est servi d'un crochet pareil pour retirer un os considérable engagé, comme nous l'avons déja remarqué, à la partie inférieure de l'œsophage. Un jeune homme avoit avalé précipitamment un grand fragment d'os d'une tête de vache dans une cuillerée de potage; il fit de grands efforts pour l'obliger de descendre dans l'estomach, & il fut presque étranglé avant qu'elle fût parvenue jusqu'à environ un pouce & demi au-dessus du cartilage Xiphoïde, où il ressentoit vers le côté gauche de la poitrine la douleur la plus aiguë. L'Auteur de l'Observation qui vit alors le malade, fait quelques réflexions sur l'insuffisance des moyens ordinaires dans cette occasion, & sur les inconvéniens qu'il y auroit eu à entreprendre d'enfoncer cet os, qui étoit arrêté à l'endroit où l'œsophage est resserré par l'anneau du diaphragme; il se détermina à faire construire promptement un crochet avec une

(*a*) Tome premier art. 16,

verge d'acier fléxible qu'il fit terminer par un petit bouton arrondi ; M. STEDMAN introduisit cet instrument dans l'œsophage j'usqu'au-dessous de l'endroit où le malade se sentoit de la douleur ; il dit qu'il fut obligé d'introduire jusqu'à quinze fois ce crochet en le tournant de divers sens, pour engager l'os & le faire remonter ; enfin il le saisit, & l'enleva : cette extraction fut suivie de quelque effusion de sang ; cependant le malade n'eut ensuite d'autres accidens que ceux qui pouvoient dépendre de l'irritation causée par l'os, & par les diverses tentatives faites avec l'instrument. La figure de l'os & celle du crochet sont représentées dans les mémoires que nous avons cités (*a*).

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

FABRICIUS HILDANUS se servoit d'un crochet applati & fort large par le bout, ensorte que cette extrémité, dont le bord décrivoit une ligne un peu courbe, formoit en quelque sorte une espece de grattoir, avec lequel ce Chirurgien détachoit les petits corps aigus qui s'étoient engagés dans la parois de l'œsophage. Il dit (*b*) qu'on lui amena une jeune fille qui avoit une épingle de médiocre longueur engagée en travers dans le pharynx vers la racine de la langue,

(*a*) Tome premier Planch. 3. Fig. 1. & 2.
(*b*) Cent. 6. Obs. 34.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

& qu'il tâcha inutilement de l'accrocher avec l'ongle, il ne put la retirer qu'avec le crochet mousse que nous venons de décrire. On trouve la figure de cet instrument dans les Observations d'HILDEN (*a*).

Quoique nous ayions remarqué qu'il est dangereux de se servir de crochets qui ayent le bec pointu, il y a cependant des cas où de pareils crochets peuvent être utiles ; c'est sur-tout lorsque les corps sont fort gros & d'une substance peu ferme dans laquelle le crochet puisse entrer, & assez tenace pour qu'il puisse s'y engager sûrement : tel étoit ce gros nœud de linge dont nous avons parlé ci-devant page 457. tels peuvent être aussi de gros morceaux de chair membraneuse & coriace, &c. mais il faut que ce crochet ne soit pas trop courbé, afin que sa pointe puisse être portée plus facilement dans le corps étranger.

Pour éviter les inconviens de la pointe du crochet dans les cas dont nous avons parlé ci-devant, M. PETIT en a imaginé un qui est formé d'une tige ou stilet d'argent fléxible, ou de deux fils d'argent tournés l'un sur l'autre en spirale ; l'extrémité est recourbée, & forme un petit anneau propre à engager le

(*a*) Table 13. Fig. 7.

corps

corps étranger. Voyez la figure 1.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

STALPART VANDERWIEL (*a*) rapporte après NUCK, le ſuccès d'un inſtrument de même genre. Un Soldat en prenant du bouillon, avala en même-tems un gros os de figure très-irréguliere : il tâcha de ſe faire vômir, mais inutilement, quoiqu'il prît beaucoup d'huile ; cette huile fit deſcendre l'os beaucoup plus bas : ce déplacement du corps étranger mit le malade dans un danger éminent de ſuffocation pendant l'eſpace d'une heure. Le Chirurgien qui fut appellé pour le ſecourir manquoit d'inſtrument ; le malade en fit un lui-même avec un gros fil de fer qu'il plia en deux, & il entrelaça les deux branches, excepté vers l'endroit de la courbure, où il forma une eſpéce d'anneau de figure ovale aſſez grand pour engager l'os ; il introduiſit lui-même cet inſtrument dans ſon œſophage, & il fut aſſez heureux à la ſixiéme repriſe, & après cinq quarts d'heure que l'accident étoit arrivé, d'accrocher l'os qu'il tira avec beaucoup d'efforts & de douleur ; car cet os déchira l'œſophage, cauſa des vomiſſemens bilieux, & une hémorrhagie aſſez conſidérable. On peut voir la figure de

(*a*) Cent. 2. part. 1. Schol. in Obſ. 21.

l'os & celle de l'instrument dans l'Auteur (*a*).

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

M. PETIT a encore inventé dans les mêmes vûes un instrument, dont le succès est beaucoup plus sûr à cause de la multiplicité d'anneaux dont il est fourni, lesquels peuvent les uns ou les autres se présenter du côté du corps étranger & l'engager. Cet instrument est formé d'une tige d'argent fléxible ou de baleine, à l'extrémité de laquelle sont attachés plusieurs petits anneaux, de maniere qu'ils puissent se mouvoir librement en différens sens, & se présenter de tous côtés à la surface de la parois de l'œsophage. Voyez la figure 2.

XII. OBSERV. par M. DE LA HAYE, sur une épingle retirée de l'œsophage.

M. DE LA HAYE s'est servi d'un moyen à peu près équivalent, pour tirer une épingle qui étoit arrêtée dans le gosier d'une femme. On avoit fait plusieurs tentatives pour extraire ce corps étranger; mais on n'avoit pû réussir, & les différens moyens dont on s'étoit servi avoient considérablement augmenté la douleur que cette femme ressentoit. M. DE LA HAYE dit qu'il se trouva fort embarrassé sur le choix de l'instrument qu'il devoit mettre en usage, parce qu'on en avoit déja tenté inutilement de plusieurs sortes; il en imagina enfin un par-

(*a* Table 14. Fig. 3.

ticulier qui lui réussit. Il prit un stilet d'argent long & très-fléxible ; (c'étoit celui de la plus longue de ses algalies) il passa, dans l'anneau qui termine ce stilet, plusieurs brins de filasse assez fine ; il forma plusieurs lacs de toute la longueur de cette filasse : il introduisit ce stilet dans l'œsophage ; lorsqu'il l'eut placé au-delà du corps étranger, il le retira doucement en lui faisant faire des demi-tours à droit & à gauche, afin d'engager l'épingle dans le pacquet de lacs formés par la filasse, & ce procédé ingénieux lui réussit fort heureusement.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

On voit en effet que l'instrument dont s'est servi M. DE LA HAYE doit être très-convenable, sur-tout lorsqu'il s'agit de tirer de petits corps, tels que des arrêtes, des aiguilles, & des épingles qui barrent l'œsophage ; car l'anneau du stilet, quoique garni d'une touffe de filasse, occupe peu d'espace, & il est par conséquent très-facile de l'introduire dans l'œsophage, & de le faire passer à côté du corps étranger, sans craindre de déplacer & d'enfoncer ce corps, comme cela peut arriver avec l'éponge. Cet instrument a encore un avantage, qui est que lorsqu'on retire le stilet, le faisceau de filasse qui rebrousse & se ramasse forme un plus gros volume ; elle touche mol-

lement de tous côtés la parois de l'œſophage, & par ce moyen en la tournant de divers ſens, elle peut engager les corps petits & liſſes arrêtés dans ce canal, & les entraîner avec elle au-dehors.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Il faut obſerver, lorſqu'on ſe ſert de cet inſtrument, de faire au ſtilet, à l'extrémité que l'on doit tenir, un ſecond anneau ou crochet, afin que ce corps, qui eſt très-liſſe & menu, ne puiſſe pas échapper des doigts, & tomber dans l'œſophage. Ce n'eſt pas ſans quelque fondement que je fais cette réfléxion, car il eſt ſouvent arrivé que des ſtilets & des ſondes ont gliſſé des mains des Chirurgiens, ſoit en ſondant des plaies pénétrantes dans les capacités, ſoit en portant ces inſtrumens dans le goſier, comme il eſt arrivé dans le dernier cas à ce Barbier de Village, qui en examinant avec une ſonde le goſier d'une femme, la laiſſa gliſſer dans l'œſophage; ce corps qui avoit huit doigts de long tomba dans l'eſtomach, & cauſa des accidens très-fâcheux qui firent périr la malade.

XIII. OBSERV. par feu M. MARÉCHAL, ſur une groſſe arrête de morue retirée du goſier avec le bout d'un fouet de baleine.

FEU M. MARÉCHAL ſuppléa aux inſtrumens dont nous venons de parler par un autre qui ſe trouva à ſa main, & qui étoit beaucoup plus ſimple, mais moins ſûr, lequel cependant lui réuſſit fort bien.

Un homme venoit d'avaler une très-grosse arrête de morue qui lui étoit restée dans le gosier : M. MARÉCHAL qui étoit prêt de monter à cheval, & qui n'avoit pour secourir cet homme d'autre instrument qu'un fouet de baleine qu'il tenoit à la main, fit une anse avec la corde du bout de ce fouet, il trempa cette anse dans l'huile, & l'introduisit dans l'œsophage au-delà du corps étranger ; il engagea l'arrête dans l'anse de la corde, & la retira fort promptement.

II. CAS: Corps étrangers qu'il faut tirer.

Quatriéme moyen : les différentes manieres d'employer l'éponge.

Nous avons rapporté à la quatriéme Classe des moyens qu'on employe pour retirer les corps étrangers, les différentes manieres de se servir de l'éponge : ce genre de moyen convient principalement dans les cas où les corps étrangers n'occupent pas beaucoup le canal de l'œsophage ; car pour réussir, il est nécessaire que l'éponge puisse glisser à côté du corps, & être poussée au-delà, afin qu'elle puisse l'entraîner l'orsqu'on la retire ; ainsi on doit toujours se régler ; autant qu'on le peut, sur la grosseur du corps étranger, pour donner au morceau d'éponge un volume qui puisse lui permettre de passer sans faire beaucoup d'efforts sur ce corps : il faut d'ailleurs avoir l'attention d'employer de l'éponge bien séche,

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

ſuivant la remarque de quelques Auteurs (a), & de la laiſſer quelque tems dans l'œſophage, lorſqu'elle eſt paſſée au-delà du corps étranger, ſi le malade peut la ſupporter, afin qu'elle puiſſe aſſez ſe gonfler par l'humidité pour remplir le diamétre de l'œſophage: on comprend aſſez combien cette précaution eſt utile pour aſſurer le ſuccès de l'opération.

XIV. OBSERV. par M. BROUILLARD Chirurgien de Lille Comtat d'Avignon, ſur une groſſe épingle retirée avec l'éponge.

M. BROUILLARD dit, dans une Obſervation dont il a fait part à l'Académie, qu'un Païſan en mangeant ſa ſoupe avec un peu trop d'avidité, avala une groſſe épingle qui s'arrêta dans l'œſophage: elle cauſa auſſi-tôt une grande douleur qui fut ſuivie d'inflammation & de fiévre: on eut recours à un Chirurgien du voiſinage, qui ſe ſervit ſans ſuccès de la bougie & d'autres moyens pour faire deſcendre ce corps étranger dans l'eſtomach. M. BROUILLARD fut appellé; il conjectura, par tous les moyens que l'on avoit tentés, que cette épingle étoit placée de maniere qu'on ne pouvoit pas l'enfoncer dans l'eſtomach, & qu'il falloit au contraire eſſayer de la retirer. Pour cet effet il prit un morceau d'éponge de la longueur de deux pouces, & de

(b) PLATÉRUS, BONETI, POLYALTH. Lib. 4. cap. 3.

la grosseur du doigt; il le lia par le milieu avec un gros fil ciré & fort long; il sépara les deux bouts de ce fil, il en passa un dans le canal d'une grosse sonde de plomb, & plaça l'autre extérieurement le long de cette sonde; il assujettit exactement, en tirant ces fils, le morceau d'éponge contre l'extrémité de la sonde, il trempa cette éponge dans de l'huile d'amandes douces, & l'enfonça dans l'œsophage à la faveur de la sonde. Lorsqu'il fut assûré, par un signe que lui fit le Paysan, qu'elle étoit entrée au-delà du corps étranger, il tint l'éponge en place par le moyen du fil qui étoit libre, il retira la sonde, il réunit les fils; il les entortilla autour de sa main, & il tira fortement l'éponge qui entraîna l'épingle: cette opération fut fort douloureuse au malade: il sembloit qu'il alloit étouffer dans le moment de l'extraction, mais la promptitude avec laquelle l'opération fut faite, le délivra très-vîte du danger où il étoit: il rendit beaucoup de sang par la bouche, mais quelques saignées dissiperent en très-peu de tems tous les accidens.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Cette Observation paroît susceptible de quelques réfléxions; car il semble que la sonde de plomb que M. BROUILLARD

Cette refléxion est de M. COURTOIS Membre de l'Académie.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

dans son rapport sur cette Observation de M. BROUILLARD.

a employée, a moins d'avantages que la baleine dont on se sert ordinairement en pareil cas; mais peut-être que M. BROUILLARD ne s'est servi de la sonde de plomb, que parce que la baleine lui manquoit cependant il est toujours bon de remarquer que la baleine est beaucoup plus sûre que la sonde de plomb, parce qu'elle est plus flexible: on ne trouve point dans la sonde de plomb ce même avantage, parce qu'elle n'a ni cette force, ni cette souplesse élastique, qui peut s'accommoder au canal de l'œsophage dans les différens mouvemens, ou dans les différens efforts sans se fausser, en prenant une mauvaise figure qu'elle garde, ou peut-être même sans se casser, comme il est quelquefois arrivé en effet que de semblables sondes se sont cassées dans la vessie, quoiqu'elles n'y soient point exposées à des mouvemens aussi violens.

REMARQUES sur l'usage de l'éponge.

Nous pouvons remarquer de plus que l'huile ne paroît pas convenir pour enduire l'éponge, parce qu'elle peut empêcher que cette éponge ne s'imbibe de l'humidité qu'elle peut trouver dans l'œsophage, ou qu'on peut lui procurer après qu'elle est entrée, en faisant avaler, s'il est possible, de l'eau au malade, comme on l'a quelquefois fait effectivement,

& comme quelques Auteurs le recommandent (*a*).

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

On doit encore faire beaucoup d'attention à la maniere d'attacher l'éponge, parce qu'en entourant l'éponge avec le fil qui la ſerre, ce fil empêche qu'elle ne s'imbibe & ne ſe gonfle ; il vaudroit mieux qu'on la pénétrât avec le fil ſeulement en quelques endroits pour l'aſſujettir, auſſi ſûrement qu'il eſt néceſſaire, à l'extrémité de la tige dont on ſe ſert.

Je crois d'ailleurs, que pour tirer un plus grand avantage du gonflement de l'éponge, & pour en faire entrer un plus gros morceau, & l'introduire plus facilement, il ſeroit à propos de l'enfermer, de maniere qu'on puiſſe la reſtraindre ſous un très-petit volume, & la remettre en liberté, lorſqu'elle ſera paſſée au-delà du corps étranger : on peut eſpérer alors que l'éponge qui peut reprendre un volume au moins trois fois plus gros que celui ſous lequel elle eſt entrée, pourra plus ſûrement enlever ce corps.

L'enveloppe qui pourroit convenir, & dont le Chirurgien eſt aſſez ordinairement fourni, eſt un petit morceau de cannepin très-fin & un peu mouillé : on appliquera cette petite peau avec adreſſe ſur l'éponge bien ſéche, & bien ſerrée

(a) PLATERUS, BONET. Polyalth. Lib. 4. cap. 3.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

avec les doigts ; on comprendra dans ce cannepin un ou deux fils assez longs & très-forts, dont on relevera les bouts de maniere qu'ils embrassent librement cette petite peau, & on leur fera faire une circonvolution autour de la tige qui porte l'éponge ; & lorsque cette éponge sera suffisamment entrée dans l'œsophage au-dessous du corps étranger, on retirera le fil pour déchirer ou pour déplacer simplement le cannepin, & mettre l'éponge en liberté ; on peut encore, si on le juge à propos, ou s'il est possible, faire avaler ensuite un peu d'eau au malade, pour que l'éponge puisse se gonfler davantage, & qu'en la retirant, elle entraîne plus sûrement avec elle le corps étranger ; mais dans ce cas, il me paroît qu'un fil de fer, de leton ou d'argent flexible, comme s'en sont servi plusieurs Praticiens (*a*), ou une sonde creuse employée comme a fait M. BROUILLARD, conviendra mieux que tout autre instrument qui pourroit empêcher la déglutition de l'eau.

On peut, au lieu de cannepin, se servir pour couvrir l'éponge d'un ruban de

(*a*) JOB A MEECKREN. Obs. Med. Chirurg. cap. 13. MANGETI. Biblioth. Chirurg. de guttur. affectib. FABRIC HILD. Cent. 1. Obs. 36. WENDELIUS BONETI. Medicin. Septentr. cap. 9. Lib. 3. de Oesoph. affectib. RAIGERUS idem. cap. 7.

ſoie fort mince, & d'une largeur ſuffiſante ; on fera avec ce ruban un tour & demi ou deux tours fort ſerrés ſur l'éponge, & un troiſiéme autour de la tige ; on aſſujettira fermement avec le doigt le bout du ruban ſur le fil de fer, de crainte qu'il ne ſe relâche : lorſque l'on aura introduit l'éponge dans l'œſophage, & qu'elle ſera paſſée au-deſſous du corps étranger, on détournera promptement le ruban de deſſus la tige, & enſuite on le tirera aſſez fortement pour le déplacer de deſſus l'éponge ; & on achévera l'opération, comme nous l'avons dit.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Le ruban peut encore avoir un avantage, ſur-tout lorſqu'il s'agira de petits corps, comme d'épingles, d'aiguilles, &c. qui piquent les parois de l'œſophage ; car le mouvement qu'on lui fera faire en le détournant de deſſous la tige & de deſſus l'éponge, peut dégager ou arracher ces corps, & les faire tomber ſur l'éponge qui les entraînera enſuite Si on manque la premiere fois d'entraîner le corps étranger, on recommencera avec une éponge un peu plus groſſe la même tentative ; on pourra même, s'il eſt néceſſaire, la répéter une troiſiéme fois & davantage, en ſe ſervant chaque fois d'une plus groſſe éponge. Ces tentatives réitérées ne doivent pas étonner ; nous

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

avons vû ci-devant beaucoup d'exemples où l'on a été obligé avec les autres inſtrumens d'employer beaucoup de tems, & de recommencer pluſieurs fois la même manœuvre.

Il faut toujours, autant qu'il eſt poſſible, ſe ſervir d'éponge neuve, parce que celle qui a été mouillée pluſieurs fois ſe durcit, & eſt bien moins propre à être reſſerrée ſous un plus petit volume, au lieu que celle qui eſt neuve eſt fort ſouple, & peut ſe reſtraindre très-aiſément; cependant ſi on manquoit d'éponge neuve, il faudroit pour raſſouplir celle qui ſe trouveroit endurcie la bien mouiller, & enſuite l'exprimer fortement.

Preſque tous les Auteurs qui ont écrit ſur le ſujet que nous traitons, preſcrivent une maniere de ſe ſervir de l'éponge, qui paroîtroit convenir aſſez dans les cas où l'on a deſſein de faire prendre de l'eau au malade pour occaſionner le gonflement de l'éponge dont nous venons de parler: cette maniere conſiſte à attacher ſeulement l'éponge à un fil aſſez fort; mais je ne crois pas qu'il fût poſſible, à moins qu'on ne ſe ſervit du moyen qu'a employé M. BROUILLARD (*a*) de faire avaler cette éponge à ceux qui ont

(*a*) Voyez ci-devant pag. 414.

l'œſophage embarraſſé & irrité par un corps angulaire ou aigu, & de la faire deſcendre au-deſſous du corps étranger.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Le cas de mouiller l'éponge pour la gonfler (précaution que je crois aſſez inutile, lorſqu'on ſe ſert de l'éponge, comme nous l'avons dit) ce cas, dis-je, doit tout au plus avoir lieu lorſque le corps étranger eſt d'un volume à pouvoir faire aſſez d'obſtacle au retour de l'éponge pour être déplacé & enlevé: car lorſque le corps étranger eſt petit & liſſe, comme ſont les aiguilles, les épingles, &c. l'éponge mouillée gliſſeroit plus facilement ſur ces corps que l'éponge ſéche; & c'eſt dans cette circonſtance que notre maniere de ſe ſervir de l'éponge doit être fort avantageuſe.

Pour aſſurer davantage le ſuccès de l'éponge, on peut par le moyen de quatre branches de baleine la tenir plus fortement dilatée. Pour cet effet on fendra en quatre le bout de la baleine où l'éponge doit être attachée; on écartera les quatre petites branches; & on les tiendra dans cet état par le moyen d'un fil de leton ou d'une cordelette ou gros fil, qu'on entrelacera entre ces branches proche de l'endroit où elles ſe réuniſſent. On fera quatre trous dans l'éponge pour placer ces quatre branches, & on y attachera

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

l'éponge avec un fil, qui ſera tenu à chacune des branches par une petite hoche ou échancrure qu'on aura eu ſoin d'y faire. On reſſerrera ces branches & l'éponge, comme nous l'avons dit, pour les introduire dans l'œſophage juſqu'au deſſous du corps étranger & on les mettra enſuite en liberté, afin que les branches qui étoient contraintes s'écartent d'elles-mêmes par leur reſſort, & tiennent fortement l'éponge dilatée; il faut cependant avoir attention que ces branches ne ſoient point trop roides, afin qu'elles ne puiſſent pas, par leur écartement, bleſſer l'œſophage. On peut de plus, lorſqu'il s'agit de tirer des épingles, des arrêtes ou d'autres corps ſemblables, attacher à la baleine pluſieurs anſes de fil de différentes longueurs qu'on joindra l'un à l'autre, & qui deſcendront autour de l'éponge. On les enfermera avec l'éponge, lorſqu'on voudra introduire l'inſtrument dans l'œſophage. Si on a beſoin pour faciliter cette introduction, que l'éponge & les branches de la baleine puiſſent ſe reſſerrer ſous un fort petit volume, il faut alors ſe ſervir d'éponge la plus commune & la plus groſſiere, c'eſt-à-dire, de celle qui eſt la plus lâche, & qui a de plus grands pores; car on peut reſſerrer cette eſpéce d'éponge au moins

au huitiéme de ſon volume ; mais dans ce cas il faut que les branches de la baleine ſoient un peu plus fortes pour aſſurer l'effet de cette éponge, qui par elle-même n'eſt pas capable d'une grande réſiſtance.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

VANHORNE (*a*), & la plûpart des Particiens modernes préférent, pour les raiſons que nous avons détaillées ailleurs, la tige de baleine pour conduire le morceau d'éponge dans l'œſophage. Cet inſtrument eſt, à ce que l'on croit, de l'invention de WILLISIUS ; cet Auteur l'imagina pour le cas ſuivant (*b*).

Un Particulier étoit ſujet depuis longtems à rejetter preſque tous les alimens, tant ſolides que liquides, peu de tems après les avoir avalés : on lui fit différens remédes qui furent inutiles ; preſſé par la faim, le malade mangeoit juſqu'à ce que ſon œſophage fût rempli juſqu'au pharynx ; mais l'orifice ſupérieur de l'eſtomach ne pouvant donner paſſage aux alimens qu'il venoit de prendre, il étoit obligé de les rendre bien-tôt après. WILLISIUS à qui le malade s'adreſſa, conjectura qu'il y avoit ou paralyſie de la partie inférieure de l'œſophage, ou une tumeur qui comprimoit ou bouchoit ce ca-

(*a*) *Spongiâ oſſiculo balænæ per ſatis flexili alligatâ.* Micro Techné. S. 20.

(*b*) Pharm. rat. part. 1. Sect. 2. cap. 1.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

nal. Comme le malade étoit à la veille de mourir d'inanition, WILLISIUS eut recours à un expédient qui lui réussit : il forma un tige de baleine longue & assez grêle pour être fort flexible ; il attacha au bout de cette tige un petit morceau d'éponge liée bien sûrement par le moyen d'un gros fil. Aussi-tôt que le malade avoit pris quelqu'aliment, il introduisoit lui-même cet instrument dans son œsophage, & par ce moyen il forçoit l'obstacle qui se trouvoit à l'orifice supérieur de l'estomach, & facilitoit le passage des alimens dans la cavité de ce viscère : il y avoit déja seize ans que le malade se servoit avec succès de cet expédient, lorsque WILLISIUS écrivoit cette Observation, & il s'en servoit encore actuellement. On trouve un fait pareil dans les Observations de STALPART VANDER WIEL (*a*).

SAMPSONIUS (*b*), ainsi qu'il nous soit permis de le dire en passant, voulut aussi employer la tige de baleine dans un cas presque semblable, mais ce fut sans succès. Une femme qui avoit depuis longtems une grande difficulté d'avaler vint le trouver ; ce Praticien pour découvrir

(*a*) Cent. 2. part. 1. Obs. 27.

(*b*) Miscell. curios. ann. 1613. Obs. 170. & BONETI. Med. Septentr. Lib. 3. de Oesoph. affectib. sect. 1. cap. 1.

la cauſe de cette maladie, introduiſit dans l'œſophage une tige de baleine longue & fléxible : il trouva dans ce canal un obſtacle que cet inſtrument ne put vaincre, quoiqu'il répétât pluſieurs fois le même moyen, & qu'il y employât aſſez de force : la malade mourut de faim peu de mois après. SAMPSONIUS l'ouvrit, il trouva tout le canal de l'œſophage cartilagineux, depuis la région des clavicules juſqu'à l'eſtomach ; le diamétre de ce canal pouvoit à peine permettre l'introduction d'une ſoye de Porc.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

On peut avoir la figure de l'inſtrument de WILLISIUS dans la Chirurgie de M. HEISTER (*a*).

Pluſieurs Praticiens ſe ſervent d'un catheter auquel ils attachent bien ſûrement l'éponge, pour tirer les corps qui ne ſont pas engagés fort loin dans l'œſophage. Ce moyen pourroit être dégoûtant à ceux qui feroient attention à l'uſage ordinaire de cet inſtrument ; pour prévenir ce dégoût, on couvrira le catheter avec une bandelette, ou un ruban mince qui le cachera, & qui l'empêchera de toucher immédiatement aucune partie.

Cet inſtrument, comme nous l'avons

(*a*) Tabul. 21. Fig. 10.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

remarqué plus haut, ne peut ſervir que dans les cas où les corps étrangers ſont peu enfoncés dans l'œſophage. C'eſt pourquoi FABRICE DE HILDEN, qui ſe ſervoit volontiers de cet inſtrument, a été obligé de s'attacher à celui qu'il dit qu'on attribue à GAUTIER HERMANN RYFF (*a*) célébre Médecin-Chirurgien à Strasbourg, & qu'on peut cependant rapporter à ARCULANUS : il eſt vrai que l'inſtrument d'ARCULANUS étoit de plomb, & que celui de RYFF étoit de cuivre. FABRICE DE HILDEN a perfectionné cet inſtrument de cuivre qui a depuis été généralement adopté. Cet inſtrument eſt une cannule de cuivre ou d'argent courbée, groſſe comme une plume de Cygne, longue d'un pied & demi ou environ, percée de divers trous dans toute ſa longueur, & garnie à ſon extrémité d'une petite éponge neuve qui y eſt attachée bien ferme. FABRICE (*b*) a ajouté à cet inſtrument pluſieurs perfections très-eſſentielles. 1°. La Cannule, telle que RYFF l'avoit inventée, finiſſoit en quelque façon en pointe; ainſi elle pouvoit être portée dans la glotte, & peut-être ſuffoquer le malade qui s'agite beaucoup dans ces occaſions, ou

(*a*) Chirurg. magn. GUALTHERI. RYFF. Ling. Germanic conſcript.
(*b*) Cent. 1. Obſ. 36.

du moins elle pouvoit irriter ou blesser les membranes de la bouche ou de l'œsophage; FARICE fit construire la sienne mousse par le bout. 2°. RYFF ne mettoit point d'éponge à l'extrémité de son instrument; FABRICE y en mit une, parce qu'il reconnut les avantages de cette éponge pour faciliter l'introduction de la cannule dans le pharynx pardessus l'épiglotte, & sur-tout pour repousser ou pour retirer plus sûrement les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage. 3°. Enfin l'instrument de RYFF étoit creux, & d'ailleurs trop foible par rapport à la quantité de trous dont il est percé; il arriva à FABRICE, qui s'en servoit pour déplacer un os arrêté dans l'œsophage, que le malade qui avoit de violentes convulsions, vint à serrer fortement les dents, & écrasa l'instrument; il pouvoit même arriver qu'en pareil cas, comme le remarque fort bien FABRICE, il se fût cassé, & que la portion engagée dans l'œsophage glissât jusques dans l'estomach, & eût causé de fâcheux accidens. Ces considérations engagerent ce grand Chirurgien, pour rendre cet instrument plus fort, de faire mettre dans le creux de la cannule un gros stilet de cuivre ou de léthon bien attaché & plombé aux deux extrémités;

I. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

II CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

de façon cependant que ce ſtilet, quoiqu'un peu gros, ne bouchât pas les trous de la cannule, dont l'uſage eſt de recevoir & d'accrocher, pour ainſi dire, les corps étrangers petits & pointus. On peut voir la figure de l'inſtrument corrigé d'HILDANUS dans les Obſervations propres de l'Auteur (*a*) dans l'Arſenal de Chirurgie de SCULTET (*b*), & dans la Bibliothéque de Chirurgie de MANGET (*c*).

Malgré le ſuccès avec lequel FABRICIUS HILDANUS, & la plûpart des Praticiens qui l'ont ſuivi ſe ſervoient de cet inſtrument, ſoit pour retirer les corps étrangers qui n'engageoient qu'une partie de l'œſophage, ſoit pour enfoncer dans l'eſtomach ceux qui bouchoient tout-à-fait ce canal, il reſtoit néanmoins toujours à cet inſtrument le défaut d'être d'une matiere infléxible, & de ne pouvoir point par cette raiſon ſervir, lorſque les corps ſont arrêtés dans la partie inférieure de l'œſophage. Cette imperfection a engagé M. PETIT à inventer un autre inſtrument qui peut ſervir dans tous les cas. Il eſt auſſi formé d'une cannule d'argent, & d'un morceau d'éponge attaché à ſon extrémité;

(*a*) Tab. 13. Fig. 5.
(*b*) Fig. &c.
(*c*) Tabl. 28. Fig. 5.

mais cette cannule s'accommode facilement à la figure de la partie dans laquelle on l'introduit, parce qu'elle est faite d'un fil d'argent tourné en spirale, qui la rend flexible dans toute sa longueur. Lorsque l'on veut se servir de cet instrument, on met dans la cannule un brin de baleine proportionné à sa longueur & à son diamétre, afin de lui donner toute la force qui lui est nécessaire pour l'usage auquel l'instrument est destiné; cette baleine est plus longue que la cannule, & l'extrémité qui n'entre pas dans cette cannule est plus grosse, afin qu'elle puisse servir de manche; la baleine ainsi adaptée est retenue en place dans la cannule par deux petits crochets qui sont au dernier fil de cette cannule, & qui s'engrainent dans deux rainures qui sont au manche de la baleine. Voyez la Figure 3.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Autres remarques sur l'usage de l'éponge.

Il y a une remarque essentielle à faire au sujet de l'éponge qui est attachée à l'extrémité des deux derniers instrumens dont nous venons de parler; je veux dire l'instrument d'HILDANUS, & celui de M. PETIT. On a coutume de laisser ces instrumens munis de l'éponge pour s'en servir dans le besoin; il peut en résulter deux inconvéniens. Le premier est que l'éponge, ayant été mouil-

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

lée, se durcit : dans cet état elle ne peut pas se resserrer facilement sous un très-petit volume quand on veut la contraindre pour l'introduire facilement, ni se dilater & s'étendre beaucoup quand on la met en liberté pour qu'elle puisse, par l'augmentation de son volume, entraîner plus sûrement le corps que l'on veut retirer.

Le second inconvénient qui mérite encore plus d'attention que le premier, c'est que le fil qui attache l'éponge à la cannule se pourrit, lorsqu'il a été mouillé plusieurs fois, & qu'il n'a pas séché promptement ; ainsi il peut se casser dans le tems de l'opération, & laisser tomber l'éponge dans l'estomach : le moyen de prévenir cet inconvénient, si l'on veut laisser l'instrument monté de son éponge sans craindre la pourriture du fil qui la retient, seroit de se servir d'un fil de léton ou d'argent qui perce l'éponge par les deux bouts dans toute sa longueur, & qui la retienne fermement assujettie à la cannule.

Il est encore fort à propos de faire observer aux jeunes Chirurgiens, que lorsque l'on porte dans la gorge quelqu'instrument propre pour retirer, ou pour repousser quelque corps engagé dans l'œsophage, il ne faut l'introduire qu'a-

vec beaucoup de précautions, de crainte de le faire entrer dans la glotte, & peut être de suffoquer le malade, qui s'agite pour l'ordinaire beaucoup dans ces opérations. MÉECK'REN (a) assûre que cet accident arriva de son tems à un Chirurgien peu versé dans l'Anatomie, & qu'il eut des suites très-funestes. Pour éviter cet inconvénient, il faut conduire doucement & adroitement l'instrument le long de la ba se dela langue & par-dessus l'épiglotte, en le portant vers la partie postérieure & inférieure du pharynx, & le faire passer dans l'œsophage; on le glissera peu à peu le long de ce canal en appuyant légérement du côté des vertébres, jusqu'à ce que l'on soit parvenu jusqu'au corps étranger que l'on veut déplacer. Lorsque l'instrument est suffisamment entré, il faut jetter la tige un peu de côté, pour laisser l'épiglotte libre, & ne la point gêner dans ses mouvemens. Il faut d'ailleurs avoir attention lorsqu'on se sert d'une tige de baleine, de tenir cette tige la plus menue qu'il est possible, c'est à-dire, en lui laissant cependant la force qui lui est nécessaire pour conduire l'éponge dans l'œsophage.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Nous ne parlerons point ici de plu-

Moyens in-

(a) Observ. Med. Chirurg. posthum. cap. 13.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

sieurs autres moyens qui servent ordinairement à enfoncer les corps étrangers, & qui quelquefois les ont retirés, comme nous verrons ailleurs : tels sont le porreau, la bougie, &c. parce que lorsque l'indication de retirer ces corps est déterminée, & que l'on veut éviter le danger de les enfoncer, nous ne croyons pas qu'il convienne de recourir à ces moyens équivoques.

Moyens incertains pour tirer les corps étrangers.

Cependant lorsque dans un cas pressant on se trouve privé des instruments destinés uniquement à retirer les corps étrangers, on peut employer les moyens que l'on a sous la main ; le hazard fait souvent que l'on réussit. Les coups de poing sur le col ou sur le dos, que quelques Auteurs recommandent dans ces occasions, produisent quelquefois de bon effets.

XV. OBSERV. par l'Auteur, sur une grosse épingle rejettée par le moyen d'un coup de poing sur le dos.

Une jeune fille avala par mégarde une grosse épingle qui s'arrêta un peu au-dessous du pharynx, & causa des douleurs assez vives ; cette jeune fille cria pour avertir sa mere, & elle lui fit entendre par des signes (car elle ne pouvoit parler) qu'elle avoit un corps étranger dans le gosier. La mere lui donna un grand coup avec la main entre les épaules qui chassa l'épingle dans la bouche, & la malade fut délivrée sur le

champ

champ de ce corps qui l'incommodoit extrêmement.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Cinquéme genre de moyens. Les remédes.

Lorſque tous les moyens méchaniques dont nous venons de parler n'ont pû réuſſir pour retirer les corps arrêtés dans l'œſophage, on a encore une reſſource qui peut réuſſir, ſur tout, comme le remarquent pluſieurs Praticiens, lorſque l'eſtomach ſe trouve un peu rempli d'alimens. Ce dernier moyen conſiſte à procurer le vomiſſement; ſoit en mettant le doigt ou une barbe de plume dans le goſier, ſoit en faiſant avaler de l'huile ou un émétique ordinaire.

Le vomiſſement.

GRUÉLINGIUS (*a*) dit qu'un jeune homme étant à un feſtin mangea des choux rouges; un petit os qui s'y trouva caché s'arrêta dans l'œſophage. L'Auteur qui étoit de la compagnie dit qu'il s'apperçut auſſi-tôt de l'accident, & qu'il frappa fortement ſur le col du jeune homme, comme font, dit-il, les nourrices, quand leurs enfans ont avalé quelques morceaux qui s'arrêtent dans leur goſier; mais ce procédé ne lui réuſſit pas, & le jeune homme reſta dans cet état juſqu'au lendemain. GRUÉLINGIUS qui apparemment avoit réfléchi pendant la nuit aux moyens qu'il pour-

(*a*) Cent II. Obſ. 20.

roit employer, examina le matin la gorge du malade, pour voir s'il ne pourroit point appercevoir l'os & le tirer, mais il ne put le découvrir; il lui fit avaler diverſes choſes liquides & empâtantes pour entraîner ce corps étranger dans l'eſtomach; mais toutes ces tentatives furent inutiles; il ſe détermina enfin à lui donner un vomitif qui fit rejetter l'os.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

XVI. OBSERVAT. communiquée à l'Académie par M. MOGNIOT, ſur un morceau de poulmon d'agneau rejetté par le vomiſſement procuré par un lavement de Tabac.

L'œſophage eſt quelquefois ſi embarraſſé, qu'il n'eſt pas poſſible au malade d'avaler un vomitif. M. MOGNIOT s'eſt ſervi avec ſuccès en pareil cas d'un lavement de tabac pour procurer le vomiſſement. Un homme qui n'avoit preſque plus de dents, avala un très-gros morceau de poulmon d'agneau qui s'arrêta à la partie moyenne de l'œſophage, où il bouchoit exactement le paſſage aux alimens liquides, que le malade rejettoit auſſi-tôt qu'il les prenoit. Un Chirurgien qui fut appellé ſe ſervit inutilement de tous les moyens ordinaires pour déplacer ce corps étranger, comme des doigts, du porreau, de la bougie &c. il lui fit prendre l'émétique, mais il ne put paſſer dans l'eſtomach, parce que le paſſage, comme nous l'avons dit, étoit entiérement fermé par ce corps ſpongieux. Mr MOGNIOT à qui on eût recours

le troisiéme jour, trouva le malade prêt de suffoquer; il avoit le visage noir & fort tuméfié, les yeux, pour ainsi dire, hors de la tête, il tomboit dans des syncopes fréquentes, qui étoient suivies de mouvemens convulsifs. M. MOGNIOT voyant le malade dans cette extrémité, & faisant attention au peu de succès qu'avoient eu les différens moyens qu'on avoit employés, ne jugea pas à propos de les réïtérer : il imagina de faire donner au malade en lavement la décoction d'une once de tabac en corde; ce reméde procura un vomissement violent qui fit rejetter le corps étranger qui alloit causer la mort au malade sans ce prompt secours.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Les remedes dont nous parlons peuvent encore avoir lieu pour chasser les corps étrangers qui sont entrés dans la trachée-artère. Lorsqu'un corps, même du plus petit volume, passe dans le larynx, il arrive dans l'instant des accidens très-considérables; le malade sent une douleur aiguë & piquante, il ne parle qu'avec beaucoup de peine, & sa voix est rauque, la respiration est gênée au point que le malade est dans un péril éminent de suffocation; mais le premier accident qui survient est toujours une toux vive & fréquente, & d'autres mouvemens vio-

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

lens qui facilitent quelquefois la ſortie du corps étranger, ſur-tout s'il n'eſt pas gliſſé fort avant dans le larynx; les Obſervateurs nous en fourniſſent aſſez d'exemples (*a*).

L'éternuement, la toux, &c. pour faciliter la ſortie des corps qui ſe ſont gliſſés dans la trachée-artère.

La plûpart des Auteurs, tant anciens que modernes, conſeillent, pour procurer la ſortie de ces corps, d'exciter l'éternuement, de provoquer la toux & même le vomiſſement, de frapper pluſieurs fois les malades ſur le col ou ſur le dos. ÆTIUS (*b*) propoſe de faire boire au malade des liqueurs aigres, & de lui ſouffler dans le nez un ſternutatoire. Quelques autres Praticiens anciens recommandent auſſi dans ce cas l'uſage des choſes aigres capables d'agacer les fibres du goſier, & de provoquer la toux.

FABRICIUS HILDANUS (*c*) dit, contre le ſentiment commun, & avec beaucoup de raiſon, ce me ſemble, qu'on doit s'abſtenir des médicamens aigres qui peuvent exciter la toux; car, dit ce Praticien, la toux vient aſſez d'elle-même dans ce cas, & les choſes aigres qui reſſerrent la trachée-artère & l'œſophage,

(*a*) OSVALD. GABELCHOVER. Obſ. SCHENK. Lib. 11. Obſ. 1. DONAT. Hiſtor. mirab. Medic. Lib. 3. cap. 7. BONET. Med. Sept. Lib. 2. de oris affect. ſect. 9. cap. 2. SENNERT. prax. Lib. 2. p. 2. cap. 1. p. m. 142.

(*b*) Chirurg. Franc. DALECHAMPS, chap. 32. annot.

(*c*) Cent. 1. Obſ. 36.

s'opposent par conséquent à la sortie du corps étranger. HILDANUS veut au contraire que l'on fasse prendre promptement au malade de l'huile d'amandes douces & des syrops lubrifians, tels que ceux de réglisse, de guimauve, &c. Il conseille aussi de souffler dans les narines un peu de poivre ou de poudre d'euphorbe & d'ellebore blanc pour exciter l'éternuement.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

On trouve en effet dans les Observateurs quelques exemples du succès, que les médicamens expectorans, sternutatoires & vomitifs ont quelquefois eus dans ces occasions.

HAGENDORN (*a*) rapporte qu'une fille qui mangeoit des prunes en avala un noyau qui malheureusement glissa dans la trachée-artère, cette fille fut dans le moment en un danger pressant de suffocation; sa voix étoit foible & rauque, elle rendit beaucoup de phlegmes teintes de sang. On eut recours sur le champ aux remédes huileux & expectorans, & même aux vomitifs, mais sans aucun succès; enfin on lui administra un remède très-âcre & stimulant qui excita une toux fort violente, & facilita la sortie du noyau de prune hors de la trachée-artère.

(*a*) BONETI. Med. Sept. lib. 2. de oris affect. sect. 9. cap. 2.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

RIEDLINUS (*a*) donne auſſi l'hiſtoire d'un jeune homme à qui l'on jetta d'aſſez loin dans la bouche un pois qui gliſſa dans le larynx. Ce pois cauſa auſſi-tôt au jeune homme une difficulté de reſpirer très-grande, & une toux des plus vives; on lui donna ſur le champ une bonne doſe d'huile qui le fit vomir, & procura l'expulſion du pois.

Le même Auteur (*b*) parle encore d'un enfant qui avala un petit os : cet os paſſa dans la trachée-artère; RIEDLINUS arriva aſſez à tems pour donner du ſecours à cet enfant, il lui ſouffla avec force dans le nez de la poudre de muguet, cette poudre lui cauſa des éternuemens violens qui chaſſerent le petit os.

MUYS (*c*) & VERDUC (*d*) preſcrivent auſſi de provoquer l'éternuement, & même le vomiſſement; ce dernier, à ſon ordinaire, n'oublie pas l'uſage des remédes diaphorétiques & volatils; il les croit propres dans cette occaſion pour déterminer les eſprits animaux à couler en abondance dans les muſcles du larynx afin de chaſſer les corps étrangers qui y ſont arrêtés. VERDUC (*e*) propoſe auſſi de

(*a*) BONETI. Med. Sept. Lib. 7. Paralelpom. ad Lib. 2. ſect. 7. Obſ. 1.
(*b*) Idem. Scholion.
(*c*) Obſ. Chir. Dec. 7. Obſ. 9.
(*d*) Pathol. Chirurg. tom. 2. cap. 25.
(*e*) Idem. cap. 26.

faire avaler au malade de l'huile d'amandes douces & des bols de beure frais : ces médicamens, dit cet Auteur, pourront être de quelque utilité, parce qu'en adouciſſant & lubrifiant les paſſages, le corps étranger pourra en ſortir plus facilement dans les efforts que le malade fera pour le rejetter; mais ſi ces remédes huileux & onctueux ne ſuffiſent pas, il conſeille d'avoir promptement recours aux émétiques pour exciter des efforts plus violens & plus répétés. Les linimens gras & les onctions faites ſur le col le long de la trachée-artère peuvent auſſi, ſelon le même Auteur, être avantageuſes pour ramollir les muſcles & les cartilages, & pour faciliter la ſortie des corps qui ſont prêts de faire périr les malades par ſuffocation.

II. CAS. Corps étrangers qu'il faut tirer.

Fin de la ſeconde Partie du premier Volume.

